

La France au milieu du XVIIe siècle (1648-1661) : d'après la correspondance de Gui Patin extraits publiés avec une notice bibliographique / par Armand Brette, et précédés d'une introduction par Edme Champion.

Contributors

Patin, Guy, 1601-1672.

Publication/Creation

Paris : A. Colin, 1901.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vg9e8rka>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



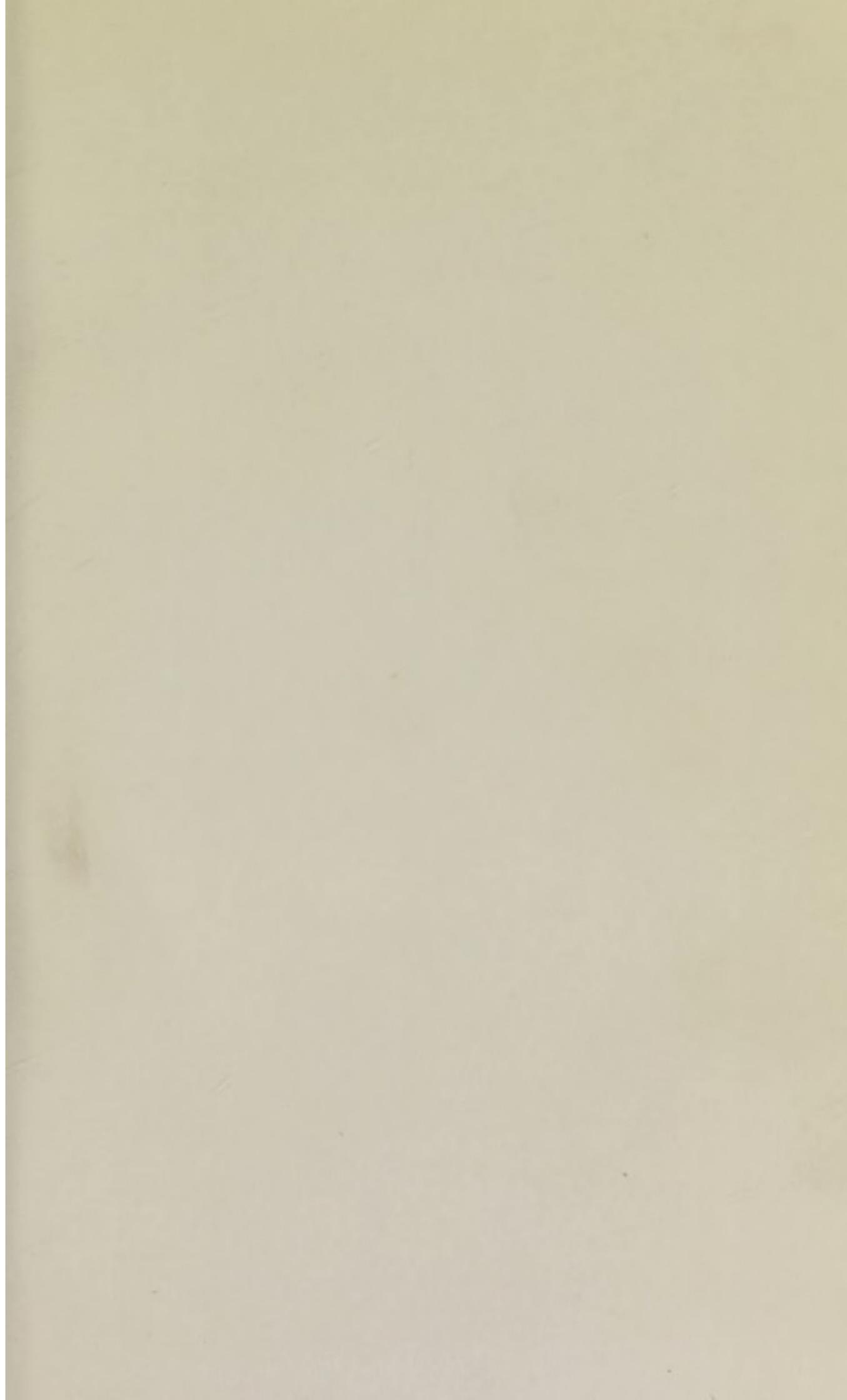
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



BZP (Patin)



22101132573





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b29004743>

777
La France

au milieu du XVII^e siècle

(1648 - 1661)

d'après la Correspondance

de Gui Patin

EXTRAITS

publiés avec Notice bibliographique

par ARMAND BRETTE

et précédés d'une introduction par EDMÉ CHAMPION



Librairie Armand Colin

Paris, 5, rue de Mézières

B xxiv Par

La France

au milieu du XVII^e siècle

(1648-1661)

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 808-1900.

La France

au milieu du XVII^e siècle

(1648-1661)

d'après la Correspondance

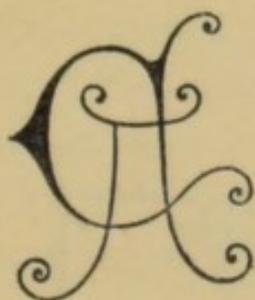
de Gui Patin

EXTRAITS

publiés avec une Notice bibliographique

par **ARMAND BRETTE**

et une Introduction par **EDME CHAMPION**



Librairie Armand Colin

5, rue de Mézières, Paris

1901

Tous droits réservés

~~BZP (Patia)~~



WELLCOME LIBRARY
General Collections
M
8607

AVERTISSEMENT

Les lettres de Gui Patin qui eurent si longtemps, auprès de nos pères, un succès d'esprit et de curiosité, sont presque inconnues maintenant du grand public. Les motifs de cet injuste oubli se trouvent, de toute évidence, dans la part excessive donnée par notre auteur, à de longues dissertations sur des sujets de médecine qui n'ont plus d'intérêt que pour l'histoire de cette science et à des discussions ou à des informations sans valeur sur les livres anciens ou nouveaux qui furent, après la médecine, sa passion dominante. Gui Patin a fait cependant œuvre d'annaliste et, comme noyés dans le fatras des matières que nous venons d'indiquer, se rencontrent des détails très intéressants et très bien contés sur les événements et les nouvelles de tout genre qui lui parvenaient ; c'est cette partie surtout de ses lettres que nous avons entrepris de faire connaître.

Gui Patin nous a donné lui-même sa biographie. « Pour mon âge, écrit-il dans une lettre du 29 octobre 1658, je vous dirai que je suis né l'an 1601, un vendredi, dernier jour d'août et fus baptisé le lendemain

premier de septembre. » Il écrit, le 13 juin 1644, à son ami Charles Spon¹ :

« Mon lieu natal est un village à trois lieues de Beauvais en Picardie, nommé Hodenc², troisième baronnie du comté de Clermont en Beauvoisis. Le plus ancien de ma race que j'ai pu découvrir a été un Noël Patin qui vivait dans la même paroisse il y a plus de trois cents ans, duquel la famille a duré jusqu'à moi. De ses descendants quelques-uns se sont retirés dans les villes et y ont été notaires à Beauvais et marchands drapiers à Paris; d'autres ont porté les armes, d'autres sont demeurés aux champs. Mon grand-père, de qui je porte nom, avait un père conseiller au présidial et avocat du roi à Beauvais, qui était fort savant et duquel feu mon père honorait fortement la mémoire. Mon grand-père fut homme de guerre, comme tout ce temps là fut de guerre. Feu mon père avait étudié pour être ici avocat, où il fut reçu l'an 1588, huit jours avant les barricades, après avoir étudié à Orléans et à Bourges sous feu MM. Fournier et Cujas. Il se fût arrêté à Paris pour toute sa vie si la mort du roi Henri III et le siège de Paris qui en suivit ne l'en eût empêché... Le seigneur de notre pays voyant qu'il pouvait tirer bon service de feu mon père, qui était un jeune homme bien fait, qui parlait d'or et qui n'était point vicieux, fit tant qu'il le retint près de soi, pour s'en servir en ses affaires et pour l'attacher davantage, et le retenir au pays, lui procura le plus riche parti qui y fût et lui fit épouser, avec de belles promesses qu'il n'a jamais exécutées, feue ma mère, laquelle s'appelait Claire Manessier, descendue d'une bonne et ancienne famille d'Amiens. Feu mon père s'appelait François Patin, homme de bien s'il en fut jamais un... De ce mariage

1. Charles Spon, docteur en médecine à Lyon, né à Lyon le 25 décembre 1609, mort le 21 février 1684. Voir la notice qui lui a été consacrée par M. Reveillé-Parise, dernier éditeur des lettres de Gui Patin, t. I, p. 270.

2. Hodenc-en-Bray, actuellement canton de Coudray-Saint-Germer (Oise). On trouvera des détails très complets sur la maison natale de Gui Patin dans *Gui Patin, sa vie, ses aïeux, ses enfants*, par L. Vuilhorgne. Bois-Colombes, 1898, in-12. Bibl. nationale, Ln 27/45969.

sont sortis sept enfants *encore vivants*¹ : deux fils dont je suis l'aîné et un frère qui est en Hollande; les cinq filles sont toutes cinq mariées, et ont eu entre elles tout le bien de la mère lequel, étant partagé en cinq, a suffi pour les marier; mon frère et moi avons eu le bien paternel, qui ne me vaut pas encore, apporté ici, cent écus de rente... Tout le malheur de feu mon père était d'avoir un maître ingrat et avare... Le regret qu'il eut d'avoir quitté Paris fit qu'il pensa, dès que j'étais tout petit, de me faire ici avocat, disant que la campagne était trop malheureuse, qu'il se fallait retirer dans les villes... à cause de quoi il me faisait lire, encore tout petit, les vies de Plutarque tout haut et m'apprenait à bien prononcer. A ce dessein, il me mit au collège de Beauvais âgé de neuf ans, puis m'amena à Paris au collège de Boncourt, où je fus deux ans pensionnaire, y faisant mon cour de philosophie. Quelque temps après, la noblesse, pour le récompenser d'une façon qui ne leur coûtât rien, lui voulut donner un bénéfice pour moi, que je refusai tout à plat, protestant absolument que je ne serais jamais prêtre; *béni soit Dieu qui m'a inspiré cette résolution dans un âge encore tendre!* Feu mon père qui reconnaissait en ce refus quelque chose de bon et d'ingénieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus, mais ma mère en demeura outrée contre moi plus de cinq ans, disant que je refusais la récompense des longs services que mon père avait rendus à cette noblesse; mais il n'en fut autre chose. Dieu m'aida : je fus cinq ans sans la voir ni aller chez nous. Durant ce temps-là j'eus connaissance d'un homme qui me conseilla de me faire médecin à Paris. Pour à quoi parvenir j'étudiai de grand cœur depuis l'an 1612 jusqu'à l'an 1624, que je fus ici reçu, et alors père et mère s'apaisèrent, qui m'assistèrent de ce qu'ils purent pour mes degrés, et avoir des livres. Cinq ans après *j'épousai une femme* de laquelle j'aurai de succession directe vingt mille écus sur père et mère vivant encore, mais fort vieux; puis une collatérale qui est une sœur sans enfants et fort riche. Dieu a béni mon alliance de quatre fils, savoir est de Robert, Charles, Pierrot et François².

1. Deux autres enfants étaient morts. Dans une lettre datée du 18 décembre 1665. G. Patin parle des « soins extraordinaires » que son père a pris de son éducation « quoique chargé de neuf enfants ».

2. Ed. Reveillé-Parise, t. I, p. 334.

La femme que G. Patin avait épousée le 10 octobre 1628 se nommait Jeanne de Janson; elle mourut le 7 juillet 1677. Dix enfants naquirent de ce mariage ¹.

G. Patin habita, à dater des premiers jours de 1651, une maison dont il parlera souvent dans ses lettres, située place du Chevalier-du-Guet ².

« Elle me coûte, écrit-il, 25 000 livres : il y a toutes sortes de commodités et entre autres une première chambre ou salle fort grande et fort claire où je ferai mon étude; mes 9000 volumes y seront commodément arrangés. ³ » C'est dans cette maison qu'il mourut, le 30 mars 1672.

Il n'avait rien publié de son vivant. « Je n'ai rien fait imprimer, écrit-il le 12 juillet 1670, faute de loisir. » Les originaux de ses lettres sont demeurés dans un grand nombre de bibliothèques. M. Chereau, qui a joint à la publication de *Quelques lettres inédites de Gui Patin* ⁴, une étude bibliographique très complète, nous donne à ce sujet les détails suivants :

« Sous les numéros 9357 et 9358 du fonds français, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède

1. Voir sur ces dix enfants les détails publiés par L. Vuilhorgne (*op. cit.*, p. 27).

2. La place du Chevalier-du-Guet était située près de la Porte de Paris, entre les rues de Saint-Denis et des Lavandières Sainte-Opportune; on y avait accès du côté de la rue Saint-Denis par la rue Périn-Gasselien et du côté opposé par la rue du Chevalier-du-Guet.

3. Lettre à Falconet du 2 décembre 1650. « Je m'en vais demeurer dans huit jours au logis de M. Marchais jeune... Je fais ma bibliothèque dans la grande chambre dans laquelle mourut feu M^{me} de Lubert le mois d'août passé. » (Lettre du 30 déc. 1650.) « Je vais demeurer dans la place du Chevalier-du-Guet, joignant le logis de M. Miron, maître des comptes. » (Lettre du même jour, au même.)

4. *Quelques lettres inédites de Guy Patin (1651-1661)*, publiées par M. Achille Chereau, bibliothécaire de la Faculté de médecine. Paris, 1877, in-8, Bibl. nat., 8°, Z, 105.

deux portefeuilles de lettres originales de Gui Patin. Elles sont au nombre de 342, ont été écrites entre les années 1630 et 1670 et sont adressées : les unes (177) aux Belin, médecins à Troyes; les autres (169) à Charles Spon, membre du collège des médecins de Lyon; un troisième groupe (54 lettres) aux Salins qui exerçaient avec distinction à Beaune; deux ont eu pour destinataires Bachez médecin, à Beaune et Saumaise sieur de Saint Loup le fils du grand, de l'incomparable Claude de Saumaise comme l'appelle Gui Patin, son admirateur le plus enthousiaste.

[Note de M. Chereau : « nous les avons copiées *in extenso* avec le plus grand soin et quatre heures par jour, pendant six mois, n'ont pas été de trop pour terminer ce labeur ».] Tous nos lecteurs savent qu'un autre groupe fort important de lettres Patiniennes est celui que l'illustre critique écrivit à Falconet de Lyon et qui sont, dans l'édition Reveillé-Parise, au nombre de 478. Nous ne savons où sont les originaux, si tant est qu'ils existent encore.... »

Les lettres de Gui Patin ne furent publiées que douze ans après sa mort. Elles portent ce titre : *Lettres choisies de feu M. Guy Patin¹ docteur en médecine de la faculté de Paris et professeur au collège Royal² dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités historiques sur la vie et la mort des savants de ce siècle, sur leurs écrits et sur plusieurs choses curieuses, depuis l'an 1655 jusqu'en 1672.* — Francfort, pour J.-L. Dufour, 1683, in-12, 522 pages.

« C'est la première édition des fameuses lettres, écrit M. Chereau. Dans une lettre restée jusqu'ici inconnue, écrite en

1. Notre auteur signait *Gui Patin*, comme on le peut voir dans le fac-similé d'une lettre du 26 mars 1655, publiée par M. Reveillé-Parise, t. I, p. 264; nous avons, pour ce motif, adopté l'orthographe *Gui* et non *Guy* Patin.

2. Gui Patin avait été nommé professeur au Collège de France, alors Collège royal, au mois d'octobre 1654. Voir ci-après, p. 153, une lettre à Falconet, datée du 14 octobre 1654.

latin, adressée à la faculté de médecine de Paris, datée de Padoue le 19 octobre 1686 et qu'on trouve insérée dans les registres de la même faculté (t. XVI, p. 465), Charles Patin, le second fils de Guy, son cher Carolus, se défend énergiquement de l'accusation qu'on faisait peser sur lui, d'avoir été l'éditeur de ce volume; c'était la faculté qui était la principale accusatrice; dès le 19 octobre 1683 elle avait déclaré qu'elle ne rétablirait le pauvre exilé¹ sur le tableau des docteurs régents que lorsqu'il serait absolument lavé du soupçon d'avoir édité ce volume² », etc.

Les éditions qui suivirent furent si nombreuses que nous ne pouvons entreprendre d'en donner ici l'énumération; on trouvera d'ailleurs cette liste très exacte dans la brochure de M. Chereau. Le dernier recueil de ces lettres, et certainement le plus complet, fut publié en 1846 sous ce titre : *Lettres de Gui Patin. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires*, par J.-H. Reveillé-Parise. Paris, Baillièrre, 1846, 3 vol. in-8°. Cette édition est imparfaite, ayant été faite en dehors de tout esprit critique; c'est elle cependant que nous avons dû suivre, à défaut de meilleure. Nous avons, pour quelques lettres importantes omises dans ce recueil, suivi l'édition de 1715³.

M. A. Chereau a été très sévère pour tous les éditeurs des lettres de Gui Patin. « Tout ce qui a été imprimé

1. Voir sur les motifs qui avaient obligé Charles Patin à quitter la France la lettre de Gui Patin adressée à Falconet le 7 mars 1668 (Éd. Reveillé-Parise, t. III, p. 673.)

2. A. Chereau, *op. cit.*

3. *Lettres choisies de feu M^e Guy Patin* [la suite comme à l'édition de 1683] *augmentées de plus de 300 lettres dans cette dernière édition et divisées en trois volumes*, 5^e édit., La Haye chez Van Balderen, 1715, 3 vol. in-12.

des fameuses lettres, écrit-il, est bon, ou peut s'en faut, à jeter au panier », et à propos du dernier éditeur : « Que son érudition aille au pilon ¹ ». La dispersion des lettres de Gui Patin, sans parler du long temps qu'il faudrait consacrer à leur difficile lecture, rendrait presque impossible une édition faite conformément aux règles de la critique moderne. Nous n'avions pas en tous cas à la tenter ici, puisque nous poursuivions une œuvre non d'érudition, mais de vulgarisation.

Nous avons modifié, sur quelques points de détails, le mode de publication des précédents éditeurs : au lieu de grouper ces lettres par le nom de leurs destinataires nous avons suivi l'ordre chronologique. Pour plus de clarté encore nous avons mis, en tête de chaque lettre, la date de son envoi ; il y a lieu de remarquer cependant que cette date eût été plus correctement placée à la fin, Gui Patin ayant la coutume de mettre plusieurs jours à écrire chaque lettre qui prenait pour ainsi dire la forme d'un journal. Nous n'avons pas tenu compte de l'ancienne orthographe, si ce n'est lorsque la forme ancienne avait un intérêt réel et précis.

Nous avons traduit enfin un grand nombre de phrases latines qui n'eussent pas été comprises de tous les lecteurs. Les passages ainsi traduits sont en italique.

Les premières lettres publiées de Gui Patin sont de 1630, les dernières de janvier 1672 ; une sélection s'imposant nous avons choisi la période comprise entre les débuts de la Fronde et la mort de Mazarin, parce qu'il nous a paru que, en dehors de l'intérêt des événements, c'est à cette époque que la correspondance de notre médecin prend la forme la plus curieuse et la plus vive.

1. Cf. *Quelques lettres inédites*, *op. cit.*, p. 8 et 9.

On remarquera bien sans doute que les lettres d'un seul homme, quelque bien informé qu'on le suppose, ne sauraient donner une idée complète d'une *France au milieu du XVII^e siècle*, mais pour le plan que nous poursuivons, c'est-à-dire un complément à l'enseignement de l'histoire par des documents authentiques, il est indispensable d'admettre une connaissance générale des institutions et des mœurs, et si cette connaissance générale n'a pas été puisée dans les ouvrages uniquement consacrés aux littéraires beautés, ces extraits ne seront pas, croyons nous, sans utilité.

Consulter à titre complémentaire :

Bibliothèque nationale, manuscrits : Gui Patin. Lettres originales, fonds français, 9357-9358.

Mémoires historiques et littéraires sur le XVII^e siècle, attribués à Gui Patin, fr. 9730.

Addition et correction au Patiniana, fr. 9386-9387. Bibliothèque Sainte-Geneviève : « Index chronologique de M. Patin ». Manuscrit autographe contenant la mention des principaux événements survenus tant en France qu'à l'étranger de 1452 à 1642 et des renseignements sur Gui Patin et sa famille, papier, 147 feuillets, XVII^e siècle, G. I, in-4°. Catalogue n° 1794.

Bayle. *Dictionnaire historique et critique*. Édition Des Maizeaux. Amsterdam, 1734, 5 vol. in-fol. t. IV, p. 510-521.

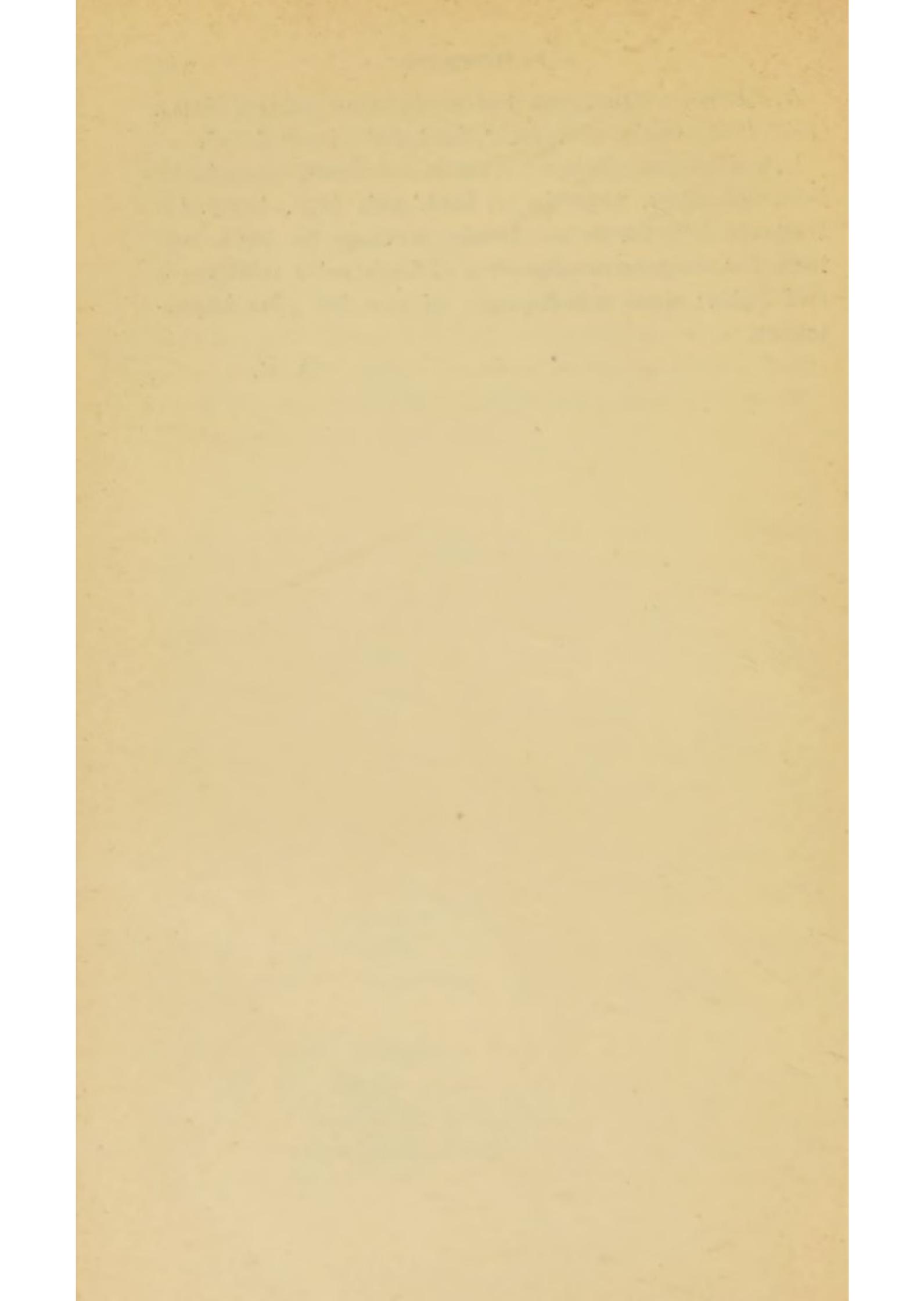
Sainte-Beuve. *Lundis*, t. VIII.

F. Larrieu. *Histoire de la médecine : Gui Patin, doyen de la faculté de médecine de Paris, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique (1601-1672)*. Paris, 1889, in-8°. Bibl. nat., T⁸, 32.

A. Chereau. *Quelques lettres inédites de Gui Patin (1651-1661)*, Paris, 1877, in-8°, Bibl. nat., in-8° Z, 105.

L. Vuilhorgne, *Gui Patin, sa vie, ses aïeux, ses enfants*. Bois-Colombes, 1898, in-12. Bibl. nat. Ln²⁷, 45969. On trouvera à la fin de ce dernier ouvrage (p. 70-74) une liste des sources manuscrites et imprimées relatives à Gui Patin; nous n'indiquons ici que les plus importantes.

A. B.



INTRODUCTION¹

Rien, chez Gui Patin, n'inspire la sympathie. Il a des sentiments peu généreux, mesquins, parfois répugnants. Il se plaît à médire et à désespérer. Mécontent de la vie, il n'en voit que les calamités; il ne remarque autour de lui que misère, avarice, vanité, imposture, fourberie. Il reproche à tout le monde, « même au médiocre », de se plonger éperdument dans le luxe, la bombance, le désordre, de courir après l'argent avec un acharnement qui poussera quelques jours les gens à se prendre les uns les autres à la gorge. Il prétend qu'il y aura bientôt conséquence d'être homme de bien, tant est grande la corruption universelle. S'il faut l'en croire, notre espèce ne vaut rien et ne s'amende aucunement, les hommes

1. Il est peut-être imprudent, quand on veut faire lire un écrivain, de commencer non par son éloge, mais par tout le contraire. A dire le mal avant le bien, on risque d'aliéner certains lecteurs, et de les voir fermer le livre dès la première page. Mais les lecteurs mieux avisés, ceux qui réfléchissent, se laisseront-ils décourager ainsi? Ils pressentiront sans doute que l'homme dont on leur parle avec si peu de complaisance, n'est pourtant pas indigne d'attention. Le soin qu'on a de montrer d'abord ce qui est contre lui, leur paraîtra une promesse plus sérieuse que ne le serait quelque apologie banale.

sont de tout temps méchants, insolents, ingrats, perfides, portés au mal plutôt qu'au bien, « si ce n'est à celui d'autrui pour l'envahir ». Peut-être ont-ils été un peu moins mauvais autrefois, quand « l'esprit de fourberie était encore jeune », mais, depuis Machiavel et Pomponace, règne une injustice générale; partout lâcheté, cabale, trahison, *o tempora, o mores!* Le siècle de Juvénal était mauvais, le xvii^e (en 1666) est pire, le dépasse en impudence, en extravagance, en trahison et il n'y a pas apparence que les âges à venir soient meilleurs : *frustra querimur*. Etonné de la folie publique, Patin se demande si la postérité ajoutera foi « à des choses si incroyables ».

Hostile aux femmes, à qui il impose brutalement silence, attendu qu'elles sont des animaux d'intelligence inférieure, il impute plus particulièrement à la sienne un mauvais caractère. Il parle de son fils mort récemment en termes qui seraient inexcusables même s'il avait eu des griefs très sérieux. Il pense trop aux vingt-mille écus qui lui reviendront à la mort de son beau-père; il ne souhaite pas la mort de ce vieillard, le soigne consciencieusement, le saignant huit fois pour une attaque à l'âge de quatre-vingts ans et lui tirant chaque fois neuf onces de sang, mais il voudrait que de si grands soins ne restent pas sans récompense et il écrit : « La vieillesse et l'avarice sont toujours de bonne intelligence, ces gens-là ressemblent à des cochons qui ne sont bons qu'après leur mort... Il faut avoir patience ».

Il invective avec violence, parfois avec extravagance, les apothicaires, les chirurgiens, les médecins qui ne partagent par son culte féroce pour la saignée, n'osent la pratiquer sur le même malade, dix-huit, vingt et

jusqu'à trente-deux fois de suite, hésitent à saigner des vieillards ou des enfants à la mamelle, ceux qui usent de l'évétique ou de l'antimoine. Tout en reprochant à Montaigne d'attaquer la médecine, « la plus innocente profession qui soit au monde », il écrit : « Ces messieurs disent qu'un poison n'est point poison dans la main d'un médecin ; ils parlent contre leur propre expérience, car la plupart d'entre eux ont tué leur femme, leurs enfants, leurs amis... Pour favoriser les apothicaires, ils disent du bien d'une drogue dont ils n'oseraient goûter ».

Son animosité contre les moines et les jésuites n'a ni borne ni trêve : lors même qu'on ne la jugerait pas excessive, on ne saurait entendre sans fatigue les récriminations monotones, les imputations étourdies, les railleries banales qu'il prolonge avec une complaisance incroyable.

Ses griefs contre les libraires sont plus curieux : il leur reproche non seulement d'être âpres au gain et d'abuser de mensonges grossiers, mais encore de ne plus imprimer que des livres d'amourettes et de méchants livres. Assez lettré, grand bibliomane, il se pique d'érudition, mais il lit mal, sans discernement et même sans attention suffisante. Il sait que le petit paragraphe sur Jésus-Christ qui se trouve dans Flavius Josèphe est une interpolation, mais il croit avoir le récit que Tacite a fait de la mort de Néron. Il trouve que dans l'histoire de Jeanne d'Arc tout est incertain ; à peine accorde-t-il que la Pucelle fut héroïque : il doute de son supplice. Elle pourrait bien ne pas avoir été brûlée, s'être échappée, être retournée en Barrois, s'y être mariée et avoir eu des enfants : « Tout le miracle fut politique et belle finesse fardée de religion, *tantum reli-*

gio potuit sua lere malorum ». Il encombre sa belle bibliothèque de livres inutiles, s'entiche d'auteurs médiocres, néglige ou méconnaît des œuvres de premier ordre. Il proclame Sénèque le tragique un admirable écrivain et professe pour l'histoire naturelle de Plin une sorte de culte; il parle avec enthousiasme de Grotius, du grand et incomparable Saumaise et ne fait aucun cas de Descartes. S'il loue les *Provinciales* c'est parce qu'elles font tort aux jésuites. Ce qu'il goute surtout dans Rabelais ce sont les plaisanteries contre les moines. Il est enchanté de Du Bellay à cause de ce vers merveilleux :

O bonne, o sainte, o divine saignée !

Il nomme Corneille parce que « ce faiseur de comédies » écrit contre M. Péliisson. Il est bien aise que Molière ait raillé les médecins de la cour, mais ne paraît pas sentir la valeur de ses œuvres ni même la portée du *Tartuffe*. Un certain jésuite prêche avec grand succès : cela contrarie Patin et lui rappelle un bon mot de Scaliger sur « ces prédicateurs à l'esprit échauffé et au babil prétendu évangélique ». Or, ce jésuite, c'est Bourdaloue !

Même étroitesse d'esprit, même aveuglement, même humeur chagrine dans les matières politiques. Les premières lettres que nous avons de lui furent écrites sous Louis XIII; les dernières sont de 1672; pendant tout ce temps, il n'a pas cessé de gémir sur le sort de la France, de poursuivre d'imprécations ou de sarcasmes ceux qui la gouvernaient, de s'écrier : « Où est la justice de Dieu? *Patiens nimis Dominus!* Le temps est pour les méchants, les voleurs, les charlatans et autres pestes du genre humain. Les gens de bien n'ont qu'à se cacher,

tout se fait pour de l'argent.... J'ai peur qu'à la fin Dieu ne se lasse d'être chrétien ».

Tant qu'il s'agit de la régence d'Anne d'Autriche, ce langage se justifie assez bien. On traversait en effet un fort misérable temps; la France, tombée aux mains d'une femme espagnole et d'un prêtre italien, était vraiment bien malade, bien à plaindre, et si l'on pense que Patin vit sa belle maison de Cormeilles pillée par les soldats de Mazarin, on l'excuse d'avoir pris ce ministre pour un « grand larron, ignorant en tout et principalement au métier dont il se mêlait, grand fourbe, bateleur de longue robe, tyran à bonnet rouge, et faisant au milieu des courtisans la figure d'un âne au milieu d'une troupe de singes ».

Mais, avant de mépriser Mazarin, il avait détesté, maudit Richelieu, « qui ne faisait que du mal, tellement que si la peste l'avait étouffé, la France n'y aurait rien perdu ».

Louis XIV n'est pas traité aussi durement, mais les espérances qu'il avait données se sont bien vite évanouies. Patin crut, pendant quelques mois après la mort de Mazarin, qu'enfin il pourrait annoncer à ses correspondants « quelque bonne nouvelle touchant le soulagement du peuple ». Il ne tarda pas à déclarer que les choses n'étaient point, comme il s'y était attendu, entrées dans une voie meilleure. « On ne parle plus que d'argent, écrivait-il. *O tempora, o mores!* Nous aurions besoin d'un homme de bien qui fît entendre au roi les calamités de son peuple... Dieu nous a réservé pour un sot et malheureux siècle. La lie de tous les siècles, *fœcem sæculorum inauditam*... Les gens de bien n'ont plus que faire d'attendre un soulagement, *omnia in pejus ruere*. Les pauvres gens meurent partout de misère, d'oppression

et de désespoir, *Eheu nos miseros, o miseram Galliam!* Les Topinambous sont plus heureux en leur barbarie que les paysans de France.... On ne veut pas de remontrances, tout tourne à la despotique.... Si Dieu n'y met la main, on nous assujétira comme des Turcs. » Il découvre en Colbert un secondaz Marin : « Les plaintes ne servent de rien. Quoique l'on dise ou que l'on fasse, *tempora sunt semper tempora*, nul changement n'en arrive ». Il avait entendu M. de Bellay dire en 1632 que la politique n'est pas autre chose que l'art de tromper; en 1665 il remarque exactement le même jeu malhonnête qui se jouait autrefois : « Les acteurs sont nouveaux, la farce est toute pareille ». « Jamais le monde ne fut si misérable de mémoire d'homme » écrit-il en 1668. Si les noms et les dates étaient effacés, on ne se douterait guère en lisant les dix dernières années de cette correspondance qu'il s'agit de la période brillante du grand règne. Pas un instant, aux heures les plus glorieuses, Patin n'impose silence à sa mauvaise humeur; nulle part il n'applaudit à ce qui se passe autour de lui. Rabelais avait eu un beau cri de joie en voyant la France superbement bornée; après la signature des traités de Westphalie et des Pyrénées, Patin témoigne sa satisfaction de ce que la paix est conclue; quant à la grandeur nationale, il en paraît fort peu touché. Désolé des maux et humiliations infligés à la France par Louis XV, indigné de nous voir « dans la boue », Voltaire aura des paroles regrettables, mais il ne désespérera jamais, ne souffrira pas que l'on désespère, affirmera notre merveilleuse vitalité, dira bien haut les ressorts qui nous sauvent; Patin, en des circonstances bien moins écœurantes, est tout à fait dépourvu de cette foi généreuse : il n'a aucune espérance et prend une sorte de plaisir malsain à répéter

qu'il n'est pas permis d'en avoir. Les gens que travaille le besoin de dénigrer leur pays, devraient étudier ces lettres : ils auront beau épuiser les ressources de leur rhétorique, user tantôt d'une déclamation bruyante, tantôt d'une adroite ironie, s'appliquer par tous les moyens possibles, y compris la calomnie, à noircir leurs tableaux, ils ne dépasseront pas les invectives et les imprécations de Patin.

Son animosité contre les chefs de l'État frappe d'autant plus que son indulgence pour la Fronde est très grande. Non qu'il ait beaucoup loué cette convulsion tragi-comique ; il eût été bien en peine d'en faire l'éloge et d'ailleurs, l'eût-il pu, il s'en serait probablement abstenu, n'aimant qu'à blâmer et à se lamenter. Mais le mal qu'il y avait à en dire, il ne l'a pas dit, contrairement à son habitude. A peine çà et là quelques critiques très insuffisantes. On ne voit point du tout dans ses lettres, comme il conviendrait, la légèreté et l'inconsistance des frondeurs, leur bavardage stérile, leurs conseils mesquins ou vils, leur ignoble cupidité, l'émotion des bons Français à la pensée que l'alliance avec les Espagnols pourrait leur ouvrir les portes de Paris et les mettre dans le Louvre. Descartes s'inquiétait et écrivait que son repos en était troublé, le président de Mesmes protestait avec une éloquence pathétique ; Patin se borne à dire qu'il vaudrait mieux faire la paix. Il ne blâme pas, il semble partager la joie des frondeurs lors de la prise de Lérida par les ennemis de la France.

Voilà bien des motifs de défiance ; il y en a encore un autre : en écrivant, il se proposait au moins autant d'amuser ses lecteurs que de les informer. « Il ne faut pas, dit Bayle, croire trop légèrement tout ce que Patin rapporte... Comme il y a dans ses lettres beaucoup de

choses qu'il ramassait en faisant la ronde de ses malades, je ne voudrais pas faire fond sur tout ce que je viens de lui emprunter. » Patin ne se piquait pas d'une exactitude scrupuleuse; il avouait même qu'il ne tenait point du tout à ne dire que des choses vraies : il écrivait : « *Historia quoquo modo scripta delectat*. Je vous écris les nouvelles que j'apprends, entre lesquelles il y en a de fausses. *Quis unquam ab historico fidem exegit?* »

N'allons pas en conclure que nous n'avons pas beaucoup à apprendre de lui. Qu'on se défie, soit; aucune source ne mérite pleine et entière créance et celle-ci est particulièrement suspecte. Que la défiance n'aille pourtant pas trop loin : en bien des cas il n'y a aucune raison pour supposer qu'il invente, qu'il exagère ou qu'il soit mal renseigné. Quand il enregistre au jour le jour les délits et les crimes, les gens que l'on pend et à qui « on casse les os bien menus »; quand il remarque que, sous Louis XIV comme auparavant, on parle sans cesse de méfaits, de larrons domestiques et de voleurs de grand chemin, de supplices et qu'on ne fait que prendre et rompre; quand il écrit (en 1667) la lettre ou nous lisons : « Hier une jeune fille fut menée à la Grève où elle fut étranglée.... Un jeune homme de Limoges a été rompu aujourd'hui rue Saint-Denis pour assassinat commis hier.... Un enragé garnement est condamné d'avoir la langue percée d'un fer chaud, puis d'être pendu et brulé.... Trois moines sont à la conciergerie pour crimes abominables... Un notaire va être pendu pour faux.... Mais ce qui fait le plus parler le monde, c'est une infâme banqueroute... »; quand non content de savoir que cinq voleurs sont rompus pour simples vols, il souhaite que neuf autres de la même bande aient le même sort, ou quand il regrette qu'un meurtrier

qui a reçu « onze coups vifs », n'en ait pas eu davantage, évidemment il dit vrai ¹.

Il a tort d'écrire que Fouquet risque d'être empoisonné « sinon par ordre du roi, du moins par ceux qui gouvernent sous son autorité »; mais il n'y a rien à reprendre à ce qu'il dit de l'arrêt de bannissement, converti en prison perpétuelle, du juge puni pour avoir refusé de s'associer à l'arrêt du libraire mis à la Bastille pour avoir imprimé une lettre dans laquelle l'évêque d'Aleth nie que les cinq propositions se trouvent dans Jansénius, du mathématicien mis en prison pour avoir prédit un grand changement dans les affaires publiques, des sacrilèges brûlés vifs après avoir eu le poing coupé, ou des six cents femmes qui depuis un an ont avoué leurs infanticides au sujet desquels il vient d'être interrogé par le premier président et le lieutenant criminel.

Il est plein d'anecdotes curieuses dont l'authenticité n'est pas contestable, celle-ci par exemple : « M. l'évêque de Coutances nous a rassemblés (j'entends les professeurs du roi). Il veut réformer notre collège, nous obliger de faire des leçons (il sait qu'il y en a la moitié qui s'en acquittent mal); mais aussi il nous fera payer.... Il nous mènera chez le surintendant des finances pour nous faire payer ».

Tout ce qu'il raconte des juges, marchands de leurs offices, qui n'ont étudié que juste assez pour les acheter et les revendre, des abus qui déshonorent le Palais et auxquels le premier président s'afflige de ne pouvoir remédier, des universités qui vendent le bonnet de

1. Il ne répugnait pas à assister aux affreuses exécutions qu'il annonce : pour « former » le fils d'un ami, il le menait voir rouer un misérable et lui montrait en détail toute la cérémonie.

docteur, des soldats qui pillent et tuent jusqu'aux portes de Paris, des ruines causées au royaume par les voyages du roi, des impôts écrasants et de la misère publique, se trouve confirmé ailleurs par des témoignages irrécusables. Si, après avoir rapporté ce qui se passait sous ses yeux, dans les provinces voisines de la capitale, il avait ajouté : « Le mal est encore plus grand dans les provinces éloignées, les lois y sont méprisées, les peuples exposés à toutes sortes de violences et d'oppression, les personnes faibles ne trouvent aucun secours dans l'autorité de la justice, les gentilshommes abusent de leur crédit pour commettre des actes indignes de leur naissance, la faiblesse des officiers est si grande que les crimes demeurent impunis », on attribuerait ce discours à une inimitié trop vive contre le gouvernement : or, qui parle ainsi ? Louis XIV, en 1665, dans ses lettres patentes pour les Grands Jours d'Auvergne.

Les sévérités de l'abbé de Saint-Pierre ne tirent pas beaucoup à conséquence parce qu'elles viennent d'un esprit chimérique et absorbé par la contemplation des « progrès que les hommes font dans la route de la félicité ». Devant les terribles peintures de Saint-Simon, les gens qu'elles contrarient ont la ressource de dire que le peintre a été égaré par des ressentiments personnels, par les préjugés et l'intérêt de sa caste, par une verve effrénée. Tel n'est pas ici le cas : nous n'avons pas affaire à un rêveur isolé ni à un écrivain entraîné par un génie impétueux ; pas plus d'utopie que de talent. On se tromperait fort si on prenait Patin pour un réformateur. Quelque peu libertin, libre-penseur peut-être, au sens que cette expression reçoit de nos jours, il n'a pas l'esprit vraiment libre. Il n'admet pas qu'en quoi

que ce soit on s'écarte de la tradition. Molière dut songer à lui en montrant Diafoirus obstinément attaché aux opinions des anciens, hostile aux prétendues découvertes. Toutes nouveautés l'affligent, il déplore le crédit qu'elles obtiennent et range les esprits remuants à côté des méchants et des fous.

Il n'a pas la moindre compassion des misérables auxquels des supplices barbares sont infligés en punition d'un blasphème ou de quelque autre acte irrégulier.

Il n'aime guère les cérémonies pieuses « que les plus fins ont inventées pour les plus simples » et les regarde comme de petites inventions pharisiennes; il n'en va pas moins à la grand'messe, « en bon paroissien »; il a un beau crucifix à sa cheminée. La grâce et la prédestination lui semblent des bagatelles dont on amuse le peuple; dans quelques lettres il a l'air de douter de bien des choses et même de l'existence de Dieu. Ailleurs, et cela paraît très sérieux, très sincère, il blâme en termes très vifs l'incrédulité de Gui de La Brosse, il loue Le Tellier de ne pas être athée, il admet nettement une action divine qui gouverne le monde, une providence : « *Natura, fortuna, fatum sunt nomina unius ejusdemque Dei varie agentis in rebus humanis* ». Était-il complètement à l'abri des superstitions qu'il tournait en ridicule? Certains passages donnent à penser que, malgré son mépris pour elles, il n'était pas tout à fait convaincu de leur inanité : « On parle de signes qui ont été vus au ciel dans toute l'Allemagne outre la comète, écrivait-il; et de plus, qu'à Leipsik on a trouvé des tombeaux ouverts dans lesquels du sang paraissait. Je ne suis pas d'avis d'en pleurer : il n'est peut-être pas vrai, le peuple sot et crédule prend plaisir à de tels contes. Mais quelque chose qui puisse arriver, il faudra s'y résoudre ».

Il s'amuse à tenir des discours qui sentent le républicain farouche : ses regrets de ne pas s'être trouvé dans le sénat aux ides de mars pour donner à César un coup de poignard de plus, on fait du bruit dans le monde. Il ne paraît pas s'apercevoir que les gouvernants qu'il déteste si fort, s'appuient sur la classe sociale dont il fait partie et l'emploient à combattre l'ennemi commun, la noblesse ; il ne leur en sait aucun gré. Mais suivez-le dans une visite aux tombeaux de Saint-Denis : il va manifester un royalisme fervent, exalté, il s'attendrira d'une façon incompréhensible, baisera en pleurant la tombe de Louis XII, celle de François I^{er}. Il a réprouvé la condamnation de Charles I^{er}, approuvé l'assassinat de Henri de Guise en 1588, « effet d'un fort bon et généreux conseil ». Assez frondeur pour rimer une mazarinade, il ne l'a pas été jusqu'à critiquer l'accord avec la cour, il a donné tort à ceux qui voulaient la guerre à outrance pour obtenir que Mazarin fût chargé du royaume. Il trouvait la paix utile et bonne ; tandis que les articles du traité entre les députés de la Reine et ceux de Paris, déplaisaient à messieurs les princes et à une partie du Parlement, Patin, las de la lutte, écrivait : « Le bourgeois impertinent et le peuple mécontent criaillent : ils s'apaiseront ».

N'oublions pas que Patin avait une brillante situation dans le monde. Il descendait d'une famille dont les armes étaient « de gueules au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef, d'une main de même en pointe. » Il jouissait d'une large aisance destinée à devenir encore plus grande. Doyen de la Faculté de médecine, professeur au collège de France, il avait une belle clientèle, des relations qui satisfaisaient pleinement sa vanité. Il se voyait recherché, écouté, applaudi. Le

premier président, recevant sa visite, s'écriait d'abord : « Seigneur Dieu ! on ne peut avoir qu'à grand peine M. Patin. J'ai donné ordre que nous serons aujourd'hui, tout seuls. M. Patin vaut bien une audience particulière ! »

Enfin Patin ne tient pas un journal destiné à ne paraître au jour qu'après de longues années, quand les témoins auront disparu et que la face du monde aura changé ; ce qu'il écrit va être lu immédiatement, et son ton prouve qu'il compte sur l'approbation de ses lecteurs : non seulement il n'appréhende pas de les froisser, mais il ne leur parle point du tout comme on parle à des auditeurs mal préparés à ce qu'on leur dit. Il est évident qu'il sait qu'ils ne seront ni contrariés ni surpris par ses médisances et qu'ils en accueilleront sans difficultés de plus fortes encore s'il pouvait remplacer la plume par la parole¹. Peut-être son langage a-t-il quelque chose d'acérbe que le leur n'aurait pas ; à cela près il traduit bien leurs sentiments, il est le fidèle représentant d'une portion notable de la bourgeoisie.

Sa façon de parler contre les superstitions et les pratiques pieuses n'avait rien d'extraordinaire : les libertins n'étaient pas rares, et sans parler de « quelques médecins et philosophes », on comptait en 1656 parmi les gens qui doutaient fort de l'immortalité de l'âme « des princes, des grands, des magistrats, des supérieurs de religion ». Ses plaintes monotones et banales sur les progrès de l'hypocrisie, paraissent bien faibles auprès de ce qu'il y a dans la préface du *Tartuffe* et du premier placet qui la complète. Ses discussions

1. « Si j'étais auprès de vous en tête à tête, je pourrais vous dire plusieurs choses qu'on dit ici et que je ne puis écrire », 3 mai 1667.

sur certaines légendes sont moins graves que les critiques de J. de Launoy qui, dit-il, « ôte tous les ans un saint du paradis sans qu'il se trouve personne pour lui répondre ». Ses railleries sur les couvents, les moines et les jésuites, ont leur équivalent chez Racine, chez M^{me} de Sévigné.

Il n'est pas seul à méconnaître les chefs d'œuvre qui se multiplient autour de lui. Nous retrouvons ses fautes de goût et ses sottises chez beaucoup de ses contemporains. S'il fait peu de cas de Molière, de Racine, nous savons par Boileau que non seulement le commandeur, le vicomte, le marquis, intéressés à diffamer les pièces qui les ridiculisaient, mais le grand public, la foule, ne reconnut le prix des beaux traits aujourd'hui si vantés qu'après la mort de leur auteur, et nous voyons M^{me} de Sévigné écrire, après *Bajazet* : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé, ce n'est pas pour les siècles à venir ». Patin ne soupçonne pas le génie de Descartes ; mais Descartes lui-même a dit dans une lettre à Chanut ce qu'il fallait penser du cas que faisaient de lui la plupart de ses admirateurs.

Il exagérait le jour où il écrivit : « Tout le monde est ici merveilleusement consterné et abattu ». S'il s'était borné à dire que beaucoup de personnes gémissaient comme lui, il n'eût rien dit de trop. « Il n'est point de lieu au monde où les langues soient plus licentieuses, les esprits plus déchaînés qu'en France à mal juger à mal parler de leurs souverains, disait M^{me} de Motteville ; on peste contre le roi et contre les ministres et chacun se mêle de les censurer fort librement sans que personne le trouve mal à propos ».

En 1669, on est las de pleurer, on cherche à rire, « quoiqu'on ait encore bien sujet de s'affliger. » Mais Patin

ajoute que cette gaîté n'est pas sérieuse et que la plupart de ceux qui l'affectent, n'en versent pas moins des larmes secrètes.

On eût bien étonné ces bourgeois chagrins, si on leur avait annoncé que leur époque devait être célébrée comme le plus magnifique moment de l'histoire de France, et que, tout en refusant de s'associer à cet éloge excessif, d'excellents esprits, dégagés de tout préjugé monarchique, reconnaîtraient dans le xvii^e siècle de beaux côtés. Ces côtés, Patin et ses amis ne savaient ou ne voulaient pas les voir; ils n'étaient frappés que des côtés petits et laids. Ils étaient injustes, mais les erreurs des hommes, leurs sottises, leurs mensonges, sont des faits dont l'importance dépasse souvent de beaucoup celle des événements qu'on regarde comme comme les plus considérables. L'histoire ne devient une résurrection qu'à condition d'en tenir compte et de raviver les plaintes des générations passées lors même qu'elles sont sans fondement. Celles que nous entendons ici en ont un. Les mécontents ne se trompaient qu'à moitié : ils exagéraient leurs maux, ils ne les inventaient pas; ils souffraient réellement et beaucoup.

Ne demandez à aucun d'eux une image fidèle de la France. La pleine vérité ne saurait être fournie par une source unique; nul journal, nulle correspondance ne la contient. Le meilleur témoin, l'observateur le plus sagace, le mieux informé, le moins partial, n'a qu'une vue restreinte, incomplète, par conséquent pas très exacte, du monde auquel il appartient et des faits auxquels il assiste. Tout ce qu'on peut attendre d'un homme, c'est une des faces de son temps.

Patin nous présente précisément celle que nous risquons de méconnaître.

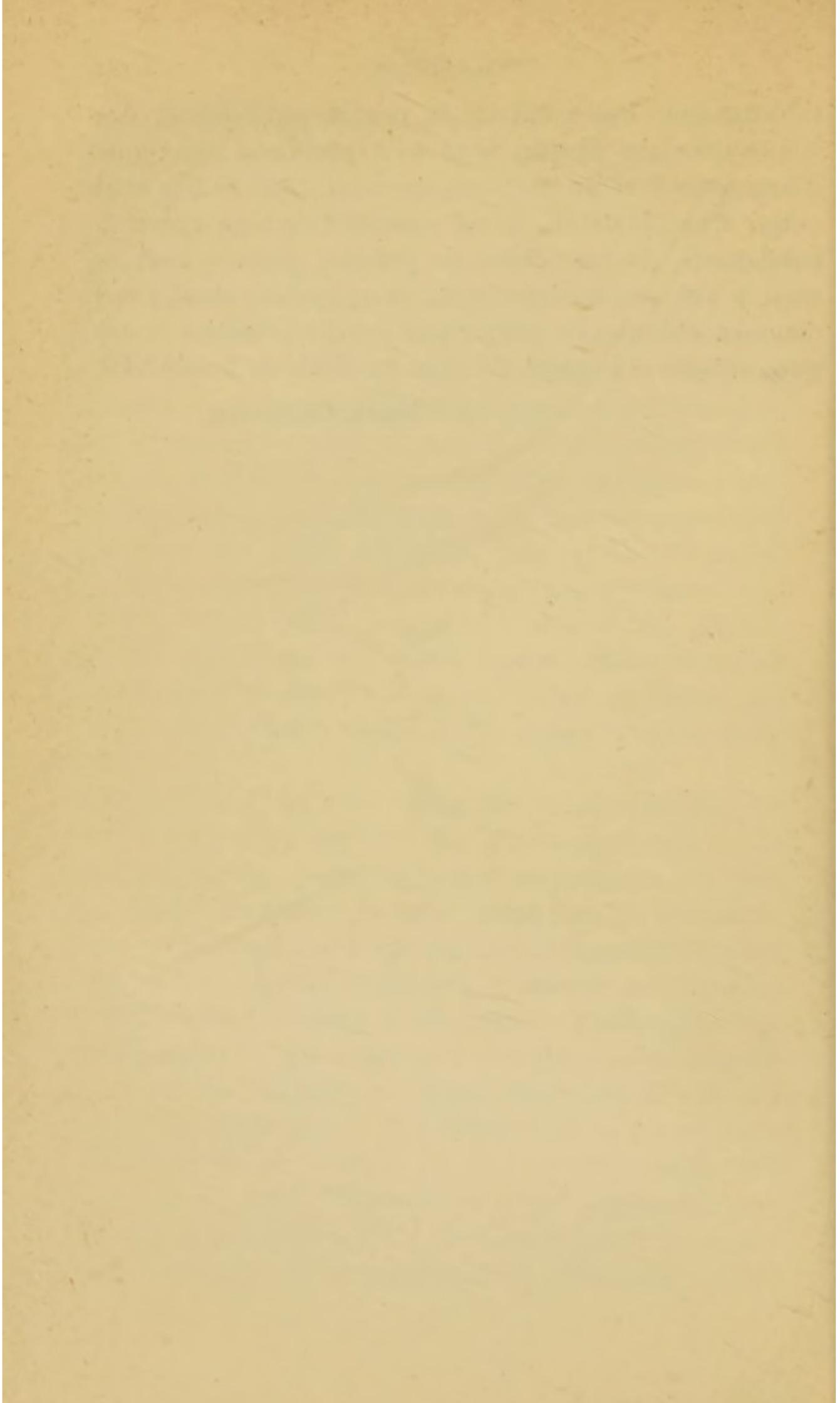
Les brillants aspects du xvii^e siècle ne nous échapperont sans doute jamais : trop de voix immortelles les ont exaltés et, à la suite de Corneille, ont vanté le génie de Richelieu « qui n'a fait que des merveilles », les « conseils du grand Jules » qui ont préparé des merveilles encore plus extraordinaires, les faits et gestes du grand roi, « du roi des rois la plus parfaite image », dont « tout l'univers doit être idolâtre ». Il n'est pas impossible que quelque historien passionné ait trop de sévérité pour ces personnages, mais se fera-t-il beaucoup écouter ? L'âge où la France s'est enrichie de provinces qui nous sont si chères, et où Boileau réunissait autour de sa table d'Auteuil Racine, La Fontaine, Molière, cet-âge là n'a pas besoin de panégyristes.

Les parties basses, sombres, répugnantes, s'aperçoivent moins, et nous avons besoin qu'on nous les montre avec quelque insistance, qu'on ne laisse pas « ravir à la mémoire cette indigne moitié d'une si belle histoire. »

Aussi, plus Patin nous surprend, nous scandalise, et plus il nous rend service. Qui n'entendrait que lui et ceux qui parlent comme lui, aurait assurément une idée très fautive du milieu du xvii^e siècle ; qui ne les entendrait pas, n'aurait peut-être pas une idée beaucoup plus juste. Si l'on cherche seulement à donner une esquisse rapide de notre histoire, il est permis de négliger cette correspondance, parce que les traits qui y sont marqués sont ceux par lesquels ce temps ressemble le plus aux autres : par exemple, ce que Patin écrit vers 1650 de la cupidité et de la vénalité de ses contemporains fait penser à ce que d'Aguesseau écrira cinquante ans plus tard pour expliquer « la médiocrité triste et ingrate de ses collègues et la décadence de l'éloquence » ; les

tableaux que Patin fait de la misère publique et des souffrances du peuple, sont tout pareils à ceux que d'Argenson tracera cent ans après lui. Mais si l'on veut entrer dans le détail, il est essentiel de bien noter la persistance de ces traits, de prendre garde à tout ce qu'il y eut de tristesse sous la splendeur dont nous sommes éblouis, de prêter une oreille attentive à ces gens affligés et honteux de vivre au siècle de Louis XIV.

EDME CHAMPION.



LA FRANCE

AU MILIEU DU XVII^E SIÈCLE

(1648-1661)

D'après la *Correspondance* de Gui Patin

1648

A Ch. SPON. 22 mars 1648. — Un de nos docteurs, qui est bien plus glorieux qu'habile homme, nommé Morisset, voulant favoriser l'impertinente nouveauté du siècle, et tâchant par là de se donner quelque crédit, fait ici répandre une thèse du thé, laquelle conclut aussi bien que ce président a la tête bien faite. Tout le monde a improuvé la thèse; il y a eu quelques-uns de nos docteurs qui l'ont brûlée, et reproches ont été faits au doyen de l'avoir approuvée. Vous la verrez et en rirez.

La nuit entre le 15 et le 16 mars s'est ici sauvé de la Conciergerie, où il était détenu prisonnier depuis dix-huit mois, un certain M. de Roquelaure, qui s'était pareillement sauvé des prisons de Toulouse, il y a environ deux ans, où il était détenu pour diverses impiétés qu'il était accusé d'avoir faites et proférées. Comme il avait été ici longtemps prisonnier, il avait trouvé le moyen de gagner les bonnes grâces de M^{me} Dumont, la geôlière, qui est fort belle femme, *et sur laquelle de mauvais bruits courent dans Paris*, et même on trouve qu'il

s'est sauvé par son cabinet. M. le premier président, en ayant été averti dès le matin, envoya prendre prisonniers Dumont et sa femme, leur a ôté leur charge et les a envoyés prisonniers, l'un dans le grand, et l'autre dans le petit Châtelet.

La Reine s'en va faire un voyage à Chartres pour la Notre-Dame du 25 de mars, à laquelle elle a fait un vœu pour la santé du roi, qu'elle y mène quant et soi. M. le Cardinal Mazarin n'y va point. On parle fort ici de la trahison qui a été découverte à Naples contre M. de Guise, dans laquelle se trouve criminellement enveloppé un sien favori nommé de Modène, la nouvelle de la mort duquel n'est point encore venue, combien qu'on tienne pour très certain qu'il en mourra.

La paulette est ici publiée pour les officiers de finance et pour les présidiaux, et non pour les cours souveraines, desquelles il n'est point parlé du tout. On croit qu'il y aura une déclaration du roi toute expresse pour eux. Néanmoins les maîtres des requêtes en sont nommément et particulièrement exceptés, qui sont ceux auxquels le conseil semble vouloir plus de mal pour l'opposition qu'ils ont faite aux nouveaux compagnons qu'on voulait leur donner il y a près de trois mois.

A CH. SPON. 8 mai 1648. — Je prendrai la hardiesse de vous faire part de ma joie et de la réjouissance qui est en notre famille, de ce que mon fils aîné, âgé de dix-neuf ans, un peu moins, a été aujourd'hui reçu bachelier en médecine, avec six autres compagnons, parmi lesquels il a été des meilleurs.

Tout s'apprête ici pour la guerre. M. le Maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, est parti pour Arras il y a huit jours. M. le Prince sera à Amiens le lendemain de la fête de Pâques, et tôt après l'armée marchera, laquelle sera obligée de donner bataille à l'Archiduc Léopold, s'il se présente pour l'empêcher en son chemin.

Tous les généraux et officiers sont partis pour l'armée en Flandre. M. le Prince a passé à Amiens fort leste et en belle compagnie ; mais de deux maréchaux de France qui sont allés devant lui, savoir MM. les Maréchaux de Grammont et de la Meilleraye, ce dernier est demeuré malade à Arras d'une suppression de goutte, à laquelle il est fort sujet.

On dit ici qu'il y a eu du bruit à Bordeaux, et qu'on y a pendu quelques gabeleurs, et qu'à Marseille ont été tués quelques gardes du comte d'Alais, gouverneur de la province. Toutes les compagnies souveraines de Paris grondent ici pour la paulette et pour le retranchement qu'on veut leur faire de leurs gages.

Il y a ici du bruit touchant un capitaine des gardes nommé de Sangton, qui a été arrêté prisonnier sur ce qu'il se mêlait de traiter du mariage de Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, avec l'archiduc Léopold. On dit même que la dite Mademoiselle est retenue en sa chambre et qu'elle a des gardes par ordre de la Reine ; mais elle n'a pu être convaincue d'aucune intelligence secrète, d'autant qu'elle n'en a jamais rien écrit, et même se disant et protestant fort innocente de toute cette accusation ; elle n'en a jamais voulu demander pardon à la Reine, *même sur les instances de son père, seigneur Gaston.*

On a mandé à M. d'Avaux qu'il eût à partir de Munster et à s'en revenir. On dit qu'il est en état de disgrâce ; que M. de Longueville s'est plaint de lui ; que le cardinal Mazarin dit qu'il a fort désobligé la France. Mais l'histoire secrète dit encore qu'on lui met sus un plaisant crime d'État, savoir, est qu'il a voulu briguer à Rome un chapeau de cardinal pour soi-même par l'entremise de quelques amis qu'il a près de soi à Munster, qui ont crédit vers le *Saint-Père*, et que cela a été découvert par le cardinal Spada qui en a écrit de deçà, et qui a fait connaître le dessein de M. d'Avaux au cardinal Mazarin ; *la plupart cependant traitent tout cela de fable* et qu'on veut faire accroire qu'il a mangé le lard,

afin de le (sic) retirer de Munster avec quelque couleur de disgrâce, n'étant permis à aucun particulier de briguer le cardinalat sans permission et sans le bon plaisir du Roi.

A CH. SPON. 29 mai 1648. — Depuis ma grande lettre du 8 de mai, je vous dirai que le lundi en suivant, 11 mai, M. le duc d'Anjou, frère du Roi, a été baptisé dans le palais Cardinal, en présence de la Reine et de toute la cour, et a été nommé Philippe de France. Son parrain a été M. le duc d'Orléans, son oncle, et la marraine la reine d'Angleterre, sa tante. On ne parle ici que de moyens d'avoir de l'argent, et même les plus grands ne songent à autre chose. M. le premier médecin se plaint qu'il n'est pas assez riche; ce n'est pas que je le hante et le voie: c'est lui qui l'a dit à un de mes amis qui est le sien, combien qu'il ait plus de 25 000 écus de rente, tant de ce qu'il a de sa charge, de son abbaye, et du revenu qu'il a en banque, que de ce qu'il gagne encore tous les jours avec les courtisans. Il dit qu'il ne sera pas content s'il ne lui vient encore un bon bénéfice de 20 000 livres de rente. Cet ami lui dit qu'il se devait contenter de tant de biens qu'il avait; qu'il n'était chargé ni de femme ni d'enfants, et qu'ayant déjà une abbaye, il ne devait pas souhaiter d'avoir davantage de bien d'Église.

Le droit annuel qui avait été accordé aux cours souveraines a été révoqué par le Roi, voyant l'union que les cinq corps ont fait ensemble, savoir, le Parlement, les maîtres des requêtes, le Grand conseil, la Chambre des comptes et la Cour des aides, pour tâcher d'empêcher qu'on ne leur arrête leurs gages, comme M. d'Emery, surintendant des finances, a voulu faire. Les cours souveraines des bonnes villes de France ont aussi envoyé leurs députés pour tâcher de se maintenir dans leurs droits, en s'adjoignant à ceux de deçà. On a aujourd'hui rompu à la Grève deux insignes voleurs de grand

chemin, dont l'un des deux a avoué qu'il avait tué plus de trente hommes. On dit ici que M. de la Rivière, grand favori de M. le duc d'Orléans, s'en va être cardinal, que la Reine et M. le Mazarin sont d'accord.

M. d'Avaux, qui était notre plénipotentiaire à Munster, en a été rappelé et est ici de retour, et, dit-on, en disgrâce. Je ne sais point ce qui en sera. Si les catholiques d'Augsbourg ont la puce à l'oreille contre les luthériens, ne doutez point que ce ne soit à *l'impulsion des jésuites*, qui ont grand crédit en ce pays-là, et qui tâchent de s'y rendre tant plus agréables et nécessaires au saint-siège romain, de qui ils prennent leur mission.

Tandis que M. le Prince est devant Ypres, les Espagnols, qui sont plus fins que nous, ont si bien pris leur temps, qu'ils ont surpris Courtrai, l'ayant assiégé en plein midi par quatorze endroits, et ont coupé la gorge à 600 Suisses qu'ils ont trouvés dedans, auxquels Suisses les Espagnols ne donnent jamais de quartier. La cause de ce malheur vient de ce que M. le Prince, pour grossir son armée devant Ypres, a tiré de Courtrai 2000 hommes qui y étaient en garnison, et le gouverneur même, qui est un honnête homme, M. de Palluau, qui aurait bien défendu sa place. Vous diriez que nous jouons aux barres, que nous ne gagnons que pour perdre, et que nous ne perdons que pour gagner. Une bonne paix vaudrait bien mieux que tous ces misérables désordres.

Les cinq compagnies souveraines de deçà se sont assemblées plusieurs fois pour empêcher qu'on n'arrête leurs gages. La Reine a mandé les députés et leur a fait défense de s'assembler. M. le chancelier leur a aussi fait entendre l'importance de l'affaire et la volonté de la reine; mais, quelque chose qu'on leur fasse entendre, ils ne veulent pas souffrir qu'on arrête leurs gages. Cette obstination des cours souveraines est cause que la Reine ne bouge d'ici, et qu'elle ne va prendre l'air à Compiègne ou ailleurs, tandis que la saison se présente si belle.

L'accord est refait de Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans; elle a vu la Reine. On dit que le capitaine qui a été mis prisonnier pour cet effet sera mené à Lyon et mis dans Pierre-Ancise.

On dit ici que, durant ces fêtes de la Pentecôte, messieurs du Conseil s'accommoderont avec le Parlement et les autres compagnies souveraines. Leur plus fort ennemi est votre M. d'Emery, surintendant des finances.

A CH. SPON. 8 *janvier* 1649. — Le jour de l'an s'est passé ici comme les autres jours; mais la Reine étant en colère contre le Parlement, qui continuait toujours ses assemblées, sans vouloir vérifier aucune déclaration, afin qu'elle pût recouvrer finances pour continuer la guerre, et pour l'entretien de sa maison, au contraire apprenant qu'en ces assemblées, le parlement même avait menacé de donner arrêt contre la Chambre des comptes, si elle vérifiait la déclaration qu'elle leur avait envoyée, en faveur de quelques partisans, enfin, elle s'est résolue à la rigueur et à la voie de fait. Le mercredi, jour des Rois, sixième de janvier, à deux heures du matin, elle est sortie de son palais Cardinal avec le Roi, M. le duc d'Anjou et le cardinal Mazarin, et s'en est allée à Saint-Germain-en-Laye. M. le duc d'Orléans et M. le Prince y sont allés aussi; et, ensuite de ces maîtres, quantité d'officiers. Dès que cela a été su, le prévôt des marchands et les échevins ont ordonné que l'on gardât les portes de la ville et qu'on ne laissât rien sortir; cela en a retenu plusieurs qui pensaient d'ici se sauver, et même quelques chariots pleins de bagages ont été pillés en divers endroits par quelque populace mutinée qui ne demande que l'argent. M. le duc d'Orléans s'était toujours refusé à cette retraite; mais enfin, il s'est laissé aller aux prières de la Reine,

laquelle est délibérée et prétend se venger du Parlement et du peuple de Paris, duquel elle prétend avoir été bravée aux barricades dernières du mois d'août passé; et comme le cardinal Mazarin est fort haï et dans Paris et au Parlement, elle veut à toute force, et en dépit de tous ceux qui en parlent, le conserver pour ses affaires et le maintenir en crédit.

Le Parlement a envoyé MM. les gens du Roi à Saint-Germain. Il y a quantité de troupes ici alentour, avec lesquelles je pense que la Reine veut affamer Paris ou obliger toute cette grande ville de lui demander pardon. Vous savez que Paris est une arche de Noé, qu'il y a toutes sortes d'animaux bons et mauvais qui y sont embarqués. Je ne sais ce qui arrivera d'un tel désordre; tout y est à craindre comme d'une calamité. Pour mon particulier je ne l'ai point offensée, et je suis bon serviteur du Roi; mais si on attaque ma maison, je ferai comme les autres, je me défendrai tant que je pourrai.

A. CH SPON. 27 janvier 1649. — Je vous écrivis une dernière lettre vendredi, 8 de janvier, et, depuis ce temps-là, plusieurs choses fort mémorables sont arrivées ici. Ce vendredi 8, tandis que le Roi et toute la cour étaient à Saint-Germain, le Parlement donna arrêt contre le Mazarin, par lequel il fut déclaré criminel de lèse-majesté, comme perturbateur du repos public; le samedi il fut ordonné que l'on lèverait des troupes pour la défense de la ville de Paris, et, le même jour, M. d'Elbeuf le père, M. de Bouillon-Sedan, frère aîné du maréchal de la Mothe-Houdancourt, le marquis de la Boulaye, le marquis d'Aubeterre et autres seigneurs se présentèrent pour commander et avoir charge dans l'armée que Paris s'en allait lever. M. d'Elbeuf en fut déclaré le chef, et lui et les autres prêtèrent serment de fidélité entre les mains du Parlement, avec otages qu'ils donnèrent. Le dimanche matin se présentèrent à la porte

Saint-Honoré, MM. les princes de Conti et de Longueville, qui y furent empêchés de passer outre, jusqu'à ce que le Parlement, étant averti, les envoya recevoir par MM. de Blancménil et de Broussel (qui furent les prisonniers des barricades du mois d'août dernier). M. le prince de Conti fut dès le même jour après dîner au Parlement; M. de Longueville y fut le lundi matin, et, s'étant accordés avec la cour, M. le prince de Conti fut déclaré, à cause de sa qualité de prince du sang, chef généralissime et M. d'Elbeuf son lieutenant général. M. de Longueville n'a point pris de qualité, mais a donné pour otages M. le comte de Dunois son fils, et madame sa femme, laquelle est fort grosse et prête d'accoucher. Tout le monde contribue ici en particulier, ou en gros, pour faire la guerre au Mazarin, et ce très volontiers. On garde fort bien les portes, et pend-on force espions et gens portant lettres. MM. du Parlement et de la ville travaillent nuit et jour incessamment pour le bien public. Arrêt se donna, portant commandement à tout capitaine, lieutenant ou soldat de se retirer à vingt lieues loin de Paris; défense aux villes de donner hommes, canon ni aucun secours pour le parti de Mazarin; la Bastille sommée de se rendre, battue et enfin rendue au Parlement, qui en a donné le gouvernement au bonhomme de Broussel père, conseiller de la grand'chambre, et lui a donné pour lieutenant son fils, conseiller de la grand'chambre, qui est un vaillant garçon, et qui a eu charge par ci-devant aux armées.

Le mercredi 13 janvier, M. le duc de Beaufort arriva à Paris, qui doit être suivi de 400 bons cavaliers.

Il y a ici force soldats à pied et à cheval, qui font des courses sur les ennemis qui paraissent, et on apprête un grand armement pour les aller attaquer en gros où ils seront, où M. de Beaufort et le maréchal de la Mothe-Houdancourt ont mine de bien faire et de se faire paraître. La Reine, voyant que M. de Longueville était contre elle, a donné son gouvernement de Normandie à

M. le comte de Harcourt, qui y est allé pour y être reçu; mais Rouen lui a fermé la porte et ne l'a pas voulu recevoir. M. de Longueville, ayant eu aussi avis que son gouvernement était donné, est parti d'ici le mercredi 19 de janvier, assez tard, et bien accompagné, est allé droit à Lisieux, puis à Rouen, où il a été bien reçu.

M. de Tremblai, frère du défunt père Joseph, capucin, accusé d'avoir trop tôt rendu la Bastille à MM. du Parlement, a été condamné, à Saint-Germain, d'avoir la tête tranchée. La Reine est tellement irritée contre Paris, qu'elle a chassé d'auprès d'elle M^{lle} Danse, qui était une de ses femmes de chambre, pour avoir voulu lui parler pour Paris, et néanmoins il y a eu de deçà quantité de gens pieux et dévots qui ont eu la hardiesse d'en écrire à la reine et de lui en remonter la conséquence. Le Parlement lui a aussi fait des remontrances par écrit, lesquelles sont imprimées. On dit qu'elles sont bien faites, et que M. le président Le Coigneux en est l'auteur. On a fait ici courir depuis huit jours quantité de papiers volants contre le Mazarin. Mais il n'y a encore rien qui vaille; même j'apprends que M. le procureur général en a fait des plaintes au Parlement, qui a ordonné que l'on empêchât l'impression et la distribution de ces écrits satiriques et médisants. Quelques cavaliers des troupes de M. le prince de Condé sont allés de Saint-Germain à Meudon, où ayant trouvé quelque résistance dans le château, par les paysans qui s'y étaient retirés, ils y ont joué de main mise et en ont tué plusieurs, puis ont pillé le château. Quelques-uns, du côté de M. le Prince, y sont aussi demeurés, et entre autres deux capitaines qui sont fort regrettés. Nos cavaliers y furent dès le lendemain, qui se rendirent maîtres du château, qui mirent en fuite des Allemands qui y étaient, en ayant tué et pris prisonniers quelques-uns.

On garde ici soigneusement les portes, et personne n'en sort sans passeport. M. de Longueville est encore

en Normandie, d'où on espère qu'il emmènera bonnes troupes : son retour est ici fort souhaité. Toute la cour est à Saint-Germain avec le Mazarin ; M. le Prince voltige de çà et de là avec des cavaliers, pour empêcher l'abord de Paris à toute sorte de marchandise. Mais pourtant cela n'empêche pas qu'il n'en vienne de plusieurs endroits, hormis de Gonesse, que le pain n'en vient point, à cause des coureurs qui sortent de Saint-Denis, et jusqu'ici cela a duré ; mais je pense qu'il ne durera pas encore longtemps, vu que nous avons de belles troupes qui s'apprentent à bien faire ; mais M. de Bouillon-Sedan est au lit de la goutte et M. le maréchal de la Mothe-Houdancourt est au lit d'un rhumatisme. Il y a en cette ville bien du pain et du blé, et beaucoup de farine aussi, et, Dieu merci, personne n'a encore crié à la faim. M. le Prince a mis bonne garnison dans Corbeil lequel, jusqu'à présent, nous aurait été inutile à cause du débordement de la rivière de Seine, laquelle a fait ici bien du ravage, et qui a empêché le commerce et la navigation depuis trois semaines ; elle commence fort à diminuer et à se retirer dans son lit, de sorte que dorénavant cette place nous sera nécessaire ; aussi crois-je, avec grande apparence, que ce sera la première que nous irons prendre, et après cela Lagny, afin que la liberté soit tout entière pour Paris sur les deux rivières qui le nourrissent, Seine et Marne. Après cela il faudra prendre Saint-Denis, afin d'avoir aussi le pain de Gonesse, pour ceux qui ont l'estomac délicat et qui y sont accoutumés. Peut-être que Dieu mettra la main à tant de désordres, par la mort de quelqu'un de ceux qui fomentent et entretiennent cette guerre. La Reine veut paraître à chacun implacablement irritée ; elle ne veut point souffrir que personne lui parle de s'adoucir, et pour cet effet elle a chassé de la cour une de ses femmes de chambre, M^{lle} Danse, femme de son apothicaire, et a fait mettre en prison un aumônier du roi, nommé M. Bernage, chanoine de Notre-Dame, pour la même cause.

On lève ici bien de l'argent de tous côtés, et personne ne sait combien ce mauvais temps durera; néanmoins j'espère que M. le prince n'en sera point le maître s'il ne lui vient d'autres troupes que celles qu'il a; et si les princes qui sont de notre côté ne nous trompent, il y a grande apparence que l'honneur en demeurera au Parlement. Ainsi soit-il!

On mit hier prisonnier à la Bastille un gros et infâme partisan nommé La Rablière, lequel est rudement chargé de la haine de bien du monde : aussi était-il trop superbe et insupportable. On a pris chez lui 100 000 écus que l'on a portés à l'Hôtel-de-Ville, pour aider à faire la guerre au Mazarin. M. le duc de Beaufort lève ici de l'infanterie, et M. le maréchal de la Mothe-Houdancourt de la cavalerie, pour sortir en campagne dès qu'il sera fortifié, car il se porte mieux. Il entre ici par divers endroits de la farine et du blé qui donnent du courage à tout le monde, et qui réconfortent merveilleusement ceux même qui naturellement n'en ont guère.

Mon fils répondit hier de sa première quodlibétaire. Je suis ravi de ce qu'il contenta la compagnie. Je vous envoie six de ses thèses dont voici la conclusion : *Donc sont ridicules, contournés et chimériques les principes des chimistes.*

A CH. SPON. 20 février 1649. — Plusieurs donnent ici avis au Parlement de divers endroits où il y a de l'argent caché, lequel servira à faire la guerre, et la grosse récompense qu'on leur donne pour leur droit d'avis invitera beaucoup d'autres à en faire de même par ci-après. On a pris chez M. Galland, secrétaire du conseil, 25 000 livres; chez M. Pavillon, aux Marais du Temple, 100 000 écus qui venaient de Bordeaux. On a pris aux Gabelles 250 000 livres. On en a cherché dans la maison de M^{me} de Combalet, où l'on a trouvé de fort belles caches, mais pas d'argent. On a grande espérance d'en trouver ailleurs, tant de celui du cardinal

Mazarin que du défunt Richelieu. L'avis avait été donné qu'on en avait caché en la pompe qui est la maison où est la Samaritaine sur le Pont-Neuf; on y a bien cherché, mais on n'y a rien trouvé. On croit qu'il en a été enlevé depuis un mois seulement, et qu'il a été emmené par eau à Saint-Germain, où de présent sont tous ceux à qui il peut appartenir.

On se réjouit ici des bonnes nouvelles qui nous viennent de province et de Bretagne, où les parlements tiennent le parti du nôtre. On en croit autant de Toulouse et de Bordeaux, combien qu'on n'en ait eu aucune nouvelle, à cause que les courriers en ont été divertis et emmenés à Saint-Germain. Tout le monde est ici en merveilleuse résolution contre le Mazarin, et, combien que le pain y soit cher, néanmoins personne n'y gronde, pas même le petit peuple, si ce n'est quelque petit houlereau de partisan, car les gros s'en sont envolés, encore faut-il que ce soit en cachette; ou bien ce sont gens qui ont peur de la justice, de la force ou de la constance du Parlement, dans lequel tous les membres sont merveilleusement bien unis et bien résolus.

Ceux de deçà ont grande espérance en M. de Longueville, qui est allé en Normandie s'assurer de Rouen et nous y ménager des autres, tandis qu'il nous a laissé ici de bons otages, savoir monsieur son fils aîné et madame sa femme, laquelle est ici accouchée le jeudi vingt-huitième jour de janvier, jour dédié dans l'almanach au bon roi Charlemagne, d'un second fils qui a été baptisé et nommé Charles-Paris de Longueville, comte de Saint-Pol. Son parrain a été M. le prévôt des marchands, le président Le Ferou et les quatre échevins au nom de la ville de Paris; la marraine a été madame la duchesse de Bouillon, femme d'un de nos généraux, qui est encore au lit, malade de la goutte.

Nos bourgeois font merveilles de bien garder les portes, et d'empêcher que bien des gens n'en sortent qui voudraient bien avoir la clef des champs. On a

trouvé des caches d'argent en divers endroits de la ville et chez des particuliers et des moines, tant d'argent que de vaisselle d'argent, ou papiers d'importance appartenant aux partisans. MM. du Parlement font merveilles pour apporter de la diligence à tous ces désordres. Toute la ville est fort unie contre le Mazarin, et espère que, Dieu aidant, nous en viendrons à bout. Cette guerre vient des partisans qui ont prêté au roi si haut, que le roi même en est aujourd'hui insolvable. La tyrannie et les voleurs du Mazarin ont fait le reste; et voilà le temps auquel Dieu nous a réservés.

Le dimanche, 7 de février, M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé ont ramassé des troupes pour le Mazarin, et sont venus coucher au bois de Vincennes; le lendemain lundi, de grand matin, ils campèrent entre Paris et Charenton, pendant quoi deux mille des leurs furent attaquer Charenton. Ceux qui étaient dedans se défendirent merveilleusement, et enfin les ennemis y entrèrent du côté du Presche. Nous y avons perdu 140 hommes, et les Mazarinistes plus de 400, entre autres dix capitaines ou lieutenants du régiment de Navarre, et un autre grand seigneur, duquel la mort a fort affligé tous les chefs, savoir, M. de Châtillon, fils du feu maréchal, lequel avait épousé la fille de feu M. de Bouteville, qui eut ici la tête tranchée l'an 1627. Le prince de Condé a pris un village que nous reprendrons, y a perdu six fois plus que nous, et son meilleur ami, M. de Châtillon, pour lequel racheter il donnerait mille Charenton.

Les capucins qui ont été députés et envoyés pour enterrer les corps morts y en ont trouvé cent et quatre, dont il y en a quelques uns du lieu même qui ont fait merveille de se bien défendre; quelques messieurs aussi du côté du prince de Condé, qui y furent tués après l'assaut, la grande tuerie n'ayant été que depuis qu'ils furent entrés dans le village; et même M. Châtillon n'y fut tué qu'une demi-heure après, de deux coups de pis-

tolet, qui tous deux furent mortels. M. de Clanleu, qui était dedans, y fut tué en défendant une barricade, et eut encore plusieurs coups après sa mort, d'autant qu'il avait tué d'un coup de pistolet dans la tête celui qui lui avait offert quartier. La prise de cette place est provenue de la faiblesse de nos gens et du peu de résistance qu'ils firent au régiment de Navarre, qui voulut le premier entrer dans Charenton. Nos gens, épouvantés de cette première attaque, laquelle fut forte, s'enfuirent par le pont de Charenton vers Créteil et Villeneuve, et ainsi abandonnèrent ce misérable village au gouverneur, assisté d'environ trois cents soldats seulement et de quelques paysans. Dès que M. de Châtillon se vit blessé, il fut reporté au bois de Vincennes, où était M. le Prince, qui pensa s'en désespérer, se tirant les cheveux et faisant d'horribles imprécations; ce qui m'a été rapporté par le chirurgien même qui le pansa le même jour. M. le Prince coucha la nuit suivante audit bois de Vincennes, et n'en partit que le lendemain à dix heures du matin, comme il vit M. de Châtillon tourner à la mort; lequel Châtillon dit à M. le Prince, en présence de plusieurs seigneurs, qu'il mourait son serviteur, mais qu'il le pria de lui permettre qu'il pût lui recommander trois choses avant de mourir, dont la première était de quitter au plus tôt le parti de Mazarin, qui n'était qu'un fripon et qui ne méritait point l'assistance d'un si grand prince; la seconde, que sa femme était grosse, et que si c'était un fils, qu'il le lui recommandait; la troisième, qu'il quittât la vie scandaleuse qu'il avait menée jusqu'alors. La reine, avertie de la prise de Charenton, en témoigna grande joie, et principalement lorsqu'on lui dit qu'il y avait eu six mille Parisiens de tués, combien qu'il n'y en eût pas un, ceux qui y ont été tués étant de l'infanterie du prince de Conti et de M. d'Elbeuf, qui furent abandonnés de leurs compagnons, lesquels, s'ils n'eussent pris la fuite, eussent pu ruiner l'armée du prince de Condé, lequel a fait rompre deux arches du pont de

Charenton et l'a abandonné, n'ayant point assez de gens à le garder. On a pensé à faire refaire ce pont; mais de peur qu'il ne servît une autre fois à nos ennemis, combien qu'il pourrait être refait en trois heures, ils ont délibéré de le laisser ainsi; et, au lieu d'icelui, de faire un pont de bateaux, qui servira à amener à Paris tout ce qui viendra de Brie par la rivière de Marne, ou de Brie-Comte-Robert, où il y a une bonne garnison et beaucoup de provisions que l'on nous envoie à chaque moment.

La nouvelle de la mort de M. de Châtillon a fort troublé toute la cour, qui est à Saint-Germain. Tous les seigneurs le regrettent, et toutes les dames crient si haut que c'est pitié; depuis ce temps-là le Mazarin ne s'est plus montré, *latet abditus*: il demeure caché dans le cabinet de la reine, de peur d'être tué ou massacré par quelqu'un de ceux qui détestent la guerre, dont le nombre n'est pas petit en ce pays-là. Madame de Châtillon, et sa mère, madame de Bouteville, disent qu'elles le tueront et écorcheront, puisque les hommes ne s'en défont point. Par ci-devant il se montrait et faisait bonne mine; maintenant il ne paraît plus, il est devenu invisible. On a pris un autre conseil pour le fait du pont de Charenton. Il a été raccommoqué, et, de plus, on y a fait un pont-levis bien fort, que l'on abattra quand on voudra. On y a aussi remis une autre garnison et un autre capitaine à la place du sieur de Clanleu, qui était un vaillant homme, mais malheureux; qui néanmoins eût fait merveilles en la défense de cette place, s'il n'eût été abandonné par des lâches coquins qui faisaient partie de la garnison.

M. le duc de Beaufort continue de faire ici des merveilles pour aller contre les ennemis et nous faire venir des convois. Toutes les femmes de Paris ne jurent que de par lui, et, à dire vrai, nous lui avons de grandes obligations, aussi bien qu'à M. le maréchal de la Mothe et au marquis de la Boulaye, qui sont des gens hardis

et valeureux. Ce dernier a fait entrer ce matin, par la porte de Saint-Jacques, deux cent quatre-vingts charrettes chargées de blé et de farine, qui avaient été ramassées à Étampes et à Chartres, et qui venaient encore de plus haut, c'est-à-dire de la Beauce et du Gatinois, et même de par delà Chartres. Il se présenta hier à la porte de Saint-Honoré un héraut d'armes de la part de la reine. Le parlement ne voulut pas qu'il fût admis dans la ville, la coutume n'étant d'envoyer des hérauts qu'aux souverains, aux ennemis ou aux rebelles, le parlement ne voulant passer pour aucun des trois, non plus que les princes qui tiennent ici notre parti, qui avaient été appelés au conseil en parlement. Le héraut fut averti qu'il n'entrerait point; et, en même temps, il fut ordonné par la cour que MM. les gens du roi se transporteraient à Saint-Germain pour faire entendre à la reine les raisons pour lesquelles le héraut qu'elle a envoyé n'a pas été admis, avec défense à eux de faire aucune autre proposition à la reine, de paix ni de guerre. MM. les gens du roi sont allés parler audit héraut; mais ils n'ont pas voulu partir sans passeport, sauf-conduit et assurance: pourquoi obtenir ils ont sur le champ écrit à M. le chancelier et à M. le Tellier, secrétaire d'État, qu'un nommé Petit, compagnon dudit héraut, s'est offert de porter en leur nom à Saint-Germain, et de leur en rapporter réponse, s'il en était chargé. En attendant quoi, on a mis prisonnier dans la Conciergerie, dans la tour de Montgommery (qui est le lieu où on met les plus criminels et où autrefois Ravallac a été resserré), un nommé le chevalier de la Valette, bâtard de feu M. d'Épernon (qui a par ci-devant été général des Vénitiens, et qui pensa y demeurer pour le violent soupçon que ces messieurs eurent de son infidélité); il a été pris et arrêté le soir par les bourgeois, jetant des billets dans les rues et les boutiques, tendant à exciter sédition dans la ville parmi le peuple. Il nous est aussi arrivé des bateaux de blé par la rivière, qui n'ont été

chargés qu'au-dessus de Charenton, et qui viennent de la Brie. Dieu merci, *quandoquidem dies mali sunt*, nous avons du pain, de la farine et du blé; mais en récompense nous avons aussi bien des traîtres. On a surpris un homme près d'ici, sur le chemin de Saint-Germain, chargé d'environ quarante lettres, où, entre autres, il y en avait quatre qui écrivaient tout ce qui se fait et se passe à Paris fort exactement, et entre autres une, laquelle est d'un conseiller de la cour, qui ne se peut deviner, mais qui néanmoins est fort soupçonné, et en grand danger d'être découvert, qui donnait divers avis fort importants à M. le prince de Condé. On fait ce qu'on peut pour en découvrir l'auteur. M. le prince de Condé a écrit une lettre à M. de Bouillon (laquelle il a envoyée, sans l'ouvrir, au parlement), par laquelle il lui mande qu'il fera à tous les prisonniers qu'il prendra pareil traitement que Paris fera au chevalier de la Valette, lequel, ce dit-il, n'a rien fait que par ordre et commandement du roi, à qui tous ses sujets doivent obéir. Il n'est pas pourtant prisonnier de guerre; il est criminel dans le parti qu'il a choisi, et auquel il s'est obligé par serment de fidélité, et néanmoins on a sursis son exécution, de peur d'irriter ce prince, qui est déjà assez fougueux, et qui fait avec trop de cruauté sentir sa rage et sa furie à ceux d'ici alentour, et surtout aux paysans et aux églises, desquelles on emporte tout, hormis les calices d'étain. On a néanmoins jugé de bonne prise tout ce qui avait été saisi chez ledit chevalier de la Valette, savoir, quelque argent, bagues, bijoux et diamants, avec deux coffres pleins de vaisselle d'argent, qu'on a mis en garde à l'hôtel-de-ville. Il vient ici une grande quantité de grains et de farine de tous côtés, hormis par les portes de Saint-Denis et de Saint-Martin, à cause de l'empêchement que la garnison de Saint-Denis y apporte; mais, Dieu merci, il en vient bien d'ailleurs en récompense, ce qui confirme merveilleusement nos bourgeois dans le dessein de résister aux menaces de la reine et du

prince de Condé, et de se bien tenir étroitement et courageusement unis à la défense de MM. du parlement, lesquels messieurs sont ici fort loués d'avoir empêché que le héraut envoyé par la reine n'entrât dans la ville, duquel le dessein était d'émouvoir sédition, s'il eût pu, du peuple contre le parlement, et, en cas que le peuple se fût remué pour le héraut (ce qui était impossible, tant est ici grande et forte l'union et la concorde de tout le monde), ce chevalier de la Valette se fût rendu le chef de ces séditeux. Mais ces bonnes gens-là prenaient bien mal leurs mesures, vu que si la sédition eût tant soit peu commencé, le héraut, et le chevalier, et leurs complices, n'eussent guère manqué d'être aussitôt assommés, la ville étant tout armée de tous côtés, et les chaînes tendues partout.

Le mardi gras, 16 de février, MM. les gens du roi, Talon, Bignon et Meliaud, ont reçu le passeport, l'assurance et le sauf-conduit qu'ils avaient demandés pour aller à Saint-Germain y voir la reine, comme je vous ai dit ci-dessus, et sont partis à cet effet et à cette intention le lendemain mercredi des Cendres, de grand matin; et en sont revenus le lendemain jeudi à quatre heures au soir. Tandis qu'ils ont été là, les MM. du parlement et les princes ont fait arrêter deux évêques prisonniers, savoir, Boutant, évêque d'Aire, et Cohons, évêque de Dol en Basse-Bretagne, qui par ci-devant était évêque de Nîmes. Ils ont aussi décrété prise de corps contre un dangereux pandard de partisan, nommé de Lone, conseiller au Châtelet. Les deux frères Tambonneau, l'un président des comptes et l'autre conseiller de la cour, se sont sauvés de peur d'être arrêtés, sachant bien qu'ils sont découverts, et que leur mine est ouverte; leurs lettres qu'ils envoyaient à Saint-Germain ont été arrêtées, apportées et lues en plein parlement. Ils mandaient par ces lettres au Mazarin qu'il se gardât bien de rien accorder de deçà; que nous étions à la veille d'une grande sédition; que tout y était si cher, que Paris ne

pouvait pas résister encore huit jours, et plusieurs autres faussetés. Ne voilà pas de malheureux pendants, gens de cette qualité et dignité se faire espions d'un étranger, bateleur, comédien, vendre, trahir sa patrie, son parti pour un Italien qui n'est bon qu'à être chassé. On dit que s'il est obligé de sortir de France (comme j'espère qu'il sera en bref), qu'il n'ira pas à Rome, où il aurait aussitôt le pape pour ennemi et pour juge, d'autant qu'il a fait autrefois mourir, c'est-à-dire tuer et massacrer un des neveux du cardinal Pamphilio, qui est aujourd'hui messer papa Innocentio X; mais que pour éviter cet orage, il ira plutôt à Venise, où il a de l'argent et de bonnes nippes, qu'il y a envoyées par ci-devant, avec lesquelles il se défendra, comme frère Jean fit dans le Rabelais avec le bâton de la croix, contre les ennemis qui vendangeaient le clos de Séville.

MM. les gens du roi ont rapporté à la cour qu'en vertu du passeport qui leur avait été envoyé, ils s'étaient acheminés à Saint-Germain avec l'escorte de la part de la reine; que partout ils avaient été très bien reçus, et sur les chemins et là, et même par la reine, laquelle leur témoigna qu'elle ne voulait aucun mal au Parlement de Paris, ni en général ni en particulier, qu'elle était prête de leur en donner telles assurances qu'il serait possible, et eut agréables les raisons qu'ils lui alléguèrent de ce qu'on n'avait pas reçu le héraut. M. le chancelier ayant parlé pour la reine, le duc d'Orléans et le prince de Condé firent ce qu'ils purent pour renchérir par-dessus, et témoignèrent grande disposition à un accord. MM. les gens du roi, ayant pris congé de la reine, furent menés au lieu où ils devaient souper, auquel ils furent aussitôt visités par tous les plus grands seigneurs de la cour. Sur ce rapport, le parlement a délibéré d'envoyer à Saint-Germain quatorze députés du corps du parlement, deux de chaque chambre, *et ainsi fut fait*, pour donner avis à la reine que l'archiduc Léopold leur a envoyé un gentilhomme avec lettres de créance, par

lequel il leur mande qu'il ne veut plus traiter de la paix avec le Mazarin, sachant l'arrêt qui a été donné contre lui; que c'est un fourbe et un méchant homme, qui a éludé tous les traités de paix que le roi d'Espagne a consenti être faits par ses députés depuis trois ans avec MM. de Longueville et d'Avaux, qu'il a loué avec éloge et très honorablement; qu'il ne veut traiter de ladite paix qu'avec MM. du Parlement; qu'il s'offre de traiter de la paix de France et d'Espagne, et même de les en faire arbitres; qu'il est prêt de recevoir leurs députés, s'ils veulent lui en envoyer, ou qu'il est prêt de leur en envoyer s'ils veulent les recevoir; qu'il veut faire la même chose qu'ont faites autrefois quelques princes étrangers qui ont remis leurs intérêts et se sont soumis au jugement de ce Parlement; qu'il a une armée de 18,000 hommes toute prête, avec laquelle il pourrait prendre de nos villes frontières, qu'il sait fort bien être très mal fournies, ou reprendre celles que nous tenons d'eux; mais qu'au lieu de tout cela il offre de nous l'envoyer pour nous en servir contre le Mazarin, et pour être commandée par tel général que nous voudrons. Que si le Parlement veut, il enverra ses députés à Paris, si mieux il n'aime que ce soit à Bruxelles, ou en tout autre lieu qu'il voudra; que son armée ne bougera de la frontière pour venir de deçà à notre secours quand nous la demanderons, sinon qu'elle ne bougera de là, et qu'elle ne servira point à d'autres, etc.

La cour a ordonné que tout cela serait enregistré, et que copie serait tirée du registre et envoyée par les quatorze députés à la Reine, afin qu'elle voie et connaisse quel crédit nous avons dedans et dehors le royaume.

Le prince d'Orange a aussi écrit à M. de Longueville, lui offrant 10,000 Hollandais soldés pour trois mois. Le parlement d'Angleterre avait aussi envoyé un député au Parlement, comme a fait l'archiduc Léopold, mais il a été arrêté et mené à Saint-Germain. Vous voyez par

toutes ces offres comment nous ne manquons pas d'amis, et qu'il y a toute apparence qu'à la fin nous en serons les maîtres, en faisant subsister notre arrêt, et chassant le Mazarin hors de la France, si pour mieux faire nous ne le pouvons attraper. Ceux de Melun, se sentant trop pressés et incommodés de leur gouverneur, l'ont contraint de se retirer dans son château, où, s'il fait le mauvais, ils mettront le feu, et ont coupé la gorge à toute leur garnison.

A Ch. SPON. 15 mars 1649. — Sur les propositions d'un second envoyé de l'archiduc Léopold, la cour, avant que d'en délibérer, a arrêté d'en donner avis à la reine, et a envoyé à Saint-Germain exprès pour obtenir passe-port, afin d'y pouvoir aller en sûreté, et a été arrêté que les députés qui iraient à Saint-Germain ne seraient plus MM. les gens du roi, mais qu'ils seraient pris du corps de la cour, savoir : M. le premier président, avec un président à mortier, deux conseillers de la grand'-chambre, un député de chaque chambre des cinq des enquêtes, et deux des requêtes, c'est-à-dire onze en tout. La reine, ou au moins son conseil, a fait difficulté d'envoyer et d'accorder ce passeport, disant qu'elle voulait savoir quels seraient ces députés; mais tout cela n'était que pour gagner du temps, en attendant réponse de deux députés, qu'elle a envoyés à l'archiduc Léopold, où on croit qu'elle ni eux ne gagneront rien, vu que ledit archiduc Léopold s'est fort déclaré pour nous et pour le Parlement, par cet envoyé, et particulièrement contre le cardinal Mazarin; joint qu'il a près de soi une dame pleine de persuasion, qui est madame de Chevreuse, laquelle ce Mazarin a fait exiler hors de France, il y a plus de quatre ans, et qu'elle hait fortement sur toutes les choses du monde, et néanmoins lesdits députés sont partis de cette ville, le mercredi 24 de février, avec les assurances requises, et sont allés coucher à Saint-Germain en Laye, pour y voir la reine. *Utinam feliciter*

ambulent, et que les remontrances sérieuses que M. le premier président va faire à la reine puissent lui disposer l'esprit à faire la paix et à ne rien porter à l'extrémité, vu que tout est perdu, si elle en vient là, par le mauvais conseil des méchants politiques partisans, banqueroutiers et intéressés, du nombre infini desquels elle est assiégée. Si la guerre s'échauffe davantage, nous en aurons tant plus de mal ; mais aussi les affaires s'irritant, il y aura beaucoup plus de danger pour la reine. Tout le monde est ici merveilleusement animé contre la reine, ce cardinal, et M. le Prince, l'unique protecteur qui, voulant conserver dans la faveur et près de la reine ce malheureux cardinal, cause tous les désordres qui sont de deçà. On crie ici tout haut avec beaucoup d'impatience qu'il ne faut point que nos généraux temporisent davantage, que nous n'avons que faire de secours étrangers, qu'il faut aller droit et tête baissée à Saint-Germain assiéger le château, dans lequel ce malheureux et maudit fourbe est enfermé ; qu'il faut ramener le roi et la reine à Paris, et mettre dans la Conciergerie ce cardinal, au même lieu dans lequel fut autrefois mis Ravallac, et de là le mener à la Grève, pour faire un exemple à la postérité, et apprendre aux Italiens à ne plus venir ici se fourrer si aisément dans la cour, à la désolation et ruine totale d'un si florissant royaume, comme pareillement voulait faire autrefois le marquis d'Ancre, qui en fut à la fin très mauvais marchand, avec sa femme et sa suite. Plût à Dieu, pour le bien commun de la France, qu'il en fût de même du Mazarin ! Hélas ! que nous serions heureux !

Tandis que le peuple et les mutins s'impatientent de la haine qu'ils ont tous très grande contre le Mazarin, les modérés et les plus sages espèrent que MM. les députés du Parlement reviendront demain de Saint-Germain, où ils sont allés saluer la reine, et conférer avec elle et les siens pour trouver quelque moyen, *si l'on en peut trouver*, d'apaiser et de pacifier tout le désordre

de la guerre qui s'allume dans l'État, parmi un si grand mécontentement et presque universel de tous les bons français. Normandie, Bretagne et Poitou nous promettent et nous offrent du secours; mais plutôt à Dieu que nous ne les prenions jamais au mot, et que nous n'ayons jamais besoin de leurs offres.

Enfin nos députés sont revenus de Saint-Germain le vendredi 26 de février; le samedi matin ils ont fait leur rapport qu'ils avaient été très bien reçus à Saint-Germain de tous les seigneurs et princes qui y sont, et même de la reine, laquelle leur a donné audience dans son cabinet, assistée du duc d'Orléans, du prince de Condé, des quatre secrétaires d'État, du cardinal de Mazarin et de l'abbé de la Rivière. Le premier président lui parla en un peu de mots, mais fort généreusement, et si hardiment que tout le monde s'étonna que la reine ne lui imposât silence. Quand il eut achevé de parler, la reine lui dit que M. le Chancelier n'ayant pu se trouver à cette conférence, à cause qu'il était malade, elle leur ferait savoir et entendre sa volonté par écrit, ce qu'elle fit, dont voici la substance. Le reine ne refuse point un accommodement, et désirant de garder sa bonne ville de Paris à son service, contre laquelle elle n'a aucune rancune ni désir de vengeance contre aucun, qui que ce soit, ni en sa charge, ni en ses biens, ni en sa vie, elle désire que MM. du Parlement députent certain nombre de leur corps, et ce au plus tôt, qui conféreront de la paix entre elle et Paris en un lieu qui sera accordé et agréé de part et d'autre, à la charge que lesdits députés auront tout pouvoir de conclure sur le champ de tous les articles, sans qu'il soit besoin d'en rapporter à la cour, et tout cela pour avoir tant plus tôt fait; à la charge que dès le jour même que la cour de parlement aura accordé et nommé les députés pour ladite conférence, elle ouvrira un passage par lequel il viendra du blé et autres provisions suffisamment pour Paris. Voilà ce qui fut rapporté à la cour samedi matin, et la délibération

fut remise au même jour après midi, à la charge que MM. les princes de notre parti y seraient appelés. Mais rien ne fut conclu ce jour-là, lesdits sieurs princes ayant témoigné que cette délibération ne leur plaisait point, et le tout fut remis au lendemain dimanche, auquel fut conclu que députés seraient nommés selon l'intention de la reine, etc., savoir, deux présidents de la grand'-chambre, M. le premier président et M. le président de Mesmes; et deux conseillers, savoir, MM. de Longueville et Mesnardeau; des cinq chambres des enquêtes, MM. de la Nauve, le Cocq, de Bitaut, Viole et Palluau; pour les deux chambres des requêtes, M. le Fèvre; du corps des maîtres des requêtes, M. Briconnet; de la chambre des comptes, MM. Paris et l'Escuyer; de la cour des aides, le premier président et deux conseillers; du corps de la ville, M. le prévôt des marchands et un échevin, etc.

Tous ces messieurs sont partis de Paris le jeudi 4 de mars, avec les passeports et escortes nécessaires, et sont allés à Rueil. Dieu leur doit de leur voyage bon conseil et fin de la guerre. Un échevin est en même temps allé à Corbeil pour faire venir du blé de deçà, cent muids par jour, à compter du jour de la députation arrêtée, selon la promesse de la reine. On dit, mais je n'en suis pas certain, que, dès que la conférence sera un peu avancée, la reine nous donnera la liberté de tous les passages. J'oubliais à vous dire que le jour où MM. du Parlement furent à Saint-Germain parler à la reine, il y eut après une grande conférence entre MM. le duc d'Orléans et le prince de Condé, avec MM. le premier président et M. de Mesmes, eux quatre seuls, et que ces deux présidents défendirent si vivement et si généreusement le procédé du parlement et de la ville de Paris, que ces deux princes en furent tout étonnés et confus. Dieu sait combien furent là dites de bonnes choses et des plus fines, et comment l'on fit connaître à ces messieurs du sang royal qu'il avaient encore plus de besoin des bonnes grâces du parlement que toute la France n'avait du

Mazarin. La reine avait mandé au maréchal de Rantzau qu'il vînt ici avec des troupes : il avait refusé de le faire, alléguant qu'il était nécessaire en son gouvernement de Dunkerque; du depuis on l'a mandé lui-même sans troupes et est venu. Dès qu'il a été arrivé, on lui a donné des gardes, et a été examiné par M. le Chancelier, et en même temps on a dépêché un certain M. de Palluau, créature du Mazarin, prendre possession du gouvernement de Dunkerque; c'est à lui à qui on avait donné le gouvernement d'Ypres, et qui auparavant avait celui de Courtrai, qu'il perdit avec la ville au commencement du siège d'Ypres; il a un frère maître de chambre du cardinal Mazarin.

Nos députés sont à Rueil, où ils confèrent de la paix avec MM. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé, M. le Chancelier, M. d'Avaux, frère du président de Mesmes, M. le maréchal de la Meilleraye et l'abbé de la Rivière. On dit que le maréchal de Villeroy n'y est point; on dit que le maréchal de Turenne commence à venir de deçà, et croit-on qu'il se joindra avec M. de Bouillon son frère, et tout ce qu'ils pourront ramasser de force et de malcontents pour faire un corps d'armée pour tâcher d'obliger la reine de leur rendre leur principauté de Sedan.

Madame la princesse la mère est à Saint-Germain, laquelle tient, avec tout le reste de ce qui est à la cour, si fort notre parti contre le Mazarin, que la reine lui en a fait querelle, et de là ces deux femmes, échauffées sur le Mazarin, se sont fait de beaux reproches l'une à l'autre. On continue toujours ici d'imprimer de nouveaux libelles contre le Mazarin et tous ceux qui suivent son malheureux parti, tant en vers qu'en prose, tant en français qu'en latin, bons et mauvais, piquants et satiriques il n'importe; tout le monde y court comme au feu, et jamais matière ne plut tant que tout ce qui se dit ou se fait contre ce malheureux comédien, bateleur et larron italien, qui est ici en commune malédiction à tout le

monde, et qui n'est regretté d'aucun, si ce n'est peut-être de quelques partisans (encore n'oseraient-ils s'en vanter), lesquels voudraient bien être rétablis avec lui, vu qu'il a été par ci-devant leur protecteur, mais le temps en est passé. Ces voleurs publics se peuvent bien souvenir des excès du temps passé, lorsqu'ils appelaient les conseillers de la cour des mange-bœufs et des gueux de longue robe. Je prie Dieu qu'il en extermine tellement la race, qu'il ne reste de cette vermine aucun surgeon dans toute la France, et que ceux qui nous suivront et survivront ne voient rien de pareil à ce que nous avons vu touchant la volerie de ces sangsues publiques.

On dit ici que ce qui dispose les esprits de Saint-Germain et de tout le conseil du roi à se dépêcher de faire la paix, sont les nouvelles qui leur viennent tous les jours des provinces, lesquelles envoient faire leurs offres au parlement de Paris, comme cette semaine ont fait la Champagne, le Poitou, l'Auvergne, la Saintonge et la Bretagne; vous savez que cela va comme le feu qui prend d'une maison à l'autre, et qui enfin consume tout. Un grand seigneur de la cour dit à la reine, le 1^{er} jour de mars, que le feu s'allumait bien plus aisément qu'on ne le pouvait éteindre, et que si elle ne prenait garde à cet orage, qui n'avait été ému en France que pour un homme, elle verrait en bref toute la France soulevée; qu'elle faisait la guerre à Paris fort mal à propos, vu qu'elle se ruinait elle-même plutôt que Paris, et que depuis deux mois qu'elle était à Saint-Germain, elle perdait sur les entrées de Paris près de 4 millions, sans la conséquence des autres provinces; que c'était chose fort étrange que tout cela se fit pour un homme seul, étranger, et universellement haï.

Enfin la paix a été signée de part et d'autre, c'est-à-dire par les députés de la reine et les nôtres, le jeudi 11 de mars à neuf heures au soir, et vendredi soir, qui fut le lendemain, MM. nos députés revinrent de Rueil; et ce même jour-là il y eut dès midi, ici, entrée libre de

beaucoup de denrées qui étaient arrêtées ici alentour. La paix est avantageuse, utile, bonne pour Paris, autant qu'elle nous était nécessaire, dans le mauvais état auquel nous étions, vu qu'autrement nous en étions réduits à ce point de nous servir de divers secours appelés de loin, qui eût ici tout pillé et tout ravagé, et qui eût achevé de ruiner ce que les Allemands, Polonais et Français et M. le Prince n'avaient pas encore ruiné et détruit par leurs voleries. J'entends néanmoins que les articles de cette paix déplaisent ici extrêmement, tant à MM. les princes et généraux qui sont de notre parti, qu'à plusieurs même de la cour de parlement; si bien que nous voilà en plus grande peine que jamais : MM. nos généraux ne seraient pas marris que notre guerre leur durât longtemps, et qu'on continuât de leur donner beaucoup d'argent, comme on a fait jusqu'ici. Paris a dépensé 4 millions en deux mois, et néanmoins ils n'ont rien avancé pour nous; ils ont mis en leur pochette une partie de notre argent, en ont payé leurs dettes, et en ont acheté de la vaisselle d'argent. Ils voudraient que nous continuassions la guerre pour leur intérêt particulier, pour y faire leurs affaires, et enfin former une guerre civile très dangereuse, et peut-être perpétuelle, en faisant venir l'étranger en France de plusieurs endroits, qui nous mangera encore de meilleur courage que n'ont fait les Allemands de M. le prince de Condé. Pour les malcontents du parlement, ils disent que la paix de Rueil ne nous est point honorable; mais le roi en aura l'honneur et nous le profit. Le bourgeois impertinent et le peuple malcontent criaillent, mais ils s'apaiseront. Trois articles particulièrement déplaisent à quelques-uns, et pour cet effet MM. nos députés du parlement seulement sont retournés à Saint-Germain, avec belle escorte, en faire remontrance à la reine, afin d'en obtenir quelque modification, comme il y a grande apparence qu'ils l'obtiendront, et même M. le premier président l'a fait croire au parlement, et en ce cas-là notre paix

vaudra tout autrement mieux que la guerre de tous les princes, et que le secours que l'on nous a tant promis de Normandie et de Poitou, qui a trop tardé à venir. Ils ont charge pareillement de traiter de l'accommodement des princes qui ont suivi notre parti. De ces trois articles, le premier est que le parlement, en corps, irait faire une séance à Saint-Germain, où le roi en personne assisterait, et seierait en son lit de justice, où serait vérifiée la déclaration de la paix avec tous ses articles, et datée de Saint-Germain, en récompense qu'au commencement de la guerre MM. du parlement n'avaient pas obéi à la reine lorsqu'elle voulait qu'ils allassent à Montargis. Le deuxième est de souffrir les prêts pour deux ans au denier douze. Il n'y a que ceux qui prêteront leur argent aux grands partisans qui y pourront perdre, et infailliblement y perdront, car le roi n'est nullement en état de payer ses dettes de longtemps, vu l'effroyable profusion qui a été faite de ses finances par tant de voleurs depuis vingt-cinq ans. Le troisième est que MM. du parlement ne pourront faire, le reste de cette année, aucune assemblée générale dans la grande chambre sur matière d'État. Mais à tous ces trois articles la solution y serait aisée, et je pense que la reine, dans le désir qu'elle doit avoir de la paix, les accordera tous trois, et autre chose même, si on lui en demandait. Nouvelles sont ici arrivées qu'il y a eu sédition du peuple à Tours, qui a chassé les magistrats de la ville, et qu'il y a aussi une déclaration du parlement de Toulouse, pour faire adjonction à celui de Paris. Un conseiller présidial de Tours a été tué dans une émotion de la ville, et si la paix ne vient bientôt, j'ai bien peur que la sédition ne s'épande par tout le royaume. Nos députés sont encore à Saint-Germain, en leur conférence pour la paix, où ils ont obtenu une abolition des trois articles de ci-dessus. Mais la paix des princes n'est pas faite, ni aisée à faire, vu que leurs députés, avec ceux du parlement de Rouen, et ceux de M. de Longueville, par-

lent bien haut et demandent bien des choses qu'il sera malaisé de leur accorder, et entre autres que le Mazarin sorte du ministériat et du royaume. La surséance d'armes se renouvelle, de trois en trois jours, pour achever le traité, et je m'étonne qu'il dure si longtemps. J'ai peur qu'ils n'attendent du secours de quelque part en attendant, pour après nous opprimer plus aisément. *Quidquid sit, timeo Danaos et dona ferentes*, combien que tous les jours et à toute heure il nous arrive du bien et de la munition de toute sorte et de tous côtés. Les vigneron et autres marchands y apportent ce qu'ils peuvent, tant pour la peur qu'ils ont de la soldatesque, qui ruine tout, que pour ce qu'ils ne paient ici aucune entrée; d'où vient que ceux qui savent combien il entre tous les jours de denrées à Paris disent que la reine a perdu, depuis tantôt trois mois, 20,000 écus par jour pour les entrées de Paris. Je suis, monsieur, votre très humble, etc.

A CH. SPON. 2 avril 1649. — C'est pour vous assurer que MM. nos députés sont enfin arrivés à Paris, et qu'ils ont rapporté la paix conclue et arrêtée à Saint-Germain : ils sont ici arrivés le mardi 30 de mars. Le lendemain 31, ils ont fait leur rapport à la cour, laquelle a remis au lendemain jeudi absolu la délibération sur les articles de la dite paix, laquelle a passé, et a été publiée et déclarée : même les feux de joie en ont été commandés d'être faits entre huit et neuf heures du soir, en chaque quartier, ce qui a été exécuté avec grande joie et réjouissance de tout le monde, voire même plus grande que je n'eusse pensé. Vous pourrez bien vous imaginer que tout le monde qui est ici, dans une si grande ville, n'est pas de même humeur, les uns prenant intérêt à la paix, les autres à la guerre. Quant à moi, je suis pour la paix et ne puis goûter l'opinion de ceux qui disent qu'il fallait plutôt crever et faire la guerre éternelle, afin de perdre le Mazarin, que de s'accorder comme on a fait.

On me vient d'assurer que la paix durera pour Paris

et pour le parlement; mais que le Mazarin n'est pas à la fin de ses maux, qu'il est en aussi grand que par ci-devant, pour les puissants ennemis qu'il a à la cour, qui sont ceux mêmes qui l'ont favorisé par ci-devant.

A BELIN, fils. 17 avril 1649. — Il ne s'est passé jour que je n'aie eu envie de vous écrire, depuis que Dieu nous a donné la paix; mais j'ai tant d'affaires de deçà et tant de malades à visiter, que jusqu'ici je n'ai pu m'acquitter de ce devoir. Enfin je m'y prépare pour vous dire que, malgré Mazarin, nous avons fait bonne chère trois mois durant, et mangé de la viande tout le carême sans offenser Dieu; ensuite de cela, que la paix nous est avantageuse en plusieurs façons, et particulièrement en ce que la déclaration du mois d'octobre passé subsiste tout entière, car, pour l'article des prêtres au denier douze, c'est une bagatelle. Les partisans sont perdus, et peuvent bien dire avec Virgile : *Nous sommes perdus sans ressource et la fortune ne peut nous revenir*. Mais, me direz-vous, le Mazarin n'est pas sorti du royaume comme vous le prétendiez. Cela est vrai; mais donnez-nous patience et un peu de temps : *Elle viendra l'heure heureuse qui ne pouvait être espérée*. Les princes qui l'ont retenu ne veulent pas le laisser aller, afin de le manger eux-mêmes quelque jour. M. le duc d'Orléans et sa femme, le prince de Condé, sa femme et sa mère sont ici; le roi même y viendra quand il voudra...

M. le maréchal de la Meilleraye n'est plus surintendant des finances; sa place n'est pas encore donnée. M. Servien, notre unique plénipotentiaire à Munster, est arrivé à Saint-Germain. L'archiduc Léopold assiège Ypres en Flandre. On dit que M. le comte de Harcourt s'en va pour y commander notre armée. Les huguenots ont fait grand bruit, le jour de Pâques fleuries, à Montauban. Il y a encore du bruit à Bordeaux... Le roi d'Espagne a perdu tout à fait l'esprit.

A BELIN fils, 8 mai 1649. — Je vous fais réponse tant par inclination que par obligation, pour vous remercier du soin que vous avez de me donner de vos nouvelles et de celles de M. votre père, auquel je souhaite de tout mon cœur longue et heureuse vie, comme à mon meilleur ami. Pour notre paix, je vous prie de croire qu'elle est bonne, bien faite, avantageuse et bien stable, et je vous assure que la reine est bien fort détrompée de tous les abus (*sic*) qui l'avaient induite et portée à bloquer Paris; elle n'est pas prête à recommencer; il lui en coûte plus qu'à pas un; elle sait fort bien le danger dans lequel elle s'était mise, et n'y reviendra jamais. Le Mazarin est son malheur et son démon et le nôtre par conséquent; je ne l'aime non plus que le diable et le tiens pour ce qu'il est, *un simple charlatan*, un pur faquin, un pantalon à rouge bonnet, un bateleur à longue robe; et néanmoins je vous dirai que, vu l'état auquel sont les affaires à la cour et chez la reine, quand le parlement aurait pu chasser Mazarin, nous n'en serions pas du tout mieux, et n'aurions que du mal en France, jusqu'à ce que M. le prince de Condé, qui est un dangereux compagnon, ait changé d'esprit et se soit mûri. C'est lui seul qui est cause de tout ce qui s'y est fait de mal : il avait donné sa parole au parlement, et puis, les abandonnant, il a pris le parti contraire pour de l'argent, au lieu d'étouffer un fripon d'étranger, et de travailler pour l'honneur et pour le bonheur de la France. Ceux qui font courir le bruit que l'on recommencera la guerre contre Paris ne savent pas comment vont les affaires; outre que la reine n'en a pas d'envie, ce ne serait point son plus court. J'entends bien ici quelques-uns qui le disent, *mais ils ne savent ce qu'ils disent*. Les uns sont partisans, les autres ont prêté aux partisans, et tous parlent pour leur intérêt. Les autres ont du blé à vendre, qui voudraient qu'on l'achetât bien cher, et qu'on en fit grande provision, et ainsi des autres. Le roi et la reine sont à Compiègne. L'archiduc

Léopold bat Ypres de près. Le Mazarin et son capitaine des gardes, M. le Prince, se doivent aboucher à La Fère avec le comte de Pigneranda, plénipotentiaire d'Espagne, pour la paix générale de laquelle tous deux ont besoin. M. le duc d'Orléans est à Blois. Il y a grand bruit à Bordeaux et en Provence aussi. On croit aussi qu'il y en aura en Languedoc où on va tenir les États.

A CH. SPON¹. 14 mai 1649. — Depuis ma dernière que je vous envoyai vendredi, 16 d'avril, en 7 pages, lesquelles contiennent toute l'histoire de notre guerre Mazarine, avec une épitaphe de M. Piètre, enfermée dedans, je vous dirai que ce vendredi même, M. le Prince arriva ici sur le soir sans bruit, et à petite compagnie; et dès le lendemain, qui fut samedi, M. le duc d'Orléans, après avoir couché ici deux nuits, s'en retourna à Saint-Germain. M. le Prince s'en est aussi retourné à Saint-Germain, après avoir été pareillement ici deux jours, et après avoir bien reconnu qu'il est fort haï dans cette ville, pour le mal qu'il y a voulu faire à la défense d'un gros et pernicieux larron, qui mériterait d'être écorché tout vif par la populace. Ce M. le Prince y est venu pour faire mine; je ne sais si bientôt il y reviendra. Comme tous les esprits sont encore trop échauffés et malcontents, je crois qu'il vaudrait mieux qu'il s'absentât un peu, et qu'il s'en allât plutôt gagner quelque bataille ou prendre quelques villes en Flandre ou en Catalogne. Toute la cour est à Saint-Germain. M. le Maréchal de La Meilleraie qui n'est plus surintendant, est ici. C'est chose certaine qu'il est mal avec le Mazarin et à la cour. Il est allé voir M. de Beaufort en sa maladie. Les femmes, sachant que c'était lui, et se

1. Cette lettre ne figure pas dans l'éd. de 1715 : on y trouve en retour une lettre de la même date qui est donnée, dans l'éd. Réveillé-Parise, comme étant adressée à Falconet, alors qu'on y remarque les initiales C. S. (t. I, p. 41).

souvenant des barricades du mois d'août passé, ont commencé à crier qu'il fallait le tuer à coups de couteau, ce qu'elles auraient pu faire s'il ne fût rentré tout à l'heure dans son carrosse et ne s'en fût vite enfuï.

On imprime ici la harangue funèbre de M. de Châtillon, qui fut tué à Châtillon, le 8 février, et laquelle fut prononcée à Saint-Denis. L'auteur est un P. Faure, cordelier, suivant la cour en qualité de pensionnaire de la reine, et qui voudrait bien être évêque. C'est celui qui dit à la reine fort effrontément, comme tous les moines, qu'en assiégeant et affamant Paris, elle ne faisait pas un péché véniel, dont il a été sanglé bien serré par un libelle qui a été fait exprès contre lui. Et fiez-vous à la théologie de telles gens, qui n'ont ni honneur ni conscience!

A FALCONET¹. 14 mai 1649. — Le roi, la reine et messieurs les princes sont à Saint-Germain, où ils délibèrent s'ils devaient venir à Paris, parce qu'ils sont bien avertis que le peuple hait le prince et le cardinal Mazarin. Pour le roi, il est notre maître; il nous fera l'honneur de nous venir voir quand il voudra; il sera le bien-venu; mais pour Mazarin, s'il est bien conseillé, il n'y viendra pas; la mémoire est toute fraîche des cruautés qu'il a fait faire, ou qu'on a faites pour lui à l'entour de Paris. On croit fort ici qu'il en eût fait davantage s'il eût été le maître autant qu'il l'eût souhaité; mais celui qui garde la lune des loups nous en a préservés. Ceux qui le veulent excuser disent qu'il ne les a faites que pour nécessité, et qu'il n'en veut qu'à la bourse. J'y ai perdu 2000 écus en un article, sans peut-être qu'il le sache et sans savoir à qui m'en prendre. Ma maison des champs a été dévalisée par ses soldats. Ma femme, qui en faisait

1. Cette lettre qui figure dans l'éd. de 1713, I, p. 41, y est indiquée comme adressée à Ch. Spon.

ses délices, voudrait que le cardinal Mazarin n'eût jamais passé Casal, et que sa belle maison de Corneilles n'eût pas été pillée.

On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour qui les parisiens, et particulièrement toutes les femmes, ont une dévotion très particulière. Comme il jouait à la paume, dans un tripot du marais du Temple, il y a quatre jours, la plupart des femmes de la Halle s'en allaient par pelotons le voir jouer et lui faire des vœux pour sa prospérité. Comme elles faisaient du tumulte pour entrer et que ceux du logis s'en plaignaient, il fallut qu'il quittât le jeu et qu'il vînt lui-même à la porte mettre le holà; ce qu'il ne put faire sans permettre que ces femmes entrassent en petit nombre, les unes après les autres, pour le voir jouer; et, s'apercevant que l'une de ces femmes le regardait de bon œil, il lui dit : « Eh bien ! ma commère, vous avez voulu entrer; quel plaisir prenez-vous à me voir jouer et à me voir perdre mon argent ? » Elle lui répondit aussitôt : « Monsieur de Beaufort, jouez hardiment, vous ne manquerez pas d'argent; ma commère que voilà et moi nous avons apporté 200 écus, et s'il en faut davantage, je suis prête d'en retourner quérir encore autant. » Toutes les autres femmes commencèrent aussi à crier qu'elles en avaient à son service, dont il les remercia. Il fut visité ce jour-là par plus de deux mille femmes. Deux jours après, passant près de Saint-Eustache, une troupe de femmes commença à lui crier : « Monsieur, ne consentez pas au mariage avec la nièce du Mazarin, quelque chose que vous dise ou que vous fasse M. de Vendôme. S'il vous abandonne, vous ne manquerez de rien; nous vous ferons tous les ans une pension de 60 000 livres dans la Halle ». Il a dit tout haut que si on le persécutait à la cour, que pour être en assurance il viendrait se loger au milieu des Halles, où plus de vingt mille hommes le garderaient. Cette rencontre a donné plus de divertissement que de peur; mais voici bien pis. Ce prince, âgé de trente-

deux ans, s'étant échauffé, a bu du vin et de la bière, et a souffert une grande douleur de reins, durant laquelle il a plusieurs fois vomi. Dès que cela a été su dans Paris, le peuple a cru qu'il avait été empoisonné par ordre du Mazarin. La maison fut aussitôt remplie d'une infinité d'hommes et de femmes; même M. de Vendôme, son père, qui est ici présent, a cru qu'il y avait du poison; et, sur ce que les médecins assurèrent qu'il n'y en avait point, il les avertit qu'ils y devaient prendre garde de plus près, que ce poison était italien et que les Italiens étaient plus fins empoisonneurs que les Français. Mais enfin il est guéri, et les Italiens sont justifiés de ce dont on les soupçonnait.

A. FALCONET ¹. 28 mai 1649. — Je fais réponse à la vôtre, datée du 27 d'avril, que je reçus il y a environ douze jours, et ce peut être de la part de notre bon ami M. de Varennes, lequel, nous étant rencontrés par hasard ensemble quelques jours auparavant, et m'étant enquis de lui touchant votre santé, me dit qu'il avait un procès à solliciter pour vous; je lui fis promettre qu'il m'en avertirait, afin que je prenne ma part de la sollicitation, ce que je ferai d'aussi bon cœur que vous avez désiré que j'allasse à Lyon durant notre guerre; ce que j'aurais infailliblement fait si j'eusse été réduit à quitter Paris; mais le mal n'a jamais tourné de ce côté-là, et il n'y a point d'apparence qu'il y pût venir. La reine même, le Mazarin, M. le Prince, M. le Chancelier, et tous les autres chefs du parti contraire ayant pressé pour la première conférence (laquelle conclut la paix le 11 de mars), se voyant à la veille d'une révolte générale par toute la France, et l'Espagnol près de Paris; en quoi ils firent fort bien de terminer la guerre, autrement tout était perdu pour eux.

1. Lettre indiquée dans l'éd. de 1715, I, 45 comme adressée (C. S.) à Ch. Spon.

S'il se présente quelque occasion d'aller jamais à Bourbon, je m'échapperai pour aller voir à Lyon mes meilleurs amis. En attendant je vous remercie du bon soin particulier que vous avez eu de moi durant notre siège; mais je n'ai point reçu d'autres lettres de vous que celle dont je vous ai fait mention. J'ai envoyé à notre bon ami M. Spon, depuis huit jours, deux ballots, où il y a pour vous un Riolan in-folio, avec les deux thèses que mon fils a répondues cet hiver passé; il lui en reste une troisième pour l'hiver prochain, laquelle sera *de Lue venerea*. Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de mon fils; il ferait bien s'il voulait, mais il n'aime guère à étudier; il est volage et aime à courir... mais j'espère qu'il s'amendera et qu'il mûrira. Il est encore jeune, il n'aura vingt ans que le mois d'août prochain; je souhaite qu'il devienne sage de bonne heure, et qu'il puisse mériter quelque jour votre faveur et vos bonnes grâces. Mon second, nommé Charles, est bien plus posé et aime l'étude davantage; il est savant en grec, en philosophie, en géographie, en droit; il est avocat reçu au parlement, dès l'an passé; et n'a pas encore dix-sept ans. Il est vrai qu'il n'est encore que du nombre des écoutants, mais il fait fonds pour être écouté quelque jour, s'il en vient jusque-là : aussi faut-il que les avocats soient ici merveilleusement savants pour oser paraître entre de si habiles gens que nous avons ici. Mes deux autres petits étudient aussi avec application; mais je vous assure que tous quatre n'ont bougé d'ici durant la guerre, et que celui qui s'est présenté à vous était un imposteur. Mais Dieu le veuille bien garder de mal; j'ai plus de pitié de lui qu'autre chose, c'est quelque pauvre écolier à qui la nécessité a fait commettre cette imposture; je vous ai pourtant bien de l'obligation de l'offre que vous fites à cause de moi à ce pauvre menteur.

Je ne vous saurais rien dire des affaires d'État, vu qu'il n'y a rien de nouveau. Le roi, la reine, le Mazarin,

les princes, sont à la cour, qui est à Compiègne. Les Espagnols ont repris Ypres dès le 12 mai; on dit qu'ils menacent Dunkerque, et je crois qu'à la fin ils pourront bien aussi le reprendre, puisqu'on les laisse faire ainsi, tandis que cinq ou six provinces crèvent de soldats qui ruinent la campagne, et que le Mazarin n'a pas le crédit de faire entrer dans le pays ennemi pour s'opposer aux forces des Espagnols, qui ne sont que fort médiocres. Mais c'est folie de nous plaindre; il faut nous résoudre à voir arriver la menace que la sainte écriture nous a faite : *Væ tibi, terra, cujus rex puer est, et in quâ principes comedant mane!* Malheur à la terre qui est gouvernée par une femme; malheur encore plus grand à celle qui se laisse gouverner par un étranger! Juste Lipse a fort bien dit dans ses Politiques : *Effatum hoc habe, ut in quam domum vespillones veniunt, signum est funeris : sic reipublicae labentis, ad quam fulciendam adhibentur peregrini.* Ce que je tiens pour très vrai et dont je ne doute nullement, principalement quand ils sont de la trempe du Mazarin, qui est un grand larron, fort ignorant en tout, et principalement au métier dont il se mêle; mais au reste grand hâbleur, grand fourbe, grand comédien, bateleur de longue robe et tyran à rouge bonnet. Mais, à notre grand malheur, il n'est pas le premier de sa race, ni peut-être le dernier, vu la nouvelle qui vient d'arriver de Compiègne, que M. de Vendôme et le Mazarin sont fort bien d'accord ensemble; que le dit sieur de Vendôme s'en va être amiral de France, avec une survivance pour son fils aîné, M. de Mercœur, à la charge que ce M. de Mercœur épousera l'aînée des nièces du Mazarin, qui donne pour cet effet à sa nièce, en don de mariage, 100 000 écus, et la reine 200 000 livres; ledit M. de Mercœur sera aussi vice-roi de Catalogne, où il ira bientôt après qu'il aura consommé le mariage avec cette nièce qui est encore à Sedan. Dans la maison de M. de Vendôme, il n'y a que le père et le fils qui aiment ce mariage : Madame de

Vendôme, Madame de Nemours sa fille et M. le duc de Beaufort, notre brave général, se bandent fort contre ce mariage ; mais je pense que leur opposition n'y servira de rien. On parle aussi de marier le dit M. de Beaufort à une Barberine, fille du prince préfet qui mourut ici de phtisie, il y a environ deux ans ; celle-ci est un peu de meilleure maison, elle est nièce d'un pape et de plusieurs cardinaux. D'ailleurs M. le prince de Condé demande aussi quelque chose de son côté, savoir la charge de connétable, Sedan, La Rochelle et Blaye. Il pense qu'on ne manquera pas de lui donner quelque chose, afin de le retenir dans le parti de la cour, et de peur de le mécontenter. Toutes ces infâmes alliances me font avoir pitié des princes, qui sont si lâches et si peu courageux, qu'ils ne dédaignent pas de se soumettre à la dive fortune, et, pour un peu de crédit, adorer le veau d'or.

A BÉLIN FILS. 5 juin 1649. — Pour réponse à la vôtre, je vous dirai que ceux de Bordeaux qui assiégeaient Libourne y ont eu du pis, et que M. d'Espéron les a dissipés, et néanmoins on dit que la reine a envoyé un nouveau commandement d'abattre les fortifications de cette place, afin de mettre la paix partout. Le roi, la reine, le Mazarin sont à Compiègne ; on dit qu'ils s'en vont à Amiens en prendre le gouvernement pour le Mazarin sur le maréchal de Chaunes, qui ne le veut pas rendre autrement, et qui veut tâcher d'attraper aussi les autres places de cette province. M. le Prince est à Chantilly. Toutes les troupes ont passé la rivière de Saône et entrent dans le pays ennemi. Les Suisses grondent bien fort qu'ils ne reçoivent aucun argent.

A CH. SPON. 7 juin 1649. — Depuis ma dernière, datée du vendredi 14 de mai, je ne vous puis dire autre chose, sinon que l'archiduc Léopold a repris Ypres le 11 de mai. Il s'en va assiéger Dunkerque : s'il le prend encore aussi aisément qu'il a obligé Ypres de se rendre, aurons-

nous pas grande obligation à la conduite et au gouvernement politique de ce très grand, très incomparable et éminentissime cardinal Mazarin, qui fait si bien nos affaires, que rien ne se peut mieux pour le profit des Espagnols? Il assiège Paris, il emplit la campagne de France de troupes et de soldats plus dérégés que ne seraient les Turcs, et néanmoins il n'a personne pour opposer en Flandre à nos ennemis, tandis que le Poitou, la Provence et la Guyenne, le pays du Maine, la Normandie, la Picardie et la Champagne, sont pleins de gendarmes, sans aucune nécessité, qui ruinent et ravagent tout.

A GARNIER, docteur médecin (à Lyon). 18 juin 1649. — Je viens de recevoir la votre qui m'apprend que vous avez reçu celle dont j'étais en peine. Pour des pièces Mazarines, n'en attendez pas de moi; je n'en achète aucune, quoique j'avoue qu'il y en a de bonnes; mais il y en a aussi une infinité de mauvaises. Trois libraires du Palais se disposent à en faire un recueil, où l'on ne mettra que les bonnes. Ceux qui décrient le parti de Paris en parlent avec passion et ignorance; c'est un mystère que peu de monde comprend. Le Parlement a fait de son mieux, et s'est fort bien défendu du siège Mazarin, sur la parole que leur avait donnée M. le Prince qui a tourné casaque. Les généraux ne voulaient que faire durer la guerre et faire entrer l'Espagnol en France. M. le Prince avait un autre dessein qui n'a pas réussi. Le siège de Paris ne lui servait que de prétexte, car qu'est-ce qu'il a fait? Il a pris Meudon, Charenton, le Bourg-la-reine et le tout sans canon. Il n'est mort personne de faim dans Paris, pas même un mendiant; pas un homme n'y a été tué; cinq mois durant personne n'y a été pendu ni fouetté. Le Parlement et la ville sont demeurés dans le respect et le service du roi; et comme la reine et ceux de Saint-Germain virent la grande union qui était dans Paris et les dangers dont ces émeutes nous menaçaient, on tint

prudemment une conférence à Saint-Germain qui établit la paix. Il y en a qui disent que le Mazarin ira dans la Flandre en qualité de généralissime pour quelque temps, mais il n'y a point d'apparence qu'il semble quitter la reine et qu'il ose si fort se fier à sa bonne fortune, qui le pourrait abandonner en ce cas-là, vu qu'en son absence quelqu'un se pourrait présenter qui détromperait la reine, lui faisant connaître comment ce pantalon de longue robe, ce comédien à rouge bonnet, est cause de tous nos maux et de la ruine de la France.

A BELIN fils. 19 *juin* 1649. — On dit ici que le roi et toute la cour sont sortis de Compiègne pour aller à Amiens, mais nous n'avons pas encore lettre qu'ils y soient arrivés. Ceux de Bordeaux sont en paix et ont mis les armes bas. M. d'Espèron y est entré avec 200 chevaux, et y a profité; au moins l'avantage a semblé être de son côté, par la division qui a été entre le peuple et le parlement. Nous avons ici été plus sages et plus heureux : la Reine a envoyé M. de Comminges, lieutenant des gardes, y faire exécuter les articles du traité de paix, à la place de M. d'Argenson, qui avait tout gâté. Elle a aussi envoyé en Provence M. d'Étampes de Valencey, conseiller d'État, pour pacifier la province, laquelle est toute en armes contre le gouverneur qui est le comte d'Alais. Aix, Arles et Marseille se sont de nouveau réunies ensemble pour s'opposer aux efforts et aux entreprises de ce tyranneau.

A FALCONET. 22 *juin* 1649. — On ne parle plus ici du mariage de M. de Beaufort avec la fille du préfet Barberin et cela est mis au rang des péchés oubliés. Le mariage de M. de Mercœur n'est ni fait ni à faire, il est pendu au croc, sauf à en être retiré et exécuté : nous ne savons ce que c'est, mais il ne se fait pas et peut-être que jamais il ne se fera, peut-être que si; voilà comment vont les affaires de la Cour. Pourquoi saurions-nous ce

que ces gens feront à l'avenir, puisqu'ils ne le savent pas eux-mêmes? Toute leur vie n'est qu'une comédie déréglée et qui n'a aucun acte certain. Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont à Amiens. On dit que le cardinal s'en va faire un voyage à Arras; les uns disent que c'est pour la paix, les autres pour une trêve de douze ans. Je ne pense point que la reine revienne sitôt à Rueil.

A CH. SPON. 13 juillet 1649. — Depuis ma dernière du 18 de juin que j'adressai à M. Ravaud pour vous être rendue, je vous dirai que la reine, étant à Amiens avec le roi et le Mazarin, y a reçu tant de plaintes et de clameurs du mauvais traitement que les gens de guerre faisaient en ces quartiers-là, qui tuaient, volaient et brûlaient des villages entiers; même l'évêque de la ville lui en a parlé si sérieusement qu'elle en a eu honte, *elle ne savait que répondre*, d'où vient qu'elle a délibéré de quitter ladite ville, sous ombre de la petite vérole, et de s'en revenir à Compiègne : et néanmoins ce ne sera qu'après que le Mazarin aura fait un voyage à Péronne pour donner ordre au siège que le comte de Harcourt a mis devant Cambrai le 24 de ce mois.

Ce voyage ne s'est point fait, mais il a conféré avec M. de Hocquincourt, gouverneur de Péronne, au milieu d'un champ, avec otages de part et d'autre, et se sont rendus au lieu désigné, accompagnés chacun de trois cents cavaliers. Enfin la reine a ramené le roi et son pantalon rouge à Compiègne, où la cour est fort petite à cause de la grande cherté de toutes choses, jusque au foin, dont la bolte y a été vendue trente sols. Joint que comme les officiers ne sont point payés de leurs gages, il y en a fort peu près du roi.

Le mariage de la Mazarinette aînée avec M. le duc de Mercœur est tout à fait rompu encore une fois. Le Mazarin dit que M. de Vendôme ne le peut pas beaucoup fortifier de son alliance : M. de Vendôme dit qu'il n'a

que faire de ce mariage, et qu'il voit bien qu'on ne saurait tenir tout ce qu'on lui fait espérer, ni lui donner l'argent qu'on lui promet; ainsi tous deux se quittent l'un l'autre.

Le vendredi deuxième jour de juillet, il est entré deux mille Espagnols dans Cambrai sans que les nôtres y aient fait aucune résistance; on dit seulement que ça été par trahison de quelques allemands, que l'on dit pourtant se fort bien défendre de ce crime. Quoi qu'il en soit le siège est levé, et si ce n'est la faute des allemands ni des français, aussi n'est ce pas la mienne. C'est le malheur du Mazarin qui nous porte tous ces guignons; je ne sais ce que fera notre armée dorénavant. On dit que le général Erlac est retourné à Brisach. On se moque ici du Mazarin, et de sa fortune et de sa belle conduite. M. le Prince est encore en Bourgogne: M. le duc d'Orléans a été ici quelques jours, puis s'en est retourné à Compiègne.

M. le duc d'Orléans a été ici quelque temps en qualité de médiateur et de pacificateur, et a été vu par M. le coadjuteur, et par plusieurs du Parlement. Il a vu aussi M. de Beaufort qu'il a voulu induire et pousser d'aller à la cour: *il ne l'a pas cru.*

M. notre coadjuteur a été à la cour, où il a vu, salué et harangué la reine, laquelle a paru être touchée du discours qu'il lui a fait. Il n'y a point vu le Mazarin comme il l'avait stipulé avant que de partir, qu'il ne l'irait point voir: aussi ne lui en a-t-on pas parlé.

Le bon duc Gaston a fort invité M. le duc de Beaufort d'aller à la cour sur sa parole; mais l'autre y a sagement et prudemment résisté, et lui a dit qu'autrefois M. le maréchal de Montmorency s'était perdu sur sa parole, que le comte de Soissons, du depuis, en avait fait autant, et que depuis quatre mois le maréchal de Rantzau avait quitté son gouvernement de Dunkerque, et était venu à la cour sur sa parole, où aussitôt il fut arrêté, mis prisonnier, comme il est encore dans le bois de Vincennes,

sans ce qu'il y sera à l'avenir; qu'il le priaît fort bien de l'excuser, mais que sur sa parole il ne sortirait point de Paris, où il savait bien qu'il était aimé et chéri : et à toutes ces raisons, le bon duc n'a point eu de quoi répondre, et s'en est allé à la cour.

Le Mazarin est tellement haï partout, que l'on pourrait apparemment juger qu'il ne durera plus guère, et même il semble que nous allons entrer en de tels désordres par toute la France qu'il faudra même que la reine l'envoie hors du royaume.

On parle ici d'États généraux pour remédier aux provinces désolées; on parle aussi de nouveaux partis et de soulèvement contre lui de quelques princes et de quelques provinces; même il y a eu ici des députés de votre religion qui ont présenté une longue requête et un grand cahier de plusieurs plaintes à M. le Chancelier, lequel se trouvant pressé, et comme en appréhension des désordres qui peuvent arriver, s'excusa fort doucement à eux d'y répondre, leur alléguant que c'était une affaire d'État, et qu'il fallait aller pour cet effet à la cour, où il y a encore d'autres empêchements.

On n'imprime plus ici de pièces mazarines tant le lieutenant civil a persécuté rudement les imprimeurs, dont même il en a plusieurs encore dans les cachots, et entr'autres deux fils avec leur mère nommée la veuve Meusnier, dont l'aîné a été condamné d'être pendu, la mère d'assister au supplice, et bannie après avoir eu le fouet par les carrefours, et l'autre fils aux galères. Ils en ont appelé à la cour, où l'on ne se hâte point de les juger, d'où l'on conjecture qu'on veut leur faire grâce, au moins ne les pas traiter si rigoureusement qu'a fait le lieutenant civil. M^{me} de Châtillon, veuve de celui qui fut tué à Charenton le 8 de février dernier, est accouchée d'un fils; voilà un cinquième rejeton descendu de Gaspard de Coligny, amiral de Châtillon, qui fut tué à la Saint-Barthélemy, l'an 1572.

Quand je pense à vous et par conséquent à Lyon,

j'aurais bien envie d'y aller, de vous y embrasser et vous y entretenir. Je sais bien que l'aspect d'un si beau pays peut contenter en quelque façon la curiosité d'un homme : une si grande ville, deux belles rivières, la rapidité du Rhône, tant d'honnêtes gens qui sont dans votre ville, tant de beaux livres qui se peuvent trouver... mais tout cela n'est rien au prix de la joie que j'aurais de m'entretenir en particulier avec vous, dans votre cabinet.

A BELIN FILS. 21 juillet 1649. — Le roi, la reine, Gaston, le Mazarin et toute la cour sont à Compiègne. M. le Prince est encore en Bourgogne. On dit que le Mazarin est allé à Saint-Quentin traiter avec Pigneranda, pour accorder d'un lieu à faire la paix; M. de Lionne, secrétaire de la reine, est aussi allé à Bruxelles. Je ne sais si le Mazarin osera bien entreprendre de quitter la reine, vu que cette place lui est si précieuse. Pour la paix je ne pense pas qu'il la fasse jamais : il ne mérite pas que Dieu lui fasse cette grâce, joint qu'il n'en a pas l'esprit; de même, je pense que ce n'est pas son plus court, je la souhaite néanmoins de tout mon cœur : si elle n'est bonne pour lui, elle le sera, aussi bien qu'elle est nécessaire, à toute la France.

Samedi dernier de grand matin, un imprimeur nommé Morlet fut ici surpris imprimant un libelle diffamatoire contre la reine, sous ce titre : *La custode du lit de la reine...* Il fut mis au Châtelet, et dès le même jour il fut condamné d'être pendu et étranglé. Il en appela à la cour : lundi on travailla à son procès; hier mardi il fut achevé, et sa sentence confirmée. Quand il fut sorti de la cour du palais, le peuple commença à crier, puis à jeter des pierres, à frapper à coups de bâton et d'épée sur les archers, qui étaient en petit nombre. Ils commencèrent à se défendre, puis à se sauver; le bourreau en fit de même : ainsi fut sauvé ce malheureux, et un autre qui était au cul de la charrette, qui devait avoir le fouet

et assister à l'exécution de Morlet. Il y eut un archer de tué, plusieurs fort blessés. Le désordre est toujours fort grand en Provence; les députés des États du Languedoc fort mal contents. On dit que la reine a dit, de sa propre bouche, qu'elle aimait mieux périr que de rentrer dans Paris; c'est qu'elle n'oserait y venir sans le Mazarin, qu'elle n'ose abandonner.

A CH. SPON. 10 août 1649. — M. le chancelier, qui est toujours ici, a été d'avis que M. le prévôt des marchands, accompagné de quelques échevins, colonels de la ville, conseillers de l'hôtel-de-ville, et autres, fissent une célèbre députation à Compiègne vers la reine, afin de la supplier de vouloir ramener le roi son fils à Paris : ce qu'ils ont fait. Elle leur a promis d'y revenir bientôt, mais qu'elle veut seulement auparavant donner ordre à l'armée, qui est sur la frontière. Les six corps des marchands y sont allés aussi lui remontrer que si elle ne revient à Paris, tout le commerce s'en va cesser.

Elle a bien envie d'y revenir, et néanmoins s'en fait prier : elle voit que toutes les affaires manquent.

Il y a eu ici du bruit au parlement depuis quelques jours, pour des lettres que le parlement de Provence a écrites à celui de Paris. Les conseillers qui les ont reçus demandent que lecture en soit faite en plein parlement, les chambres assemblées; à quoi résiste depuis trois jours le premier président, qui ne veut ni ne peut souffrir cette assemblée des chambres. La délibération en est remise à demain mercredi. Les mazarinistes font ici courir le bruit que les affaires sont apaisées et que tout est d'accord en Provence, mais les gens de bien disent que non. Le comte d'Alais est ici fort détesté et haï, et encore davantage sa femme, que l'on dit être une méchante diablesse. Quelques uns disent ici que ceux de Provence ne sont pas à plaindre, vu que combien qu'ils nous eussent donné adjonction durant notre guerre, néanmoins sans faire autre chose, il nous abandonnèrent

et firent leur accord sans nous en parler, dès le 21 de février, qui était un temps où les mazarins commençaient déjà fort bien de se lasser de la guerre, et où nos affaires étaient apparemment très bonnes, et que nous étions les plus forts; mais, à vous dire vrai, je ne veux point pour cela de mal à ces pauvres Provençaux, qui firent leur accord de la sorte, peut-être y étant fort pressés d'ailleurs, peut-être y étant obligés par quelques conditions avantageuses que le conseil et les ministres mazarins leur offraient, qu'on ne leur a pas tenues; tout au moins je les plains comme bonnes gens, et qui ont fait ce qu'ils ont fait pour le bon parti. On dit que la peste est bien forte à Marseille; eût-elle, la méchante bête, bien dévoré le comte d'Alais et sa femme, et tous ceux qui sont de leur parti, qui ont si cruellement détruit et ravagé ce pauvre pays!

Si bien que l'on dit d'un côté que les partisans, pour leur fait, et tous les courtisans et officiers du roi pour leur intérêt, portent fort la reine à revenir, pour tâcher de rétablir leurs affaires à Paris, d'autant que quand elle y sera, les bourses se pourront délier, que l'on tient aujourd'hui fermées et cachées par toute la France, sous ombre de soupçon que l'on a, non sans grande apparence, que la reine a encore quelque mauvais dessein, tant sur Paris, que sur d'autres provinces, dont Bordeaux et Aix servent de forts exemples. Il y en a pourtant ici qui disent qu'elle ne reviendra point. Je ne me mêle point de prédire *in re tam fortuita*, mais je pense que la nécessité de ses affaires l'y portant, elle viendra ici prier Dieu à Notre-Dame le 15 du présent mois, ou le 8 du futur, par la dévotion singulière qu'elle a en cette bonne Mère de Dieu.

On dit fort ici que M. le duc d'Orléans fait tout ce qu'il peut afin de faire ici ramener le roi, et qu'il a dit au Mazarin qu'il fallait que cela fût pour le bien du roi et de tout le royaume, qui lui a répondu : « Ah! monsieur, vous voulez donc tout perdre? »

Il y a eu du bruit, à la fin du mois passé, à Romorantin, petite ville de Sologne, entre Bourges et Orléans; quelques maltotiers y ont été tués et massacrés. M. le Chancelier, qui connaissait celui qui avait été cause de ce tumulte, a bien prudemment donné ordre de l'attraper, ce qui a été fait, il a été conduit à Montargis, où son procès lui a été fait, et condamné à mort; mais, quand on est venu pour l'exécuter, le peuple l'a délivré.

On dit que le roi sera ici pour la demi-août, à cause de la nécessité de ses affaires, dont tout le monde se réjouit de deça.

A FALCONET. 12 août 1649. — Vous avez été malade, vous en êtes guéri : *sit nomen Domini benedictum*. J'approuve fort l'usage des bains d'eau tiède, *in diathesi calculosa*, après les grands remèdes, comme vous faites; mais je pense que le meilleur de tous, et le grand secret qui soit en cette affaire est la *privation du vin*, vu que le vin est la chose du monde la plus propre à engendrer du sable et de la pierre : c'est la raison qui m'oblige à ne boire que de l'eau, ou du vin bien trempé, ayant peur aussi de la pierre, qui est, comme vous savez, le *bourreau des littérateurs*; avec cela cinq ou six bonnes saignées de précaution par an, et autant de breuvages faits de casse et de séné, avec une once de sirop de roses pâles, achèveront et accompliront le mystère d'une parfaite santé, telle que je vous la désire.

A CH. SPON. 20 août 1649. — Enfin la reine est revenue à Paris, et y a ramené le roi, à la sollicitation des deux princes du sang, qui l'y ont obligée, combien qu'elle n'en eût point d'envie, et le Mazarin encore moins. Il est ici arrivé le mercredi 18 de ce mois, à huit heures au soir, dans un grand carrosse qui était fort plein, dans lequel étaient entre autres avec lui, M. le duc d'Anjou, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé, et le Mazarin, qui était si honteux, qu'il se cachait, et qu'on ne voyait

presque point. Il y avait aussi la reine, M^{me} la duchesse d'Orléans, M^{lle} et M^{me} la princesse de Condé, la douairière; on y ajoute encore M. le maréchal de Villeroy. Plusieurs compagnies de la ville lui furent au devant, et entra par la rue Saint-Denis, fut tout du long de la rue jusque par delà les Innocents, puis entra dans la rue de la Ferronnerie (en laquelle fut tué le feu roi Henri IV), et passant tout le long de la rue Saint-Honoré, s'en alla entrer dans le palais Cardinal, et tout ce voyage se fit avec tant d'acclamations du peuple et tant de réjouissance, qu'il ne se peut davantage. Moi-même qui vous parle, qui hais naturellement les cérémonies et les grandes assemblées, voyant le grand bruit qu'il y avait dans la ville, et la part du contentement que tout le monde y prenait, j'y fus aussi, et y vis du monde de toute façon, au plus grand nombre que je vis jamais. La reine dit, le soir, en soupant au palais Cardinal, qu'elle n'eût jamais cru que le peuple de Paris eût tant aimé le roi. Dès ce même soir, M. le duc de Beaufort fut saluer le roi et la reine, qu'il n'avait point encore vus depuis qu'il fut sorti du bois de Vincennes; mais il ne vit point le Mazarin. Néanmoins par l'accord que M. de Vendôme, son père, a traité pour lui avec la reine, il est accordé et a promis qu'il ira voir ledit Mazarin, quand la reine le lui voudra commander. Dès le lendemain jeudi, 19 août, tous les ordres et les compagnies de la ville furent saluer et complimenter la reine de son retour, et d'avoir ramené le roi à Paris. M. le coadjuteur (qui avait fait son accord un mois devant, et qui pour cet effet avait tout exprès fait un voyage à Compiègne) l'a harangué au nom du clergé; M. le premier président pour le parlement; M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, pour sa compagnie; M. Amelot, premier président de la cour des aides, pour la sienne; M. le lieutenant civil, pour le Châtelet; M. le prévôt des marchands et les échevins, pour l'hôtel-de-ville. Ce dernier est loué d'avoir fort bien

parlé; mais surtout a été remarqué et hautement loué par tous les auditeurs. M. de Nicolaï a fait une fort bonne harangue à la reine, touchant sa régence et les lois de bien régner, et lui a montré comment de tout temps les rois n'ont été malheureux que par les mauvais conseils qui leur ont été donnés et suggérés par des conseillers ignorants et intéressés. Le même homme, qui a ouï toutes les harangues, dit que le Mazarin n'a assisté qu'à quelques-unes d'icelles, et qu'il est fort triste, pâle et défait. Quoi qu'il en soit, c'est chose certaine que c'est bien malgré lui que le roi et la reine sont revenus à Paris, et qu'il l'eût empêché s'il l'eût pu. Il est l'objet de la haine publique, et est en chemin de devenir aussi malheureux qu'ait jamais été le marquis d'Ancre. Trois jours avant son arrivée, il fit encore tout ce qu'il put à Compiègne pour empêcher ce retour, et avait gagné la reine à cet effet; mais les deux princes ont renversé tous ses desseins; et a été trop heureux d'avoir sa part dans le carrosse du roi, *in quo uno* il a trouvé son assurance. On dit que les princes ne le gardent que pour le manger bientôt, et qu'ils le souffrent, comme Dieu souffre le péché, pour enfin le punir. Quoi qu'il en soit, le pauvre diable traîne son lien, et croit qu'il ne l'échappera point : tôt ou tard cela lui arrivera. Il est trop haï et est cause de trop de malheurs. J'aime mieux être pauvre maître ès arts, comme je suis, voir même être condamné au pain et à l'eau, pourvu que je sois dans mon étude, que d'être Mazarin et auteur de tant de maux, comme est ce malheureux ministre.

A BELIN fils. 27 août 1649. — Je vous dirai que le roi est ici arrivé le 18 de ce mois, en compagnie assez médiocre, ayant dans son carrosse la reine-mère, le duc d'Anjou son frère, M. Gaston et sa femme qui est la duchesse d'Orléans, le prince de Condé et quelque autre avec le Mazarin, contre lequel le peuple n'a rien dit, tant il est réjoui de voir le roi, qui en était même, en

son individu royal, très fort réjoui pareillement, tout étonné de tant d'acclamations d'un peuple que l'on avait tâché de lui rendre si odieux. On n'a jamais vu à Paris tant de réjouissances, qui est de quoi la reine, qui voulait nous affamer il y a six mois, a été fort étonnée voyant une si grande bonté du peuple de Paris, si bien que les voilà revenus pour tâcher de se remettre sur leurs affaires qui sont fort délabrées et qu'ils ne peuvent réparer hors de Paris, combien que la reine et le Mazarin aient bien eu de la peine à se résoudre d'y revenir, tant ce bourreau d'Italien avait peur de sa peau. Maintenant il ne songe plus à nous assiéger, mais plutôt à donner ordre qu'il ne soit assiégé dans sa maison, comme il serait bientôt s'il grondait tant soit peu. Nous sommes désormais assurés qu'il n'ira plus au Palais faire vérifier de nouveaux impôts ni de nouvelles créations d'offices. Il y eut hier un an qu'il fit emprisonner deux très hommes de bien, savoir MM. du Blancmesnil et de Broussel, après un *Te Deum* que le peuple de Paris lui fit déchanter dès le lendemain bien généreusement; il l'échappa belle dès ce temps-là, et n'en aura jamais bon marché à moins que dans la suite il ne devienne sage.

Les troubles d'Aix et de Bordeaux ne sont pas encore cessés : il est de la justice de la reine et de son conseil de les apaiser au plus tôt, afin de soulager les pauvres peuples qui n'ont rien entrepris que de défendre leur liberté contre la tyrannie de leurs gouverneurs.

A CH. SPON. 3 septembre 1649. — Je vous écrivis, le 20 d'août, pour vous donner avis du retour du roi en cette ville, dont il y eut et y a encore grande réjouissance; je vous dirai, ensuite de cette arrivée, que le roi a été à cheval, par la rue de Saint-Honoré et Saint-Antoine, aux Jésuites, le jour de Saint-Louis, accompagné de plusieurs grands de la cour, tous à cheval, et entre autres de MM. les princes de Condé, de Conti, de Chevreuse et d'Elbœuf. Il y eut tant d'acclamations et de

réjouissance de tous côtés, de ce que le roi se montrait ainsi, que je ne puis assez vous l'exprimer. La reine recommence d'aller à la messe les samedis à Notre-Dame, menant le roi dans son carosse pour faire continuer au peuple ses réjouissances. Le cardinal Mazarin est ici caché dans la maison du roi et de la reine, enfermé dans le cabinet comme il est ordinairement, et moins en danger d'être surpris ou attrapé par le grand nombre d'ennemis qu'il a, et à la cour et ailleurs, qu'il ne le serait à Fontainebleau, où il faudrait quelquefois, par compagnie et divertissement, aller tantôt à la promenade et tantôt à la chasse : en quoi il serait toujours obligé de se fier à la fidélité des courtisans, qui est un mauvais garant, dorénavant que le roi est ici.

On ne parle plus de la paix générale, mais seulement d'Aix et de Bordeaux, où les pauvres gens pâtissent bien, sans être secourus, pour la tyrannie des gouverneurs de ces deux provinces, que néanmoins le Mazarin n'apaise point, ce qui me fait douter de la bonté et de la fidélité de son intention, et qui est ce qu'il devrait faire afin de se faire aimer, puisqu'il n'a, ni n'aura de longtemps, le moyen de se faire craindre comme il a pu faire par ci-devant.

A CH. SPON. 17 *septembre* 1649. — Il y a ici un plaisant procès entre les libraires. Le syndic a obtenu un nouvel arrêt, après environ trente autres, par lequel il est défendu à qui que ce soit de vendre ni d'étaler des livres sur le Pont-Neuf. Il l'a fait publier et a fait quitter ce Pont-Neuf à environ cinquante libraires qui y étaient, lesquels sollicitent aujourd'hui pour y rentrer. M. le Chancelier, le premier président, le procureur général et toute la cour sont pour le syndic contre ceux du Pont-Neuf, à qui on a fait entendre que la reine voulait que cela allât ainsi. Maintenant les valets de pied du roi, qui tiraient tous les ans quelque profit de ces libraires, un certain nombre de pistoles pour le droit de

leurs boutiques, sollicitent pour leur profit envers la reine, laquelle infailliblement ne cassera point l'arrêt de la cour pour ces gens-là; et, par provision, de peur que quelqu'un ne se saisît de ces places vides, ils y ont mis une espèce de nouveaux marchands de bas de soie : je pense qu'à la fin les fripiers s'y mettront. En bonne justice il ne devrait y avoir sur le Pont-Neuf aucun libraire, pour les friponneries que ceux, qui y ont été par ci-devant, y ont exercées, vu, qu'ôté quelque défroque de nouvelles bibliothèques qui y venait quelquefois, on y vendait trop de livres imparfaits et dérobés, que les valets, les servantes et les enfants de familles y portaient tous les jours, et de tous côtés, sans aucune punition.

Le cardinal Mazarin a encore remis sur le tapis le mariage de sa nièce l'aînée avec M. le duc de Merceœur; mais on dit qu'il ne se fera jamais à cause que M. le Prince s'y est tout-à-fait opposé et bandé contre. Cela fait penser que ce prince a quelque dessein contre le Mazarin et sa fortune. Il y en a encore d'autres raisons qui font penser la même chose. Le roi, la reine et toute la cour sont ici, et font bonne mine, combien qu'ils n'aient guère d'argent. On ne laisse point de dire que le mariage se fera, et que madame de Vendôme, qui est allée aux eaux de Bourbon, a, *malgré elle*, soussigné les articles, d'autant que M. de Vendôme l'a ainsi désiré. On dit aussi que pour cet effet M. de Beaufort quitte l'hôtel de Vendôme, et qu'il a loué une grande maison qui était vide dans le cœur de la ville, savoir, au cloître de Saint-Mederic, qui est celle de feu M. de Caumartin, garde des sceaux, qui y mourut l'an 1622, et où sa femme n'est morte que depuis deux ans. On dit même que la vaisselle d'argent, qui doit faire l'ameublement de ce mariage en partie, se fait chez le bonhomme M. de la Haye, orfèvre; *on dit cependant que le prince de Condé s'y oppose*, sur quoi l'on n'oserait dire s'il se fera ou non. Les libraires du Pont-Neuf ont trouvé un ami vers la reine, qui a obtenu pour eux encore un terme

pour trois mois, c'est-à-dire jusqu'à Noël, afin que durant ce temps-là ils puissent trouver des boutiques. C'est M. Saintot, maître des cérémonies, qui leur a fait ce plaisir, et je doute dorénavant si on pourra jamais les en chasser.

A CH. SPON. 24 septembre 1649. — Depuis ma dernière le prince de Condé a fait un peu le méchant, et empêché jusqu'ici le mariage de M. de Mercœur avec la Mazarine.

Le prince de Condé a fait donner à M. de Longueville, son beau-frère, le gouvernement de Pont-de-l'Arche, qu'on lui avait promis à la dernière paix. Le chevalier de Guise a eu aussi, malgré le Mazarin, l'abbaye d'Eu qu'il avait demandée; si bien que l'on extorque plutôt que l'on n'obtient ce que l'on désire, pourvu que l'on puisse faire peur. Le cardinal Mazarin est au lit, où, dit-on, il est fort malade : les uns disent que c'est la goutte, les autres que c'est le regret qu'il ressent en l'âme, *de sa fortune qui s'en va*, et du danger où il se voit, ayant pour ennemi le prince de Condé, duquel à cause qu'il fait tant le mauvais, on a délibéré depuis huit jours, *de peur qu'à l'avenir il ne devienne plus violent*, si on ne l'arrêterait point prisonnier; mais on n'a pas osé l'entreprendre, pour la peur qu'ils ont que M. de Beaufort, qui est ici en grand crédit dans la ville et parmi la populace, ne fasse soulever tout le monde, lequel, étant arrêté, ferait infailliblement rendre le prisonnier, et irait plus outre aux dépens du Mazarin, et de ses autres suppôts; si bien qu'ils sont retenus par la juste appréhension qu'ils ont de voir derechef de nouvelles barricades, comme ils en virent l'an passé. On a mis sur le tapis d'établir un conseil de six habiles hommes, qui ont été cherchés et proposés; mais il n'en a été rien conclu, d'autant que la reine a désiré que le Mazarin fût un de ceux-là. Je ne sais point quel progrès prendra cette affaire à l'avenir; mais si les deux princes

demeurent unis ensemble contre ce ministre prétendu beau et bon, il y aura de l'apparence qu'ils l'emporteront. L'abbé la Rivière est tout-à-fait contre le Mazarin, et porte fort son maître Gaston à être du parti de M. le Prince; mais ce qui m'en déplaît, c'est que toutes ces bonnes résolutions se peuvent évanouir ou relâcher par un sac de pistoles, une bonne abbaye, un évêché, ou un chapeau de cardinal, qui ne devraient être que la récompense de la vertu : mais tout est changé.

M. de Longueville est ici attendu pour demain; les siens qui étaient de deçà sont allés au-devant de lui. Je pense qu'il vient exprès pour fortifier le parti de son beau-frère M. le Prince. Il y a un autre bruit à la ville, c'est que le prévôt des marchands a fait arrêter prisonniers, des cinq adjudicataires des gabelles, les quatre qui se sont présentés à l'assemblée de ville, savoir : Bonneau, Marin, Richebourg et Meraut. Roland, qui est le cinquième, s'est échappé. Ces quatre demandaient à quitter et abandonner leur bail des gabelles, vu que les greniers à sel de la plupart de la France ne leur rendent que la moitié de ce qu'ils avaient accoutumé. M. le chancelier leur avait déjà répondu au conseil que c'était une ferme qu'ils tenaient, et qu'ils devaient payer bon an, mal an; que, quand ils avaient gagné pour une année deux ou trois millions, on ne leur en avait rien dit. On leur a bien reproché autre chose en l'Hôtel de Ville : on leur a soutenu qu'ils étaient eux-mêmes cause des barricades de l'an passé et de la guerre de cette année, du siège de Paris, de toutes les émotions de la campagne; que le faux sel et les faux sauniers étaient réduits par la guerre qu'ils avaient suscitée, que comme ils étaient cause de tant de malheurs publics, il était raisonnable qu'ils en pâtissent après en avoir tant fait pâtir d'autres. Ils sont donc dans l'Hôtel de Ville, mais le peuple se plaint qu'on ne les mène point dans la Conciergerie, afin que leur procès leur soit fait comme à des voleurs publics. Ils ont intérêt d'être tirés de là, de peur que le

peuple, les rentiers, les bateliers et autres malcontents ne fassent irruption dans l'Hôtel de Ville, et que, par quelque émotion, ils ne les assomment. On dit que M. le Prince demande trois choses, savoir : 1^o qu'au lieu du Mazarin un conseil soit établi de six grands hommes d'État, qui gouvernent et remettent toute la France en bon train ; 2^o qu'on fasse recherche de tous ceux qui ont manié et volé les finances depuis 1642 ; 3^o qu'on punisse ceux qui ont empêché la paix générale depuis trois ans. Gaston tient encore le parti du Mazarin, et c'est ce qui retarde et affaiblit le parti de M. le Prince. M. de Longueville est arrivé qui pourra bien le fortifier, et c'est ce qui nous fait espérer que nous verrons quelque chose de nouveau la semaine qui vient. On dit que le premier président du parlement a parlé aujourd'hui bien fort contre le Mazarin, et qu'il est apparemment du parti de M. le Prince, duquel il a toujours été ami.

Il y a quelques honnêtes gens à Paris, tous d'un parti, c'est-à-dire ennemis du cardinal Mazarin, qui envoient et distribuent à leurs amis un nouveau libelle intitulé : *le Courrier du temps, apportant des nouvelles de tous les cantons de l'Europe* ; il est en huit demi-feuilles in-4^o. Je ne doute pas que les imprimeurs ne le contrefassent. Chaque article est contre le Mazarin, et chaque province dit quelque mal de lui. Ce ministre italien, ayant vu ce libelle, a été fort irrité contre ceux qu'il en soupçonne les auteurs ; mais, de malheur pour lui, il n'a plus de crédit pour s'en pouvoir venger, comme font les Italiens très volontiers.

A CH. SPON. 3 novembre 1649. — On est ici après le choix de quelque habile homme savant dans les affaires que l'on puisse faire surintendant des finances. Les uns disent que l'on y mettra M. d'Emery, qui est celui qui a commencé à tout gâter... D'autres nomment pour cette charge le président de Maisons, qui est un animal Mazarinique, homme dangereux, fin et rusé, mais fort incom-

modé, et qui, par ce moyen, tâcherait de s'acquitter et de payer ses dettes. D'autres y nomment M. d'Avaux qui était par ci-devant ambassadeur à Munster et qui est frère du président de Mesmes... On avait arrêté que ce serait le marquis de la Viéville; mais les partisans lui ont donné l'exclusion, protestant tout haut à la reine qu'ils ne traiteraient jamais aucune affaire avec lui; si bien qu'il faut attendre que le conseil d'en haut, composé de la reine, du duc d'Orléans, et du prince de Condé, en ait délibéré.

L'évêque de Riez se réduit à ne faire que la vie des cardinaux qui ont vécu avec quelque opinion de sainteté... Je ne sais s'il mettra parmi ces gens-là le cardinal du Perron qui était un grand fourbe... Pour le cardinal de Richelieu, c'était une bonne bête, un franc tyran. Je me souviens de ce qu'un courtisan me conta l'autre jour, que ce cardinal, deux ans avant que de mourir, avait encore trois maîtresses qu'il entretenait, dont la première était sa nièce, Marie de Vignerot, autrement madame de Combalet et aujourd'hui madame la duchesse d'Aiguillon. Son père était un des espions du marquis d'Ancre, à mille livres par an, et son grand-père était notaire à Bressuire, village du Poitou. La seconde était la Picarde, savoir, la femme de M. le Maréchal de Chaunes, frère du connétable de Luynes, lequel est mort ici depuis quatre jours, quelque temps après avoir été taillé de la pierre en la vessie. La troisième était une certaine belle fille parisienne, nommée Marion Delorme, que M. de Cinq-Mars, qui fut exécuté à Lyon, l'an 1642, avec M. de Thou, avait entretenue, comme a fait aussi M. le maréchal de la Meilleraie et plusieurs autres. Elle est encore en crédit; elle est même dans l'histoire, pour sa beauté, car Vittorio Siri a parlé d'elle dans son *Mercur*. Tant y a que ces messieurs les bonnets rouges sont de bonnes bêtes.

A FALCONET. 5 novembre 1649. — Pour la controverse que vous voulez mouvoir de la préséance contre vos marchands dans les hôpitaux, j'en ai déjà ouï parler et en ai ci-devant écrit mon avis à M. Garnier. Je ne suis point d'avis que vous remettiez vos gages, ce serait autant de perdu, cela ne diminue pas votre droit. En tant que marchands, ils sont vos inférieurs; en tant qu'administrateurs de l'hôpital, ils ne sont que vos compagnons, vu que vous êtes l'administrateur de la santé des malades, et eux de leur bourse et de l'économie de la maison, ce qui est bien au-dessous de la médecine, vu principalement que vous êtes docteurs gradués en une célèbre faculté... Je me souviens qu'il y a vingt trois ans, qu'étant jeune docteur et n'étant pas encore marié, je fus prié de porter le ciel à la procession du saint sacrement, le jour de la grande fête, laquelle on célèbre ici avec toutes sortes de solennités. Je savais bien à peu près combien je valais, et je savais bien aussi comment mes collègues en avaient usé en pareil cas. Étant donc invité pour cet effet, je le leur promis, à la charge que, pour ma qualité de docteur régent en notre Faculté, je voulais avoir le premier lieu, ne le cédant du tout qu'aux conseillers de cour souveraine. Cela me fut promis, mais quand ce vint au fait et au prendre, avec ma chape d'écarlate, comme nous sommes vêtus lorsque nous passons docteurs, que nous disputons ou présidons, ou que nous allons à l'enterrement de nos compagnons, deux hommes voulurent avoir le premier lieu au-dessus de moi, dont l'un était conseiller aux monnaies, et l'autre secrétaire du roi. J'alléguai qu'il m'était dû; on assembla sur le champ tous les notables de la paroisse, qui étaient là présents pour aller à la procession; on y adjoignit le vieux M. Simon Seguin, premier médecin de la reine, lequel mourut l'ancien de notre compagnie, le 27 de janvier 1648, qui dit en ma faveur que j'étais aussi grand docteur que lui dans notre Faculté et dans Paris. Il y avait un conseiller de la cour,

quelques maîtres des comptes et un vieux avocat qui m'adjudèrent la préséance. Ceux qui perdirent contre moi cédèrent sur le champ, pour le respect, ce disaient-ils, de la procession, laquelle attendit après nous; mais ils grondaient de ce que je les avais précédés... Demandez la préséance, présentez requête, faites vos protestations en temps et en lieu, mais n'en venez pas jusqu'à un procès, si faire se peut, qu'après bon conseil, et que vous ne soyez presque assuré de vos juges : *varia enim sunt et incerta hominum judicia*. On hait ici les procès de préséance, et il n'y a guère que ceux des provinces qui en font, dont on se moque la plupart, d'autant que l'on vit ici avec moins de cérémonie et plus de simplicité. Ce n'est point que je ne croie que vous avez le droit tout entier de votre côté, mais c'est que je crois que cela ne vaut point la peine de solliciter un procès. Voilà mon avis que je vous prie de prendre en bonne part; quelque chose qui arrive, je serai toujours bien aise de savoir que vous êtes très content et très sain, exempt de maladie, de procès et de querelle. Voilà ce que je vous souhaite, en attendant mieux.

A CH. SPON. 16 novembre 1649. — Enfin, nous avons deux surintendants des finances, savoir, M. d'Avaux, frère du président de Mesmes, et qui a par ci-devant été plénipotentiaire à Munster; l'autre est M. d'Émery, qui est un rappelé à la même charge. Il faut souhaiter qu'il y réussisse mieux qu'il n'a fait par ci-devant. Beaucoup de gens se flattent et se promettent qu'il fera bien; mais j'ai peur que l'intérêt qu'ils y prennent ne les fasse parler de la sorte.

M. d'Émery promet de faire en sorte que tout ira bien et que tout le monde sera content. Il nous veut faire espérer de la bonace, mais je n'oserais m'y fier. Cet homme est un tigre ou un lion qui ne s'apprivoisera jamais guère bien, au moins n'y aura-t-il guère d'assurance. Un petit libraire du palais, grand vendeur de

pièces mazarinesques, depuis notre guerre, a été surpris distribuant quelques papiers diffamatoires contre ledit sieur. Il a été mis au Châtelet, où il a été condamné aux galères pour cinq ans, sauf son appel à la cour, où il y a apparence qu'il n'y sera pas si rudement traité. Ce pauvre malheureux s'appelle Vivenet. Il y a ici beaucoup de gens fort incommodés d'avoir prêté au roi ou aux partisans. La plupart de ces gens-là ont grand peine à se soutenir, et sont à la veille de faire une honteuse banqueroute, s'ils ne reçoivent quelque douceur et faveur de M. d'Émery, de qui la plupart ont souhaité le retour aux finances pour cet effet. Et néanmoins il n'y a rien de si incertain : il y a de l'apparence qu'il fera premièrement pour le roi, qui le met en besogne, et puis après pour le Mazarin, et pour tous ceux qui l'ont rétabli en cette grande charge, ou au moins qui lui ont rendu bon service, et qui lui ont bien aidé. Par après il travaillera pour soi-même, pour sa famille et pour tous ses amis. Enfin, j'ai peur que le reste ne soit bien court pour beaucoup de gens qui s'y attendent pour le grand besoin qu'ils en ont. Ledit sieur d'Émery est ici actuellement malade de quelques douleurs podagratiques, et reçoit dans son lit les compliments et les visites de tous ceux qui le vont saluer et se réjouir avec lui de ce qu'il est rétabli, qui est une espèce de prodige à la cour, qu'un homme haï comme celui-là, et chassé comme il a été, soit néanmoins enfin rétabli par ceux mêmes qui l'avaient chassé ou éloigné.

Les trois nièces de Mazarin étaient logées dans le palais Cardinal; on les a envoyées dans le faubourg Saint-Jacques, au monastère du Val de Grâce, où elles sont comme dans un fort; et dans leur appartement vide on y a logé M. d'Émery, le nouveau surintendant, afin qu'il soit là plus en assurances contre les attaques du peuple, si d'aventure il venait à se remuer, ou à cause de la trop grande cherté du blé, ou pour quelque autre sujet.

M. d'Émery est au lit, malade d'une fièvre quarte : il est fort exténué. On m'a dit aujourd'hui que les médecins de cour qui le pansent ont peur qu'il ne devienne hydropique. La reine se plaignait hier de ce qu'il n'était point guéri, vu qu'il avait été purgé plusieurs fois, et même qu'il avait été saigné trente deux fois depuis le commencement de sa maladie, qui avait été à Châteauneuf près d'Orléans. Vous voyez comme les chimistes et les charlatans se trouvent obligés de se servir de ce divin remède, malgré tous les secrets de Paracelse.

A BELIN PÈRE. 27 novembre 1649. — Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont ici : le Mazarin demeure toujours caché et comme enfoui dans le palais Cardinal. La reine chassa, mardi au soir, madame de Beauvais, laquelle était sa première femme de chambre, et qui avait été par ci-devant dans le grand secret de la cour, et de grand crédit ; tous les courtisans en ont été fort étonnés. M. d'Émery le surintendant rétabli, est malade d'une fièvre quarte, de laquelle M. Vautier se fait fort de le guérir. Ceux de Bordeaux sont bien les maîtres et par delà : on dit ici que le Mazarin s'en va envoyer six mille hommes de renfort contre eux à M. d'Espéron. Les Périgourdens se remuent pour leurs voisins. M. le Maréchal de La Meilleraie n'est pas mort comme on l'avait dit.

A CH. SPON. 3 décembre 1649. — J'écrivis à M. Ravaud, le 16 de novembre ; et le même jour je vous écrivis aussi par la même voie. Depuis ce jour là il est ici mort un intendant des finances, nommé M. Charon, à la place duquel on a mis un Lyonnais, mais natif de Bâle, nommé M. Hervart. Son affaire cependant n'est pas tout-à-fait conclue ; la reine résiste, et dit que sa conscience y répugne, à cause de sa religion. On dit que le Mazarin le voudrait installer en cette charge, pour le récompenser du grand service qu'il lui rendit durant

notre guerre en ce qu'il fit trouver et fournir presque sur le champ la somme de huit cent mille livres qui furent employées à débaucher la plupart des Allemands de l'armée de M. le maréchal de Turenne, qui venait pour nous contre le Mazarin, lequel, et tous les autres qui étaient à Saint-Germain, eurent si peur dudit maréchal et de son armée, que cela le fit penser tout de bon à traiter de la paix avec nous, et c'est ce qui engendra la conférence de Rueil : joint que d'autres très puissantes causes les y obligeaient : 1^o Qu'ils n'avaient plus d'argent à Saint-Germain, et qu'ils ne savaient où en prendre à l'avenir ; 2^o Ils voyaient l'Espagnol sur la frontière, qui était tout prêt d'entrer et de venir jusqu'ici. Le 23 de novembre, à huit heures du soir, madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, fut disgraciée, et reçut commandement de se retirer de la cour et de s'en aller en sa maison des champs. Cette disgrâce est tant plus remarquable à la cour, que cette dame était une de celles qui y avaient le plus grand crédit, laquelle couchait dans la chambre de la reine, et qui était la plus grande confidente de sa maîtresse : on lui ôta, en même temps, toutes les clefs qu'elle avait. Deux jours après que madame de Beauvais a été chassée par la reine, elle a pareillement chassé de la cour le marquis de Gerzé, qui était en haute intelligence avec la dite Beauvais.

Maintenant je vais commencer à faire réponse à votre dernière, que j'ai reçue ce matin, premier jour de décembre, et laquelle, sans vous flatter, *nec putes tibi verba dari*, m'a donné une joie et une consolation extraordinaire. Est-ce tout de bon que vous me dites que vous gardez mes lettres très chèrement ? Je n'ai jamais eu cette opinion qu'elles pussent mériter cet honneur ; mais d'une part prenez garde qu'elles ne vous fassent tort ou à moi, pour la liberté avec laquelle je vous écris quelquefois de nos affaires publiques, si mieux n'aimez tout d'un coup en faire un sacrifice à Vulcain. Tout au

pis aller, et quoique vous en fassiez, j'y consens.

Le Mazarin a donné ordre d'envoyer et faire marcher environ 6 000 hommes vers Bordeaux, pour aider à M. d'Espernon, dont les uns prennent le chemin de Chartres et du pays du Maine, les autres vont de Champagne en Bourgogne, par le plus long chemin, afin de manger toujours le paysan.

A CH. SPON. 24 décembre 1649. — Ceux qui ont des rentes sur l'Hôtel de Ville ont, depuis deux mois, fait plusieurs assemblées, afin d'obliger les payeurs des rentes à leur donner de l'argent. Ces payeurs, qui sont la plupart maltotiers et partisans, se sont obligés à tant par semaine; mais, faute de se bien acquitter de ce qu'ils ont promis, lesdits rentiers, continuant leur diligence, de peur de perdre le tout, ont fait quelques assemblées et ont élu pour leur syndic un nommé M. Joli, conseiller au Châtelet, *virum optimum et antiquae fidei*. Il est neveu de feu M. Loysel, conseiller de la grande chambre, duquel je vous ai envoyé la vie par ci-devant. Ce pauvre M. Joli, le samedi matin 11 de décembre, étant dans son carrosse, fut rencontré dans la rue des Bernardins par quatre hommes de cheval, qui l'arrêtèrent et l'un d'eux, en même temps, lui tira un coup de pistolet, et au même moment s'enfuirent; ces pendants pensaient qu'il fût tué, et, Dieu merci, il n'est blessé qu'à l'épaule. Il s'en vint aussitôt au parlement se plaindre de cet attentat. Les chambres furent aussitôt assemblées, et deux commissaires furent députés pour en informer. Tout Paris a frémi sur cette nouvelle, et peu s'en fallut qu'on ne fît de nouvelles barricades. On ne fait point ici de doute que ce coup ne vienne par ordre du Mazarin, qui médite encore quelque nouvelle vengeance, et néanmoins je trouve qu'il est fort mal conseillé, vu qu'étant enfermé dans Paris, il n'y peut être le plus fort.

Le lundi 8 de décembre le roi fut ici confirmé,

c'est-à-dire qu'il reçut le sacrement de confirmation.

La reine a mandé au parlement, le lundi 13 de décembre, qu'elle abhorrait et détestait de tout son cœur l'attentat qui avait été commis sur M. Joli, conseiller au Châtelet, qu'elle le prenait en sa protection, et qu'elle désirait que la cour fît informer contre ceux qui avaient voulu, lorsque ledit M. Joli fut blessé, échauffer le peuple à prendre les armes. Elle a pareillement mandé à MM. les prévôts des marchands et échevins qu'ils eussent à donner ordre, par tous les colonels de la ville, que chacun eût à se tenir en repos et en son devoir, qu'elle maintiendrait tout en paix, mais qu'elle désirait que personne ne tirât par la ville des coups de mousquet la nuit, comme on avait fait les deux nuits précédentes.

On vend ici au palais un gros livre in-quarto intitulé les *Œuvres de M. de Voiture*. C'était un Parisien, homme d'esprit et de bonnes lettres, qui était officier de M. le duc d'Orléans; il était fils d'un riche marchand de vin des Halles qui n'avait rien épargné à le faire bien instruire.

Depuis le coup de pistolet tiré sur M. Joli, le parlement s'est assemblé plusieurs fois, et même les deux princes du sang s'y sont trouvés. On a fait des informations de ce fait par lesquelles M. le marquis de La Boulaye est accusé d'avoir voulu, ce même samedi, porter le peuple à une sédition. MM. de Beaufort et le coadjuteur y trempent aussi; mais néanmoins ils se trouvent auxdites assemblées aussi bien que plusieurs autres. Le mercredi 22 de décembre, la cour ne leva point, et furent tous à l'assemblée depuis sept heures du matin jusqu'au soir. On dit que c'est un prétexte des Mazarins, inventé par le président, afin d'empêcher que les gens de bien, bons et légitimes frondeurs, ne puissent parler ni faire rien délibérer en faveur de ceux de Bordeaux, *auxquels particuliers je souhaite force et constance.*

1650

A FALCONET. 4 février 1650. — Depuis l'emprisonnement des princes, dont le plus fin a été pris pour dupe, il n'est rien arrivé, sinon que la reine est partie d'ici le 1^{er} février pour Rouen, afin d'y donner ordre à toute la Normandie. Le maréchal de Turenne est à Stenay, qui menace la Champagne; on y a envoyé et renvoyé pour tâcher de le gagner. Le prince d'Orange, qui est son cousin, et l'archiduc Léopold, qui est bien aise de nos brouilleries, lui offrent des hommes et de l'argent. Nouvelle arriva hier qu'Erlac est mort dans Brissac, dont il était gouverneur. Le maréchal de Turenne lui avait demandé sa fille et son gouvernement en mariage; si cela est fait, il aura beau moyen de nous suivre. M^{me} de Bouillon est arrêtée ici, à cause que son mari, frère de M. de Turenne, est absent.

A FALCONET. 28 février 1650. — J'ai céans un petit paquet commencé que je n'enverrai à Lyon qu'environ Pâques, et que j'adresserai à M. Spon. Il y aura quelque chose pour vous. Si le livre du père Caussin est achevé alors, je vous l'enverrai aussi, mais de bon cœur, comme je vous le dois il y a longtemps.

Les trois princes sont étroitement gardés dans le bois de Vincennes. Le prince de Condé avait été averti qu'il serait arrêté s'il n'y donnait ordre; ce malheureux

prince, au lieu de l'empêcher, s'amusa à aller au palais chicaner MM. de Beaufort et le coadjuteur, et fut pris le soir comme la souris. Il dit tous les jours qu'il sortira au mois d'avril, mais j'en doute fort. On n'a rien fait qui vaille sur cette prison, et de peur qu'il ne s'en fit beaucoup de mauvais, un arrêt de la cour est intervenu, qui l'a défendu. S'il s'en fait quelque chose de bon, je ne vous oublierai pas.

Le roi et la reine sont revenus de Normandie, où ils ont établi, par commission, M. le comte d'Harcourt pour gouverneur. M. de Vendôme est aussi en Bourgogne. Maintenant on parle d'un voyage de Champagne, pour s'aller opposer au maréchal de Turenne, à qui Lamboy a amené 4 000 hommes, outre qu'on dit qu'il a Brisach en sa puissance, s'il veut épouser la fille de défunt Erlac, et que M^{me} la landgrave de Hesse lui envoie aussi des troupes. Tout cela est fait contre le cardinal Mazarin, qui est menacé du dehors et du dedans, outre qu'il y a ici des honnêtes gens, qu'on appelle des frondeurs, qui sont conduits par MM. de Beaufort, le coadjuteur, M^{me} de Chevreuse et autres, qui poussent contre lui tant qu'ils peuvent chez M. le duc d'Orléans, qui est aujourd'hui le seul arbitre de cette importante querelle. On m'a dit de bonne part que le Mazarin songe tout de bon à se retirer.

A FALCONET. 4 mars 1650. — Depuis que je ne vous ai écrit, mardi 18 du passé, la reine a fait arrêter, dans le palais Cardinal, le prince de Condé, le prince de Conti, M. de Longueville, le président des comptes, M. Perraud, intendant de la maison du prince de Condé, et trois autres officiers. On les a tous menés au bois de Vincennes, accompagnés de 300 chevaux. Paris ne s'en est du tout point remué, au contraire quelques-uns en ont fait des feux de joie, et ont dit que, comme ils nous avaient fait manger l'an passé du pain bis, il fallait en échange leur faire manger du pain de son. Il est à

craindre qu'ils ne mangent encore là-dedans quelque chose de pis, comme pourrait être ce que Néron appelle dans Suétone, la viande des dieux, savoir des champignons de l'empereur Claude.

De ces trois princes qui sont prisonniers, M. de Longueville est fort triste et ne dit mot. M. le prince de Conti pleure et ne bouge presque du lit. M. le prince de Condé chante, jure, entend au matin la messe, lit des livres italiens où français, dîne et joue au volant. Depuis peu de jours comme le prince de Conti priaît quelqu'un de lui envoyer le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, pour se consoler par la lecture, le prince de Condé dit en même temps : « Et moi, monsieur, je vous prie de m'envoyer l'imitation de M. de Beaufort, afin que je me puisse sauver d'ici, comme il fit il y a tantôt deux ans. »

A BELIN FILS. 6 mars 1650. — Le mardi gras, premier jour de ce mois, à 9 heures du soir, la reine envoya quérir les sceaux à M. le Chancelier, et les rendit le lendemain à M. de Chateauneuf, à qui on les avait ôtés dix-sept ans auparavant. Le roi et la reine partirent hier pour la Bourgogne; le Mazarin est parti aujourd'hui. Je l'ai vu passer sur le pont de Notre-Dame à 10 heures du matin, accompagné de cent chevaux; je pense que ce voyage contient quelque mystère que le temps découvrira. Les trois princes sont toujours en prison, sans ce qu'ils y seront, si ce n'est que la reine les en tire, pour s'en servir contre un autre parti que l'autorité de la France pourrait produire.

A CH. SPON. 1 avril 1650. — Je vous dirai que le 23 mars, mourut ici un professeur du roi nommé Petrus Montmaur; c'était un très savant homme en grec et en latin, surtout dans la lecture des poètes. Ce même jour, 23 mars, madame de Bouillon qui était ici gardée, dans sa propre maison, par M. de Carnavalet, lieutenant des gardes, trouva moyen de s'échapper et de se sauver.

M. le duc d'Orléans a fait mettre en prison ledit de Car-
navalet. Pour ladite dame, on ne sait pas encore quel
chemin elle aura pris, ou si elle sera allée chercher son
mari en Limousin, ou si elle demeurera cachée quelque
part en cette ville.

On a trouvé chez l'abbé Mondin, après sa mort, pour
1 500 000 florins de bagues, bijoux, diamants, perles,
etc., qu'il tenait en gage de la reine, du Mazarin et de
la duchesse de Savoie. On dit qu'il est mort de regret
que ledit Mazarin ne lui voulait point faire raison d'une
somme de 50 000 écus qu'il lui avait prêtée. On cherche
maintenant de l'argent nouveau sur ces mêmes bijoux,
afin d'avoir de quoi contenter les Suisses qui veulent
avoir de l'argent et s'en retourner. L'abbé de la Rivière,
qui était en sa belle maison de Petit-Bourg, à cinq lieues
d'ici, a eu le vent qu'on le voulait envoyer plus loin, sur
quoi lui-même s'est retiré à une de ses abbayes, qui est
Saint-Benoît-sur-Loire, autrement dit Fleuri. On parle
aussi de lui ôter le cordon de l'ordre qu'il porte, cordon
qui servira de corde si on ne lui fait miséricorde, car la
roue à peine est-elle le prix des attentats qu'il a commis.
Le Mazarin a été trompé en son calcul sur le voyage de
Bourgogne; il pensait avoir intelligence dans Bellegarde
avec Saint-Micaut, qui était dedans; mais le comte de
Tavannes, qui tient fort pour le prince de Condé, a tout
renversé et s'est rendu le maître là-dedans : si bien que
le Mazarin ne sait que faire, où il doit aller, s'il doit
revenir à Paris, *tant il est incertain de ses affaires*. S'il
revient à Paris, on se moquera de lui, et sera accusé
d'avoir fait faire au roi un grand voyage sans aucun
profit, et même d'avoir hasardé l'autorité du roi sur des
rebelles dans le royaume même, sans aucun fruit. S'il
n'ose revenir à Paris, mais qu'au lieu de cela il s'en
aille à Lyon avec ses nièces et son petit neveu, on dira
partout qu'il veut les renvoyer en Italie, à dessein de
s'y en aller par après lui-même et de se sauver par cette
voie, lui étant autrement impossible d'éviter de deçà son

malheur qui le talonne et le suit de près, soit dans la fin de la minorité par l'autorité du duc d'Orléans, soit dans la majorité par l'adresse de quelque petit favori qui voudra s'engraisser de ses dépouilles. On dit ici en secret que M. d'Émery, le surintendant des finances, est fort malade, qu'il est bien empiré depuis huit jours. Il est maigre, sec et tout fondu : son médecin, ou au moins celui qui en fait la fonction près de lui du mieux qu'il peut, nommé Valot, qui est la créature du premier médecin, l'a mis au lait, et n'use plus d'autre viande. Le matin il prend du lait d'ânesse, à midi du lait de vache, au soir du lait de chèvre, et entre deux du lait de femme; et à propos de ce dernier, vous souvenez-vous de quelque bon auteur qui ait fait mention de ce lait des femmes pour la guérison de quelque maladie d'importance?

La cour des aides fait ici trois chambres; de ces trois on en tire douze conseillers pour les envoyer à Moulins en Bourbonnais, afin qu'ils aillent sur les lieux mêmes donner ordre que la taille soit payée au roi, et d'empêcher les faux sauniers, dont le nombre s'est tellement accru depuis la guerre, que la gabelle n'en vaut plus rien. Un nommé Dumon et le marquis de Gerzé se sont rendus les maîtres de la citadelle de Saumur, et veulent empêcher que M. de Guitaut, capitaine des gardes de la reine, qui est celui qui a arrêté les trois princes, n'en prenne possession : pour à quoi parvenir, ils ont fait entrer dans le château de Saumur trois cents hommes tout fraîchement, pour faire tête à ceux qui entreprendront contre eux. Il y a encore du bruit à Bordeaux, par la faute de M. d'Espèron, qui semble être porté sourdement par le Mazarin, afin de mater ces peuples. Je ne sais si vous avez vu, il y a tantôt huit ans, une comédie française nommée *l'Europe*, que le cardinal de Richelieu fit faire et jouer aussi un peu avant sa mort. L'auteur en était un homme ruiné, nommé Desmarets, qui faisait tout ce qu'il pouvait pour plaire à ce cardinal, et

auquel il s'attachait fort afin de se remplumer. Après la mort du cardinal il passa au service de madame d'Aiguillon, laquelle lui donna enfin, pour le récompenser de toutes ses flatteries, la charge de secrétaire de général des galères, et est demeuré auprès du petit duc de Richelieu, pourvu de cette charge, et en fait la fonction jusqu'ici. Mais madame la duchesse d'Aiguillon l'a fait arrêter prisonnier et l'a fait mettre dans un cachot bien noir, accusé et convaincu d'avoir porté son maître, âgé de dix-neuf ans, et l'avoir persuadé d'épouser, comme il a fait, la veuve de M. du Pons de Miesans, âgée de trente-deux ans; d'avoir sollicité l'affaire, avoir racheté les bans de l'archevêque de Paris, et avoir donné ordre pour le voyage qu'il fit dès le lendemain de sa noce avec sa nouvelle femme au Havre-de-Grâce, et tout cela en cachette et sans en avoir donné avis à ladite dame d'Aiguillon, laquelle est tant plus irritée que ledit Desmarets se trouve être le cousin issu de germain de ladite nouvelle mariée. Elle l'a fait arrêter, s'est déclarée sa partie, et lui met sus plusieurs crimes. M. le prince de Conti a été malade d'une fièvre continue dans sa prison, où il a été visité par MM. Guénaut et Brayer, outre M. Dupré, qui y est enfermé et qui n'en bouge. On dit que la fièvre n'est plus continue, mais seulement double-tierce : cela ne laisse point d'être encore assez de mal pour ce prince, qui est fort malsain, fort délicat et mal conformé, vu qu'il a toujours de reste une méchante toux et une difficulté de respirer.

Un des premiers hommes de Paris, qui n'est point frondeur et qui n'oserait l'être, étant attaché à l'autre parti par les grandes sommes d'argent qu'il a prêtées au roi, m'a dit aujourd'hui que le malheur suit le conseil du roi et toutes les grandes délibérations qui s'y prennent; que la guerre ne leur réussit point, combien que l'Espagnol soit très faible; que l'emprisonnement de MM. de Blancmesnil et de Broussel leur a tourné tout au rebours, et a produit un effet tout contraire à ce qu'ils

en avaient espéré, savoir, la déclaration de six semaines après, qui est le palladium de Paris et de toute la France, par laquelle déclaration ils sont bridés de telle sorte que manifestement ils n'en sont point à leur aise; que le blocus de Paris qui avait été entrepris en intention de casser cette déclaration, d'attraper lesdits MM. de Blancmesnil et de Broussel, et environ quarante autres officiers du parlement, tant présidents que conseillers, de rétablir les partisans, mettre Paris à la taille, lever à l'instant sur Paris six millions d'argent comptant, bref de trouver de l'argent présent, n'avait tout au contraire rien causé que de la misère et de la pauvreté à la reine, d'autant que la moitié de la France avait pris les armes, et s'était mise en état de payer beaucoup moins que par ci-devant, ce que l'expérience rend tout évident, en ce que la cour est à toute heure en nécessité, et qu'ils ne peuvent avoir de l'argent nulle part; que l'emprisonnement des trois princes est de même nature que ces autres affaires; que les espérances de la reine et du Mazarin allaient encore au rebours, que la Bourgogne, Bellegarde et le maréchal de Turenne les empêchaient bien plus qu'ils n'avaient pensé, faute d'y avoir prévu de bonne heure; qu'ils n'étaient point en état d'en venir à bout, et qu'un empêchement levé il en surviendrait quelque autre; même que le malheur était si grand que madame de Bouillon qui s'est sauvée depuis peu, étant parvenue près de son mari, il y a grand danger qu'elle ne lui fasse prendre les armes, et qu'étant révolté il ne fasse de nouveau soulever la Guyenne, laquelle est en très grande disposition pour la haine qu'elle porte à M. d'Espernon; la reine pourrait bientôt remettre les trois princes en liberté, afin d'apaiser par ce moyen-là les guerres civiles qui sont à la veille de s'allumer en France, et d'ôter ce prétexte de guerres aux brouillons d'État qui veulent remuer; qu'il sait bien que la reine y a pensé; que la semaine dernière deux courriers différents sont arrivés au bois de Vincennes,

qui ont apporté des lettres à M. le Prince; que M. de Servien a été par deux fois au bois de Vincennes, où il a conféré secrètement deux heures entières avec ledit prince, lequel depuis a dit qu'il voyait bien qu'il sortirait de là le mois d'avril prochain.

On dit que M. de Bouillon a fait mettre en armes toute la vicomté de Turenne, sous ombre qu'il a eu certaines nouvelles qu'il y avait entreprise sur sa personne. Il y a aussi du bruit en Provence, et principalement à Marseille, contre le comte d'Alais, sous ombre de création des consuls de la ville. Il y avait en Anjou une demoiselle qui gouvernait le maréchal de Brezé, et toute la maison, dont elle était devenue fort odieuse à toute sa province. Comme elle s'est rencontrée en cette ville, M. le duc d'Orléans l'a fait arrêter prisonnière, et l'a fait mener dans la Bastille. Les Angevins ont encore si peur du maréchal de Brezé et de sa tyrannie, qu'ils ne savent s'ils osent dire qu'il soit véritablement mort, et même semblent en douter. On ne sait pas ici où le roi et la reine passeront les fêtes de Pâques : les uns disent à Lyon, les autres à Paris. Pour moi j'ai opinion que le Mazarin, qui craint Paris, et qui n'aime point les grandes villes, de peur d'y être enfermé, ou accablé, les amusera et retiendra en Bourgogne, sous ombre de parlementer avec les rebelles qui sont dans Bellegarde, en intention de les amener à la raison, et qu'il traînera ainsi le mauvais temps, lui qui est de son naturel grand temporeux, jusqu'à ce que la douceur de la saison leur permette d'assiéger Bellegarde, si pendant deux mois, ou tout au moins six semaines, cette place ne se remet dans son devoir et dans l'obéissance du roi. Les Messieurs du parlement avaient cédé six conseillers de la cour pour être syndics des rentiers, et afin de travailler à faire payer les rentes, conjointement avec M. le prévôt des marchands et les échevins dans l'hôtel de ville. Le prévôt des marchands n'ayant pas voulu reconnaître ces nouveaux syndics, ils s'en sont plaints à la cour, qui s'en

allait décréter contre le prévôt des marchands; M. le duc d'Orléans, averti de ce désordre, lequel aurait pu exciter vacarme dans Paris, en faveur des rentiers, a demandé surséance au parlement, et qu'il voulait accommoder cette affaire. Enfin on a changé de chambre M. le prince de Conti, il est hors d'avec son frère; il est en plus bel air et plus beau lieu, dans l'appartement de M. de Chavigny, qui est un corps de logis qu'il y avait fait bâtir pour soi et pour les siens, lorsqu'il était gouverneur du bois de Vincennes. On dit ici que le capitaine des gardes du comte d'Alais a été tué à Marseille, et que M. Foulé, maître des requêtes, intendant de justice en Limousin, a été révoqué de sa commission par ordre du conseil, à cause des cruautés qu'il exerçait en ce pays-là, où, s'il ne s'était rendu le plus fort, les communes l'auraient assommé; joint que l'on aurait peur que le feu étant là allumé, n'augmentât trop vite dans les provinces voisines, où il y a déjà bien du mécontentement, et même que M. de Bouillon y est en armes. On dit aussi que M. de Villemontzé a été en grand danger à Bordeaux, et que son carrosse y a été brisé et mis en pièces. Quand M. de Servien a demandé une lettre pour faire rendre Bellegarde à M. le Prince, il a répondu que la place était bonne et ceux de dedans bien résolus; mais que si la reine lui voulait donner la conduite de l'armée, qu'il la ferait rendre en deux heures. On a envoyé à M. de la Rivière lui demander de la part du roi son cordon bleu, faute de prouver sa noblesse qu'il n'a jamais obtenue qu'à cette condition, à quoi il a manqué, parce qu'il ne le pouvait pas faire. Le Mazarin a envoyé une abolition à Marseille, pour ce qui s'y est passé contre le comte d'Alais, en quoi on dit qu'il a fort mal fait; et néanmoins on croit qu'il le fait exprès, afin d'y faire brouiller les cartes davantage, et que la reine étant obligée d'en retirer le comte d'Alais, s'il n'y est même assommé, ledit Mazarin puisse prendre pour lui ce gouvernement. Les trois princes vivent encore aux

dépens de la reine : M. le Prince ne veut pas y vivre à ses dépens, et ne veut pas tenir l'ordre que M^{me} la princesse sa mère y avait mis.

A CHARLES SPON. 12 avril 1650. — Notre archevêque a défendu la chaire à M. Broussel, docteur de Navarre et chanoine de Saint-Honoré, qui est grand janséniste et point du tout Mazarin, pour avoir prêché depuis trois jours un peu hardiment. Le père Adam, jésuite, eût éprouvé la même rigueur pour avoir prêché contre Saint Augustin dans l'église Saint-Paul et l'avoir appelé « l'Africain échauffé et le docteur bouillant », sans le crédit des Jésuites et des Capucins qui en ont détourné l'archevêque. Un capucin, nommé le père George, de Paris, fils d'un boucher de cette ville, gros garçon, buvant et mangeant autant et plus qu'un Suisse, a reçu commandement de se taire et défense de plus prêcher, pour avoir comparé le prince de Condé, sans le nommer pourtant, à Belisaire, lieutenant-général de Justinien, qui ne manqua jamais de vertu, mais souvent de fortune.

Tous les chevaliers de l'ordre se sont rassemblés chez M. le duc d'Orléans, où ils se sont plaints de M. d'Emery, surintendant des finances, qui veut retrancher leurs gages de mille écus par an qu'ils ont à prendre sur le marc d'or, par un droit de leur charge. Le marquis de Nesle dit tout haut qu'il fallait donner cent coups de bâton à ce coquin. M. le duc d'Orléans lui demanda : « Mais qui les lui donnera? — Ce sera, dit-il, moi-même, monseigneur, si vous ne m'en empêchez. » Les partisans, maltôtiers et gens d'affaires, sont aussi allés trouver M. d'Avaux, et qui est l'autre surintendant, auxquels ils se sont plaints dudit Emery, et lui ont protesté qu'ils n'auraient jamais affaire à ce fourbe. Voilà un homme qui est tantôt haï de Dieu et des hommes; néanmoins il n'est encore pas guéri.

A CH. SPON. 16 avril 1650. — La duchesse de Bouillon-Sedan, après avoir été en liberté environ quinze jours,

a enfin été trouvée cachée dans le faubourg Saint-Germain, et a été, par ordre du duc d'Orléans, menée à la Bastille, où elle est de présent, aussi bien que celui qui, faute de la bien garder, l'avait laissée échapper, savoir M. de Carnavalet. Elle n'était pas mal cachée, mais un fripon d'apothicaire la décela, qui avait fourni quelques drogues à sa fille malade de la petite vérole.

La rivière de Loire a débordé vers Angers si rudement, et a si impétueusement rompu et renversé ses chaussées, qu'elle a ruiné quinze villages : je ne connais point ces pauvres gens-là, mais je les plains bien fort. Le marquis de Gerzé a quitté la citadelle de Saumur, le lieutenant du défunt maréchal de Brezé l'ayant rendue pour 10 000 écus à M. de Guitaud, premier capitaine des gardes de la reine, laquelle lui a donné ce gouvernement en récompense d'avoir arrêté M. le prince.

M^{me} de Bouillon était cachée, dans le faubourg Saint-Germain, chez le résident de Pologne, qui est Français. M. le duc d'Orléans l'a fait mener à la Bastille avec la résidente sa femme, jusqu'à ce que le roi en ait ordonné.

A CH. SPON. 3 *mai* 1650. — Madame la princesse la mère a eu commandement de sortir de Chantilly et se retirer en Berri. Madame la princesse la femme, qui y était aussi, s'en est dérobée la nuit avec son fils, qu'elle a enlevé, et l'on ne sait où elle est allée : elle passa par Paris à quatre heures du matin.

M. Bourdelot, notre médecin, qui est précepteur du duc d'Enghien, s'est sauvé avec lui ; on ne sait point encore où ils sont allés. J'ai vu entre les mains d'un de mes amis une lettre de M. de la Mothe-le-Vayer, par laquelle il mande que le dessein du voyage de Lyon est rompu, et que la reine veut revenir à Paris dès que les affaires de Bourgogne seront réglées : c'est qu'elle a besoin d'argent et qu'elle n'en peut guère trouver plus commodément qu'à Paris, pour faire la campagne prochaine.

Le 27 d'avril, madame la princesse la mère s'est trouvée à la porte de la grand'chambre dès cinq heures du matin et a présenté requête aux conseillers entrants afin de la faire rapporter en la grand'chambre. Un maître des requêtes a refusé de s'en charger, disant qu'il n'avait point droit de rapporter. Un conseiller nommé Sevin, grand Mazarin, n'a pas voulu s'en charger, disant qu'il la fallait mettre entre les mains du doyen de la cour; un troisième est venu qui s'en est chargé, homme d'honneur et de courage, hardi et adroit et bon frondeur, nommé M. Deslandes Payen. Cette requête de madame la princesse contient trois chefs, dont le premier est pour M. le prince son fils; le deuxième pour le prince de Conti, et le troisième contre le Mazarin, duquel elle se déclare l'accusatrice pour quatre chefs, et pour la sûreté de sa personne à elle-même, désirant que le parlement lui en donne l'assurance et protection. Le parlement assemblé, c'est-à-dire la grand'chambre, l'édit¹ et la tournelle, a remis au retour du roi à délibérer sur les deux premiers articles; sur le troisième, le parlement lui a donné protection et promis assurance de sa personne, et de tout cela en a fait avertir, en même instant, M. le duc d'Orléans qui a aussitôt mandé son conseil pour délibérer sur tout cela.

Le vendredi 29 avril, M. le duc d'Orléans a été au parlement et a fait délibérer sur la première demande de Madame la princesse. L'avis que lui-même a proposé à la cour a été suivi, savoir, qu'elle obéisse au commandement qu'elle a par ci-devant reçu de la reine d'être hors de Paris; qu'elle s'y retire jusqu'au retour du roi, qui sera en bref. Quelques marchands et autres gens du peuple ont crié contre elle tout haut dans le palais, qu'elle et son fils le prince de Condé étaient cause du siège de Paris, qu'ils leur avaient fait manger du pain bien cher, et que pour expier cette faute, il fallait qu'il

1. Voir, sur la Chambre de l'Édit, le *Dictionnaire de droit et de pratique* de Ferrières, t. I, p. 329.

fût encore vingt ans en prison, ce qui n'a pas fort consolé ladite princesse, laquelle espérait beaucoup en la faveur du premier président, et qui pour cet effet en a reçu reproche et réprimande du duc d'Orléans; et il y a toute apparence qu'à moins d'un grand besoin de bons capitaines ou d'une grande force qui est encore à naître, le prince de Condé sera encore longtemps là dedans.

L'auteur du *Mercur*e italien, savoir, Vittorio Siri, est en cette ville depuis quelques jours : il vient pour y être payé de la pension que M. le duc d'Orléans lui avait fait donner il y a quelques années. Tels paiemens sont dorénavant fort rares, à cause de la rareté de l'argent et des finances du roi.

M. d'Émery le surintendant est fort malade; il n'ira plus guère loin, il est hydropique confirmé; il est tout fondu et décharné et tousse fort. S'il n'est guéri ce n'est point faute d'avoir pris de l'antimoine du premier médecin, de son opium préparé et autres telles drogues. Il a été visité par son curé et admonesté à mourir; il a aussi été confessé par un jésuite nommé le P. Maréchal (qui est un Bourguignon que je connais), mais personne n'a encore dit qu'il ait fait restitution de tant d'argent qu'il a volé à tant de monde par toute la France. Le roi, la reine, le Mazarin et leur suite arrivèrent hier ici, 2 mai, à 6 heures du soir, par la rue Saint-Antoine. M. le garde des sceaux régala Son Éminence d'un superbe festin à six services.

Nouvelle arriva hier que les Espagnols ont assiégé La Bassée en Flandre, et qu'après l'avoir prise ils marcheront en deçà. Le Poitou est pareillement menacé d'un grand orage, à cause de MM. de la Trémouille, de la Rochefoucauld, de M. de Bouillon-Sedan, frère du maréchal de Turenne, de MM. de la Force, de M. de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, et autres malcontents, qui veulent remuer, auxquels M. de la Meilleraie a ordre de résister par commandement du roi et avec quelques troupes qu'on lui envoie.

A CH. SPON. 6 mai 1650. — Si le Mazarin eût été tué d'une mousquetade devant Bellegarde il fût mort au lit d'honneur comme un vaillant homme. J'ai bien ouï dire qu'il était bon postillon et qu'il poussait bien un cheval, mais non pas grand homme de guerre, si ce n'est peut-être en duel.

M. de Longueville avait trois enfants, deux fils et une fille ; la petite fille est morte à Chantilly depuis quatre jours ; il y en a une autre prête à marier ; mais elle est de la première femme. Depuis que mesdames les princesses mère et fille sont hors de Chantilly, les Suisses et autres gens du roi y sont entrés, qui y ont fait beaucoup de désordres. Madame la princesse la mère est au Bourg-la-Reine, à deux lieues d'ici. Depuis que la reine est de retour, elle lui a envoyé faire commandement qu'elle eût à se retirer à Mouzon en Berri : la princesse a répondu qu'elle ne le pouvait pas et qu'elle était malade. La reine a envoyé la visiter par M. Vautier, savoir si elle était malade ; il a rapporté qu'elle l'était effectivement. et qu'elle pouvait mourir de ce mal-là s'il était négligé. Un conseiller de la grand'chambre, nommé M. Deslandes-Payen, voulut hier rapporter une nouvelle requête pour madame la princesse ; le premier président la refusa, et dit que cela était hors de saison... Nos gens ont pris vers Monaco quelque vaisseau espagnol, dans lequel on a trouvé le paquet du roi d'Espagne pour la Flandre, où il y a quantité d'instructions et d'ordonnances de ce roi basanné, qui trouble toute la terre de son ambition. On dit ici que M. de Saint-Micaut, gentilhomme de Bourgogne, qui était dans Bellegarde, ayant été reconnu passant dans Chalon-sur-Saône, l'on se jeta sur lui, qu'il eut bien de la peine d'en échapper, mais que tout son bagage en a pâti et qu'il a été jeté dans la Saône par le peuple qui l'accuse d'être cause de cette dernière guerre de Bourgogne qui a ruiné la province.

A CH. SPON. 24 mai 1650. — Aujourd'hui, 12 de mai, le livre de l'*Histoire du ministère du cardinal de Riche-*

lieu a été brûlé dans la cour du palais par la main du bourreau, selon l'arrêt que la cour en avait donné la semaine passée. Le même jour il y a eu ici un duel entre le chevalier de Roquelaure et le baron de Perry, de la maison de Montgommery : ce dernier a été tué sur la place; les deux seconds se portent bien. Le même jour l'amnistie a été publiée au parlement touchant le marquis de La Boulaye, des Coutures, des Martineaux, Germain l'avocat, Joli et autres, qui étaient accusés et persécutés par M. le prince de Condé, lorsqu'il fut arrêté prisonnier. Le même jour M. d'Émery a reçu Notre Seigneur. L'antimoine ne l'a point sauvé. Les vaisseaux du roi vers Toulon, conduits par les chevaliers Pol et Almeras, ont pris un vaisseau espagnol chargé d'un million, que le roi d'Espagne envoyait pour ses affaires en Italie; voilà un accident qui l'incommodera.

Il y a grosse querelle, à Sens, entre l'archevêque de Sens et les Jésuites de la même ville; il leur a fait défense d'administrer aucun sacrement. Il a aussi remué et renouvelé la querelle ancienne de Sens contre l'archevêque de Paris, qu'il prétend n'être que son suffragant. Il y a ici déclaration du roi, vérifiée au parlement, contre M^{me} de Longueville, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne, M. de la Rochefoucauld, gouverneur de Poitou.

Les deux semestres de nos messieurs de la *chambre des Comptes* ont été assemblés pour tâcher de servir au président Perrault, qui est dans le bois de Vincennes avec M. le prince, et le tirer de là, si faire se pouvait, en vertu de la déclaration du mois d'octobre de l'an 1648, en lui faisant son procès; mais leur poursuite en faveur de leur compagnon a été sursise, sur ce qu'on leur a donné avis que s'ils demandaient qu'on mît en liberté ledit Perrault, ou qu'on lui fit son procès, on le lui ferait aussitôt sur les plaintes que l'on a faites contre lui, et qu'il serait traité comme un tyran qui avait volé

la Bourgogne. M^{me} la princesse la femme est dans la vicomté de Turenne avec M. de Bouillon, et le maréchal de Turenne a défait un régiment de cavalerie de 1 000 hommes, du colonel Rose, dont 250 sont demeurés sur la place et 300 sont demeurés prisonniers.

La reine a mis garnison dans les hôtels de Condé et de Longueville, afin d'empêcher des conventicules et des assemblées nocturnes qui se faisaient là dedans; *c'est là veiller dans la mesure du possible aux intérêts et à la sécurité de Mazarin.*

Il est parti d'ici un gentilhomme des ordinaires du roi, nommé M. de Milly, pour aller porter, de la part de la reine, un commandement à M. d'Espéron de sortir de Guyenne et de venir à la cour. Je ne sais si ce commandement s'effectuera et s'il n'y aura pas quelque *relentum*, quelque secret caché du côté du Mazarin, qui tient fort son parti, en intention que le duc de la Valette, son fils, épousera une des Mazarinettes. Quoi que je vous aie mandé par ci-devant, les trois princes ont été nourris jusqu'ici aux dépens de la reine, d'autant qu'ils ont toujours refusé de se nourrir à leurs propres dépens. La reine leur a fait dire qu'elle ne voulait plus à l'avenir faire cette dépense, qu'ils eussent à donner ordre que ce fût dorénavant à leurs dépens. M. le prince l'a tout à plat refusé, disant qu'il aimait mieux mourir; la reine sachant cela a répondu : « Qu'il meure donc ! » Voyez si cette femme ne débute pas bien. Si bien que la reine ne les nourrit plus; c'est M. de Bar même, qui est le gouverneur du bois de Vincennes, qui les nourrit à ses dépens, jusqu'à ce que la reine en eût autrement ordonné ou que les princes s'y soient accordés.

Le maréchal de Turenne a bien de la cavalerie et grossit fort son armée de plusieurs troupes qui lui viennent d'Allemagne. M. de Vendôme est ici arrivé vendredi au soir, le 20 de mai. Il vient remercier la reine de l'amirauté qu'elle lui a donnée, et en accorder les droits et les revenus audit M. de Beaufort son fils, qui

n'en a point seulement la survivance après M. son père, mais aussi une partie de la charge.

L'assemblée du clergé s'en va bientôt commencer, où seront présidents les deux archevêques d'Embrun et de Reims.

M. le duc d'Orléans a eu la goutte; la reine et le Mazarin ont été chez lui au conseil tandis qu'il a été malade; maintenant il va au palais Cardinal. Le Mazarin était d'avis d'emmener le roi et la reine à Bordeaux, afin de se tirer de Paris et de s'éloigner du danger qu'il croit y avoir pour lui en rétablissant M. d'Espèron par l'autorité du roi. Gaston ne l'a jamais voulu permettre, et a refusé toutes les raisons du Mazarin. Maintenant on parle du voyage de Compiègne, lequel n'est pas fort pressé, d'autant que l'archiduc Léopold n'est guère fort cette année, n'ayant guère d'hommes, en tant qu'il en donne, et envoie bonne troupe au maréchal de Turenne, ni d'argent, celui qu'il pensait recevoir d'Espagne ayant été pris sur mer par nos pirates, dont les Génois sont en état de nous envoyer un ambassadeur pour redemander deux cent mille écus qui leur appartiennent, et les princes d'Italie prêts à se liguier tous et à nous déclarer la guerre afin d'empêcher les pirateries que nos gens exercent sur la mer, et particulièrement par le moyen de Porto-Longone, qu'ils pourront bien se résoudre d'assiéger à communs frais, pour empêcher nos conquêtes piratiques et leur quartier.

Enfin M. d'Emery est mort le lundi 23 de mai, entre quatre et cinq heures du matin, tout sec et tout tabide, malgré trente prises d'antimoine de la meilleure préparation et de la plus fine... Chacun parle ici de la succession à la charge de M. d'Emery, et selon l'intérêt qu'il y prétend. Les uns y nomment M. de la Vieuville, qui l'a été autrefois, en 1623; les autres le président de Maisons, président à mortier, qui a par ci-devant été premier président à la cour des aides. C'est un dangereux homme, s'il y parvient, et qui fera bien crier du monde. Je

pense qu'il a les vœux des partisans, qui semblent le souhaiter fort.

M. le duc d'Orléans demande la charge de connétable ; s'il continue de la demander avec quelque empressement, il ne faut point douter qu'il l'aura, d'autant qu'il est en état de tout obtenir pourvu qu'il se garde des embûches et des fausses promesses de Mazarin, qui a une magie particulière à tromper et à étourdir les princes. Les soldats ruinent si fort la campagne que tous les peuples s'enfuient même des villes. Dourdan et Étampes sont toutes désertes. M. le maréchal du Plessis-Praslin est déclaré lieutenant-général du roi, pour mener l'armée en Picardie cette année. M. le duc d'Orléans demande aussi le gouvernement du bois de Vincennes, voulant que les princes dépendent de lui et non pas du Mazarin. L'assemblée du clergé commence ici vendredi prochain. On dit que plusieurs seigneurs se joindront à cette assemblée du clergé, pour demander réformation de l'État et l'assemblée des États généraux. Voilà où nous en sommes à la veille de beaucoup de malheurs. M. de Vendôme est ici, qui refuse le don qu'on veut lui faire de l'amirauté, à cause de trop de restrictions que l'on y ajoute. Enfin je cesse, tant faute de matière que de temps.

A FALCONET. 7 juin 1650. — Tous nos marchands sont ici merveilleusement morfondus de cette guerre trop longue et de laquelle je ne sais quand il plaira à Dieu que nous ayons la fin : cela est cause qu'ils ne font rien et qu'ils n'entreprennent rien, hormis quelques livres de romans, de momerie, ou telles autres bagatelles. La guerre a tellement abattu l'Allemagne, mère continuelle des bonnes disciplines et des arts, que l'on n'y fait aujourd'hui presque rien du tout. La Hollande ne fait guère davantage : car, bien qu'elle soit en paix, elle se ressent pourtant des mouvements qui agitent son voisinage. A tout cela il n'y a qu'un remède,

qui serait la paix, si Dieu nous la voulait donner, ou si le Mazarin la voulait faire; ce qu'il ferait s'il y trouvait son avantage.

Nous avons ici quantité de fièvres continues, malignes et pourprées. Le roi et toute la cour sont à Compiègne. M. de Vendôme et M. de Beaufort, son fils, sont ici amiraux; ils iront jeudi au Parlement faire vérifier leurs lettres. On dit que M^{me} de Longueville et le maréchal de Turenne sont à Vervins, frontière de Picardie, où ils attendent quelques troupes de l'archiduc pour entrer en France. On soupçonne ici du bruit du côté de Bordeaux. Dieu nous donne sa paix, qui nous est si nécessaire! M. le duc d'Orléans ira à la cour dans quatre jours, où il ne séjournera guère.

A CH. SPON. 14 *juin* 1650. — Depuis ma dernière, laquelle fut du 24 mai, je vous avertis que, le même jour, fut déclaré par la reine surintendant des finances, M. le président de Maisons. M. Tubeuf, par ci-devant intendant, a aussi été fait contrôleur général des finances, à la place de M. Le Camus, beau-frère de M. d'Émery. M. d'Avaux, qui était surintendant des finances, conjointement avec feu M. d'Emery, fut trouver la reine le jour de l'Ascension, et lui rapporta son brevet de surintendant, en la remerciant, et protestant qu'il ne pouvait pas exercer cette charge avec M. de Maisons. Je pense que c'est qu'il ne veut pas se charger de l'ennui du gouvernement des finances, qui s'en vont dorénavant aller plus mal que jamais entre les mains de cet homme nouvellement choisi, joint que le nouveau contrôleur est un joueur de prime aussi bien que le surintendant. Si bien que voilà les finances en bonne main; mais ce n'est plus que la coutume : Au plus larron la bourse. On parle ici d'un voyage de Compiègne, afin de faire passer les troupes en Flandre, sous la conduite de M. le maréchal du Plessis-Praslin, qui en sera le général cette année : le comte d'Harcourt l'a refusé, parce qu'il

n'y avait point tant d'argent qu'il eût voulu. Les Suisses font ici grand bruit pour de l'argent, et protestent que tous, tant qu'ils sont, sortiront de France et se retireront dans leur pays, si on ne les paie comme on leur a promis.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont partis d'ici le deuxième jour de juin à sept heures du matin, pour s'en aller dîner à Senlis, et de là, sans s'amuser en chemin, aller coucher à Compiègne, où ils seront tant qu'il plaira à Dieu.

M^{me} la duchesse d'Aiguillon, irritée contre son neveu le duc de Richelieu, de ce qu'il s'est marié sans son consentement, a trouvé moyen de l'attraper et de le faire enlever : elle le tient en sa maison enfermé. Elle le fait cajoler par diverses femmes, afin qu'il dise qu'il a été marié par force, et sans son consentement, mais elle ne le peut gagner. Il a tel dépit de se voir enfermé et hors d'avec sa femme, qu'il a voulu se jeter par les fenêtres et l'aurait fait, s'il n'en avait été empêché et retenu par ceux qui le gardent. La duchesse de Richelieu, sa femme, et d'autres parents d'elle ont été au parlement y représenter requête contre ladite dame d'Aiguillon. Les deux parties ouïes, la cour a ordonné arrêt portant que ladite dame se trouvera et comparaitra à la cour mercredi 15 de juin, où elle emmènera son dit neveu. Que dites-vous de nos affaires? Ne sont-ce point des farces bien plaisantes? On dit que ladite dame n'obéira point à la cour, mais qu'elle fera dire par son avocat que ledit duc de Richelieu, son neveu, est malade, qu'elle ne l'a pu emmener, et qu'il faudra que la cour ordonne que deux conseillers se transportent sur les lieux pour interroger ledit neveu, etc.

A CH. SPON. 21 *juin* 1650. — Je vous ai écrit ma dernière, datée du mardi 14 de juin. Depuis ce temps-là nouvelles sont arrivées que les Espagnols ont assiégé Le Catelet en Picardie et Porto-Longone en Italie. Depuis

ces premières nouvelles, les Espagnols ont pris Le Catelet qu'ils pourront fortifier et sont à l'entour de Saint-Quentin, qu'ils ne prendront point si aisément. On croit bien qu'ils prendront Piombino, mais non pas Porto-Longone à cause de 2 500 hommes qui sont dedans. Ils ont eu bon marché du Catelet et l'ont pris fort aisément à cause d'un gouverneur tout nouveau qui n'y était que depuis trois semaines, nommé M. de Vandj, qui n'y avait nul crédit, et pour qui les soldats ne voulurent pas combattre, faute d'argent. L'armée des Espagnols est de 25 000 hommes, mais ils n'ont guère de blé non plus que d'argent, ce qui les empêchera d'entrer plus avant jusqu'après la récolte des blés; et en attendant il se pourra faire que le Mazarin remontera sur sa bête et qu'il les rechassera en leur frontière.

Les Espagnols n'ont point assiégé la Fère, mais le Mazarin a été jusque là pour faire passer des troupes. Pour le sieur Contarini, je pense bien qu'il voudrait avoir fait la paix générale, mais elle n'a pas été si prête d'être faite. La Lorraine, le Portugal, la Catalogne et, qui est beaucoup plus que tout cela, la mauvaise volonté de nos ministres qui ne haïssent rien tant que la paix, et qui veulent pêcher en eau trouble, afin d'enrichir leurs nièces, sont les vraies causes que la paix n'a point été faite.

Le Mazarin n'a garde d'être arrêté; il est en trop bonne posture à la cour, puisqu'il est maintenant défendu de la reine et du duc d'Orléans, et néanmoins il est tellement chargé de la haine publique, tant à la cour même qu'à Paris et dans les provinces, que je ne puis m'empêcher que je ne me souvienne de l'histoire du marquis d'Ancre qui en fut à la fin très mauvais marchand.

Il est nécessaire que le roi demeure en Picardie, afin d'empêcher que les Espagnols ne fassent point de plus grands progrès et qu'ils n'approchent point plus près de Paris. Outre Le Catelet ils ont pris Guise et l'ont brûlé en y mettant le feu en douze endroits. On croit

qu'ils s'en vont assiéger Saint-Quentin, et s'ils le prennent, il y aura bien du malheur, d'autant plus que la place est bonne et qu'elle peut être merveilleusement fortifiée. Le maréchal de Grammont, malcontent d'un refus que lui a fait le cardinal Mazarin, pour un bénéfice que la reine lui avait accordé, s'est retiré en son gouvernement de Bayonne.

Ceux de Bordeaux ont donné arrêt contre M. de la Vie, avocat général, pour avoir manqué d'accomplir sa légation, ou plutôt commission de deçà vers le Mazarin, et même sa maison a été pillée par la populace, indignée contre lui de s'être laissé gagner par le Mazarin. M. le duc d'Orléans et M. le garde des sceaux s'en vont demain à Compiègne. La cour de parlement a aujourd'hui ordonné que M^{me} d'Aiguillon mettra dans ce même jour son neveu le duc de Richelieu en liberté, sur peine de cent mille livres d'amende, dont l'exécutoire sera délivré demain si elle n'obéit à l'arrêt d'aujourd'hui. Je voudrais qu'il lui en coûtât cent mille livres; elle en a bien d'autres qu'elle a gagnées bien à son aise autrefois avec son oncle.

A CH. SPON. 1^{er} juillet 1650. — M^{me} d'Aiguillon a obéi à l'arrêt du parlement; elle a remis le duc de Richelieu, son neveu, entre les mains de M. le duc d'Orléans, lequel sans doute le rendra à sa nouvelle femme, sauf à M^{me} d'Aiguillon à se pourvoir par voie de justice contre ce mariage, qu'elle prétend ne pouvoir ni devoir subsister.

Le comte d'Harcourt est allé en diligence en basse Normandie, pour empêcher quelques désordres qui s'y commettent par les gentilhommes qui y arment, et qui font semblant de se vouloir déclarer pour les princes, à cause de M. de Longueville; ils disent aussi qu'ils veulent aller trouver M. de Bouillon en Guyenne. On dit ici que le prince de Conti se meurt, et qu'il n'en peut plus; ses bénéfices sont déjà donnés à un enfant qui

n'est point encore né, comme lui-même n'est point encore mort. C'est au fils de M. le duc d'Orléans, en cas que M^{me} la duchesse, sa femme, qui est grosse, en accouche d'un, et non point d'une fille, comme elle a fait jusqu'à présent. M. le duc d'Orléans se servira de ce revenu.

Enfin le duc de Richelieu est retourné à sa femme, et a protesté à M. le duc d'Orléans que jamais il ne consentirait à être démarié et ainsi le duc d'Orléans l'a laissé aller. C'est de quoi M^{me} d'Aiguillon enrage, disant qu'elle quittera tout, et qu'elle abandonnera les soins de ses autres neveux et de tout leur bien. Elle mérite bien cela, et encore pis, qu'elle aura peut-être quelque jour, s'il y a justice. Son oncle, le cardinal de Richelieu, a volé toute la France pour l'enrichir : elle mériterait qu'on lui fit rendre gorge jusqu'au dernier denier.

Nous avons ici nouvelle qu'il y a grand bruit à Bordeaux; que M. le maréchal de La Meilleraie et M. de La Valette, avec leurs troupes, sont fort près de la ville, et semblent la bloquer des deux côtés; que M. de Bouillon est en Médoc, où il a pris Castelnau, et que MM. de Sauvebeuf et de Sillery sont allés en Espagne faire avancer le secours que l'on a promis à M. de Bouillon pour les princes.

Le duc d'Orléans a fait revenir le roi, lequel est arrivé ici le mercredi 29 de juin à 9 heures du soir, lorsque l'on n'y pensait guère et qu'on ne l'attendait plus, vu que deux jours auparavant les officiers du roi qui étaient en chemin de revenir avaient été remandés, si bien que la reine et le Mazarin sont ici et toute la cour!

A CH. SPON. 8 juillet 1650. — Je vous écrivis pour la dernière fois, en attendant de vos nouvelles, le vendredi 1^{er} de juillet. Dès le lendemain, nouvelles arrivèrent que le siège de Guise en était levé, et que les Espagnols s'étaient retirés vers Landrecies, obligés à cela tant par faute de munitions que par la courageuse résistance

tant du gouverneur de la place, nommé Bridieu, qui a par ci-devant été page de M. de Guise, que des habitants mêmes qui y ont fait merveilles.

Le lundi matin, 4 de juillet, dès les quatre heures, à cause des grandes chaleurs, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sortirent d'ici, et sont allés à Fontainebleau, d'où, après qu'ils auront séjourné quelques jours, ils iront à Orléans, puis à Blois, à Tours, à Poitiers, et de là à Bordeaux, en Languedoc et en Provence, si le cas y échet, et si l'état des affaires le requiert.

Le député du parlement de Bordeaux a été ici ouï en pleine assemblée. Le parlement en a fait deux matinées; le duc d'Orléans même y a assisté. Il y en a eu qui ont parlé très hardiment de l'état présent des affaires, et qui même ont été jusqu'au Mazarin; mais le tout aboutit à faire des remontrances à la reine touchant l'affaire de Bordeaux; et même M. Foulé, maître des requêtes et intendant de justice, qui a fait tant de vexations et de désordres dans le Limousin, sera mandé de venir répondre à la cour des plaintes qu'on a faites contre lui.

A CH. SPON. 26 juillet 1650. — Je vous écrivis ma dernière vendredi 8 de juillet, et vous disais que depuis ce temps là nous n'avons appris ici autres nouvelles, sinon que ce même jour au soir ma belle-mère, âgée de quatre-vingt-deux ans, tomba en trois horribles accidents qui l'ont mise au tombeau... Enfin elle mourut sur le soir, fut enterrée dans l'église dudit lieu¹ le lendemain avec beaucoup de cérémonies, *comme cela se fait parmi nous*, fort inutiles et superflues... Nous ramenâmes ici le lende-

1. Le lieu n'est pas ici indiqué, mais dans une lettre que, par l'annonce de la mort de Scioppius qui n'eut lieu qu'en novembre 1649, on peut reconnaître inexactement datée du 13 juillet 1649 (édition Reveillé-Parise, t. II, p. 524), on voit que sa belle-mère mourut « dans sa maison de campagne à Cormeilles, proche d'Argenteuil ».

main le bonhomme son mari, qui est plus décrépité qu'elle, combien qu'il soit de quelques années moins vieux... On nous fait espérer qu'après sa mort nous aurons une grande succession!... C'était une excellente femme dans le soin du ménage et dans la peine qu'elle y a prise. Pour sa grande économie il eût mieux valu que son mari fût allé le premier... Je ne me saurais donner la peine de la pleurer beaucoup, vu qu'elle était trop vieille et trop souvent malade.

Tandis que ces choses se passent à Paris, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour chement, ils sont allés de Fontainebleau à Orléans, à Blois, à Tours; on dit que de là ils iront à Poitiers, à Bordeaux et même à Toulouse, où il y a du bruit, puis en Provence, et même par après plus loin s'ils peuvent, afin de revenir ici le plus tard qu'ils pourront, d'autant que ce lieu est odieux au Mazarin, en tant qu'il y a beaucoup d'ennemis, et qu'il craint d'y être assommé. On dit ici que l'Espagnol a envoyé de l'argent devers Bordeaux à madame la princesse afin de faire la guerre au Mazarin; mais que cette grande ville est fort mi-partie et qu'ils ne savent, ou qu'ils n'ont point l'entière liberté de se ranger du côté qu'ils voudraient. La somme de l'argent va jusqu'à 1 600 000 livres, qui est assez notable pour éblouir les yeux de beaucoup de gens qui n'ont autre passion ni meilleur but que ce métal doré.

Toulouse a pris le parti de Bordeaux; ils veulent bien recevoir le roi dans leur ville, mais à la charge qu'il se mettra à leur garde, selon leurs anciens privilèges, et que ce soit sans le cardinal Mazarin, qui est auteur de tous les maux de la France. La reine a mandé au comte du Dognon, gouverneur de Brouage, qu'il eût à venir à la cour. Il a mandé qu'il avait la goutte. On lui a mandé derechef que l'on savait bien qu'il n'était point malade et que l'on l'avait vu debout. Il a mandé qu'il était vrai, mais qu'il ne voulait point aller à la cour, qu'il savait bien qu'il y était haï, qu'on le voulait

retenir prisonnier et lui ôter son gouvernement qu'il tenait du feu roi, et qu'il le voulait conserver jusqu'à la majorité du roi. M. le maréchal de la Meilleraie a mandé au roi qu'il ne devait point avancer plus près de Bordeaux que Poitiers; qu'il fallait apaiser cette affaire par traité ou qu'autrement le roi n'en viendrait point à bout; qu'il était besoin de 30 000 hommes pour dompter Bordeaux, qui autrement était indomptable. Les députés de Bordeaux ont ici parlé bien haut à M. le duc d'Orléans, qui s'en est mis en colère, et, deux heures après, il les a renvoyés reblandir et reflatter par M. Le Tellier, secrétaire d'État, comme il a fait encore le lendemain par M. de Beaufort.

A CH. SPON. 12 août 1650. — Depuis ma dernière, je vous dirai que les Espagnols sont en Picardie, à l'entour de la Capelle, avec une grande armée, et entre autres 14 000 chevaux. J'ai bien peur qu'ils ne ravagent misérablement notre pauvre province, laquelle souffre cruellement, il y a si longtemps, ce qui sans doute arrivera si le Mazarin n'y met un autre ordre, et s'il n'y envoie davantage de monde, au lieu qu'il s'amuse à chicaner ceux de Bordeaux.

Le samedi 6 d'août, les chambres assemblées au Parlement, après beaucoup de tergiversations, enfin le duc d'Orléans y est arrivé, qui a promis sur sa foi de prince, que l'affaire de Bordeaux s'accommoderait, que l'on ôtait le gouvernement à M. d'Espernon, que l'on donnait place d'assurance à M. de Bouillon, à madame la princesse, amnistie à tous ceux de Bordeaux, et même à ceux qui avaient traité avec l'Espagnol, et qui s'étaient retirés en Espagne, et autres conditions qui ont été enregistrées et lues tout haut par deux fois : tout cela n'a pas néanmoins contenté le Parlement. L'Assemblée a été remise au lundi 8, toute affaire cessante, afin de délibérer sur cette déposition du duc d'Orléans, dont la femme est fort grosse et prête d'accoucher. Si c'est un

filz aussi vaillant que son père, Dieu sait si la France manquera de grands capitaines. Enfin le Parlement s'est tenu à la parole du duc d'Orléans, qui a promis et engagé sa foi de prince, et tout ce qu'il a de vaillant, de faire donner la paix à Bordeaux; et néanmoins on croit ici que le Mazarin ira plus loin, s'il peut en devenir le maître avec les troupes du roi, et qu'il ne s'arrêtera point à la parole du duc d'Orléans, qu'au cas où il ne soit point le plus fort.

A BELIN FILS. 6 *septembre* 1650. — On parle fort ici des troupes à cheval du maréchal de Turenne, dont on dit que l'avant-garde est venue jusqu'à la Ferté-Milon et Daumartin [*sic*, Dammartin?]; c'est ce qui a fait résoudre à MM. de l'Hôtel de Ville à faire faire la garde aux portes, comme l'on faisait durant la guerre de Paris, l'an 1649. Le lundi 29 d'août, de peur qu'il n'arrivât quelque malheur, les trois princes ont été tirés du bois de Vincennes, et ont été conduits par 300 cavaliers, les uns disent à Loches, d'autres disent au Havre.

La peste est rude et grande à Rouen; elle y a tué 4000 personnes en moins de quinze jours.

La délibération avait été prise de faire garder les portes, mais elle a été révoquée. Nous n'avons ici rien de certain de Bordeaux, sinon que l'on dit qu'ils se défendent fort bien, et qu'il y a toute assurance que le Mazarin ne les prendra point cette année : au moins c'est ce que je souhaite très ardemment, et beaucoup d'autres de deçà avec moi. Le Parlement a fait de deçà quelques assemblées pour Bordeaux, mais cela ne va point généreusement comme il devrait aller : j'ai peur qu'enfin le Parlement ne devienne ridicule, pour le grand nombre de partisans de la tyrannie qui sont là-dedans. *Si la source du courage de nos pères existait en nous*, cela irait tout autrement. Le duc d'Orléans favorise si fort le Mazarin et son parti, qu'il élude presque tout ce qu'on entreprend ici pour Bordeaux, à son grand

déshonneur et à notre malheur ; mais je ne sais combien tout cela durera ; tout le monde en gronde de deçà.

Les trois princes, du jour qu'ils furent tirés de Vincennes, furent menés à Marcoussis, où il y a un fort château, et y sont encore ; et, tout à l'entour, il y a plusieurs troupes qui mangent rudement tout le pays circonvoisin, tandis que le roi a besoin de troupes devant Bordeaux. Voilà une étrange et enragée politique.

A CH. SPON. 16 septembre 1650. — Mercredi, 17 août, à quatre heures du matin, M^{me} la duchesse d'Orléans accoucha d'un fils qui se nommera M. le Prince sans queue, et celui qui est en la Bastille sera nommé le prince de Condé.

Si la peste cesse à Marseille, elle s'accroît fort à Rouen : il en est mort cinq conseillers de la cour. M. Miron, le conseiller, qui en arriva hier, m'a dit aujourd'hui que, depuis quinze jours, il en est mort quatre mille de toutes conditions, pauvres et riches.

Le dimanche 28 d'août, il y eut ici grand bruit par toute la ville et grande émotion, sur la nouvelle qui est arrivée que le maréchal de Turenne envoyait son armée en deçà. Le lendemain, lundi 29, les trois princes ont été enlevés et tirés du bois de Vincennes, par ordre du roi, et, sans passer par Paris, ont été conduits par trois cents chevaux et ont passé la Seine dans des bateaux vers Vitry, pour de là gagner Juvisy, Montargis, Orléans et enfin Loches. Il ne m'importe où, et encore moins au Mazarin, au duc d'Orléans et à la reine même, pourvu qu'ils n'échappent point. Ce même lundi, après midi, on a tenu une grande assemblée à l'Hôtel de Ville, afin de pourvoir à la conservation de la ville ; entre autres choses, il y a été ordonné que dès le lendemain on commencera de garder les portes, selon l'ordre de chaque colonel, comme l'on faisait durant le siège de Paris.

Le mardi, 30 d'août, le parlement s'est assemblé avec

bonne intention; mais ils n'ont pas conclu assez généreusement, à cause du duc d'Orléans, qui s'y trouve soigneusement, et qui y rabat les coups du mieux qu'il peut, en faveur du Mazarin qu'il aime trop. Les trois princes sont encore à Marcoussis, à neuf lieues d'ici, qui est le lieu où ils furent menés et déposés le même jour qu'ils furent tirés du bois de Vincennes.

On avait ici mis sur la presse un petit livre in-douze, intitulé *l'Harmonie*, etc. Il était contre le Mazarin, sa vie, sa fortune et son ministère; il allait même contre l'honneur de la reine. Le lieutenant civil l'a découvert, l'a supprimé, et en a fait emprisonner les imprimeurs, duquel néanmoins jusqu'à présent il n'a pu découvrir ni apprendre qui en était l'auteur. L'on m'a dit que l'on en soupçonnait un Jésuite qui était fort passionné pour le parti de M. le prince; ce que je ne crois point, vu que ces bons pères sont trop fins pour s'être embarqués dans quelque parti, si ce n'est lorsqu'il est de beaucoup le plus fort, et qu'il y a manifeste apparence d'y pouvoir profiter, ce qui n'est point encore au fait de MM. les trois princes emprisonnés.

Le maréchal de Rantzau mourut ici le 14 de septembre; le voilà hors de peine d'obtenir récompense de son gouvernement de Dunkerque que l'on lui ôta durant le siège de Paris. On l'avait mandé afin qu'il vînt avec quelques troupes, afin d'augmenter et de fortifier le parti des assiégeants. Dès qu'il fut à Saint-Germain, on l'arrêta prisonnier, d'où enfin il a été délivré. Le Mazarin a dit à un homme que je connais qu'on ne l'avait tiré de Dunkerque que par finesse et sous prétexte de l'employer au siège de Paris; mais que la vraie raison était la peur qu'on avait eue qu'il rendît Dunkerque à l'Espagnol, dont il était entré en traité par le moyen d'un moine déguisé, qui allait et revenait sans être connu, mais dont on avait ici eu avis à la cour. Si ce soupçon eût été vrai, on n'eût pas manqué de lui couper le cou.

Il y a du bruit de nouveau en Provence, sur ce que le

comte d'Alais ne veut point obéir au commandement qu'il a reçu d'aller à la cour. Le roi veut être obéi; lui d'ailleurs n'oserait y aller, sur la peur qu'il a d'y être arrêté et de perdre son gouvernement. Sur ce différend, la Provence est partagée en deux. Aix est fort contre lui, Toulon pour lui, etc.

M. le duc d'Orléans a ici fait assembler de savants hommes, pour savoir d'eux comment il fallait nommer son fils. Divers avis furent proposés, entre autres fut retenu et approuvé celui que donna M. Bignon, avocat général, qui est un homme incomparable; lequel prouva par plusieurs raisons qu'il devait être nommé le duc de Valois, et ce nom lui est demeuré.

Les Mazarins ont pris le faubourg de Saint-Surin de Bordeaux, qu'ils ont abandonné, n'en pouvant faire leur profit. Les Bordelais y ont perdu quelques hommes; mais la plus grande perte est bien du côté des Mazarins, vu que plusieurs officiers y ont été tués, dont néanmoins je regrette la perte.

A CH. SPON. 30 *septembre* 1650. — Je vous envoyai deux lettres enfermées ensemble le vendredi 16 de septembre, toutes deux datées du même jour, et depuis ce temps-là je vous dirai que nouvelles nous sont venues qu'il y a une surséance à Bordeaux pour six jours, durant lesquels on traite de paix. Nos députés y sont des plus employés. C'est chose certaine que le Mazarin ne saurait prendre la ville; les habitants y sont trop résolus, outre les secours qu'ils ont de divers endroits; l'armée de Mazarin est même bien délabrée et diminuée de plus de 5000 hommes depuis qu'ils ont commencé à faire des attaques. MM. de la Force leur amènent du secours des Cévennes, et le comte de Tavannes de plusieurs autres endroits.

Il y a du bruit en Languedoc, et particulièrement à Nîmes, d'où l'évêque a été chassé. Ceux de Bordeaux demandent la liberté des princes et la perte du Mazarin,

à quoi la reine ne consentira jamais; elle a trop peur des premiers et chérit trop le second. Les autres articles ne sont pas si griefs et sont plus aisés à accorder, de sorte que tout est encore douteux. Il faut attendre le boiteux pour savoir la décision de cette grande affaire.

M. le duc d'Angoulême, père du comte d'Alais, gouverneur de Provence, est mort ici le 24 de septembre, âgé de soixante-dix-sept ans. Il était fils naturel du roi Charles neuvième et de Marie Touchet, laquelle fut depuis mariée à M. d'Entragues, seigneur du château de Marcoussis, où est aujourd'hui retenu en prison M. le Prince avec ses deux compagnons. Ce M. le Prince, depuis qu'il y est, s'y ennuie, y devient mélancolique; il a les jambes enflées, il a été saigné trois fois et purgé aussi pour cet effet.

Aujourd'hui 27 de septembre, sur les onze heures du matin, est arrivé de la cour un courrier à M. le duc d'Orléans, qui l'a assuré que la paix de Bordeaux est faite. Le bruit en a aussitôt été répandu par toute la ville, et tout le monde l'a cru, comme tout le monde le désire. Les conditions de ladite paix ne se disent point encore; c'est toujours beaucoup que la paix soit faite, que toute la province de la Guyenne soit pacifiée, et que le roi revienne à Paris avec toute la cour, qui est ce que je vois être ici particulièrement désiré par les marchands, qui ont besoin que les courtisans soient ici pour débiter leurs denrées. La même nouvelle porte que le roi et la reine seront ici le 21 du mois prochain, ou s'ils ne sont pas à Paris, que tout au moins ils seront à Fontainebleau. *Amen.*

A CH. SPON. 18 octobre 1650. — Depuis ma dernière, la paix de Bordeaux est faite. Le roi, la reine, le Mazarin, y sont entrés et y ont été fort bien reçus. Madame la princesse a vu la reine, laquelle a mené par la main le petit duc d'Enghien au roi. M. de Bouillon a vu le Mazarin, l'a entretenu et a couché chez lui; ils sont

grands amis. Les princes ont quelque liberté plus qu'ils n'avaient, et M. Le Tellier les a été visiter depuis qu'ils sont à Marcoussis.

Les Espagnols ont assiégé Mouzon près de Sedan. J'apprends que Mazarin craint ici quelque chose et qu'il voudrait bien n'y pas revenir. MM. de Beaufort et notre coadjuteur lui font peur, après avoir si longtemps gouverné feu M. le duc d'Orléans, chez lequel le Mazarin fait revenir M. de la Rivière, grand aumônier dudit duc, afin de se servir de lui contre les embûches de ceux qui ont du crédit sur l'esprit de ce prince, et qui sont anti-Mazarins, qui pourront néanmoins assez tôt être malheureux, vu le peu de raison qu'il y a de se fier à ce prince, qui est si facile, et que la reine ne manquera pas de gagner aussitôt qu'elle l'aura vu; et ainsi nous sommes en état de voir ici l'hiver prochain encore quelque coup de tonnerre tomber sur la tête de quelqu'un, j'entends des grands et des plus gros.

A FALCONET. 4 novembre 1650. — Nous n'avons qu'un doyen, c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi après la Toussaint; demain à 9 heures du matin il y en aura un nouveau de fait à la place de M. Jean Piètre, fils de feu M. Nicolas Piètre, et neveu de Simon Piètre, qui ont été deux hommes incomparables; il est le maître des bacheliers qui sont sur les bancs; il fait aller la discipline de l'école, il garde nos registres qui sont de plus de 500 ans; il a les deux sceaux de la Faculté; il reçoit notre revenu, et nous en rend compte; il signe et affirme toutes les thèses; il fait présider les docteurs à leur rang; il fait assembler la Faculté quand il veut, et, sans son consentement, elle ne peut s'assembler que par un arrêt de la cour, qu'il faudrait obtenir; il examine, avec les quatre examinateurs, à l'examen rigoureux qui dure une semaine; il est un des trois doyens qui gouvernent l'Université avec M. le recteur, et est de ceux qui l'élisent; il a double revenu de tout,

et cela va quelquefois bien loin; il a une grande charge, beaucoup d'honneurs et un grand tracas d'affaires; il sollicite les procès de la Faculté, et parle même dans la grand'chambre devant l'avocat général, comme fit feu M. de Lavigne, l'an 1644, contre le gazetier. La charge est fort honorable, mais bien pénible; un honnête homme est bien heureux de ne le point être, c'est assez qu'il en soit réputé digne par l'élection qu'on en fait, et voici comment elle se fait. Toute la Faculté assemblée *en vertu d'un article spécial*, le doyen qui est prêt de sortir de charge remercie la compagnie de l'honneur qu'il a eu d'être doyen, et la prie qu'on en élise un autre en sa place; les noms de tous les docteurs présents, car on ne peut élire aucun absent, en autant de billets, sont sur la table; on met dans le chapeau la moitié d'en haut, et c'est ce qu'on appelle le grand banc. Nous sommes aujourd'hui 112 vivants, c'est donc à dire les 56 premiers. Quand ces billets ont été bien ballottés et réunis dans un chapeau par l'ancien de la compagnie, qui est aujourd'hui M. Riolan, le doyen qui va sortir de charge en tire trois l'un après l'autre; on en fait de même tout de suite du petit banc; on n'en tire que deux, afin que le nombre soit impair. Voilà cinq docteurs qui ne peuvent ce jour-là être faits doyens; mais ils sont les électeurs, lesquels, après avoir publiquement prêté serment de fidélité, sont enfermés dans la chapelle, où ils choisissent de tous les présents trois hommes qu'ils jugent dignes de cette charge, deux du grand banc et un du petit banc; ces trois billets sont mis dans le chapeau de l'ancien, et le doyen, y fourrant sa main bien étendue, en tire un; celui qui vient est le doyen, et j'ai plusieurs fois été électeur, j'ai même été élu et mis dans le chapeau trois fois, l'an 1642, 1644 et 1648; je fus électeur en 1640 et 1646, et toutes les trois fois je suis demeuré dans le fond du chapeau; et si jamais on m'y remet, je ne serai point fâché d'y demeurer faute de loisirs pour faire cette charge. Toutes

ces cérémonies sont fort anciennes et sont religieusement observées par respect pour l'antiquité, selon que nos statuts le portent, que nous avons imprimés à part en un petit livre que je vous enverrai, si vous en êtes curieux.

Ce matin on a trouvé, en trois lieux publics de Paris, trois tableaux du Mazarin pendu et la corde au cou, avec son arrêt de mort. M. le lieutenant civil les a fait ôter; tout le monde gronde contre ce malheureux ministre. La reine a été malade à Amboise, et y a été saignée trois fois; un flux de ventre est survenu qui l'a délivrée. On croit que demain le roi, la reine et toute la cour arriveront à Orléans.

A CH. SPON. 4 novembre 1650. — Nouvelle est venue que M. de Villequier a fait entrer dans Mouzon 400 hommes, lesquels sans doute empêcheront que les Espagnols ne le prennent : au moins on tient ici pour le certain que dorénavant ils ne sauraient le prendre. Le maréchal du Plessis-Praslin, avec plusieurs gouverneurs des places frontières, assemblent aussi leurs forces, afin de pouvoir incommoder lesdits assiégeants jusqu'à ce qu'ils veuillent se retirer. M. le marquis de la Ferté-Senneckerre a défait trois régiments de Lorraine, où il a gagné beaucoup de bagage et plusieurs prisonniers.

Le roi est sorti de Bordeaux, et le 19 il a couché à Saintes. Le Mazarin n'a point eu grand contentement à Bordeaux. Il est vrai que ceux du corps de ville l'ont été saluer, mais non pas ceux du parlement, outre plusieurs autres affronts qu'il y a reçus. Nos affaires vont mal en Catalogne, les Espagnols s'y remettent, et nous ne leur résistons point comme il faut. M. le duc de Mercœur se plaint de ce qu'on l'a envoyé si loin pour le rendre ridicule.

Le samedi, 29 d'octobre, à onze heures du soir, trente hommes armés attaquèrent le carrosse de M. de

Beaufort, dans la rue Saint-Honoré, près de la Croix du Trahoir. Ils voulurent arrêter le carrosse, ils ne purent le faire; ils tirèrent sur le cocher, qui fut véritablement blessé, mais néanmoins il n'arrêta point. Comme ils approchèrent du carrosse en tirant dedans, ils tuèrent un gentilhomme qui y était, un autre fut blessé. Mais M. de Beaufort n'y était point, et ainsi ils ont perdu leur coup. Ce carrosse l'allait quérir à l'hôtel de Montbazon, où il avait fait collation. Je pense que vous croyez aisément que je ne suis pas auteur de cette action, mais il n'est pas malaisé de deviner d'où vient l'entreprise. Quoi qu'il en soit, et de quelque côté qu'elle vienne, les assassins ont manqué leur coup, et M. de Beaufort est sauvé. C'est à lui à se parer dorénavant de ces rencontres, et à se retirer de meilleure heure, s'il ne veut une autre fois être attaqué, car sans doute on ne le manquera pas; ces gens-là, qui ne craignent pas le serein, sont engagés pour tuer du monde.

La reine, traitant avec ceux de Bordeaux, ne leur a point nommé de gouverneur; elle leur a seulement promis qu'elle en arrêterait un lorsqu'elle serait à Paris; mais elle a laissé M. de Saint-Luc, qui était lieutenant de roi, pour y faire sa charge. Aussitôt que le roi et la reine furent sortis de Bordeaux, un quart d'heure après, la reine leur fit signifier qu'elle révoquait l'octroi des 1 500 000 livres qu'elle leur avait accordé d'être pris sur le convoi de Bordeaux, pour leur dédommagement. Le Parlement, s'étant assemblé là-dessus, cassa l'arrêt du conseil d'en haut portant cette révocation; mais le premier président du Parlement ne veut point signer cet arrêt. D'ailleurs M. de Saint-Luc maltraite dans Bordeaux ceux qui ont été du côté du Parlement, et en avait fait arrêter deux, que le peuple a fait délivrer par force. Tout cela montre que la paix de Bordeaux n'est guère assurée.

m'ont fait l'honneur de m'élire doyen de la Faculté le 5 de ce mois; je vais être fort occupé, et j'avais déjà assez d'affaires sans cela.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont arrivés ici, le mardi 15 novembre; le même jour les trois princes furent tirés de Marcoussis, et emmenés, sous bonne escorte, au Havre-de-Grâce.

On dit ici que, lundi prochain, le Mazarin s'en va lui-même à l'armée de Champagne, faire assiéger Rethel, que les Espagnols ont fortifié; la reine demeurera ici; elle est toute mal faite et fort décolorée : le roi son fils est gaillard et fort gentil; je prie Dieu qu'il le conserve.

A CH. SPON. 18 novembre 1650. — Le lundi 7 de novembre, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour arrivèrent à Fontainebleau de leur voyage de Bordeaux. Le Mazarin voudrait bien ne pas revenir à Paris, mais aller à Troyes y faire passer l'hiver, sous ombre de faire assiéger Rethel et en chasser les Espagnols, qui se sont cantonnés dans la Champagne, tandis que le Mazarin chicanait Bordeaux en faveur de M. d'Espèron. Même les Espagnols ont pris aussi Mouzon, petite ville près de Sedan, qui leur servira de retraite à faire des courses bien avant, et voilà comment la guerre entretient la guerre. A tous ces jeux il n'y a que le ministre qui y gagne, puisqu'il y trouve son compte. On a pris trois voleurs qui attaquèrent le carrosse de M. de Beaufort; ils ont été mis à la question et ensuite ont été condamnés à être rompus tout vifs à la Grève. Le 15 de novembre le roi, la reine et le Mazarin avec eux dans le carrosse du roi, arrivèrent à Paris sur les cinq heures du soir. Le 15 de novembre les trois princes furent enlevés de Marcoussis par 800 chevaux et 600 hommes de pied, et amenés à Versailles, où ils couchèrent, de là à Vernon-sur-Seine, puis à Rouen, pour être menés au Havre-de-Grâce, dont le Mazarin a eu le gouverne-

ment, par la cession que lui en a faite la duchesse d'Aiguillon.

Enfin voilà le prince de Condé dans le lieu même où il envoya, trois semaines avant qu'être arrêté, le jeune duc de Richelieu avec sa nouvelle femme, qu'il lui avait conseillé d'épouser. M^{me} d'Aiguillon n'ayant pu lui ôter sa femme ni la séparer de lui, a eu le crédit vers le Mazarin et la reine de lui faire ôter ce gouvernement et de plus la charge de général des galères, puisque, étant en Provence, les capitaines de marine n'ont pas voulu recevoir ses commandements, par ordre qu'ils lui ont montré avoir reçu de la cour. Ce pauvre duc de Richelieu, qui n'a point beaucoup d'esprit, éprouve maintenant *ce que peut une femme furieuse*, joint que comme elle est fort riche et la plus pernicieuse de la cour, elle obtient facilement, avec les pistoles que feu son oncle le cardinal de Richelieu a volées à toute la France, ce qu'elle désire du cabinet de la reine, laquelle n'a guère d'argent. Voilà le bonheur du temps auquel nous avons été réservés, savoir le gouvernement des prêtres, des partisans et leur séquelle.

A FALCONET. 2 décembre 1650. — Permettez-moi de vous entretenir librement comme j'ai coutume avec vous et avec tous les honnêtes gens mes semblables qui me font l'honneur de m'aimer. J'ai, la nuit passée, couché chez un de mes plus chers amis avec lequel je m'entretins hier au soir, jusqu'à minuit, des meilleures choses qui se puissent dire confidemment entre deux intimes... Étant revenu au logis ce matin j'y ai trouvé votre excellente lettre, laquelle m'a donné une nouvelle satisfaction, et m'a accru la joie que j'avais eue hier, que je fis mon festin, à cause de mon décanat. Trente-six de mes collègues firent grande chère : je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux, et même de nos anciens : c'était du meilleur vin venu de Bourgogne que j'avais destiné pour ce festin. Je les traitai dans ma

chambre, où, par-dessus la tapisserie, se voyaient curieusement les tableaux d'Érasme, les deux Scaliger père et fils, de Casaubon, Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, de Thou, et notre bon ami M. G. Naudé, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qualité externe; car, pour les internes, il les a autant qu'on les peut avoir; il est très savant, bon, sage, déniaisé et guéri de la sottise du siècle, fidèle et constant ami depuis trente-trois ans. Il y avait encore le portrait de trois excellents hommes, de feu M. de Sales, évêque de Genève, M. l'évêque de Belley mon bon ami, Justus Lipsius, et enfin de François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistoles. Que dites-vous de cet assemblage? Nos invités n'étaient-ils pas en bonne compagnie?

Je viens d'apprendre que M^{me} la duchesse la douairière, qui est à Châtillon-sur-Loing, a reçu l'extrême-onction et que Quénaut a écrit de deçà qu'il n'en attendait plus rien que de la part de Dieu. Si cela est vrai, voilà encore un coup de pied de l'antimoine qui est tantôt ici infâme et odieux à tout le monde.

MM. les princes sont tous trois dans le Havre; la reine est ici au lit, malade; le Mazarin est parti hier pour la Champagne; ce voyage est mystérieux, on ne sait point encore ce que c'est.

A CH. SPON. 6 décembre 1650. — Le samedi 19 de novembre nous avons perdu ici un excellent homme nommé M. d'Avaux, frère de M. le président de Mesmes; il était revenu de Fontainebleau malade d'une fièvre continue, avec une fluxion sur le poumon. Notre compagnon M. Piètre le traitait... Quelque parent y amena M. Vautier... Le pauvre homme avala l'antimoine sur la bonne foi et la qualité de M. Vautier. Une heure après il commença à crier qu'il brûlait et qu'il voyait bien qu'il était empoisonné, qu'il avait grand regret qu'on eût permis ce dangereux remède, comme aussi de n'avoir

point fait de testament. Après que ce poison lui eût bien remué les entrailles, il mourut en vomissant trois heures après l'avoir pris. Il est fort regretté par la ville, où on dit tout haut qu'il a été empoisonné par ordre du Mazarin, qui le haïssait depuis sa commission qu'il avait eue de plénipotentiaire à Munster, joint qu'il le craignait aussi à cause qu'étant du conseil d'en haut, où il opinait généreusement, il résistait fortement au Mazarin, en quoi il était ordinairement suivi du duc d'Orléans, qui le chérissait fort et lui donnait grand crédit par les caresses qu'il lui faisait. Le roi, sachant sa mort, en a pleuré ; je pense qu'en récompense le Mazarin en a été bien aise. M. le président de Maisons, surintendant des finances, étant le lendemain visité par M. Vautier, lui dit : « Voilà deux surintendants des finances que l'antimoine a tués cette année ; monsieur, je vous prie que je ne fasse pas le troisième. » Il entendait MM. d'Emery et d'Avaux. Ce dernier ne fut jamais marié et n'a jamais accepté aucun bénéfice, combien qu'il fût fort dévot ; il ne laisse point tant de bien que l'on pensait, et de fait il était fort libéral. Il avait été conseiller au grand conseil, ambassadeur à Venise, extraordinaire à Rome, en Allemagne l'an 1637, où il demeurait ordinairement à Hambourg, puis fut envoyé en Pologne, où il fit la paix avec les Suédois, revint en Danemark, puis à Paris, enfin fut envoyé plénipotentiaire à Munster, où la paix était faite par son industrie, si le Mazarin, qui veut pêcher en eau trouble, ne l'en eût empêché et n'en eût rompu le traité qui était prêt d'être signé. Il est ici merveilleusement regretté de tout le monde, et l'antimoine, aussi bien que ceux qui le baillent, sont l'abomination du public.

Le duc d'Orléans grondait et faisait le mauvais de ce qu'on avait ôté les princes de Marcoussis et emmenés au Havre. *Sed hæc certamina tanta, pulveris exigui jactu compressa quiescent.* On lui a donné, tant donné d'argent qu'il en est apaisé, après avoir bien marchandé,

et la coupe de quelques bois dont il tirera encore quelque chose de bon. Le Mazarin est ici en colère contre deux personnes, savoir M. de Beaufort et M^{me} de Montbazou. Le coadjuteur a fait sa paix. On a mandé au comte d'Alais en Provence, pour la dernière fois, qu'il obéisse et qu'il vienne en cour, ou qu'autrement les communes lui courront sus.

La reine se porte mieux, mais le voyage est rompu que le cardinal se promettait de faire en Champagne pour le Rethel. Le compagnon sent bien que s'il s'éloigne et quitte son fort, c'est chose certaine qu'il serait en grand danger, tant pour ce qu'il est fort haï que d'autant plus il doit craindre du côté des princes. M^{me} la princesse douairière est fort malade à Châtillon-sur-Loing... Enfin, à force d'en parler, le Mazarin est parti jeudi matin, 1^{er} de décembre, bien accompagné. Il nous obligerait fort s'il pouvait ne point revenir.

Le vendredi, à la mercuriale du parlement, on a présenté à la cour une nouvelle requête pour les princes, de la part et au nom de M^{me} la princesse la jeune, et de son fils le duc d'Enghien, et a été ordonné qu'elle serait communiquée à MM. les gens du roi, afin d'en rapporter les conclusions à la cour mercredi prochain, 7 de ce mois. Voilà de la besogne délicate pour le nouveau procureur général que nous avons, qui est M. Fouquet, par ci-devant maître des requêtes. Ce même jour, vendredi 2 de décembre, mourut, après avoir quatre fois pris de l'antimoine de la main de Guénaut, grand empoisonneur chimique, M^{me} la princesse douairière, à Châtillon-sur-Loing, âgée de cinquante-cinq ans.

Le samedi, 3 de décembre, furent rompus ici, à la porte de Paris, deux autres voleurs de la troupe de ceux qui attaquèrent le carrosse de M. de Beaufort et qui le voulaient tuer. En voilà déjà cinq, sans ceux qui par ci-après seront attrapés, et que l'on cherche partout avec beaucoup de diligence.

A CH. SPON. 30 décembre 1650. — Le Mazarin est allé à Reims, a fait assiéger Rethel, qui bientôt après s'est rendu à lui. Comme les Espagnols ont avancé pour tâcher de faire lever le siège, la ville étant rendue, ce qu'ils ne savaient pas, les nôtres ont été au devant d'eux; la bataille a été donnée : rude assaut de part et d'autre. Enfin les Lorrains, conduits par le comte de Longueville, ne s'étant bien fourrés dans la mêlée, et la cavalerie d'Espagne n'ayant pas assez avancé, la bataille nous est demeurée avec force prisonniers et force bagages. Elle est du 15 de décembre. Le maréchal de Turenne s'est retiré de la mêlée avec 3 000 chevaux et s'en est allé vers Bar-le-Duc en Lorraine. Tandis que cette bataille se donnait, le Mazarin était dans Reims, couché dans son lit, sous ombre d'avoir la goutte. Le Mazarin est allé à Soissons, d'où on dit qu'il n'ose revenir, pour la crainte qu'il a de tant d'ennemis que sa tyrannie lui a faits; d'autres disent que c'est à cause qu'il sait bien qu'il y a du bruit entre la reine et le duc d'Orléans, lequel lui a témoigné favoriser les frondeurs du Parlement, MM. de Beaufort et le coadjuteur, grands et puissants ennemis du Mazarin, duquel la bonne fortune branle bien fort. On dit que la reine est encore au lit plus faible que malade; qu'elle a des inquiétudes, *et non sans cause*, qu'elle a quelque reste de flux de ventre et des hémorroïdes, mais qu'elle pleure souvent à cause que le duc d'Orléans ne veut plus faire pour Mazarin tout ce qu'elle désire de lui.

M. le président de Mesmes, qui était président du Parlement et frère aîné de M. d'Avaux, que l'antimoine tua le mois passé, mourut hier ici, âgé de 69 ans, d'une fièvre continue maligne, avec assoupissement et rêverie, froid aux extrémités et perte de parole : c'était le plus riche homme de la robe. Il avait plus de 50 000 écus de rente en fonds de terre : il ne laisse que deux filles bien riches.

Le Parlement, aujourd'hui matin, a donné arrêt, après

plusieurs assemblées, que très humbles remontrances seraient faites à la reine, etc.; que si ces remontrances ne produisent rien, il s'assemblera de nouveau. Tout cela regarde la liberté des princes pour laquelle Gaston ne sait de quel côté se ranger.

A FALCONET. 30 *décembre* 1650. — On exécuta, le 15 du courant, deux voleurs de grands chemins, dont l'un a été décapité et l'autre a été pendu; le corps de celui-ci a été demandé pour faire anatomie. Un de nos docteurs, nommé Regnier, ayant obtenu, en vertu de la requête que je lui avais signée comme doyen, le corps d'un de ceux qui furent roués il y a trois semaines, pour en faire des opérations de chirurgie en sa maison, on y a remarqué une chose fort extraordinaire, savoir, le foie du côté gauche et la rate du côté droit. Tout le monde a été voir cette particularité, et même M. Riolan, qui est ravi d'avoir vu cela. M. Regnier en a fait un petit discours qui sera imprimé, à ce qu'il m'a dit.

Js suis en train de déménager; ce me sera une peine pour mes livres, et, quand j'y pense, cela me fait dresser les cheveux à la tête. Je change de maison, mais non pas de quartier. Je vais demeurer dans la place du chevalier du Guet, joignant le logis de M. Miron, maître des Comptes.

A FALCONET. 30 *décembre* 1650. — Enfin me voilà réduit à ne pouvoir plus écrire que rarement à mes meilleurs amis, dont vous et M. Spon êtes les premiers. Je ne vis jamais un tel embarras d'affaires, outre la brièveté des jours, laquelle m'incommode par trop. Enfin notre bon vin de Bourgogne est fini avec le festin que je fis à mes amis, le lundi 19 de ce mois, que mon fils passa docteur. La plupart étaient autres qu'au premier festin, et cela suivait la règle. On y but mon vin vieux, douze bouteilles de vin nouveau, qui était le meilleur et le plus friand de Paris, qu'un de mes bons amis m'avait

donné. Si j'eusse eu le bonheur de vous avoir en cette ville, je me fusse bien gardé de vous mettre derrière quelque point de tapisserie, comme vous dites; il y eût eu une belle place pour vous parmi d'honnêtes gens, et eux se fussent tenus bien honorés de vous avoir. Pour mon fils, il est votre très humble serviteur; il ira quelque jour vous voir à Lyon : nous avons prétention à quelque voyage. Ma femme vous baise très humblement les mains, et vous remercie de votre honneur : permettez-moi qu'en échange je salue de tout mon cœur M^{lle} Falconet, à laquelle j'offre de deçà toute sorte de services.

Je vous remercie très humblement du *Feyneus* et du livre chimique de M. Arnaud, qui m'ont été apportés céans. Je pense que c'est ce que vous avez donné à M. de Label pour me le faire tenir; je vous prie de lui faire mes très bonnes recommandations, et de lui dire que je m'en vais demeurer dans huit jours au logis de M. Marchais le jeune, et que je fais ma bibliothèque dans la grande chambre dans laquelle mourut feu M^{me} de Lubert, le mois d'août passé, lorsqu'il était ici. Il nous dira combien mes dix mille volumes seront bien rangés en belle place et en bel air : c'est pour le reste de ma vie, laquelle durera tant qu'il plaira au grand maître, à votre service.

Le Mazarin a été à Reims, et de là est allé à Soissons, où il est encore. L'on parle ici fort obscurément et douteusement de son retour; même on dit que la reine est en grande inquiétude pour lui; elle voudrait bien qu'il fût ici et moi je désirerais bien qu'il fût à tous les diables. La reine garde encore le lit pour quelque reste de malaise, flux de ventre et hémorroïdes. J'apprends que le duc d'Orléans et elle ne sont pas en bonne intelligence et que Gaston témoigne trop ouvertement favoriser le parti des frondeurs, qui sont les plus honnêtes gens que nous ayons aujourd'hui. Je prie Dieu qu'il donne de la force et de la constance à ce parti, qui est le vrai ennemi de la tyrannie.

A BELIN FILS. 14 janvier 1651. — On tient ici pour charlatans ceux qui donnent de l'antimoine ou vin émétique; il y a eu quelques-uns des nôtres qui s'en échappent, mais ils en sont haïs et méprisés, et voudraient que ce fût à recommencer; la plupart sont moines froqués ou défroqués, *charlatans et mendiants* chimistes, soufleurs, apothicaires, quelques gens de la cour qui s'y vantent d'avoir des secrets, *et triomphent comme des ânes au milieu de guenons* : aussi n'y réussissent-ils point, et toute leur faveur ne dure guère. Et voilà une réponse à la vôtre; maintenant il faut que je vous parle de mes affaires. Premièrement je vous dirai que notre Faculté m'a fait doyen, le cinquième de novembre passé, qui est une charge à laquelle j'avais été élu et nommé déjà quatre autres fois; elle est pénible et m'ôte bien du temps, mais elle est honorable : tous mes compagnons en sont réjouis, mais moi je voudrais bien ne le point être, vu que j'ai beaucoup d'autres affaires qui m'occupent tout entier. Mon fils aîné passa docteur le mois passé; il présidera jeudi prochain pour payer sa bienvenue, et puis sera quitte de tout. Je vous envoie sa thèse de présidence. De plus j'ai acheté une belle maison où je demeure depuis trois jours; c'est dans la place du chevalier du Guet, en belle vue, et hors

du bruit; elle me revient à 9 000 écus. J'ai une belle étude grande et vaste, où j'espère de faire entrer mes 10 000 volumes, en y ajoutant une petite chambre qui y tient de plain-pied. Nos messieurs disent que je suis le mieux logé de Paris. Ma femme dit que voilà bien du bonheur pour une fin d'année : son mari doyen, son fils aîné docteur (celui-là est son fils), et une belle maison qu'elle souhaitait fort.

A CH. SPON. 24 *janvier* 1651. — Je vous prie de saluer de ma part M. Sarrazin et de lui dire que je suis bien fâché qu'il m'ait pris pour un prêtre, vu que je ne le suis pas et que je ne le serai jamais, et même que je n'ai pas voulu l'être, quelque effort qu'en ait fait ma mère, et que j'ai souvent loué Dieu de ne m'avoir fait ni femme, ni prêtre, ni Turc, ni Juif.

Mon fils aîné Robert a fait sa première présidence dans nos écoles le jeudi 19 janvier. Le voilà aussi grand docteur que moi en ce pays-là; Dieu le fasse plus savant, meilleur et plus sage! Il a vingt et un ans et un mois.

La reine a écouté fort patiemment M. le premier président, qui lui a parlé fort hardiment de la liberté des princes et des mauvais conseils qu'on lui donne. Elle lui a répondu qu'elle en aviserait avec son conseil et qu'elle en enverrait la réponse. Quand ils ont été sortis, elle a dit du premier président : « Voilà un homme qui a parlé bien insolemment, j'ai pensé le faire taire ». Et néanmoins elle ne l'a point fait; c'est qu'elle n'a pas osé.

A CH. SPON. 7 *mars* 1651. — J'ai rencontré hier M. des François, qui me demanda des nouvelles, et m'étourdit ensuite de la peur qu'il avait eue des grandes eaux, et qu'étant logé sur le pont au Change, le moindre accroissement de la Seine le conduisait jusqu'aux portes de la mort. Il me menace qu'il veut venir avec moi et y boire à votre santé, mais je l'ai remis après Pâques, à cause de mon déménagement.

Je vous remercie de ma lettre que vous avez rendue à M. A. Falconet. Je suis affligé presque autant que lui de ses douleurs néphrétiques. J'ai aussi vidé autrefois des urines rougeâtres et noirâtres comme de la lessive... Je hais fort les mauvaises eaux et j'avais fait en ce temps-là un petit voyage où j'en bus étant échauffé et fatigué, n'en ayant pas trouvé de bonnes. Je m'en suis guéri avec nos remèdes généraux sans fatras d'apothicaires. Je me fais saigner cinq ou six fois l'an et prends autant de médecines, telles que les voulait défunt M. Nicolas Piètre, homme incomparable, savoir avec l'infusion de trois dragmes de sené et une once de sirop de roses pâles, que je fais faire exprès dans ma maison pour mon usage et celui de mes plus précieux amis. Je bois peu de vin, mais beaucoup d'eau. La compagnie où l'on m'engage plus souvent que je ne le voudrais, me fait quitter quelquefois cette règle que je me suis prescrite, mais enfin d'ordinaire je suis sobre et jamais je n'ai senti du désordre du côté de l'intempérance. Pourtant il faudra partir comme les autres, et aller, comme dit Catulle, en ce pays d'où l'on ne revient point. J'y suis tout résolu quand il plaira à Dieu.

Un peu de soin que vous apporterez à l'éducation de votre petit nouveau-né, le garantira des accidents dont vous craignez qu'il soit menacé pour être né dans la nouvelle lune. Le savant Simon Piètre, qui mourut en 1618, ne pouvait souffrir qu'on lui parlât de la lune chez les malades. Il voulait que les jeunes médecins s'arrêtassent aux causes des maladies les plus prochaines. L'érudition et le bon sens sont tout.

Enfin les trois princes sont sortis de prison le lundi 15 du passé. Ils partirent le même jour du Havre-de-Grâce, et arrivèrent à Paris le 16 en grande pompe et magnificence. Ils sont allés, accompagnés du duc d'Orléans, au palais, pour remercier le Parlement de l'assistance qu'ils en avaient reçue, et M. le prince de Condé y a fait de belles protestations pour l'avenir.

A CH. SPON. 21 mars 1651. — La reine et MM. nos princes sont fort aheurtés l'un contre l'autre. Cette femme veut maintenir son autorité, et tâcher de faire revenir le Mazarin, qui est pourtant une chose tout à fait hors d'espérance pour elle et d'apparence pour tout le monde. Elle a fort désiré que les gardes de la ville fussent ôtées; le duc d'Orléans ne le veut point; il demande une assemblée d'États généraux à Paris à commencer le 1^{er} juillet prochain : elle ne le veut point, mais elle en promet une à Tours le mois d'octobre prochain. Le duc d'Orléans lui réplique qu'elle promet une chose qu'elle ne pourra tenir, vu qu'en ce temps-là elle ne sera plus régente, ce qui est vrai. Mais c'est qu'elle espère d'avoir encore beaucoup de crédit auprès du roi son fils dans la majorité, et ce sera alors que nos princes seront obligés de bien prendre leurs mesures pour leur conservation, et se défier de la reine si elle a du crédit. Elle demande aussi qu'il fasse cesser les assemblées de la noblesse, qui se sont ici jointes avec MM. du clergé. Le duc d'Orléans répond que cela se fera en temps et lieu, et ne lui en promet aucun contentement. Le parlement veut avoir la déclaration contre les étrangers et les cardinaux : la reine ne le veut point et empêche que le garde des sceaux ne la délivre. Le premier président du parlement et sa brigade (qui n'est pourtant point la plus forte) voudrait bien, en faveur de la reine, diminuer le crédit que MM. de Beaufort et le coadjuteur se sont acquis dans l'esprit du duc d'Orléans, afin qu'elle le pût regagner, mais cela n'est presque point à espérer. On dit aussi que le parlement veut empêcher l'assemblée des États généraux; mais cela se doit entendre du premier président et de sa cabale, en faveur de la reine.

Le Mazarin a été jusque sur les terres des Liégeois, et puis est revenu à Sedan, où il est à présent, y attendant toujours fort impatiemment des nouvelles de la reine, avec grand souhait qu'elle pût sortir de Paris, ce qui n'arrivera point sans beaucoup de difficulté. M. le

duc d'Orléans n'eut point à se repentir d'avoir laissé aller le Mazarin; ses créatures subsistent encore dans le conseil; mais on dit que les princes y donneront ordre bientôt.

A FALCONET. 21 *avril* 1651. — Si nous avons le bonheur de nous rencontrer quelque part, j'en serais ravi; quelle joie ce serait pour moi! Il se pourra présenter quelque occasion qui nous fera aller vers Lyon; je me détournerai toujours fort volontiers de trente lieues pour vous aller embrasser; je souhaiterais que ce fût ici à Paris, dans mon étude; je puis vous assurer qu'elle est belle. J'ai fait mettre, sur le manteau de la cheminée, un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre que j'avais fait tailler me donna l'an 1627. Aux deux côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse; au-dessous du crucifix sont les deux portraits de feu mon père et de feu ma mère; aux deux coins sont les deux portraits d'Érasme et de Scaliger. Vous savez bien le mérite de ces deux hommes divins.

Outre les ornements qui sont à ma cheminée, il y a, au milieu de ma bibliothèque, une grande poutre qui passe par le milieu de la largeur, de bout en bout, sur laquelle il y a douze tableaux d'hommes illustres d'un côté et autant de l'autre, y ayant assez de lumière par les croisées opposées; si bien que je suis, Dieu merci, en belle et bonne compagnie avec belle clarté. Je vous y souhaiterais aussi fort. Je suis, etc.

A FALCONET. 27 *juin* 1651. — Vous ne doutez pas que je n'aie été très aise d'avoir de vos nouvelles, et d'apprendre que vous soyez revenu de vos eaux à Lyon en bonne santé. Mais, je vous prie, apprenez-moi donc en quelle province est Vichy, à combien de Lyon, et quelles eaux ce sont, vitrioleuses, ferrées, bitumineuses, nitreuses ou sulfurées.

Pour des nouvelles, il n'y a ici rien de nouveau en

matière de livres; ôtez la querelle des molinistes et des jansénistes, qui produit souvent de nouveaux petits livres. La mésintelligence continue toujours très forte entre la reine et M. le duc d'Orléans, auquel M. le prince est très particulièrement attaché d'alliance et d'intelligence; elle voudrait bien ravoir son Mazarin, mais cela ne sera jamais ici, ou tout au moins sans grand danger d'être assommé, en tel lieu se pourra-t-il rencontrer, vu la haine publique dont il est merveilleusement chargé, sans celle des princes et des autres grands. On ne parle plus tantôt ici que de la majorité du roi, du sacre et des États généraux. Le duc d'Orléans garde le lit et la chambre, il y a plus de quinze jours, sous ombre de la goutte et des hémorroïdes; on croit pourtant que c'est une maladie feinte, afin de ne plus aller au Palais Royal, où M. le Prince ne va même plus.

On voit ici souvent par les rues M. le Prince, d'où quelques-uns soupçonnent quelque désordre; mais je pense qu'il n'y en aura point, tandis qu'il sera en bonne intelligence avec le duc d'Orléans, ceux de l'autre parti n'entreprendront rien, et ainsi s'écoulera le reste de la minorité; mais lorsque la majorité sera venue on parlera d'autre chose, d'autres personnages monteront sur le théâtre. M. le duc de Beaufort est ici fort malade d'une continue double tierce, dont les accès sont fort rudes; on l'a transporté de la rue Quincampoix, où était son logis, à l'hôtel de Vendôme, où il y a un plus bel air. Le prince de Conti est aussi malade; ils guériront s'ils peuvent : au moins le pain est-il encore plus nécessaire que ces princes.

A FALCONET. 15 août 1651. — MM. nos princes d'Orléans, de Condé, de Conti, de Longueville et de Beaufort sont ici en très bonne et très étroite intelligence entre eux contre la reine : elle voudrait bien encore pouvoir faire revenir le Mazarin, mais elle ne peut ni n'ose.

On a découvert que le duc de Mercœur, fils aîné de M. de Vendôme, était marié, et qu'il avait été si lâche que d'épouser la Mancini, nièce de ce malheureux et malencontreux ministre le cardinal Mazarin : son affaire en est au Parlement. Les partisans y ont aussi présenté requête, pour tâcher d'y avoir quelque raison, ne le pouvant obtenir au conseil à cause du président des Maisons, surintendant des finances, qui leur est fort contraire. Ils tâchent de se rétablir dans les partis et dans les fermes du roi, et promettent merveilles en bien, si on leur donne de quoi se remplumer un peu. Il y a apparence que l'on ne conclura d'aucune grande affaire que le roi ne soit déclaré en majorité. On n'a point rempli le conseil du roi, depuis que l'on a chassé les trois restes de la tyrannie mazarine et que M. de Chavigny s'en est retiré. La reine a eu envie d'y mettre M. de Châteauneuf et notre premier président, mais les princes jusqu'ici l'ont empêché. Je pense que le roi le fera de sa puissance absolue dès qu'il sera majeur, pour gratifier et pour complaire à sa bonne maman, sauf à eux d'y pourvoir au contraire s'ils ont du crédit.

Les Princes veulent que les États se tiennent à Paris, la reine veut que ce soit à Tours. Si les princes vont à Tours, on les y attrapera; s'ils ne bougent de Paris ils y seront les plus forts. Le roi dit hier à table, et fut bien entendu, que dès le lendemain de sa majorité, il partirait pour aller à Tours aux États.

A FALCONET. 5 septembre 1654. — On ne parle plus ici que du jour de la majorité du roi, pour lequel toute la cour se fait brave pour l'accompagner au palais : au moins les tailleurs et les marchands drapiers y gagneront : plutôt à Dieu que la paix vienne bientôt ensuite. MM. les princes ne sont pas bien d'accord avec la reine. (Le 27 août). Le duc d'Orléans est plus que jamais pour le prince de Condé : il ne peut s'accorder avec cette femme touchant les États généraux, qu'elle veut être

tenus à Tours ou à Orléans, et lui veut que ce soit à Paris : eux d'ailleurs ne se veulent point fier à elle, qui a son Mazarin en la tête plus que jamais, et qui, pour faire revenir ce brouillon, ce larron, ce malheureux et malencontreux ministre, est en état de tout entreprendre. Ils ne peuvent non plus s'accorder du conseil qu'il faut donner au roi : elle hait M. de Châteauneuf, et le prince de Condé en fait de même ; elle aime le premier président, que les deux princes haïssent, et néanmoins ils sont tous deux si habiles gens, que l'on pourrait en espérer beaucoup de bien s'ils étaient là employés : bref, ils ont chacun leurs amis et leurs ennemis. La puissance de la reine et celle des princes sont, en quelque façon, dans la balance ; quand le roi sera majeur, il y donnera le coup de doigt, et fera trébucher celui des deux partis qu'il voudra.

Ce 5 de septembre. Le roi a envoyé ce matin au Parlement trois déclarations, dont la première est pour la justification et l'innocence de M. le Prince contre toute sorte d'accusations de par ci-devant ; la seconde est contre le Mazarin et pour l'empêcher de rentrer jamais en France, lui et tous les siens ; la troisième est pour faire continuer le Parlement durant les vacations mêmes, et de plus il a aussi envoyé une lettre de cachet pour leur faire savoir que jeudi prochain, 7 de ce mois, il ira au palais, en belle compagnie, s'y faire déclarer majeur. Je voudrais bien vous tenir ici à cette belle cérémonie. Si bien que voilà nos princes assemblés et réunis avec la reine.

A FALCONET. 22 septembre 1651. — Je vous envoyai ma dernière lettre le 15 d'août¹, et ce jour-là même on me vint prier d'aller voir un malade. C'était M. Hobbes², qui a écrit un livre *du Citoyen*, que notre bon ami

1. Cette lettre n'est pas connue.

2. Thomas Hobbes, philosophe et écrivain, né à Malmesbury en 1588, mort à Devonshire en 1680.

M. Sorbière a traduit en français. Je trouvai ce pauvre homme en assez mauvais état : ventre dur, tranchées, vomissements, avec de telles douleurs qu'il avait voulu se tuer. C'est un philosophe stoïcien, mélancolique et outre cela Anglais. Je le remis un peu en meilleur état par aliments et par lavements, m'ayant pourtant refusé d'être saigné, quoiqu'il en eût bien besoin, sous ombre qu'il avait 64 ans. Dès le lendemain, m'étant un peu insinué dans ses bonnes grâces, il me permit de le faire saigner, ce qui fut fait à son grand soulagement, en m'alléguant après pour excuse qu'il n'eût pas pensé qu'on eût pu lui tirer de si mauvais sang à son âge ; après cela nous fûmes camarades et bons amis. Je lui permis de boire de la petite bière tant qu'il voulait ; à la fin, après un petit purgatif, il fut remis en bon état. Il m'en a bien remercié, et m'a dit qu'il voulait m'envoyer quelque chose de beau quand il serait en Angleterre. Puisse-t-il bientôt y retourner gai et joyeux, et sans autre espérance de récompense !

On parle ici de la mort du pape ; si cela est, le cardinal Mazarin pourra quitter Cologne et s'en aller à Rome : il a assez de notre argent pour acheter le papat.

Le jeudi 7 septembre, tout Paris a été en une fête fort solennelle. Le roi a été au palais y faire déclarer sa majorité. Toute la cour était merveilleusement brave et leste, et il n'y eut jamais tant de peuple par les rues ni tant de réjouissances. Dieu en bénisse la suite pour le repos des honnêtes gens !

On dit que la Mancini, femme du duc de Mercœur et nièce de Mazarin, est ici quelque part cachée dans un monastère, et le petit Mancini, son frère, chez le comte de Harcourt. S'il est vrai, il faut avouer que ces petits bilboquets de la fortune sont bien malheureux, et qu'ils se mettent en grand danger d'être ici assommés, vu la haine publique des grands et des petits contre leur oncle et sa race.

A FALCONET. 3 *novembre* 1651. — Nous avons fait vendanger à ma maison des champs ¹, où nous n'avons eu que cinq muids de vin, qui ont été aussitôt enlevés par les marchands, qui en ont donné cent écus. Le vin est très fort et très bon cette année : les grandes chaleurs l'ont extrêmement perfectionné, mais elles en ont de beaucoup diminué la quantité... Nous n'en buvons pas beaucoup, joint que tous les ans l'on m'en donne d'ailleurs quelques pièces. Mon médecin [son fils aîné, Robert] est ici auprès de moi et l'avocat Carolus est encore avec sa mère, où il étudie toujours; mais ils seront ici avant la Saint-Martin.

Les cartes se brouillent ici misérablement : le Mazarin est sur la frontière, fort souhaité de la reine; elle et le roi sont à Poitiers, le prince à Bordeaux qui ramène des troupes : ceux d'Angoulême ont peur d'un siège, à cause qu'ils voient force troupes là alentour. Si le Mazarin rentre dans le royaume, le parti du prince en deviendra le plus fort, par l'ascension de tout le parti des mécontents et des ennemis de ce caudataire italien, qui cherche son malheur et le nôtre en voulant rentrer au cabinet des affaires et des bonnes grâces de la reine.

A BELIN FILS. 11 *décembre* 1651. — Je ne vous saurais rien dire de nouveau, sinon que le roi et la reine sont toujours à Poitiers. On dit que le prince de Condé a accordé avec le roi d'Espagne qu'il ne mette les armes bas que jusqu'à la paix générale, en fournissant audit prince de présent 800 000 livres, et 400 000 chaque mois. Voilà une convention laquelle nous fait bien connaître la grande faiblesse des Espagnols.

Le Mazarin voudrait bien rentrer en France, mais il n'ose. On croit que le roi quitte Poitiers, et s'en vient passer les fêtes de Noël à Tours. On imprime ici un livre

1. Sa maison de Cormeilles en Parisis que, dans une lettre à Belin du 15 juillet 1651, il annonce avoir achetée 15 000 livres.

de Balzac, intitulé : « Le Socrate chrétien » dans lequel il se déclare fort contre les jansénistes. Quelque savant de ce parti pourra bien lui river son clou, aussi bien qu'autrefois a fait le père Goulu, feuillant.

A. FALCONET. 22 *décembre* 1651. — Le 9 de ce mois, à 9 heures du soir, un carrosse fut attaqué par des voleurs. Le bruit qu'on fit obligea les bourgeois à sortir de leurs maisons, autant peut-être par curiosité que par charité. On tira de part et d'autre. Un des voleurs fut couché sur le carreau, et un laquais de leur parti arrêté; les autres s'enfuirent, le blessé mourut le lendemain matin, sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il était. Il a été enfin reconnu. On a su qu'il était fils d'un maître des requêtes, nommé de Laubardemont, qui condamna à mort, en 1633, le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, et le fit brûler tout vif, sous ombre qu'il avait envoyé le diable dans le corps des religieuses de Loudun, que l'on faisait apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étaient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge, pour expier en quelque façon la mort cruelle et impitoyable de ce pauvre prêtre dont le sang crie vengeance!

A FALCONET. 30 *janvier* 1652. — Depuis celle que je vous ai écrite, j'apprends que Montauron, le roi des partisans, est ici mort¹, et qu'il a été enterré dans Saint-Gervais comme un prince. Avoir été partisan et avoir tant de torches après sa mort, n'est-ce pas le faire canoniser de bonne heure? Le peuple de Paris en souhaite autant au roi des favoris, qui s'est reposé quelques jours à Loches, où il a été saigné, purgé et baigné. Le comte de Harcourt s'en vient à la cour pour y saluer ce favori rappelé, le veau d'or du malheureux siècle auquel Dieu nous a réservés. M. de Bitaut, conseiller à la cour, a montré plus de fermeté; car, comme on lui eut dit qu'on l'introduirait chez le cardinal Mazarin pour le voir, il a refusé, disant qu'il avait été condamné comme criminel de lèse-Majesté et déclaré ennemi du royaume; qu'il ne le voulait voir que sur la sellette pour lui faire son procès.

Le vieux évêque de Senlis, nommé Sanguin, a cédé son évêché à un sien neveu de même nom, qui a été sacré dans l'église des Jésuites, en présence de 25 évêques.

1. « La nouvelle était fausse. Montauron vivait encore. Il s'agit ici de ce fastueux partisan, de cet effrené maltôtier auquel Corneille dédia sa tragédie de *Cinna...* », etc. (Note de M. Reveillé-Parise.)

Le dîner fut fait dans la même maison : ils étaient six-vingts à table. Ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eurent chacun quinze plats, si bien qu'en ce dîner il y a eu près de 2 000 plats. N'admirez-vous point cette frugalité apostolique, ou plutôt ne détestez-vous pas ce luxe épiscopal, tandis que tant de pauvres gens meurent de faim?

A FALCONET. 30 janvier 1652. — Trois régiments allemands de cavalerie ont pris le parti du duc d'Orléans; on les envoie à Montrond, avec les régiments du même prince qui étaient de vers Montargis, pour en chasser le comte de Paluau qui y tient le blocus pour le Mazarin. On vend toujours ici la bibliothèque de ce rouge tyran; 16 000 volumes en sont déjà sortis; il n'en reste plus que 24 000. Tout Paris y va comme à la procession; j'ai si peu de loisir que je n'y puis aller; joint que le bibliothécaire qui l'avait dressée, qui est M. Naudé, mon ami de trente-cinq ans, m'est si cher que je ne puis voir cette dissolution et destruction¹.

M. le duc de Nemours est parti hier d'ici, et est allé vers Stenay, y faire signer l'accord des princes au duc de Lorraine. Si bien que, si Dieu n'y met la main, le mois d'avril prochain, *bella, horrida bella!*

A FALCONET. 5 mars 1652. — Je suis obligé de vous détromper d'une fausseté qui est dans ma dernière lettre. Montauron, roi des partisans, n'est point mort, mais bien

1. « Par l'arrêt de proscription du cardinal Mazarin du 16 février 1649, le Parlement avait ordonné la vente des meubles du cardinal à l'exception des livres; par un nouvel arrêt en 1651, il fut ordonné que la bibliothèque serait vendue et que sur le prix « il serait par préférence pris la somme de 150 000 francs, « laquelle serait donnée à celui ou à ceux qui représenteraient le « dit cardinal à justice, mort ou vif ».... Cette vente ne cessa que lorsque le roi ordonna... de faire cesser la vente, de retirer les livres vendus et d'en restituer le prix. » (Note de M. Reveillé-Parise.)

un nommé Montorin, qui avait autrefois été maître des requêtes, autrement dit Rocher-Portail, homme fort riche de Bretagne.

On continue toujours de vendre la bibliothèque mazarine, où l'on dit qu'il y avait 40 000 volumes. M. Naudé, qui est fort en colère contre le Parlement de voir vendre et dissiper une si belle bibliothèque, a pris tous les livres de médecine pour 3 500 livres.

On dit que le roi revient avec son armée contre les gens de M. de Nemours et de M. de Beaufort, et puis qu'il viendra autour de Paris jusqu'à ce que le Mazarin soit bien rétabli. Les princes soulevés contre ce bonnet rouge ont maintenant à aviser à leurs moyens d'opposition pour empêcher ce rétablissement. M. le Prince, qui est en Guyenne, ne demeurera les bras croisés.

A BELIN FILS. 15 juin 1652. — Nous sommes ici *en état de guerre sans guerre*, car on ne se bat point : d'un côté le duc de Lorraine, de l'autre côté le maréchal de Turenne; à Étampes, l'armée des princes; et qui pis est, à Melun... qui ne s'en va point, *et plutôt à Dieu qu'il ne s'en aille jamais!* fût-il bien assommé, le matin, comme il le mérite! On a fait ici les plus belles processions du monde, avec toute sorte de dévotion, et néanmoins ce vilain *Cometa caudatus* ne s'évanouit point; puisse-t-il bientôt fondre au soleil puisqu'il ne peut être chassé! Les députés du Parlement sont à Melun; on attend leur retour et la réponse qu'on leur fera. On a mené M. de Châteauneuf à la cour, qui a dit qu'il n'irait point que... ne fût hors du royaume. On dit bien toujours qu'il s'en ira, mais je ne le crois pas.

A FALCONET. 28 juin 1652. — On nous apprend ici que l'archevêché de Toulouse a été conféré à M. de Marca, évêque de Conserans, moyennant 50 000 écus qu'il a donnés au cardinal Mazarin. Voilà une grande fortune pour cet homme ambitieux. Il était de bas lieu : après

avoir étudié, il devint ministre du parti des réformés dont il était. S'étant changé, il devint jésuite; puis, ayant quitté la société, il se maria et devint conseiller au parlement de Pau, puis président; ensuite il vint à Paris et, par la faveur de M. le chancelier Séguier, il fut fait conseiller d'État ordinaire, après intendant de justice en Catalogne, puis évêque de Conserans, après avoir longtemps attendu ses bulles qu'il ne pouvait avoir de Rome, à cause de la querelle qu'il avait avec les jésuites, depuis qu'il les avait quittés, et qu'enfin il n'a eues qu'en se raccommodant avec eux. A la fin le voilà archevêque de Toulouse. Quand il aura payé ses dettes, si un bonnet rouge se présentait à vendre, il est sûr qu'il l'achèterait aussi.

Voici le temps de nos licences, auquel, de deux en deux ans, on fait des jetons pour donner à nos docteurs. La coutume était d'y mettre les armes du doyen d'un côté et de l'autre celles de la Faculté. J'ai retenu les dernières, mais, au lieu d'y mettre celles de ma famille, qui sont de gueules au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une main de même en pointe, j'y ai fait mettre mon portrait. Le sculpteur, tout habile qu'il est, n'y a pas fort bien rencontré pour la ressemblance, principalement à l'œil, mais il n'y a point de remède. Je vous en envoie un échantillon que je vous prie de garder à cause de moi.

Nous avons trois armées à l'entour de nous : des princes, du Mazarin et du duc de Lorraine. Mais tout cela n'est rien auprès de la dévotion qu'on a par deçà pour sainte Geneviève : on porta sa châsse, le 10 de ce mois, en procession par les rues. Si la paix se fait ensuite, la bonne sainte ne manquera pas d'en avoir l'honneur; mais la puissions-nous tenir à cela près, tant j'ai peur qu'elle ne vienne point! Je ne vis jamais tant d'affluence du peuple par les rues qu'à cette procession. Je ne sais s'il s'y est fait quelque miracle; mais je tiens que c'en est un, s'il n'y a eu plusieurs personnes d'étouffées.

Tous nos Parisiens, qui sont gens de beaucoup de foi, sont fort contents d'une si belle cérémonie, et moi qui ne suis point Parisien j'en suis pareillement content; mais plutôt à Dieu et à sa sainte mère, par l'intercession de sainte Geneviève, que nous eussions la paix!

A FALCONET. 5 juillet 1652. — Nous avons bien eu des désordres dans cette ville le mois passé. Le mardi 25 juin, toutes les compagnies ont été en armes par l'ordre du prévôt des marchands, les chaînes tendues et le palais gardé de tous côtés, tandis que les pères conscrits délibéraient dans la grand'chambre, où ils ont résolu que les députés retourneraient vers le roi, lui dire de la part de la cour et des princes que, pourvu que le cardinal Mazarin soit envoyé hors du royaume, lesdits princes sont prêts de mettre les armes bas, et de signer tout ce qu'il plaira à Sa Majesté. Tandis que tout Paris était ici en armes, il y eut diverses querelles en plusieurs endroits, où quelques-uns furent tués et d'autres blessés. Cela ne se peut guère faire autrement : tandis que les fous ont les armes à la main, il faut que les sages soient cachés. Les princes néanmoins, après avoir été trompés par le duc de Lorraine, se trouvent bien étonnés, et je ne sais point à quel saint ils vont se vouer.

A BELIN FILS. 16 novembre 1652. — Paris est, Dieu merci, en meilleur état qu'il n'y était depuis que le roi y est rentré, et eussions été toujours bien s'il n'en eût bougé : *mais une telle sagesse ne réside pas parmi nous*. Le roi a été au Parlement, où il a fait vérifier la déclaration par laquelle les princes de Condé et de Conti sont déclarés criminels de lèse-majesté, avec M^{me} de Longueville leur sœur.

Depuis ce temps-là, M. le garde des sceaux de Châteauneuf a reçu le commandement du roi de se retirer en Berry.

Il y a ici deux hommes fort considérables qui s'y meurent : l'un est M. Talon, avocat général au Parlement; l'autre est le père Petau, jésuite. Tous deux ont désiré de moi quelques visites que je leur ai données; mais je ne suis point assez habile homme pour les guérir.

M. Piètre, notre avocat, a quitté le palais et s'est fait prêtre, en conséquence de la cure de Saint-Germain-le-Vieil, que notre Faculté lui a conférée en son rang, comme patron lai; il a été préféré à d'autres postulants et compétiteurs, en vertu des obligations que nous avons à ses ancêtres, et entre autres à feu son aïeul Simon Piètre, doyen l'an 1566, lequel mourut en 1584; à son oncle et parrain Simon Piètre, que l'on appelle encore aujourd'hui le grand Piètre, qui mourut l'an 1618; et à feu M. son père, Nicolas Piètre, lequel mourut l'an 1649, durant le blocus de Paris, âgé de huitante ans, l'ancien de notre Faculté, et même à son frère, M. Jean Piètre, qui a été doyen devant moi, qui tous quatre ont été hommes incomparables. Il était excellent avocat et sera aussi bon curé.

1653

A FALCONET. 31 *janvier* 1653. — Le pape a dit à notre ambassadeur qui est à Rome qu'il veut que l'on remette en liberté le cardinal de Retz, et qu'il ne s'en prendra qu'au cardinal Mazarin, ce qu'il a répété par huit fois. Cette répétition a fort déplu à la reine.

Je vous envoie ma médaille, que j'ai toujours eu dessein de vous présenter; elle est plus belle que celle que vous avez vue entre les mains de M. Gontier, à qui mon fils aîné en a envoyé une. Le coin de la Faculté, qui était usé, a été refait, et au lieu de 1648 j'y ai fait mettre 1652. Si vous en désirez de cuivre, je vous en enverrai ce qu'il vous plaira.

Il se pourra rencontrer quelque bonne occasion qui me fera aller devers Lyon, mais il faudrait que la paix fût assurée en France; en ce cas-là je serais ravi de vous aller embrasser.

On dit que le pape a député dix cardinaux pour examiner le fait du cardinal de Retz, et pour trouver les moyens de le faire remettre en liberté. On dit que Bordeaux est en si mauvais état qu'il serait de besoin que le roi y fit un voyage, pour empêcher que les Espagnols ne s'en emparent; mais, d'un autre côté, il est besoin qu'il soit aussi de deçà, à cause du prince de Condé, qui est le plus fort sur la frontière de Picardie et de

Champagne, et qui pourrait venir jusqu'ici, où il a encore quelques amis et où il y a plusieurs ennemis du Mazarin; il ferait bien du mal, étant secouru des Espagnols, comme apparemment il le sera. On parle ici de la mort du pape; c'est peut-être d'autant qu'il est fort vieux. On nous promet le grand jubilé pour la fin du carême; je voudrais qu'il fût déjà passé et le carême pareillement. Les partisans du Mazarin disent qu'il viendra bientôt; les plus fins disent que non et qu'il ne peut ni ne doit venir. Le prince de Condé a pris Vervins: on y fait passer nos troupes, afin d'y remettre le siège et de le reprendre.

A FALCONET. 4 février 1653. — Le prince de Conti est le plus fort dans Bordeaux; il en chasse qui bon lui semble. Les Hollandais ont traité avec le Mazarin qui leur a promis du support, dont les Anglais sont indignés, et menacent de ravager nos côtes.

Le prince de Condé a mis le siège devant Jametz. Le Mazarin a été traité superbement à Soissons par M. le maréchal d'Estrées, qui en est le gouverneur, et en revenant beaucoup de personnes sont allées au-devant de lui, entre autres M. le chancelier; le roi même y a été jusqu'à trois lieues d'ici, et l'a amené dans son carrosse. Ils sont entrés dans Paris lundi, 3 février, à deux heures après midi; le roi lui a donné ce même soir à souper en grand et superbe festin.

A BELIN FILS. 3 mai 1653. — Le dessein du siège de Bellegarde est rompu; nos troupes sont nécessaires ailleurs. Le second fils du prince de Condé est mort d'une hydrocéphale à Bordeaux, où il y a de la peste de nouveau, aussi bien qu'à Toulouse.

M. de Belière est premier président; M. de Champlastreux président à mortier, en sa place. Le bonhomme retient les sceaux, mais plusieurs croient qu'il ne les gardera pas longtemps.

L'archevêché de Lyon n'est point encore donné; M. de la Meilleraie le demande pour M. l'évêque de Rennes, son parent, qui est le frère du maréchal de la Motte-Houdancourt; mais on croit qu'enfin M. le maréchal de Villeroy l'aura pour son frère l'abbé d'Esnai. La charge de grand aumônier a été donnée au cardinal Antonio, qui s'en va, ce dit-on, ambassadeur à Rome pour nous, en qualité d'extraordinaire; le cardinal Grimaldi demeure ici, n'osant retourner à Rome, de peur du pape et du roi d'Espagne, qui lui en veulent.

On ne dit ici rien de nouveau du prince de Condé, sinon qu'il est à Stenay, et qu'il menace Châlons.

A BELIN FILS. 10 mai 1653. — Le roi est encore à Fontainebleau; on dit qu'il en reviendra, mardi prochain, et qu'après avoir été ici quelques jours de repos, ils s'en iront faire un voyage à Compiègne. Le prince de Condé est encore à Bruxelles; mais il n'est point content du peu de séjour qu'on lui offre.

On envoie des troupes en Piémont et en Italie sous la conduite du maréchal de Houdancourt; on dit que le marquis d'Ussel s'en va commander le siège de Bellegarde.

L'affaire des Jansénistes et des Molinistes se négocie à Rome activement On dit qu'avant qu'il soit deux mois, l'affaire se jugera; mais je ne sais si ce sera définitivement, ou quelque arrêt plâtré, comme souvent il s'en donne dans ce pays-là.

On fait à Rome des assemblées pour prouver la liberté du cardinal de Retz, auquel les préside (*sic*) un cardinal de Médicis, qui est fort l'ami du prisonnier et capitalement ennemi du Mazarin: on en parlera quand il sera achevé.

On tient que la princesse de Condé mourra du mal qui la tient, et que le prince son mari épousera M^{lle} d'Orléans, fille du premier lit de M. le duc d'Orléans; sur quoi l'on dit déjà que la reine en a écrit audit duc

père de la dame pour l'empêcher. Le mariage serait un nouveau martel en tête pour le Mazarin, aussi bien que la prétendue liberté du cardinal de Retz.

A FALCONET. 27 *juin* 1653. — Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont à Saint-Germain encore pour quelques jours. Le Mazarin traite avec le chevalier de Chaulnes, pour avoir le gouvernement d'Amiens; dès qu'il en sera le maître, il a dessein d'y envoyer le cardinal de Retz dans la citadelle, sous la garde de M. de Bar, qui a gardé les princes dans le Hâvre-de-Grâce; et, cela fait, on dit que le roi ira demeurer pour quelque temps dans le bois de Vincennes.

Le prince de Condé est encore à Bruxelles. Ceux de Bordeaux espèrent du secours et des Anglais et des Espagnols : aussi en ont-ils grand besoin. Les Anglais ont eu derechef un grand avantage sur les Hollandais, qui y ont fait perte de plus de 4 millions d'or. Notre grande armée est en Champagne; on dit qu'elle s'en va à Rethel.

A CH. SPON. 16 *septembre* 1653. — Le roi est parti aujourd'hui avec la reine, le Mazarin et belle compagnie pour aller coucher à Compiègne, où se rendra Pigneranda, plénipotentiaire d'Espagne, pour y traiter d'un accord, lequel sera tout au moins une trêve qui sera un acheminement à la paix générale. *Fiat! fiat!* L'on a envoyé contentement à ceux de Bordeaux et le parlement demeurera dans leur ville.

Le cardinal de Retz est encore dans le bois de Vincennes. Le mois prochain il sera mené dans Pierre-Ancise, et le roi viendra passer quelque temps dans le bois de Vincennes, pour aller à la chasse partout alentour. Le cardinal a cherché un médecin qui se voulût enfermer dans la prison avec lui; enfin il en a trouvé un après que plusieurs ont refusé. M. Vacherot s'est enfermé avec lui moyennant 4 000 livres par an qu'on

lui promet et dont on lui a avancé la première année. Le cardinal ne perdra pas tout son argent; il a assez bien et heureusement rencontré en ce choix-là. M. Vacherot est savant, d'un riche entretien et de bonne compagnie; il est même un petit débauché, il boit assez volontiers et emplit aussi son capuchon, et par après il dit merveilles. C'est un grand garçon d'environ cinquante-quatre ans, homme veuf qui n'a qu'un enfant.

Clinchamp, qui était un des lieutenants du duc de Lorraine, est mort de fièvre continue dans l'armée du prince de Condé, et le chevalier de Guise, qui était du même parti, est mort à Cambrai d'une double tierce. M^{me} la princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien et quelques officiers, s'est embarquée à Bordeaux, s'est reposée à Belle-Isle en Bretagne, et puis est allée chercher son mari; elle est arrivée à Dunkerque, à ce que portent les lettres qui en viennent. Le cardinal de Retz a tout à fait refusé de bailler sa démission de l'archevêché de Paris, et qu'il ne la donnera jamais; même il a donné charge qu'on le dise à tout le monde. De Compiègne le roi est allé à Amiens pour en faire prendre la possession du gouvernement à M. l'éminentissime, qui est en si belle posture de bonne fortune que tout lui vient à souhait; de là il est allé à Abbeville.

Le mariage des princesses nièces de l'éminentissime sera la matière pour l'hiver prochain, avec les ballets que cet homme chérit si fort.

Je ne doute point que les jésuites n'aient contribué à ce nouveau désordre du Vivarais; ils ne peuvent s'empêcher de se mêler partout : ce sont de francs hypocrites, qui font les saintes-nitouches pour pénétrer partout et pour en attraper. Ils font comme les Turcs, les courtisans et les partisans. *Ils exercent leurs brigandages de différentes manières, mais leur seul dessein est de perdre le genre humain.*

Les médecins n'eurent jamais si bon temps à Paris

qu'ils ont maintenant : les capitaines sont à la guerre, avec le roi, le Parlement en vacances, les bourgeois aux vendanges et ainsi nous nous reposons.

A BELIN fils. 27 *septembre* 1653. — Pour faire réponse à trois des vôtres, ce que je n'ai pu faire par ci-devant, empêché particulièrement d'un méchant rhumatisme, qui m'a fort incommodé et embarrassé, je vous dirai que, outre M. Naudé, mon bon ami, qui est mort dans Abbeville d'une fièvre continue, avec assoupissement, le 29 de juillet, nous avons encore perdu le grand et incomparable M. Saumaise¹, qui est mort en deux jours, à Spa, où il était avec sa femme, à prendre les eaux, âgé de soixante-cinq ans. M. le garde des sceaux de Châteauneuf mourut hier au matin à Leuville, à neuf lieues d'ici, âgé de septante-six ans. Toutes ces morts d'honnêtes gens m'étonnent fort, et me causent grande tristesse en l'esprit.

Le roi est à Compiègne, d'où il partira dans quelques jours pour aller à Soissons et de là à Châlons. Le prince de Condé et le prince de Conti sont fort mal ensemble. On dit que ce dernier vient à Paris, le mois prochain, pour s'accorder avec le Mazarin, et épouser une de ses nièces; si cela est vrai, il est gaillard.

A CH. SPON. 21 *octobre* 1653. — Je vous écrivis ma dernière le mardi 16 de septembre. Le 26 dudit est mort à neuf lieues d'ici M. le garde des sceaux de Châteauneuf, âgé de soixante-quatorze ans. Il avait de bons bénéfices, desquels le Mazarin héritera.

Voici la nouvelle qui vient d'arriver, que Rocroy s'est rendu au prince de Condé, et que plusieurs braves de notre parti ont été tués devant Mouzon, entre autres le jeune comte de Roucy, neveu du maréchal de Turenne, un comte de Montgomery et plusieurs autres. Par le

1. Claude Saumaise était né à Semur (Côte-d'Or) le 15 avril 1588.

moyen de la prise de Rocroy, voilà les Espagnols en garnison pour tout l'hiver et le printemps qui vient en Champagne. Ah! Dieu, que de malheurs pour un homme!

Les Espagnols ont permis au prince de Condé de mettre dans Rocroy tel gouverneur qu'il lui plairait; il y a mis M. de Bouteville, son parent, qui avait été par ci-devant dans Bellegarde.

Le 11 d'octobre, dans la rue Saint-Antoine, devant et tout joignant la porte de la Bastille, ont été étranglés et rompus deux hommes accusés d'avoir attenté à la vie du cardinal Mazarin : l'un s'appelait Ricou, l'autre Bertault, grand maître des eaux et forêts de Bourgogne, qui tous deux cabalaient ici pour le prince de Condé.

La princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien, de Bordeaux sont allés en Bretagne, de là à Dunkerque, à Bruxelles, et enfin sont arrivés à Rocroy, où elle a été reçue avec quantité de coups de canon. Le roi doit arriver à Châlons aujourd'hui.

A FALCONET. 21 octobre 1653. — M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, s'est bien fait des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de comédies, écrit contre lui, de même que M. Charles Sorel. Je n'y ai encore guère lu de choses; mais il s'est trompé en certains éloges, entre autres ceux de M. de Bourbon et de M. de Meziriac¹, que j'ai connus particulièrement.

M. Perrot d'Ablancourt est un habile homme. On le blâme pourtant de s'être trop donné de licence à son Tacite; et de fait je ne l'entends pas si bien que le latin. Je ne suis point de votre avis touchant ces traductions: pas une ne me plaît. Il n'y en a point qui vaille le tiers de son original, si ce n'est peut-être les *Métamorphoses* d'Ovide, traduites par Renouard, et encore tout cela

1. Claude-Gaspard Bachet de Meziriac, littérateur, archéologue, mathématicien, membre de l'Académie française (1581-1638).

n'est bon qu'à ceux qui n'entendent pas le latin. Pour M. l'abbé de Marolles, c'est un fort honnête homme, qui est mon ami depuis l'an 1620. Ces traductions ne lui font pas honneur; ses meilleurs amis s'en plaignent aussi bien que moi. Je voudrais qu'il n'y eût jamais pensé, car c'est d'ailleurs un excellent homme.

Le cardinal de Retz est malade d'une fièvre lente pour laquelle il ne bouge guère du lit. Il a son médecin enfermé avec lui qui ne le saurait si bien guérir, comme ferait le cardinal Mazarin s'il le mettait en liberté.

On a exécuté ici plusieurs faux monnayeurs, voleurs et assassins, et il y en a encore d'autres que l'on cherche avec beaucoup de diligence. Aussi est-il vrai que cette grande ville est une vraie retraite de larrons, d'impos- teurs et de coupeurs de bourse, sans faire mention de ceux qui donnent de l'antimoine aux malades et de tant de prêcheurs et faux prophètes qui s'assemblent ici.

A CH. SPON. 25 novembre 1653. — Le comte d'Alais, par ci-devant gouverneur de Provence, est ici mort le 13 de novembre. Il est le dernier de la race des Valois. Il était le cher ami de M. Gassendi : il ne laisse qu'une fille mariée à M. le grand chambellan, cadet de la maison de Guise. Ce comte d'Alais était le plus savant gentilhomme de France.

Le roi sera ici de retour dans la fin du mois. Pour mon procès, c'est une infamie du siècle, mais elle n'est pas unique. Guénaut se vante d'en avoir fait lui-même l'arrêt avec son gendre... Le greffier m'a fait voir qu'il y a eu en cette affaire cinq rapporteurs nommés que la corruption du siècle a fait changer l'un après l'autre, pour enfin en avoir un qui fit ce que voudrait Guénaut; que la reine même en a parlé, laquelle n'a jamais su de l'affaire que ce que Guénaut lui en a fait dire par l'organe des charlatans qui sont à la cour. Quatre juges ne vinrent point ce jour-là au palais, *de ceux dont j'espérais le plus* : l'un fut malade, l'autre alla aux champs, l'autre

faisait donner la question à un criminel, l'autre y vint trop tard. Il y en eut quatre pour moi et six contre, l'un desquels se montra fort passionné pour l'antimoine contre moi. Je parle au nom d'une faculté de cent et douze hommes, contre l'antimoine, pour le bien public, et ces messieurs les juges me condamnent aux dépens, desquels je suis quitte. Dieu nous garde de procès, de chicanes et d'affaires d'autrui!

Il y a ici un Lyonnais, nommé l'abbé Michel de Pures, qui y a fait imprimer *Vita Alph. Plessaei, Richelii*, votre archevêque. On y imprime aussi un catalogue des simples du jardin botanique de M. le duc d'Orléans à Blois, où ce bon prince demeure coiment sans parler de venir à la cour. Le prince de Condé est à Rocroy, malade d'une double tierce.

A CH. SPON. 5 décembre 1653. — Il court ici une pièce fort secrète, en deux demi-feuilles imprimées, touchant le mérite de quelques-uns de nos docteurs, qui ont, par la cabale de Guénaut, signé que l'antimoine est un excellent remède. Je vous les envoie, afin que vous les lisiez et les gardiez fort secrètement, sans les montrer à personne; je ne les ai que d'hier au soir. Je ne sais pas encore au vrai qui en est le propre auteur; mais je crois que c'est M. Merlet le père, et même on me l'a assuré. Il y a là dedans beaucoup de choses que je lui ai ouï dire, joint qu'il hait fort l'antimoine et Guénaut encore davantage.

Le mari et la femme, qui ne purent être pendus à la porte de Paris, vendredi dernier, pour le tumulte que les laquais y excitèrent (dont il y en eut de tués un bon nombre, plusieurs de blessés et faits prisonniers), furent hier, en plein midi au même lieu, pendus et étranglés, pour montrer à cette racaille de laquais qu'on ne les craignait point. Le corps de la femme a été porté en nos écoles pour en faire l'anatomie. Il y a encore en prison quantité d'autres voleurs, desquels on instruit le procès.

Tout cela vient d'une retraite qui était dans le faubourg Saint-Germain. Ce même jour a été reçu avec grande pompe, dans le parlement et dans le Châtelet, M. Seguier, par ci-devant conseiller de la cour, en la charge de prévôt de Paris, à la place d'un sien cousin qui mourut fort vieux il n'y a qu'un mois.

Le comte d'Armagnac, fils du comte de Harcourt, a été enlevé d'ici. On ne doute point que ce ne soit par l'ordre du père qui médite de faire quelque rébellion contre le roi, avec les deux villes qu'il a de Brisach et de Philipsbourg, n'ayant pas fait son accord par ci-devant.

A CH. SPON. 16 décembre 1653. — Les jansénistes de deçà ne se tiennent pas vaincus; ils ont bonne espérance de remonter sur leurs bêtes. Il y a des gens à Rome qui leur donnent de quoi espérer, en dépit des carabins qui sont sortis de brayette du père Ignace, et de tout le crédit qu'ils ont acquis en ce pays de corruption, par leurs petites finesses spirituelles.

L'évêque d'Angers est propre frère de M. A. Arnauld, docteur de Sorbonne, grand janséniste, qui a fait le livre de *La fréquente communion* et qui favorise ce parti-là; mais je n'en ai ouï dire davantage, hormis que j'apprends que l'archevêque de Sens, les évêques de Beauvais et de Comminges ont tous trois fait publier quelque chose dans leurs diocèses, contre cette romanesque bulle, *quæ est vere bulla bullata*, sous le nom de protestations contre la bulle, etc.

On a ici chanté un *Te Deum* fort solennel dans Notre-Dame, en présence du roi, de la reine, du Mazarin et des cours souveraines, pour la reprise de Sainte-Menehould et l'extinction de la guerre civile. Maintenant on ne parle plus que de nouveaux impôts pour avoir de l'argent, et entre autres d'un parlement à Poitiers. France! misérable France! jusqu'à quand seras-tu misérable?

A FALCONET. 30 décembre 1653. — La secte antimo-

niale est ici fort étonnée du libelle intitulé *la Légende* que je vous ai envoyé.

Pour le livre de M. Chifflet¹, je vous en enverrai un à la première occasion. Cette poudre de quinquina n'a par deçà aucun crédit. Les fous y ont couru, parce qu'on la vendait bien cher; mais l'effet ayant manqué, on s'en moque aujourd'hui. J'avais traité une fille de la fièvre quarte si heureusement, que l'accès était réduit à deux heures seulement. La mère, impatiente, ayant entendu le bruit que faisait cette poudre des jésuites, en acheta une prise quarante francs, dont elle avait grande espérance à cause du grand prix. Le premier accès, après cette prise, fut de dix-sept heures, et beaucoup plus violent qu'aucun autre qu'elle eût eu auparavant. Aujourd'hui cette mère a peur de la fièvre de sa fille, et a grand regret de son argent. Voilà comment va le monde, qui n'est qu'un sot et veut être trompé.

A CH. SPON. 30 décembre 1653. — Je vous envoyai ma dernière le 16 de décembre, depuis laquelle ceux de Toulouse ont donné arrêt contre l'intendant qu'on leur a envoyé, lui faisant commandement de sortir de la province, etc. Le conseil a cassé cet arrêt et a envoyé tout exprès un huissier de la chaîne portant interdiction au Parlement et commandement au premier président, au procureur général et au conseiller-rapporteur, de venir à la cour répondre de leurs faits. Ils n'ont pas pris le chemin de se soumettre à ce nouvel arrêt, que le Parlement a cassé par un autre. Nouveau commandement a été fait à l'intendant de sortir de la province et défense au premier président, au procureur général et au rapporteur de désemparer la ville: Le Parlement a tant plus hardiment pris cette résolution qu'il en est d'accord avec les États de la province *qui agissent de*

1. Il s'agit vraisemblablement de Jean-Jacques Chifflet, médecin et archéologue (1588-1660).

leurs forces réunies contre ces nouvelles entreprises du conseil, lesquelles ne tendent qu'à avoir de l'argent, et eux travaillent au soulagement de leur province.

M. le Chancelier a été au palais, de la part du roi, pour commencer le procès du prince de Condé, à la charge que le roi même y viendra quand il sera besoin.

Il est mort ici un vieux jésuite nommé le père Dinet, qui était confesseur du roi. Voilà une bonne place vacante pour un moine qui voudra se damner dans le désordre qui règne aujourd'hui à la cour.

Le bâtiment nouveau du bois de Vincennes est achevé. Le roi ira y demeurer le mois prochain, mais l'on en enlèvera auparavant le cardinal de Retz; on parle de Pierre-Ancise. Le pape a nouvellement écrit pour sa liberté au roi, à la reine et au Mazarin.

Le prince de Condé est encore malade; même Guénaut dit qu'il a pris trois fois de l'antimoine. Je m'étonne si cela est comment il n'en est pas mort... Trois médecins de la ville de Reims ont été mandés à Rocroy pour l'y voir, qui l'ont trouvé fort enflé, et ils ont fort mauvaise opinion de sa guérison : il a encore la fièvre quarte, avec grande disposition à l'hydropisie. Quelque ancien a dit que les venins étaient bons à quelque chose, et que l'on avait trouvé par expérience qu'au moins servaient-ils, dans un État, à se défaire de ceux qui tourmentent les autres.

M. Duprat, qui m'est aujourd'hui venu voir, avait dessein d'acheter une nouvelle charge, qui n'est pourtant pas encore établie, et laquelle ne vaudra jamais rien, qui est de médecin par quartier chez M. le duc d'Anjou, frère du roi; c'est une nouvelle invention que des princes aient des médecins par quartier; il n'y a jamais eu que le roi qui en ait eu. Cela n'a rien valu et n'a pu réussir chez M. le duc d'Orléans, d'autant que nous n'avons pas voulu consulter avec eux, quelque jussion que M. le duc d'Orléans nous en ait faite. Ce qu'on fera chez le duc d'Anjou ne vaudra jamais mieux; même

c'est aujourd'hui une chétive charge chez le roi, d'autant que depuis huit ans ils n'ont rien reçu de leurs gages, et qu'il faut suivre le roi tous les ans, en quelque ville qu'il aille, et ainsi abandonner la pratique de la ville, qui est plus sûre et toujours bonne. Je lui ai ôté cette fantaisie de l'esprit, et crois lui avoir rendu un bon service; il peut colloquer son argent en meilleur endroit, car il ne le peut pis mettre qu'à la cour, où *toutes choses sont incertaines et changeantes*. Un homme de bien, sage et réglé, ne doit point penser à la cour, joint qu'à cause de sa religion il aurait de la peine à y être reçu : *que celui qui veut être pieux quitte la cour*. Si on m'avait donné une de ces charges pour rien, je n'en voudrais point.

Je viens d'apprendre, de bonne part, que le comte de Harcourt a refait son accord avec le roi; qu'il rend ses villes et quitte toutes ses prétentions sur Brisach et Philipsbourg au roi, moyennant La Fère qu'on lui donne avec cent mille écus, le gouvernement d'Auvergne et deux abbayes pour son fils. Le duc d'Orléans ne veut bouger de Blois et d'Orléans et ne veut point venir à la cour que le Mazarin n'en sorte et disparaisse.

Depuis quelques jours est ici mort une très riche femme, veuve d'un fameux partisan : c'est M^{me} de Bretonvilliers. Elle eut quelque tremblement et se plaignit de la tête; on la mit sur un lit (elle était alors en visite chez la duchesse de Lorraine), on lui donna un lavement laxatif dans lequel on ajouta quatre onces de vin émétique... Je tiens pour certain que l'antimoine l'a tuée... Les quatre opérateurs furent Vignon, Guénaut, B. des Fougerais et le gazetier; c'est le premier des quatre qui m'a conté tout cela aujourd'hui, *non sans avoir le sentiment de la faute commise*. Et voilà comment MM. les antimoniaux se jouent de la vie des hommes!

A CH. SPON. 6 janvier 1654. — Bon jour et bon an. Je vous dirai que je traite ici M. de Bois-Morand, prévôt d'Angoulême, lequel m'a dit que M. de Balzac avait été mené d'une fièvre continue jusqu'au dernier point de la vie : qu'il avait tout de bon cru mourir de ce coup ; son testament fait et tout son bien légué aux hôpitaux, qu'enfin il en est revenu, et que l'on imprimera bientôt de lui son *Aristippe* ou *De la cour*, après que ses amis en auront retranché quelque chose contre celui qui aujourd'hui *summo suo immerito rerum potitur*.

Je m'étonne de quoi vous vous avisez de m'envoyer des présents de prunes de Brignoles, vous et M^{lle} Spon, que je respecte très fort à cause de vous, et que j'aime tant plus chèrement et tendrement, qu'elle me connaît comme si elle m'avait nourri. Oh ! que j'aurais été heureux si feu ma bonne mère, *la meilleure des femmes assurément*, avait eu autant d'esprit que Mademoiselle votre femme ! J'aurais eu ma part de ce bon esprit, et aurais été déniaisé de bonne heure et de bonne sorte ; mais je n'ai point été si heureux.

Les jésuites et leurs sectaires ont voulu faire accroire que Jansenius, *évêque d'Ypres*, était l'auteur du *Mars Gallicus* et, pour le persuader aux autres, *en vertu même de cette méchanceté dont ils sont gonflés*, ils font grand

semblant de le croire, mais ce n'est qu'en intention de rendre odieux en France ce bon évêque, qui était un homme sage et doux, qui, ôté le service de Dieu, ne songeait qu'à faire son livre *de Gratiâ*, en lisant attentivement saint Augustin : ce qu'il a fait par plusieurs années sans faire du tout autre chose. Ils disent que son évêché lui a été donné pour avoir fait ce livre, qui est une autre imposture, car ni dans le Pays-Bas, ni dans tout l'empire espagnol, on ne donne point les évêchés comme en France, mais par nomination seulement. Quiconque a fait le *Mars Gallicus* est un catholique romain fort zélé, Français, je crois, et peut-être même Jésuite, qui connaît fort bien nos désordres, et qui est fort entendu en nos affaires, même qui sait le fort et le faible de nos historiens. Le bon Jansenius avait bien d'autres affaires que de s'amuser à telles bagatelles. Les jésuites ne le haïssent que pour avoir été plus savant qu'eux, plus homme de bien et qui est de plus, calamité pour la secte de Loyola, c'est qu'il a été, en Espagne, député de l'université de Louvain, y plaider contre les jésuites en plein conseil, afin d'empêcher qu'ils n'enseignassent la théologie, ce qu'il obtint, *fremetibus et frendentibus sociis*, qui sont, comme les autres moines, gens qui ne pardonnent jamais. Cette controverse durera plus longtemps que nous.

Le sieur Scuderi, qui est un illustre écrivain, a fini son *Grand Cyrus* ou *Artamène*, qui est un roman fort bien reçu. Il a fait l'*Histoire d'Alaric, roi des Goths*.... Ces sortes de livres se débitent fort bien de deçà aux courtisans, aux partisans et à leurs femmes, aussi bien que les livres de dévotion, principalement quand c'est quelque jésuite ou autre moine de réputation qui les a faits.

A CH. SPON. 30 janvier 1654. — J'ai aujourd'hui dîné, avec M. Gassendi, chez M. H. de Montmor, maître des requêtes. Il m'a fait voir ses livres qui sont beaux et en

grand nombre : il m'a fait promettre que je l'irais voir une fois la semaine, mais je n'ai pas promis que ce serait à dîner; on perd trop de temps en telles cérémonies. Je dîne céans à mon aise en un bon quart d'heure. Il dit qu'il veut venir voir mes livres; je pense qu'il prétend aussi que je serai son médecin, mais je ne sais si nous nous accorderons bien, car il aime la chimie, il n'est pas encore détrompé tout à fait de l'antimoine, qui est ici fort déchu et décrié.

Il y a ici force malcontents touchant les rentes de l'Hôtel de Ville, à cause d'un demi-quartier d'icelles que l'on veut supprimer; le roi même l'a dit, à cause des affaires qu'il a sur les bras. Le Parlement s'en est assemblé aujourd'hui, qui n'a rien pu arrêter, et qui a remis la délibération à mardi prochain, pendant lequel temps M. le premier président a promis qu'il tâchera d'amender l'affaire. La somme est fort notable, et quantité de pauvres gens y ont intérêt qui n'ont autre bien que celui-là; il y a même plusieurs riches familles dont les rentes font le plus beau bien.

On parle ici de nouveaux impôts sur le sel et sur le vin, sur les chapeaux et sur les passements d'or et d'argent, dont les femmes font de grands trophées en leurs braveries. Si messieurs du Parlement veulent passer ces nouveaux impôts, on leur promet de ne pas supprimer ce demi-quartier des rentes dont il est question. *O mores!* *O tempora!* tout deviendra insupportablement si cher à Paris, qu'il n'y aura plus moyen d'y demeurer. J'ai pitié de tant de pauvres bonnes gens qui souffrent ici cruellement parmi tous ces désordres.

Pour le comte de Harcourt, il a perdu Philipsbourg et n'est pas trop bien dans Brisach, d'autant que Charleroi y est bien fort pour le roi. Ce comte ne demande qu'à revenir à Paris et renoncer à tous les avantages prétendus de prince de l'Empire, que nos ennemis lui faisaient espérer; mais il n'en sera pas quitte pour cela, d'autant qu'il ne trouve point d'assurance pour sa per-

sonne à son retour, après un acte de défection si lâche et si infâme; et néanmoins il demande de l'argent de retour pour se remettre en son devoir.

Entre plusieurs matières et fondements d'impôts que l'on cherche, on parle de deux sols pour livre et de mettre tant sur chaque baptême et chaque mariage. Ne voilà pas de belles inventions!... Pauvre France, que tu es malheureuse!

A CH. SPON. 20 février 1654. — Balzac est mort. Voilà le père de l'éloquence à bas.

On a découvert dans Stenay une trahison qui devait remettre la ville au roi. Le prince de Condé en a fait pendre huit; celui qui est le chef de l'entreprise s'est sauvé; sa maison a été brûlée. Le prince Thomas a marié sa fille par procureur à un prince allemand catholique nommé le marquis de Baden. Le prince de Conti doit arriver ce soir à Paris; le Mazarin lui est allé au-devant à trois lieues d'ici; il sera fiancé demain et marié jeudi prochain. La paix du prince de Condé n'est ni faite ni à faire; et quand même il la voudrait faire je crois qu'on n'en voudrait point; il faut qu'il y ait toujours quelque chose de reste pour entretenir les malheurs publics. Le roi d'Espagne retire d'auprès du prince de Condé Fuen-saldagne (qui passera par ici en s'en retournant) et lui baille Pigneranda, avec lequel ce prince s'accorde mieux. On dit que les Espagnols font bien plus d'honneur au prince de Condé qu'ils n'ont fait par ci-devant, qui est pour l'engager plus avant dans la guerre pour l'été prochain. Le cardinal de Retz est fort malade dans le bois de Vincennes. On croit qu'il n'en réchappera point. Il dit qu'il mourra en son péché, que la coadjutorerie de l'archevêché de Paris est son péché, qu'il ne la quittera point, et qu'il y mourra. S'il meurt, et le vieux archevêque son oncle, l'archevêché de Paris sera à l'encan, et au service de celui qui en donnera le plus. On dit que ce sera l'abbé Fouquet, frère de M. le procureur général,

qui est aujourd'hui surintendant des finances, et bien avant dans les bonnes grâces de l'Éminence. Enfin l'évêché de Fréjus, de 35 000 livres de rentes, a été donné à Ondedei, secrétaire de l'Éminence.

Le prince de Conti est arrivé ici le lundi gras, mais il n'est point encore marié. On attend le courrier de Rome qui apportera la permission audit prince de retenir une pension de 50 000 écus sur les bénéfices qu'il quitte en se mariant. Il a obtenu une surséance de six mois pour le procès de son frère le prince de Condé, qu'on avait commencé de faire. Plusieurs spéculatifs de deçà espèrent que ce mariage produira enfin l'accord, la paix et le retour du prince de Condé; cela peut bien arriver, mais savoir s'il s'y faut fier.

A CH. SPON. 10 mars 1654. — *Bonum factum*, enfin M. le prince de Conti fut hier marié, et a l'honneur d'être neveu du cardinal Mazarin, en tant qu'il a épousé la Martinossi, laquelle est pareillement nièce du sieur Ondedei, qui est un autre Italien depuis peu revêtu de Fréjus. On demande là-dessus si le prince de Condé reviendra, et s'il est content de cette alliance. Je réponds que je le crois ainsi, mais néanmoins nullement de la race des prophètes, je ne sais pas ce que ces gens-là deviendront, ni nous-mêmes. *Quoi qu'il en soit*, voilà la faveur, la fortune et la tyrannie fort établies par le moyen de cette alliance avec la maison royale. Le roi et la reine ont tous deux fait grand honneur à la mariée, par le degré qu'elle tient aujourd'hui parmi les dames du sang royal.

Le Mazarin a eu quelques attaques de goutte depuis huit jours, qui lui ont fait garder le lit... Des sœurs et des nièces de l'Éminence sont ici nouvellement arrivées d'Italie. On dit qu'elles sont déjà toutes retenues en mariage.

Le roi, le Mazarin, le prince de Conti qui est le grand favori, avec tous les joueurs de la cour, sont allés à

Saint-Germain se réjouir pour quatre ou cinq jours. Le comte de Harcourt a fait son accord avec le roi : il rend Brisach. Le Mazarin est évêque de Metz, et traite avec le maréchal de Schomberg pour en avoir aussi le gouvernement.

On vient de pendre, à la croix du Trahoir, une fille des champs, nommée Marie Vauvre, native d'un village près de Pontoise, nommé Conflans, laquelle avait aidé, habillée en garçon, à égorger un pauvre conseiller de Rouen, nommé M. Le Noble, le mois d'octobre dernier. Le premier assassin qui menait la troupe s'est sauvé et n'a pu encore être pris, si bien qu'on ne sait pas qui a mis ces assassins en besogne ; il y a encore trois femmes prisonnières et deux hommes, mais les preuves manquent contre eux. Il y avait encore un autre assassin, frère de celle qui fut hier exécutée ; mais quinze jours après qu'il eut tué ce conseiller, il fut pris près de Meaux pour un autre vol qu'il venait de faire, et fut pendu à Meaux par jugement dernier, de sorte que, comme il n'y est plus, on désespère d'apprendre la vérité entière touchant ceux qui ont fait égorger ce pauvre conseiller.

On envoie des troupes à Brisach, sous l'espérance que dès qu'elles en approcheront, il y aura tumulte dans la ville, et que l'on arrêtera prisonnier le comte de Harcourt qui est dedans, bien empêché de sa personne, le Mazarin ne lui voulant pas tenir l'accord qu'on a fait avec lui.

Hier furent arrêtés prisonniers un chanoine de la Sainte Chapelle et le chirurgien du cardinal de Retz, accusés d'avoir voulu faire quelque chose pour la délivrance de ce cardinal.

A CH. SPON. 20 mars 1654. — Je vous envoyai ma dernière le 10 de ce mois ; depuis ce temps-là nous apprenons ici que le duc de Lorraine fut arrêté prisonnier dans Bruxelles le 26 de février, qui était un jeudi ; que les Espagnols se sont saisis de son argent, de ses pier-

rieres et de toutes ses nippes, qui sont très bonnes; que dès qu'il fut arrêté, il parut fort étonné, et pria qu'on le fît parler à l'archiduc Léopold, ce qu'il ne put obtenir. Cette prise fait reculer le sacre du roi à Reims, aussi bien qu'elle fait avorter plusieurs desseins que nous avons sur quelques villes, et entre autres sur Stenay. Il y a ici du bruit entre M. d'Espernon et M. de Candale fils, lequel refuse d'épouser une des nièces de l'Éminence. On dit, entre autres causes de la détention du duc de Lorraine, que l'on a découvert qu'il avait entrepris de nous livrer le prince de Condé, quand le roi serait à Reims, à la charge que l'on le remettrait en son pays, ce qu'on lui avait promis; c'est peut-être cela. Il y a de grandes fourberies dans les desseins et la vie des princes.

L'ordre de faire arrêter le duc de Lorraine est venu de Madrid; quelque espion que le Mazarin a en Espagne lui avait mandé ce grand secret, mais on n'a pu de deçà l'avertir assez tôt. La reine a témoigné qu'elle est bien fâchée de cet emprisonnement; on croit que l'on le fera passer en Espagne : si cela est, il y en a pour longtemps. Le prince de Condé est tombé malade, et voilà ses affaires reculées.

On n'emprisonne point ici seulement les hommes, mais les femmes aussi. La reine en a envoyé plusieurs carrossées dans la Bastille. Ce sont des femmes de ces élus et autres officiers supprimés, lesquels criaient et faisaient du bruit. Cette dame veut que l'on souffre patiemment son mal et sans se plaindre, *comme une victime qui est conduite à la mort*. Le Parlement en a voulu faire des remontrances; ils ont été au Louvre, on leur a fermé la porte au nez, et leur a été dit qu'il faut obéir.

Le Mazarin qui envoie un nouveau gouverneur dans Philipsbourg, qui est le frère de M. de Navailles, a acheté pour soi les gouvernements de Vic et Moyenvic, et traite celui de Metz avec M. le maréchal de Schomberg. Je

pense qu'il prendra tous les gouvernements des places de cette province de Lorraine, afin qu'il en puisse être assuré et en répondre à soi-même en cas de nécessité.

Le prince de Condé s'est rendu à Bruxelles tôt après la détention du duc de Lorraine; sa maison, ses officiers et son écurie sont à Malines. Sa femme, la princesse de Condé, est à Valenciennes; elle n'a pas encore vu son mari depuis le temps qu'elle est arrivée en Flandre. Le vieux duc d'Elbeuf est ici fort malade. On parle de continuer le procès commencé du prince de Condé, et que le prince de Conti son frère s'ira promener ici alentour, tandis que cela se fera. M. le grand maître de l'artillerie, fils de M. le maréchal de la Meilleraie, épousera une des nièces de l'Éminence, tout en est déjà accordé; mais pour celui de M. de Candale, tout est rompu, d'autant que M. d'Espéron, son père, ne veut point en passer par tout ce qu'on lui propose.

A CH. SPON. 10 avril 1654. — Je vous ai envoyé ma dernière de trois pages le vendredi 27 du mois de mars. Dès le lendemain le roi fut au Parlement, j'entends le 28 de mars, où l'arrêt de mort contre le prince de Condé fut prononcé.

Enfin, par plusieurs considérations tant bonnes que mauvaises, M. le cardinal de Retz a donné sa démission de l'archevêché de Paris, moyennant 100 000 livres de rente en bénéfices, qu'on lui donne, y compris quelques abbayes de feu son oncle mort. Il est sorti de prison aujourd'hui mardi 31 de mars; il est allé dîner à Chilly, et dès demain matin il part pour s'en aller à Nantes en Bretagne, où il demeurera en attendant que ses bulles soient venues pour les bénéfices nouveaux qu'on lui donne.

Le Mazarin a commencé de parler et a fait offrir de sa bibliothèque 20 000 livres à plusieurs pauvres héritiers; mais elle vaut bien davantage, et surtout elle abonde et est très pleine de petits livres bons, rares et curieux,

qui ne se pourraient qu'avec grand'peine retrouver ni rencontrer ailleurs.

On dit aussi que les Anglais ont envoyé 8 000 hommes vers la Rochelle, et qu'ils sont fort à craindre en ces quartiers-là, et que leur paix avec les Hollandais s'exécute.

A FALCONET. 1^{er} mai 1654. — Le 28 du passé, Charles, mon second fils, ci-devant avocat, fut fait bachelier en médecine. Si bien que, Dieu merci, voilà notre famille délivrée de la chicane du palais et de l'iniquité du siècle.

Voici des nouvelles de Paris. Le curé de Saint-Paul a reçu ordre du roi de se retirer en sa maison des champs pour avoir troublé le sermon du P. Lingendes, qui prêchait dans Saint-Paul. Les curés de Paris commencent à s'assembler pour procurer la liberté de leur confrère, ce qui pourrait enfin arriver après quelques jours de pénitence.

M. Moreau m'a dit qu'il travaillait à la vie de M. Naudé. Je suis ravi qu'il s'en veuille donner la peine. Je viens d'apprendre que la bibliothèque dudit M. Naudé a été vendue pour 10 000 francs au cardinal Mazarin. Elle valait deux fois plus, et il y avait quantité de livres qui ne se sauraient plus trouver.

A CH. SPON. 1^{er} mai 1654. — On danse aujourd'hui le ballet du Louvre, qui est très beau, pour la troisième fois. Le prix du bâtiment du bois de Vincennes est changé, d'autant que le roi n'a pas d'argent; on n'y en emploie pas tant. Le Mazarin lui prête seulement 200 000 livres pour faire un corps de logis, qui sera bien plutôt fait, car l'autre du premier dessein eût été quatre ans à bâtir. Nous sommes ici à la veille de quelques désordres à cause des Anglais qui se sont saisis de plusieurs barques de pêcheurs appartenant à ceux de Saint-Malo, lesquels, par représailles, se sont jetés sur les Anglais qui étaient dans Saint-Malo, ont arrêté leurs effets et leurs marchandises. Plaintes de part et d'autre :

cela ne peut pas être sitôt assoupi. Mardi dernier on fit sortir un régiment d'infanterie sur-le-champ, qui était en garnison dans Beauvais, que l'on dépêcha aussitôt à Calais. Il y a de l'apparence que quelque entreprise est à craindre de ce côté-là, tant de la part des Anglais que du prince de Condé.

Le roi est allé aujourd'hui à Fontainebleau avec la reine et toute la cour, pour revenir dans huit jours.

Le curé de Saint-Paul avait été exilé pour donner contentement aux pères de la Société, et bientôt après il fut rappelé. Tandis qu'il était en exil, on afficha à la porte de l'église de Saint-Paul un papier contenant ces mots : « Louis XIV, roi de France et de Navarre, archevêque de Paris et curé de Saint-Paul. »

Je n'ai jamais ouï parler d'oiseaux sans os. On confond ici les ortolans avec les becfigues; ainsi je n'en sais rien de nouveau; mais je pense que ces petits oiseaux sont gros et mieux nourris en Languedoc et en Provence qu'en pays de deçà.

Si les médecins de Montpellier sont mal payés de leurs gages, ils se récompenseront à donner des licences à ceux qui les en prieront *pourvu que ce soit argent comptant*, c'est un abus dont je m'étonne, mais que je ne puis empêcher. *La justice en souffre*. On ne fait pas mieux autre part, chacun tire à ses fins et à ce diable d'argent. J'enrage de voir tant de jeunes gens qui se targuent de leurs bulles apostoliques et qui se disent docteurs en médecine de telle et telle faculté, *qui ont à peine effleuré la médecine*. Il y en a même qui ne savent rien du tout et qui ne sauront jamais rien.

A FALCONET. 19 mai 1654. — J'ai plusieurs fois ici vu sortir des vers des veines par la saignée du bras; mais quand ils ont été grands et morts je n'ai vu personne qui en soit échappé. Votre malade est bien heureux de l'être.

M. le cardinal de Retz est à Nantes où ses amis le

vont voir et l'entretiennent. On ne sait pas encore qui sera son successeur en l'archevêché de Paris. Le Mazarin n'a point la pierre, mais il a martel en tête du prince de Condé et de plusieurs autres choses qui regardent sa fortune. On parle du voyage à Reims pour le sacre avec beaucoup d'incertitude. Les Anglais nous menacent toujours.

Depuis peu a ici paru un livre fort impertinent et très satirique, intitulé : *Seconde apologie pour la faculté de médecine de Montpellier*, etc. ; il est tout plein d'injures contre M. Riolan, contre moi, contre M. Guillemeau, MM. Moreau et de la Vigne défunt. Le livret a été imprimé in-quarto et peut-être fait à Paris. Un de nos charlatans antimoniaux en est fort soupçonné. On parlait de faire saisir le livre et d'en empêcher la vente par autorité de justice. Je me suis opposé à cet avis ; il le faut laisser débiter en toute liberté : c'est prouver l'infamie à ces écrivains, de faire que tout le monde voie leurs sottises et leur ignorance.

Le comte de Harcourt est enfin rentré en son devoir et a fait sa paix avec le roi, nonobstant les offres des Espagnols ; et tant mieux pour vous, d'autant que la Bourgogne était menacée de cette guerre. Le roi s'en va à Reims pour le sacre dans huit jours.

A CH. SPON. 26 mai 1654. — Nouvelles sont venues de Rome que le signor Pietro Mazarini, père du cardinal, notre grand et premier ministre, y est mort âgé de quatre-vingt-trois ans ; si son fils doit autant vivre, il a beau de faire gambades. Il est encore bien loin du but, nonobstant l'amnistie du comte de Harcourt vérifiée en parlement ; il n'a pas laissé de s'accorder avec l'empereur, et de se dire, comme il a fait par son traité, landgrave de l'Alsace.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont arrivés le mercredi 13 de mai de leur voyage de Fontainebleau. Le gouverneur de Guise, nommé Bridieu, a donné avis

à la cour que douze mille Anglais ont dessein de passer vers Calais et de se joindre au prince de Condé; et néanmoins, nonobstant toutes ces menaces, on ne laisse pas de danser ici des ballets, et l'on n'y parle que de réjouissance.

Ce matin, commandement a été fait aux officiers qui sont en quartier, qu'ils eussent à se tenir prêts pour partir le lundi, lendemain de la Pentecôte, pour aller au voyage du sacre, qui se fait à Reims lundi, lendemain de la Trinité, sauf à changer s'il survient quelque empêchement ou affaire pressée; car on dit ensuite, tout au moins, si le sacre ne se fait, que le roi ira à Compiègne pour y voir passer ses troupes; qu'il ira jusqu'à l'armée, et puis après qu'il reviendra se renfermer dans le bois de Vincennes, où il y a des cerfs, des biches, des sangliers, et toute autre sorte d'animaux qui peuvent servir à la chasse, au divertissement ou au plaisir du roi. Un bruit sourd continue que le Mazarin a la pierre dans la vessie, *qui ne sera enlevée que par une opération*. Ainsi la taille sera nécessaire à celui qui a si bien taillé le peuple.

Si le prince de Conti avait de l'argent comptant, il partirait demain et emmènerait sa femme. Il est fort malcontent du Mazarin qui ne lui donne pas tout ce qu'on lui a promis.

A CH. SPON. 9 juin 1654. — Pour réponse à votre dernière, je vous dirai que la bibliothèque du Mazarin se remplit véritablement de plusieurs livres qui avaient été achetés au débris de sa bibliothèque par des libraires et quelques particuliers, le syndic des libraires s'y étant employé tout de bon : en tout ce procédé je n'y ai nulle part, n'en ayant acheté aucun... Le Mazarin est en posture où il a beaucoup d'autres choses à méditer que l'enrichissement de sa bibliothèque et particulièrement n'étant point homme de lettres, n'en ayant ni le loisir ni l'inclination.

J'ai le livre d'*Eus. Nierembergius*¹ : je vous rends grâces du bon avis que vous m'en avez donné. Il y a là dedans bien des contes borgnes aussi bien que dans l'Alcoran. C'est un abus que tout ce qu'on dit de cette prétendue démonomanie. Il n'y a point de pires démons que les princes qui nous font du mal, et qui nous empêchent de vivre à notre aise... Les chimistes, les apothicaires et les charlatans sont les démons du genre humain en leur sorte, principalement quand ils se servent d'antimoine. Le prétendu démon d'enfer n'en tue pas tant que ce démon chimique. Pour les prophètes il n'en est plus de ceux que j'entends.

L'évêque de Valence est ici mort depuis trois jours. Le roi fut sacré à Reims dimanche dernier (7 juin). On croit qu'il s'en va à Châlons-sur-Marne, d'autant qu'ils sont trop incommodés à Reims faute de fourrage. Gravelines a reçu un horrible esclandre du feu qui a pris aux poudres : plus de la moitié de la ville a été renversée, et quantité de gens tués, et entre autres plusieurs religieuses.

Depuis ma dernière, qui fut du mardi 26 de mai, je vous dirai que le prince de Conti est parti d'ici le mercredi 27 de mai, avec quelque train. Pour le sacre on tient que c'est chose assurée : que le roi l'a tant de fois demandé, qu'enfin on lui a accordé. Mais on allègue une raison d'État et toute mystique, pourquoi il a désiré être sacré ; *mais cette raison ne peut être écrite*. Nous en verrons les suites, si elle est vraie. On parle ici d'une éclipse de soleil pour le mois d'août prochain, laquelle doit faire bien du mal. Je n'en ai point du tout de peur. Je crois tout à fait celui qui a dit : *Ne craignez rien des signes du ciel*. Quelques-uns nous menacent de la peste : je n'en crois rien non plus. La saison est fort belle et bien douce ; le fléau de la guerre nous incom-

1. Joseph-Eusèbe Nieremberg, jésuite, savant naturaliste. Madrid, 1590-1658.

mode assez, Dieu est trop bon pour nous faire d'avantage de mal.

Le roi est sorti de Paris le 30 mai au matin, sur les onze heures : on le suit plutôt qu'autrement, car c'est lui qui mène les autres; il veut être sacré et le sera bientôt, *même malgré le refus des autres*. On a bonne et grande espérance de quelque chose de bon après le sacre. On dit que l'esprit du roi s'éveille, *faxit Deus, etc.* Il n'est sorti que le 2 juin de la ville de Meaux pour aller à Reims : il y a séjourné plus qu'il ne pensait, à cause que le Mazarin s'est trouvé incommodé *par le mouvement de la voiture. D'habiles gens croient qu'il souffre d'un calcul dans la vessie.*

Le pape a refusé les bulles des sept abbayes pour le cardinal de Retz, au lieu de son archevêché, et a défendu au cardinal d'Est de lui plus parler de cette affaire, de la part du cardinal Mazarin ni d'aucun autre, que ledit cardinal de Retz n'ait été six mois hors de prison et en toute sorte de liberté.

A BELIN FILS. 13 juin 1654. — On dit que l'armée du roi a investi Clermont, et que le roi ira de Reims à Châlons.

On pendit hier à cinq heures, à la porte de Paris, un chimiste qui se disait gentilhomme provençal, pour fausse monnaie. Il était d'Avignon; il disait qu'il préparait son antimoine aux fourneaux, où il faisait de la fausse monnaie : il fut pris en flagrant délit, et a été exalté au bout d'une bûche. Nous aurons dans peu le livre de M. Merlet contre l'antimoine.

On dit ici que le duc de Savoie demande en mariage une des nièces de Mazarin; je n'ose le croire.

A CH. SPON. 7 juillet 1654. — Le roi est allé à Rethel, il ira de là à Sedan. Stenay est assiégé.

Le valet d'un apothicaire dans le faubourg Saint-Germain, nommé Arnoulet, a tué son maître âgé de soixante-

douze ans, et l'a volé. Pensant se sauver, il s'est mis sur le chemin d'Orléans, où il a été attrapé dès le lendemain du forfait, et a été emmené ici, où il est en prison et où on lui fait son procès. Je ne doute point qu'avant peu de jours on ne lui casse les os bien menu; il est âgé de vingt et un ans.

Il y a eu une conspiration dans Stenay, que le gouverneur a découverte. Le major qui était dedans avait promis de rendre la place au Mazarin à tel jour; l'affaire étant découverte, le gouverneur l'a fait pendre avec un de ses complices.

Le valet apothicaire qui a tué son pauvre maître Arnoulet, avait été, par son premier juge, bailli de Saint-Germain, condamné à avoir le poing coupé, et par après d'être rompu tout vif devant la porte de son maître. Il fut pris le mercredi, son procès fait le jeudi, sa sentence lui fut prononcée le vendredi matin, le même jour à midi il fut transféré à la Conciergerie. Il y avait apparence tout entière que la sentence serait confirmée à la Tournelle; il a demandé son renvoi à la Chambre de l'édit, ce qu'on lui a accordé.

A FALCONET. 26 août 1654. — Les lettres de Turin portent que l'on y a vu en l'air, par plusieurs fois, des chariots, des hommes à cheval et des armées. Il y en a ici qui ont peur; pour moi, je me tiens à celui qui a dit que nous n'eussions point peur des signes du ciel. On dit qu'en Hollande le nombre des malades est effroyable. Ils meurent tous, nonobstant le fréquent usage des sudorifiques. Où est-ce que ces gens-là ont appris la médecine? Saigner très peu, ou point du tout; purger peu et avec des poudres, des pilules et de l'antimoine, et puis faire suer des malades qui ont les vaisseaux, le ventre et l'habitude du corps pleins d'ordures et de beaucoup d'impuretés! N'est-ce pas là être des bourreaux plutôt que des médecins?

A FALCONET. 8 *septembre* 1654. — Le roi arriva à Paris le jour que je vous envoyai ma dernière lettre, et le lendemain matin mourut M. Broussel, pour qui en partie l'on fit les barricades l'an 1648. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Son fils, qui est l'un des plus savants de Paris, est conseiller de la cour. Il était reçu en survivance.

On dit que le maréchal de Turenne est d'avis de ne point faire de siège, si on ne lui donne de l'argent, qui est un métier que notre cardinal Mazarin n'entend point.

Le roi doit aller vers la frontière où sa présence est requise, avec le Mazarin, et même on croit qu'ils iront jusqu'à Metz. Il y a apparence, comme celui-ci en a l'évêché, qu'il en veut aussi avoir le gouvernement. Il aura enfin tout; car on le fait ici le dieu de la terre, et tout lui réussit.

Nous nous assemblerons demain pour notre pauvre collègue M. Vacherot, qui est prisonnier à Rennes, pour avoir aidé à sauver son maître le cardinal de Retz. M. le maréchal de la Meilleraie le poursuit criminellement. On a déjà pendu deux de ses gardes; mais il n'y a point d'apparence qu'on en veuille faire autant à son médecin. On doit pourtant tout craindre de la colère des grands. Pour moi, je ne voudrais point être à leur service, s'il faut mourir pour eux dans les retranchements d'une ville assiégée, comme a fait depuis peu notre autre collègue M. Dupré à Arras, à qui M. le prince ne voulut point donner congé; ou être en danger d'être pendu, pour aider à sauver son maître, comme M. Vacherot.

A FALCONET. 9 *octobre* 1654. — Il faut que je vous fasse part d'une bonne nouvelle dont vous ne serez pas marri, si ce n'est que vous n'avez pitié de moi, comme l'on a quelquefois de ceux que l'on aime, voyant que ce que je vais vous dire me fera bien de la peine. C'est que M. Riolan le bonhomme, se sentant fort vieux, et presque accablé d'un fardeau aussi pesant que le mont

Etna, m'a considéré par-dessus tous les autres pour me faire avoir sa charge de professeur royal, ce qui est heureusement accompli. M. Amory, évêque de Coutances et grand vicaire de M. le cardinal Antoine, grand aumônier de France, a reçu et agréé la nomination que M. Riolan lui a faite de moi. De là nous avons été à M. de la Vrillière, secrétaire d'État, qui a signé nos lettres; ensuite nous les avons portées chez le garde des sceaux. M. Riolan lui a allégué ses raisons, à quoi il a répondu qu'il connaissait fort bien M. Riolan et son mérite, et que, pour moi, il me connaissait aussi, que lundi prochain il y aurait sceau, et que nous y fussions, qu'il nous expédierait de bon cœur. Ainsi, il ne reste plus que quelques cérémonies et de faire le serment de fidélité entre les mains de l'évêque de Coutances. Mon emploi sera pour la botanique, la pharmaceutique et l'anatomie. J'en choisirai divers traités, tantôt de l'une, tantôt de l'autre, et apporterai tous mes soins à faire de bons écoliers, qui soient éloignés de la forfanterie des Arabes et des impostures des chimistes, qui sont les venins ordinaires dont les jeunes médecins sont aujourd'hui empoisonnés.

A CH. SPON. 11 janvier 1655. — M. le duc de Modène a été reçu par le roi et Son Éminence dans le bois de Vincennes, le lundi 27 de décembre, qui, dès le même jour, l'ont amené à Paris dans le Louvre où il est logé et traité *tout à fait royalement*, à cent écus par jour.

Trois cents carabins, sortis de la brayette du père Ignace, sont sortis de Pologne et sont arrivés à Rome. Le pape s'en va mettre un impôt sur la gabelle de Rome : cela fera haïr le pape et ces maîtres passefins pareillement.

On dit ici tout haut que ces rusés moines sont cause de la perte de la Pologne, qu'ils avaient mis en tête au roi et à la reine de Pologne d'abandonner la royauté, et de faire mettre en leur place le fils de l'empereur. Ainsi la Pologne serait tombée entre les mains de la maison d'Autriche, la dépression de laquelle est bien plus à souhaiter que l'exaltation.

La reine Christine est à Rome dès le 17 décembre.

M. le garde des sceaux, par ci-devant premier président, est mort ce matin d'un *choléra morbus*, avec l'antimoine que Guénaut, Rainssant et Valot lui ont donné... Les sceaux de France ont été rendus à M. Séguier, chancelier. Quand il en a été remercié le Mazarin, il a eu

ces mots pour réponse : « On vous les avait ôtés par nécessité, on vous les rend par justice ». Néanmoins la commune opinion n'est point qu'on les lui ait donnés pour rien; car nous sommes dans un siècle où l'on fait argent de tout. On dit que M. Ménardeau-Champré, conseiller de la grande chambre et contrôleur général des finances, en a offert 750 000 livres; un président à mortier 600 000 livres et un maître des requêtes, nommé Bersi-Malon, un million.

Dès que le ballet du roi aura été dansé, le duc de Modène reprendra le chemin d'Italie où il s'en va être notre généralissime.

Le prince de Condé est fort mal venu des Espagnols en Flandre, et même des capitaines qui conduisent ses troupes, dont plusieurs régiments l'ont quitté depuis peu.

Toute la ville de Saint-Malo est en grande affliction de ce que les Turcs ont pris sur mer 150 de leurs marchands, et les ont faits prisonniers et emmenés à Alger.

Hier au soir, au bout du Pont-Neuf, fut arrêté prisonnier un moine augustin, qui filoutait et tirait la laine : un homme se défendit contre lui, sur lequel il avait tiré un coup de pistolet, et qui était blessé à la tête. Le moine a été traîné dans le Châtelet. On dit qu'il sera pendu, mais je ne le puis croire, car la surperstition est trop grande dans ce siècle, et les moines, *la pire espèce d'hommes*, ont trop de crédit.

Le bonhomme M. Riolan m'a dit ce matin que le Mazarin a eu de M. le Chancelier 50 000 pistoles pour ravoir les sceaux.

M. Le Tellier, secrétaire d'État, est fort malade : M. le maréchal de Grammont fait la charge par commission.

Les deux archiprêtres, curés de la Madeleine et de Saint-Séverin, font leurs charges, comme le cardinal de Retz les a nommés par tolérance de la cour. Le roi se baigne à la Fère. On a pendu ce soir à la Grève deux

porteurs de lettres de Lyon, qui avaient le secret d'ouvrir les lettres et prenaient les lettres de changes et en allaient recevoir l'argent.

Le prince de Conti demande à revenir à la cour, et ne veut plus retourner en Catalogne...

La princesse de Conti demeurera à Pezenas pour y faire ses couches. On lui a envoyé d'ici en litière une sage-femme, nommée M^{me} Robinet, et son mari ne viendra qu'après cet accouchement.

Le prince de Condé est fort malcontent des Espagnols : il s'est retiré à Rocroy avec 200 chevaux, parce qu'on lui a refusé quelques quartiers d'hiver pour ses troupes.

Trois régiments ont tout de nouveau et tout fraîchement quitté le prince de Condé, et sont revenus de deçà, ayant fait auparavant leur accord avec le Mazarin. Ce sont des régiments de cavalerie, Ravenol, Holne, etc.

On continue en Sorbonne de tourmenter le pauvre M. A. Arnaud, qui vaut mieux que tous les molinistes ensemble; les uns pour avoir les bonnes grâces de la reine, et les autres pour attraper des bénéfices et avoir du crédit à Rome. *Auri sacra fames*, etc.

Le roi traite aujourd'hui à souper fort superbement M. le duc de Modène, et demain le ramène au bois de Vincennes, où il l'a pris, qui delà s'en retourne en Italie par Lyon.

Il y a ici du bruit pour la nouvelle monnaie que l'on veut faire, et que le Parlement veut empêcher; c'est qu'il y a des partisans qui offrent bien de l'argent pour en avoir le parti. Mais ce sera aux dépens du public et à la perte de tout le monde, d'autant qu'ils affaiblissent la monnaie. Le roi a fait défense au Parlement de s'assembler là-dessus, et leur a fait commandement de se transporter demain au Louvre pour entendre ce qu'il en désire.

Nous avons un grand vicaire nommé par le roi, et agréé par M. le cardinal de Retz, pour l'administration de l'archevêché de Paris : c'est M. du Saussay, official

de Paris, curé de Saint-Leu-Saint-Gilles, et nommé à l'évêché de Toul. Le roi en avait nommé plusieurs autres; celui-là seul a été retenu. Le cardinal de Retz a écrit au roi, à la reine, au chapitre de Notre-Dame, mais non pas au Mazarin.

A FALCONET. 26 janvier 1655. — On nous apprend ici que le cardinal de Retz est fort malade à Rome, où, s'il mourait, la collation de l'archevêché appartiendrait au pape, en tant qu'il mourrait sur ses terres.

Un jeune gentilhomme, capitaine aux gardes, nommé M. de Tilladet, qui a encore son père vivant, et qui a été autrefois gouverneur de Bapaume, et depuis de Brissac, neveu de M. Le Tellier, secrétaire d'État, a été ici tué misérablement par les pages et laquais de M. d'Espéron. Les deux carrosses de ces deux maîtres s'étaient rencontrés et entre-heurtés. Ces laquais voulaient tuer le cocher de M. de Tilladet. Le maître voulut sortir du carrosse pour l'empêcher, et fut aussitôt accablé de ces coquins, qui le tuèrent brutalement. Le roi veut que justice en soit faite et a donné une déclaration contre les laquais pour empêcher à l'avenir de tels abus; savoir qu'ils ne porteront plus d'épées ni aucune arme à feu, sous peine de la vie; qu'ils seront dorénavant habillés de couleur diverse et non de gris; afin qu'ils soient reconnus. Cette déclaration a été envoyée au Parlement pour être vérifiée et publiée. Cela a été fait. Elle est affichée par tous les carrefours et publiée par la ville; mais je ne sais pas combien de temps elle sera observée. Les jésuites ont quelquefois dit que les décrets de Sorbonne ne passent pas la semaine. Ces ordonnances en seront peut-être de même; car les Français font de bons règlements, mais les observent très mal.

Hier mourut ici un homme très vieux et considérable en sa qualité : c'est M. Le Bret¹, doyen des conseillers

1. Cardin Le Bret, seigneur de Flacourt, était, d'après divers biographes, né en 1558 à Paris.

d'État, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Il a, autrefois, été avocat général au Parlement de Paris, et était un des juges du maréchal de Marillac. Ce fut lui qui donna le coup de mort; car, quoiqu'il eût promis aux parents de ce pauvre et infortuné maréchal, il se laissa ensuite gagner de l'autre côté par le cardinal de Richelieu, qui lui donna le brevet de premier président de Metz; à quoi il ne gagna rien, car, tôt après, on le lui ôta et il fut vendu à un autre qui, depuis, est mort enragé.

A CH. SPON. 2 mars 1655. — L'évêché de Langres a été donné par le roi à M. de la Rivière, qui en a cédé 25 000 livres de rente en bénéfices, qui serviront à augmenter le revenu ecclésiastique de celui qui gouverne tout et qui profite de tout.

Enfin j'ai fait ma harangue, aujourd'hui lundi premier jour de Mars, en fort grande et belle compagnie.

Ce même jour le roi partit pour aller à Saint Germain pour quatre jours, et puis après il sera huit jours au bois de Vincennes. Le même jour, le corps de M. le duc de Rohan (ainsi nommé pour avoir épousé l'héritière de cette maison, fille de feu M. le duc de Rohan; auparavant c'était M. Chabot « qui, sous chemise fine, trouva fourrure d'hermine ») fut emmené de deux lieues d'ici à Paris, sur le soir, en grande pompe, conduit par 200 cavaliers tous vêtus de deuil, éclairé par vingt-six officiers couverts de deuil qui portaient chacun un flambeau de cire blanche : *sic transit gloria mundi*.

Le roi ira au Parlement pour de nouveaux impôts, à cause des 15 millions que le procureur général du roi, qui est M. Fouquet et surintendant des finances, a promis de faire trouver après Pâques, pour la campagne prochaine. Cet homme à petit collet et grand ami des jésuites possède deux charges qui sont incompatibles, ce qu'on ne souffrirait point dans un État bien réglé.

La paix d'Angleterre n'est point encore faite. On croit

ici, et il y a grande apparence, que les Espagnols font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher.

Il est mort dans le conclave, le 15 du passé, un cardinal nommé Charles Caraffe, lequel était l'idole des jésuites; ils eussent bien voulu le pouvoir faire pape, c'est pourquoi je ne fus point marri de sa mort.

A CH. SPON. 26 mars 1655. — Un apothicaire de Troyes a donné du poison à un de ses voisins, pour lequel crime, dont il est convaincu, il a été condamné d'être pendu et étranglé; il en a appelé à Paris. Je pense qu'il viendra ici se faire brancher à la Grève; ainsi les apothicaires feront parler d'eux en grande compagnie.

Cette nuit le feu a pris dans la maison d'un mercier, dans la rue des Prêcheurs, près de la halle, où huit personnes ont été brûlées. Maître et maîtresse, enfants, valets et servantes, personne ne s'en est sauvé.

Le lendemain matin le roi a été au palais, où il a fait vérifier quantité d'édits de divers offices et autrement. M. Bignon y a harangué devant le roi très pathétiquement, et y a dit merveilles; et nonobstant tout a passé. On y a supprimé l'office de contrôleur général des finances et la chambre de justice.

A M. J. B. DE SALINS le puîné, docteur en médecine, à Beaune. 27 mars 1655. — Je vous prie de dire à Mademoiselle votre maîtresse que je l'honore très fort et que je la supplie de me tenir en ses bonnes grâces. Pour ce qu'elle a baisé ma lettre, je l'en remercie très humblement; je vous prie, en récompense, de lui donner un baiser à cause de moi, à la charge qu'au bas de la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire elle y mettra son nom et son surnom, de sa propre main, et son âge pareillement, afin que là-dessus je fasse quelque magie aussi étrange que celle d'Apulée, qui me transportera tout en une nuit d'ici à Beaune. Vous savez bien que je suis sorcier comme une vache

et fort entendu dans ces transports magiques ; mais c'est en songeant, et ainsi votre demoiselle sera bien étonnée de me voir mettre à table avec vous. Mon Dieu ! que nous rirons si cela arrive. En attendant pourtant ne laissez point de dîner et ne m'attendez point.

A CH. SPON. 9 avril 1655. — J'ai vu ce matin le roi, la reine et M. le duc d'Anjou à Saint-Germain, notre paroisse ; il y avait grande piaffe d'officiers du Louvre : c'est le roi qui y a rendu le pain bénit. Son Éminence y a en même temps entendu la messe dans la chapelle de Rostaing, et l'ai vu sortir en bonne conche¹. Dieu sait combien il y a du mérite d'avoir vu toutes ces grandeurs de la terre, aussi en suis-je tout glorieux.

On commence ici à vendre et à faire trafic des charges de la maison de la reine future. Notre maître Beda, dit du Fougerais, a offert 10 000 écus de la charge de son premier médecin ; il s'est vanté à quelqu'un qu'il a parole de l'être, et qu'il est assuré de la bonne volonté de Son Éminence en son endroit.

A CH. SPON. 21 avril 1655. — Le Parlement s'était assemblé de nouveau pour examiner les édits que le roi fit vérifier en sa présence la dernière fois qu'il fut au palais, qui fut à la fin du carême : cela a irrité le conseil, et défenses là-dessus leur ont été envoyées de ne pas s'assembler davantage. Et, de peur que le roi ne fût pas obéi, il a pris lui-même la peine d'aller au palais bien accompagné, où de sa propre bouche, sans autre cérémonie, il leur a défendu de s'assembler davantage contre les édits qu'il fit l'autre jour publier. Il y en a plusieurs fort odieux, et entre autres un pour le papier

1. « Vieux mot qui signifiait autrefois la bonne ou mauvaise fortune de quelqu'un. J'ai vu autrefois ce gentilhomme en bonne *conche*, il avait grand équipage, maintenant il est en fort mauvaise conche, il n'a pas un habit, un valet. » *Dictionnaire de Trévoux*.

des notaires, afin qu'ils soient obligés d'en faire leurs actes publics; ce qui ne se peut exécuter sans bien du désordre, et qui fera beaucoup de bruit.

J'ai aujourd'hui fait ma première leçon dans la grande salle de Cambrai : j'avais 52 écoliers qui écrivaient et quelques autres auditeurs.

A CH. SPON. 11 mai 1655. — Je vous dirai que messieurs du Parlement travaillent ici à l'examen des édits que le roi fit vérifier le mois passé en sa présence. Les messieurs du conseil en ont envoyé autant au parlement de Rouen pour y être vérifiés, à la réserve de celui du papier, qu'ils semblent par là vouloir abandonner, pressantant qu'il ne pourra passer de là, non plus que de deçà.

L'on imprime en Hollande un plaisant livre *de Præadamitis*, dans lequel l'auteur, nommé Is. de la Peyrère, gentilhomme de Guyenne, de la religion, prétend prouver qu'Adam n'a point été le premier homme du monde, qu'il y en avait avant lui. Ce livre servira de commentaire à quelques chapitres de l'épître de saint Paul *ad Romanos*. Cette opinion me plaît et me lairais volontiers persuader qu'elle est vraie. Au moins elle est belle.

Le roi a pris un petit deuil, savoir un habit violet, pour la mort de la reine de Suède la mère, veuve du grand Gustave, et propre mère de celle qui est aujourd'hui à Bruxelles, où elle est réduite à chercher de l'argent à emprunter sur des gages et bonnes nippes qu'elle a vers soi, qui font apparemment partie du pillage et du butin du feu roi son père en Allemagne.

Il n'y a pas longtemps que l'on me fit voir un Auvergnat malade, lequel était soupçonné de ladroterie; peut-être que sa famille en avait quelque renom, car pour sa personne il n'y en avait aucune marque. Cela me fait souvenir de quelques familles de Paris qui en sont accusées ou soupçonnées, car actuellement nous ne voyons ici aucuns ladres. Autrefois il y avait un hôpital dédié

pour les recevoir au faubourg de Saint-Denis, qui est aujourd'hui occupé par les prêtres de la Mission sous la conduite du père Vincent¹... Néanmoins il y a encore des ladres aujourd'hui en Provence, en Languedoc et en Poitou. Fr. Valleriola et Guil. Ader l'avouent.

A CH. SPON. 6 juin 1655. — Le maréchal de Turenne est parti ce matin pour s'en aller sur la frontière, où il doit joindre son armée, et après on dira quelles villes ils ont le dessein d'assiéger.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont partis d'ici le mardi 18 de mai pour aller coucher à Chantilly, et de là à Compiègne, où le roi demeurera quelques semaines. Avant que de partir il a fait commandement à l'abbé Bois-Robert, âgé de soixante-trois ans, de sortir de Paris pour divers jurements qu'il avait proférés du nom de Dieu, après avoir perdu son argent à jouer contre les nièces de Son Éminence. On dit que le père Annat, jésuite et confesseur du roi, duquel il s'était moqué en le contrefaisant, a bien aidé à lui procurer cet exil, qu'il a bien mérité d'ailleurs. C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu.

On a volé au cardinal Mazarin 4 000 pistoles en quatre sacs. *Le voleur est inconnu*, mais on a emmené prisonnier dans le Châtelet, par le commandement de l'Éminence, un sien domestique italien, qui en est accusé. Le massacre de vos pauvres réformés est ici unanimement abhorré et détesté de tous : *Nous en arrivons à être la lie des siècles.*

Tous les princes d'Allemagne, tant ecclésiastiques que protestants, arment sans que l'on en sache la vraie cause; on a soupçon que c'est le roi de Suède qui leur fait peur, qui a une grande armée, sans que l'on sache à qui il en veut.

Le roi a laissé ici seize compagnies du régiment des

1. Saint Vincent de Paul.

gardes, lesquelles volent ici impunément aux bouts des faubourgs ceux qui entrent ou qui sortent de la ville.

On ne fait ici que pendre et rompre : avant-hier fut pendue une femme qui avait tué son enfant ; aujourd'hui a été rompu dans la grève un méchant voleur de grand chemin, entre Chartres et Paris ; il avait été clerc il n'y a pas longtemps chez un procureur au Châtelet. Un conseiller m'a dit aujourd'hui qu'il y en aura encore deux autres la semaine prochaine, lesquels volaient sur le grand chemin de Rouen.

On a fait mettre en prison un mathématicien qui s'est avisé de prédire que, le mois prochain, il y aura un grand changement dans la fortune de Mazarin. Le cardinal de Retz a mandé à ses amis de deçà qu'ils ne se mêlassent plus en aucune façon de son affaire ; que le pape avait pris ses intérêts de si bonne sorte, qu'il s'en fallait fier et attendre à lui tout seul. Le pape a refusé de donner les bulles de l'évêché de Langres à l'abbé de La Rivière, et a dit pour cause de son refus ces propres termes : *mutet mores, tollat simoniam*.

Le roi consent que le pape fasse la paix, mais à la charge qu'auparavant le roi d'Espagne mettra le duc de Lorraine en liberté ; que le pape renverra prisonnier dans le bois de Vincennes le cardinal de Retz, et qu'il ne se mêlera pas des affaires du prince de Condé. Le gouverneur d'Arras, nommé Montejeu, que le Mazarin y a mis, fait le méchant dans la place : il n'a pas voulu y laisser entrer M. Le Tellier ; il a su, ou cru, qu'on lui voulait ôter le gouvernement ; il menace, même on doute qu'il ne soit d'intelligence avec le prince de Condé, ou avec les Espagnols, qui voudraient pour grand'chose pouvoir retenir cette place. Cette nouvelle a alarmé la cour.

J'apprends que l'on a imprimé depuis peu en Hollande un poème de cinq ou six cents vers contre le Mazarin. Je ne l'ai point encore vu, et ne sais quand je le verrai, ni qui en est l'auteur ; mais je tiens qu'il serait dangereux d'être saisi de telle pièce. Il n'est pas même

aisé de deviner de quelle part vient ce poème, car cet homme possède une place que tant de gens envient, que je ne m'étonne point s'il a des ennemis, outre qu'il oblige fort peu de monde en son ministère duquel il retient et garde pour soi-même le profit.

M. Guillemeau m'a parlé de son histoire avec joie; la reine sait bien son dessein, qu'elle a fort approuvé. Le temps viendra qu'il la verra à son retour de la campagne, et qu'il conférera de quelques points de très grande importance avec elle, comme de l'affaire de Chalais, qui eut la tête coupée à Nantes l'an 1626, et des desseins de Buckingham, pour lesquels il vint à la cour, comment ils furent éludés et lui trompé : *amabat Junonem*, et fut attrapé.

A CH. SPON. 21 juin 1655. — On parle fort de l'amour du roi vers la nièce de Son Éminence la Mancini, et qu'il la veut épouser. Je ne sais pas ce qui en arrivera; mais tant d'autres choses ont précédé, assez incroyables avant qu'elles fussent arrivées, que je considère celle-ci moins que paradoxe. La reine a envoyé par les religions pour faire prier Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner le roi d'un dessein qu'il a (n'est-ce celui-là d'épouser la nièce du Mazarin?). Il est vrai que quelques-uns disent que jamais le roi n'épousera celle-là, mais plutôt la princesse Marguerite, sœur du duc de Savoie, laquelle a deux autres sœurs mariées, l'une au prince Maurice, par-ci devant cardinal de Savoie, et l'autre au duc de Bavière.

Il y a environ quinze jours qu'un cerf blessa un gentilhomme à la chasse, qui était près la personne du roi, et voilà que tout nouvellement on nous annonce que le roi, la reine et M. le duc d'Anjou ont échappé un grand danger de l'eau : leur carrosse a failli tomber dans l'eau, qui en cet endroit était fort profonde, et où il y en avait une pique de haut, en passant par-dessus un pont qui est à La Fère, par les deux chevaux de devant qui

s'échappèrent, et le corps du carrosse fut heureusement retenu par des valets de pied. Vous voyez par là que nos rois très chrétiens sont en la garde de Dieu, et que bienheureux est celui qui a la vertu de guérir les écrouelles. Il n'en est pas de même du roi d'Angleterre, qui a été malheureux jusque sur l'échafaud. Bon Dieu, quel changement il y aurait en France si ce malheur là était arrivé! Que seraient, que deviendraient, et où se pourraient cacher les pauvres Mazarins, et leur chef et toute la cabale? Certes je ne vis jamais un tel changement.

Sans le massacre de vos pauvres réformés, dans la vallée de Saint-Martin, la paix serait faite entre nous et Cromwell : il a dit qu'il voulait connaître de cette affaire, à cause de quoi il a envoyé au roi un gentilhomme tout exprès. On a dit qu'il y a du bruit en Languedoc, et particulièrement à Nîmes, et devers Montpellier, et qu'il y a eu un colonel hollandais, mais catholique, tué par les réformés, lequel s'en allait en Catalogne avec le prince de Conti.

Le gazetier Eusèbe Renaudot, auteur de l'*Antimoine triomphant*, justifie là tout franchement et fait triompher par une étrange rencontre M. de Bautru Sery, fils aîné du vieux Bautru, qui avait épousé la fille de feu M. de la Bazinière, trésorier de l'épargne. Cette femme encore toute jeune, grosse de son troisième enfant... il lui donna un verre de vin émétique dont elle mourut... Cela fait augmenter les excréations de l'antimoine. N'est-ce pas là un bon remède?

Aujourd'hui a été rompu dans la rue Saint-Martin un nommé Prévôt qui avait tué sa femme il y a environ six semaines; il était âgé d'environ quarante ans. Le Châtelet l'avait condamné d'être rompu tout vif et avoir auparavant le poing coupé; la cour a ôté le vif, il a été étranglé avant qu'être rompu.

Je pense que vous vous souvenez bien ici d'un certain médecin de Blois nommé Papin¹, qui de Blois vint

1. Nicolas Papin, père de Denis Papin.

demeurer ici, d'ici à Alençon, puis revint ici où il prétendait être remployé sous les auspices de l'étendard de Valot, aujourd'hui premier médecin, *sed spes illa statim decollavit*. Voyant qu'il n'y réussissait point, il vendit tous ses meubles et ses livres, et s'en alla à Nantes pour être d'un embarquement que l'on y faisait pour l'Amérique, où quelque argent lui fut avancé : de là querelle et procès; il fut emprisonné, il en sortit et s'en alla, pour être hors des atteintes de ces gens-là, à Neufchâtel en Suisse, où il est mort. Sa femme est à Saumur avec trois enfants.

A CH. SPON¹. — Nouvelles sont arrivées que le cardinal Mazarin est chu malheureusement sur une montée; et quoique apparemment il dût être traité rudement du coup, néanmoins il ne lui en est resté qu'une contusion. Voilà comment Dieu préserve de grands désastres les ministres des grands États qui emploient tous leurs soins et toutes leurs veilles à la conservation : voilà à quoi servent les prières des gens de bien.

Landrecies est assiégée de 6 à 8 000 hommes de pied et 3 000 chevaux sous les commandements de M. le maréchal de Grammont et de Fabert, gouverneur de Sedan; et MM. les maréchaux de Turenne et de la Ferté-Sennecker commandent une autre armée de 15 000 hommes pour aller au-devant du prince de Condé, et pour l'empêcher d'approcher de Landrecies, si d'aventure il voulait entreprendre faire lever ce siège.

Le roi s'en va à Soissons pour être en place de plus grande sûreté; on a jeté 2 000 hommes dedans Saint-Quentin, pour la peur que l'on a eue que les Espagnols ne l'assiégeassent.

Il faut que je vous fasse rire et pitié tout ensemble : les pauvres antimoniaux ne savent où ils en sont; ils

1. Cette lettre dans l'édition Réveillé-Parise ne porte pas de date. Elle est évidemment du commencement de juillet 1655.

cherchent un homme qui écrive pour leur parti. Tardy leur demande 200 pistoles et la moitié d'avance pour faire un livre sur leurs mémoires. Sachant bien qu'il est fou ils n'osent s'y fier, et en cherchent quelque autre. Jugez de quelle capacité est toute cette troupe stibiale, qu'ils n'y peuvent trouver un homme qui défende leur parti. Voilà où en est réduite l'iniquité, la forfanterie et le mensonge.

Notre siège devant Landrecies va fort bien et il est probable que nous l'aurons dans un mois. Le prince de Condé ramasse ses troupes pour faire diversion.

M. Bourdelot est toujours en son abbaye de Macé en Berri, où il plaide fort contre ses moines, et les moines, contre lui. Il a eu peur de l'imposition de leurs mains, et afin d'obvier à ce malheur, qui pourrait arriver une autre fois, il va se faire prêtre, afin que s'il vient à être battu et bien frotté, il puisse faire le procès à ces gens-là comme à des batteurs de prêtres.

A CH. SPON. 26 juillet 1655. — Un courrier est arrivé aujourd'hui qui apporte la nouvelle que Landrecies s'est rendu au roi, et que le prince de Condé s'est retiré avec ses Espagnols devers Cambrai.

On a chanté ici le *Te Deum* pour Landrecies, et fait des feux de joie. On a mis prisonnier dans la Bastille un fourbisseur de la rue Saint-Honoré, nommé Dantan, pour avoir parlé contre l'éminence du cardinal Mazarin.

Un noble vénitien, nommé Camaro, a été convaincu de trahison et d'intelligence avec l'ambassadeur d'Espagne, et en a eu le poing coupé, a été étranglé, et puis pendu par les pieds.

Le roi est à la Fère avec la reine.

A CH. SPON. 30 août 1655. — Nos apothicaires sont ici au désespoir de ce qu'ils gagnent si peu; la cherté de leurs drogues les a fait haïr dans les familles, où les

médecins ont introduit une domestique et familière médecine, dont le peuple est fort soulagé, même les chirurgiens-barbiers, autrement dits maîtres de chefs-d'œuvres, font l'office des apothicaires, où ils se rencontrent *de connivence avec les médecins*, en dépit et au grand regret des apothicaires, qui en grondent fort, et ces chirurgiens-barbiers, afin de se fortifier davantage contre tels ennemis, veulent s'unir et faire alliance avec les chirurgiens de Saint-Côme, autrement dits de robe longue, ce qu'ils ne peuvent faire sans notre consentement.

Quelque accommodement que fassent les députés de Pignerol pour les princes qui les y ont envoyés, ils n'y rappelleront point en vie tant de pauvres innocents qu'ils ont méchamment et cruellement massacrés.

Le roi revient aujourd'hui à La Fère y revoir la reine sa mère, laquelle l'y attend impatiemment, étant fort désireuse de le revoir après tant de villes prises et tant de prouesses valeureuses exécutées dans les pays ennemis. Au moins si l'on n'a pas pris beaucoup de villes, on a bien tué des vaches et des poules à de pauvres gens qui sont innocents et qui *rachètent les péchés des princes guerriers*. La guerre d'aujourd'hui n'est guère meilleure ni plus raisonnable que jadis la guerre de Troie.

Le curé de la Madeleine n'a point voulu aller à la cour pour y recevoir les défenses de rien faire exécuter des commandements du cardinal de Retz, touchant la direction de l'archevêché de Paris. Son confrère, le curé de Saint-Séverin, a été à la cour et a promis d'obéir, et l'autre demeure caché et ne veut se montrer. Le lieutenant civil, pour obéir et complaire à la cour, l'a fait proclamer à trois brefs jours.

Il est arrivé un courrier d'Italie qui apporte la nouvelle de la prise de Pavie : voilà un pauvre pays en mauvais état, ce sera au pape à s'en remuer, et pour en venir à bout, de s'allier de la faveur des autres princes

d'Italie, afin de chasser de leurs provinces un ennemi si remuant et si insolent que sont nos Français.

Notre armée a tout nouvellement assiégé Bouchain. Ces petites places seront fortifiées par nos gens et leur serviront de retraite l'hiver prochain.

Voilà deux grands voleurs que l'on vient de pendre à la Grève; mais hier à la croix du Trahoir fut rompu, avec toutes les solennités requises, un corps d'osier à la place du vrai corps qui est mort dans le Fort-l'Évêque, où il était prisonnier. On dit que c'était un criminel à qui ses parents ont envoyé une bouteille de vin empoisonné *afin de l'enlever au supplice et de le délivrer d'une mort publique.*

A CH. SPON. 21 septembre 1655. — On imprime ici un livre en cachette pour les jansénistes, duquel est auteur M. A. Arnauld, auteur du livre *De la fréquente communion*. J'apprends qu'ils n'ont point tant de peur comme ils ont eu par ci-devant, et qu'ils ont quelque assurance des bonnes grâces du cardinal Mazarin. Ce livre est particulièrement contre le père Annat, qui est aujourd'hui à la cour en qualité de confesseur du roi.

Le grand-duc de Moscovie est entré dans la Pologne d'un autre côté que le roi de Suède; il a assiégé Vilna, qui est la capitale de la Lithuanie, qu'il a prise par force, où il a tout fait mettre à feu et à sang. De 12 000 juifs qui y ont été trouvés, il y en a 8 000 qui ont composé et qui ont reçu le baptême, et quatre autres mille, avec la loi de Moïse gravée dans leur cœur, ont été brûlés n'ayant pas voulu se convertir.

Le roi et la reine sont allés à Fontainebleau le 19 septembre, et le même jour le cardinal est allé à La Fère. Le duc de Mantoue est parti aujourd'hui; il s'en va dire adieu au roi à Fontainebleau, et de là s'en retournera en Italie. On dit qu'il a vendu au roi Casal, et ce qu'il a dans le Montferrat: mais on ne dit ni à quel prix, ni à quelles conditions.

A CH. SPON. 28 *septembre* 1655. — Voilà qu'on nous apprend que le siège de Pavie est levé : voilà des prouesses du prince Thomas. Cet homme est bon à faire tuer des pauvres huguenots innocents, mais il ne saurait faire une bonne exécution sur le roi d'Espagne, son cousin. Voilà nos capitaines et nos soldats récompensés de la charité et de toutes les autres bonnes œuvres qu'ils ont prêtées à leurs hôtes durant le quartier d'hiver, tant en Bresse qu'en Dauphiné. Je voudrais que tous ces bourreaux fussent abîmés et que la terre en eût englouti le dernier. Les princes et les favoris iraient eux-mêmes faire la guerre, ainsi les armées ne seraient guère grandes. Les pauvres gens de la campagne ne seraient pas foulés de leur retraite.

Je souhaite très fort que les députés de Cromwell tirent bonnes raisons de la duchesse de Savoie, pour le massacre qu'elle a fait faire de ces pauvres huguenots des vallées de Savoie : en voilà le prince Thomas puni.

Le cardinal Mazarin est à La Fère, pour faire passer un convoi dans la Flandre à nos villes de nouvelle conquête.

On persécute ici de bénéfiques saisis et impétables le curé de la Madeleine, nommé Chassebras, docteur en Sorbonne, pour avoir eu la hardiesse de faire afficher, par les carrefours, un monitoire en faveur du cardinal de Retz, et n'avoir pas voulu aller à la cour, où il avait été mandé, où on lui voulait défendre de se mêler en aucune façon des affaires dudit cardinal, ni comme particulier, ni comme archiprêtre.

Notre ambassadeur a eu grosse querelle à Rome contre le cardinal de Retz, pour la solennisation de la fête de Saint-Louis... Le roi et la reine sont à Fontainebleau. La peste continue en Hollande, où l'on a de nouveau imprimé un livre intitulé : *Georgii Hornii, Dissertationes historicæ et politicæ*, dans lequel il y a un chapitre de *Sejanismo*, où il est fort parlé du marquis d'Ancre, de Buckingham, du cardinal de Granvelle et autres sangsues

du peuple. C'est M. l'abbé Margotin qui ne me l'a que montré et qui m'a dit que l'on n'en osait faire venir, de peur qu'ils ne fussent saisis, à cause que ce livre était fort contre Mazarin. J'espère pourtant qu'à la fin nous n'en manquerons point.

A CH. SPON, 5 octobre 1655. — Il y a ici grand bruit et nouvelle querelle entre le curé de Saint-Paul et les jésuites de la rue Saint-Antoine, pour le corps d'une vieille femme, veuve d'un commissaire au Châtelet, que les prêtres de Saint-Paul ont enterrée dans leur église. Ce qui fâche le plus les bons pères, c'est que cette bonne femme leur avait légué 4 000 livres, à la charge qu'elle serait enterrée chez eux. Voilà les scribes et les pharisiens en guerre ouverte les uns contre les autres. Si le Messie revenait encore une fois au monde, ils s'accorderaient derechef ensemble *pour l'oppression du juste* et pour le crucifier : ce n'est que l'intérêt des uns et des autres qui produit tout le scandale qui est au monde.

Hier fut ici pendue devant la porte du Fort-l'Évêque une femme de trente-deux ans, belle et grasse, pour avoir exposé de la fausse monnaie, et celui qui la faisait a eu sa grâce... Il y a de l'apparence qu'il avait de bonne monnaie outre la fausse qu'il faisait.

A CH. SPON. 19 octobre 1655. — Le roi est à Fontainebleau, malade d'une fièvre continue, pour laquelle il a été saigné des bras et du pied. Ce mal a succédé à l'usage des eaux minérales de Forges, desquelles il n'avait point besoin; mais c'est que les médecins de cour ne savent que faire pour tâcher de se faire payer leurs gages. Les princes sont malheureux en médecins, et il y a longtemps qu'ils le sont. Voilà de mauvaises nouvelles pour le cardinal Mazarin, bien près l'une de l'autre, la levée du siège de Pavie et la dissipation de notre armée; le convoi qu'il faut envoyer à Saint-Guilain qui n'a pu jusqu'ici avancer à cause que le prince de

Condé est là auprès de lui qui les empêche, et la maladie du roi, *auquel plaise à Dieu qu'une santé assurée soit bientôt rendue*, et qu'on ne lui donne point d'antimoine.

La plupart de ce convoi a passé; le prince de Condé n'a osé les attaquer.

Le pape a dit aux jésuites que leur cabale et leurs artifices étaient cause de la perte de la Pologne, où l'on dit que le mal est bien grand, et qu'ils se mêlaient de trop d'affaires.

La reine a refusé à Valot la permission de faire venir des médecins pour traiter avec lui le roi et consulter pour lui à Fontainebleau; il lui avait nommé A. Daquin et Vezou; elle lui répondit en colère : « Je me doutais bien du choix que vous feriez, voilà de beaux médecins pour le roi! Je m'en rapporte bien à vous! Je veux avoir Guénaut qui l'a déjà traité autrefois en sa petite vérole. » Guénaut a donc été mandé et y est à présent. On tient Valot en danger d'être chassé, combien qu'il n'ait pas encore touché l'argent depuis trois ans qu'il avait avancé pour y entrer; au moins en est-il en grand danger si le cardinal ne le maintient et ne le remet aux bonnes grâces du roi et de la reine, avec lesquels il est fort mal.

Le Mazarin est arrivé le mardi 12 d'octobre au bois de Vincennes où il a couché, et dès le lendemain matin il est allé à Fontainebleau pour voir le roi, qui y est malade d'une double tierce, *avec quelques autres symptômes*.

Le pape a envoyé trois brefs : l'un au roi, l'autre à la reine, le troisième au cardinal Mazarin, pour les exhorter à une bonne paix pour sauver la religion catholique et pour résister aux étrangers qui la veulent détruire : il entend Cromwell et le roi de Suède. Il en a envoyé autant en Espagne. Sur la fin des brefs, il les menace s'ils n'y condescendent, et dit qu'il se servira, en cas de refus, de l'autorité qu'il a et des censures ecclésiastiques : *ad populum phaleras*. Toutes ces excommunications sont des marchandises éventées et de bas aloi.

Le jeune archevêque de Rouen a soutenu la cause du cardinal de Retz contre le Mazarin touchant le gouvernement et l'administration de l'archevêché de Paris contre quatre évêques de Normandie qui se tiennent du côté de la cour; cela ayant été su, on lui a envoyé une lettre de cachet par laquelle on lui a fait commandement de venir dans huitaine à la cour y rendre compte de son opinion. On dit que s'il sort de Rouen pour venir ici, il trouvera en chemin un autre billet de commandement de se retirer dans Avignon... Le plus fort l'emporte. Il y a longtemps que la fortune gouverne le monde.

MM. les chancelier, garde des sceaux et procureur général partent demain pour aller à Fontainebleau, afin d'y tenir conseil touchant l'affaire que le pape leur a proposée de la paix générale. Le nonce presse d'une réponse; c'est sur la qualité d'icelle que l'on va délibérer. Le pape offre à ce dessein Boulogne-la-grasse [Bologne], afin que les deux rois y envoient leurs députés, et lui-même promet de s'y rendre.

A CH. SPON. 26 octobre 1655. — Le pape a envoyé 400 000 écus au roi de Pologne, et il a fait nouvellement cinq cardinaux; mais il n'y a pas de jésuite, comme ces bonnes gens espéraient pour un des leurs, nommé Palavicin.

Le nonce qui est ici espérait être fait cardinal à cette première promotion. Le voilà déchu de son espérance; mais en récompense le pape le fait payer de ses appointements, qui lui sont dus depuis plusieurs années; car le feu pape, Innocent X, qui était un terrible galant, ne lui en paya jamais rien...

On dit ici à l'oreille que nous sommes d'intelligence avec le roi de Suède, et qu'il n'a point mis le pied hors de Sotckholm qu'il n'ait touché 200 000 écus de notre argent, et que nous sommes aussi à la veille de rompre avec le pape, à cause de plusieurs pouvoirs qu'il prétend en France. Je pense que c'est qu'on lui veut faire une

querelle d'Allemand, afin de troubler et d'empêcher le dessein qu'il a de la paix générale.

Le roi est ici attendu dans peu de jours. Il revient particulièrement pour aviser aux propositions du pape, et il y a grande apparence que nous allons nous brouiller avec Rome; et même, comme l'on parlait de ces affaires, M. le garde des sceaux a dit que bientôt l'on verrait quel pouvoir le roi avait en France. En ce cas-là on fera ressusciter le richisme¹ en Sorbonne, et on rognera les ailes au prétendu pouvoir du pape en France; ce qui est fort raisonnable, car il y en a trop : alors on verra ce que feront les jésuites et les autres âmes moutonnières de moines, qui sont tous créatures papelines. Que ce serait un beau déblai si l'on mettait tous ces moineaux dans des bateaux avec autant de moinesses, et qu'on les envoyât cultiver le Purgatoire dans les îles de l'Amérique, ou à la Mozambique, où les habitants de ces lieux n'ont point encore vu d'oiseaux de tel plumage! Ce serait là le vrai moyen de décharger la France de tant de bouches inutiles et de tant d'hommes oiseux, *dont le nombre ici est innombrable.*

M. Gassendi a été enterré ce matin en belle compagnie dans Saint-Nicolas des Champs. Les obsèques ont été honorées de la présence de quantité d'honnêtes gens, et entre autres de plusieurs savants, outre quelques conseillers au Parlement. M. S. Sorbière y était entre autres à qui j'ai parlé; MM. Dupuy, Ménage, Quillet, Chapelain, La Mothe Le Vayer, de Valois, Padet, l'abbé Bourdelot.

A CH. SPON. 2 novembre 1655. — Le Mazarin a fait une belle lettre au pape, sur le dessein qu'il a de voir la paix dans l'Europe : elle sera imprimée. Elle est de trois ou quatre feuilles : il y déclare qu'il ne désire rien

1. Edm. Richer, syndic de la faculté de théologie de Paris (1560-1631), auteur de *De ecclesiasticâ et politicâ potestate.*

tant que cela. Il y a ici deux hommes nommés pour députés qui iront à ce grand traité de la paix, savoir, MM. le chancelier de Servien et le surintendant des finances, qui sont deux hommes des plus riches du royaume. Le pape s'offre lui-même de se rendre au lieu dont les deux rois auront accordé. On parle de Bologne, de Gênes ou de Marseille. A cela près du lieu je voudrais que la paix fût faite.

Le cardinal Mazarin est fort pâle et défait : il se plaint d'avoir souvent la goutte, cela l'oblige de se purger comme il fait, car il hait la saignée.

L'assemblée du clergé est commencée. M. l'archevêque de Narbonne y préside. Le roi leur a fait dire qu'il ne leur permet leur assemblée que pour quatre mois qui est le terme ordinaire, et qu'il ne veut point leur en accorder davantage. C'est qu'ils l'ont fait quelquefois durer un an entier, aux dépens du petit clergé, des pauvres prêtres et curés de village.

Les Espagnols ont assiégé Condé; le maréchal de Turenne en a été repoussé. Le Mazarin part samedi prochain pour aller à la Fère, qui emmène le roi quand et soi. On parle de le marier avec la Mancini et que la reine commence à y consentir.

A CH. SPON. 16 novembre 1655. — On dit ici que l'assemblée du clergé, qui est commencée, ne prend pas le train de complaire fort au roi ni de donner si grande somme d'argent qu'on leur demande, savoir, cinq millions, à cause de quoi l'on a parlé de les envoyer hors d'ici, à Bourges ou à Melun. Ce dernier serait plus supportable, d'autant qu'on y peut aller par bateau, qui serait une belle commodité pour les dames qui suivent cette petite armée de prélats. M. l'évêque de Coutances, qui y était un des députés de Normandie, s'en est allé vers le roi pour se plaindre de ce que les autres évêques ne l'ont point voulu recevoir dans l'assemblée, prétendant qu'il est irrégulier pour avoir ici conféré les ordres

de prêtrise dans Notre-Dame, sur l'ordre de Mazarin, sans la permission de l'ordinaire qui est notre archevêque le cardinal de Retz. Même le nonce du pape lui a fait signifier cette irrégularité, et tous ces divers empêchements et oppositions empêchent les progrès de cette assemblée, de laquelle on ne demande que de l'argent.

Le roi est encore à Compiègne, où le cardinal a la goutte. Le prince de Condé a désisté de l'entreprise qu'il avait faite d'assiéger le Quesnoy, et a envoyé une partie de ses troupes prendre leur quartier d'hiver dans le pays de Liège; il avait dessein de surprendre M. de Turenne, que l'on dit qu'il eût réussi; mais il a été découvert par un trompette du prince de Condé, qui se détacha finement et vint en diligence en avertir ledit M. de Turenne, duquel il a obtenu récompense pour son droit d'avis.

Aujourd'hui la reine a envoyé quérir MM. les deux surintendants des finances, de Servien et Fouquet, et leur a dit que la paix d'Angleterre était faite et signée avec nous, laquelle nouvelle a aussitôt été répandue dans toute la ville. C'est-à-dire nouvelle besogne, nouvelles entreprises et nouvelle guerre. Je ne sais quelle mine fera le pape là-dessus; ce Jupiter Capitolin lancera-t-il ses foudres contre notre cardinal? J'en doute; c'est une marchandise éventée, laquelle n'est plus de saison; à peine ferait-elle peur aux bigots, les enfants eux-mêmes n'y croient pas, si ce n'est ceux qui ne payent pas encore aux bains¹. Quoi qu'il en arrive, voilà toute l'Europe en armes. Cette guerre fournira de la matière aux curieux de nouvelles, aux gazetiers et aux historiens. Le roi a fait arrêter prisonnière M^{me} de Chatillon, veuve de celui qui fut tué à Charenton; elle est dans la Bastille. M. de Hocquincourt s'est enfermé dans sa ville de Péronne, et Mazarin en veut avoir le gouvernement, et lui ne le veut point rendre, si on ne

1. *Qui nondum ære lavantur*. Expression empruntée à Juvenal.

lui donne douze cent mille livres; à cause de quoi on parle d'assiéger Péronne. Il n'est pas seul de cet avis : plusieurs gouverneurs des autres villes de Picardie sont de même complot avec lui, comme celui de Corbie, de Doullens, d'Arras et autres, outre la noblesse du pays qui est encore de leur parti. Cela fera chercher quelque ruse au Mazarin, car d'autres remèdes il n'y en a point : notre armée est fort délabrée, et nullement en état d'assiéger Péronne, laquelle est ville imprenable.

Le roi arriva hier ici à petit train pour y voir la reine sa mère. On traite avec ces gouverneurs des villes frontières, lesquels demandent au roi une neutralité; cela est ridicule, *qu'ils prennent garde!* On me vient de dire une autre chose à l'oreille, c'est qu'il y a de la défiance et quelque mésintelligence entre la reine et le cardinal. Hélas! que nous sommes malades, et que nous avons grand besoin de quelque bonne crise et de bons remèdes.

M. de Hocquincourt est enfermé dans sa ville de Péronne : il demande à traiter et ne demande que de l'argent; sa femme a été trouver le roi, qui l'a renvoyée tout en pleurs, disant qu'il ne veut aucun traité ni accommodement, mais une pure et seule obéissance; et, s'il ne le fait, qu'il saura bien se faire obéir. Ce gouverneur se plaint d'avoir employé 80 000 écus pour ramener le Mazarin en France l'an 1652, sans qu'il en ait été récompensé ou remboursé : c'est ce qui le rend aujourd'hui mécontent.

A CH. SPON. 30 novembre 1655. — Il y a ici grosse et puissante division en Sorbonne entre les jansénistes et les molinistes. Ces derniers sont ceux qui sont pour les Jésuites. Les autres sont contre ces bons pères et les autres moines, *dont la race est innombrable.*

La querelle de M. de Hocquincourt continue : il est enfermé dans sa place de Péronne, et ne veut point se

rendre. Mais je ne vois personne qui puisse dire ce que deviendra cette affaire, hormis que je le tiens en danger d'y être arrêté prisonnier, ou d'y être poignardé comme un rebelle au commandement du roi.

Le roi est toujours à Compiègne, mais le Mazarin est aujourd'hui arrivé à Paris. L'on dit qu'il y vient pour régler des différends qui sont entre messieurs du clergé touchant le curé de Saint-Séverin, qui a la commission de grand vicaire du cardinal de Retz, et les trois évêques suffragants de l'archevêque de Paris, qui ne veulent point assister aux assemblées du clergé, s'ils n'ont ordre de leur archevêque; même ils ont fait opposition, en vertu de laquelle les receveurs du clergé ne pourront rien recevoir, ni prendre sur tout le clergé de l'archevêché de Paris, ce qui diminuerait fort la somme que l'on prétend de lever à ce coup sur tout le clergé de France.

Il y a pareillement querelle entre les maîtres des requêtes et les conseillers du Parlement : ces premiers s'opposent à ce que personne n'ait aucune commission d'être intendant dans les provinces qui ne soit de leur corps : ce qui est arrivé à cause de l'intendance d'Orléans que l'on ôte à M. Bénard de Rezé, maître des requêtes, et que le premier président, M. de Bellièvre, a fait donner à M. Servien, conseiller de la cour, fils de feu M. Servien, avocat général.

Le roi est ici arrivé le 23 de novembre pour voir la reine, et s'en est retourné voir le cardinal à Compiègne le 25.

Le roi a ordonné que M^{me} de Chatillon, prisonnière, sera menée à l'abbaye de Fontevraut où elle sera gardée exactement.

Des huit médecins par quartier de chez le roi, il n'y en a pas un qui ne voulût avoir vendu sa charge et retenir l'argent qu'il y a mis... Si le roi est à Narbonne ou en Flandre il faut aller faire là son quartier, coucher sur de la paille, et peut-être mourir dans une grange,

comme fit M. Akakia¹ l'an 1630, en Savoie, âgé de quarante-deux ans... La cour est le pays des anthropophages, aussi bien que la Scythie septentrionale des anciens et l'Amérique des modernes. S'en garde qui pourra; pour moi je suis fort guéri de toute la vanité et de l'ambition de ce pays-là.

Il y avait ici une grosse querelle (laquelle pourtant n'est pas cessée) entre les docteurs de Sorbonne qui tiennent le parti de M. Arnauld (*appelés vulgairement jansénistes*) et les autres docteurs qui tiennent le parti de Rome, des loyolistes et des moines; c'est que M. Arnauld, docteur de Sorbonne, a fait un livre in-quarto sur une question qui s'est présentée. Tous ces molinistes enragés contre ce livre, auquel ils ne peuvent répondre, ont fait nommer en Sorbonne six docteurs pour examiner ce livre, qui tous sont ses ennemis; il s'y est opposé, et en fait ses plaintes avec soixante-cinq docteurs qui sont de son avis. Il a demandé qu'on lui donnât d'autres examinateurs, etc. M. Talon, qui est le jeune avocat général, a fait merveille en ses conclusions sur les plaintes de M. Arnauld. Tout Paris et tout l'auditoire étaient de l'avis de ses conclusions; mais messieurs de la grande chambre ont été d'un avis tout contraire, et ont confirmé ces six docteurs que M. Arnauld récusait: j'en suis tout en colère. On verra maintenant ce que feront ou diront ces six censeurs contre ce beau livre. Les juges ont eu tant de peine à s'accorder, qu'ils ont été une heure et demie entière à dire leur avis et à faire leur arrêt, duquel tous les gens de bien sont fort mal contents.

Il y avait encore un autre incident touchant les moines qui viennent aux assemblées de la Faculté en trop grand nombre, vu que, par les anciens règle-

1. Descendant de Mart. Akakia, médecin de François I^{er}, né à Châlons-sur-Marne, mort en 1551, qui avait changé son nom de *Sans malice* en celui d'*Akakia*, qui en grec a la même signification.

ments, il ne devait y en avoir que deux de chaque maison, Cordeliers, Jacobins, Augustins et Carmes. Cela préjudicie aux droits du roi, et donne courage au pape d'entreprendre en France; car ces frères mouches et frères frapparts sont ses esclaves, qu'il tient tous par le ventre, et qui tous ont fait vœu d'obéir aveuglément à leur général. Néanmoins messieurs les juges n'ont rien prononcé là-dessus; ils ont seulement ordonné que dans un mois les moines viendront répondre aux conclusions du procureur général, qui est une moquerie de les faire revenir pour une affaire qui a déjà été jugée plusieurs fois.

On me vient de dire à l'oreille que tout ce qu'a fait M. de Hocquincourt pour Péronne n'était qu'une feinte et une ruse du cardinal Mazarin, avec laquelle ils espéraient d'attraper le prince de Condé : cela pourrait bien être. Ce sont les plus fins qui gouvernent le monde.

A FALCONET. 24 décembre 1655. — Ce mot n'est que pour vous remercier de votre dernière, et de la belle connaissance que vous m'avez donnée de M. le comte de Rebé, qui a pris la peine de m'apporter lui-même votre lettre, et de là m'emmena chez lui, où je dinai avec M. l'archevêque de Narbonne, M. Godeau, évêque de Valence, M. de Lingendy, évêque de Mâcon, M. l'évêque d'Aire et quelques abbés; nous y avons bu à votre santé, et y boirons encore, Dieu aidant. Voyez combien je vous ai d'obligation. Je connaissais bien ces deux premiers évêques, et le bon vin de Condrieu de M. de Narbonne ne servit qu'à nous remettre en train.

A CH. SPON. 24 décembre 1655. — Le clergé qui est ici assemblé se plaint fort du pape, pour un bref qu'il a envoyé au nonce, que le nonce même n'avait pas osé présenter, et que l'on dit que le pape n'a envoyé au roi qu'en tant qu'il l'a demandé. Je vous laisse à penser qui est celui qui l'a fait demander par le roi. Ils sont ravis à

Rome d'avoir un premier ministre d'État de leur parti et de leur avis; car tôt ou tard, manifestement ou en cachette, ils font toujours leurs affaires et y trouvent leur compte. Ces assemblées du clergé ne se font que pour avoir de l'argent.

Le clergé donc, étonné de ce bref, ne l'a point voulu recevoir, et l'a renvoyé; sur quoi on a expédié un courrier tout exprès à Rome, vers le pape, et en attendant la réponse qu'il y fera, surséance de tout ce qui concernera cette affaire. Si le clergé eût laissé cette autorité au pape c'était ouvrir la porte à plusieurs dangereux abus, et entre autres au concile de Trente, à l'inquisition, et autres fourberies tyranniques dont les Jésuites sont les sollicitateurs en ce siècle maudit et pervers, auquel Dieu nous a réservés; car les Ignaciens sont les janissaires du pape.

M. le maréchal de Schomberg a cédé le gouvernement de Metz au Mazarin, et a pris pour récompense le gouvernement d'Anjou. Il court ici un poème en français in-folio, contre le cardinal de Retz pour le Mazarin; il est intitulé : « Lettre en vers ». Il est très rare et ne se voit qu'en cachette. On a aujourd'hui chanté le *Te Deum*, et fait des feux de joie dans Paris, pour l'accord que nous avons tout nouvellement fait avec Cromwell, tandis que nous refusons au pape de faire la paix avec l'Espagne, et que nous perdons la Pologne, et que le pape fait un carrousel à Rome, qui coûtera près d'un million, pour y recevoir la défunte reine de Suède. Je dis défunte, car elle n'est plus reine et ne le sera jamais...

M. le comte de Brienne, secrétaire d'État, qui a les affaires étrangères, est allé trouver le nonce depuis huit jours et lui a dit qu'il avait charge de l'avertir que les affaires du roi ne lui permettaient pas d'envoyer des députés pour la paix générale du côté de l'Italie; mais que si le pape voulait, qu'il en enverrait en quelques villes frontières de son royaume du côté des Flandres. Cela veut dire que nous n'avons pas hâte de la paix et

que le roi ne veut pas envoyer ses députés à Bologne ni même que le pape y vienne.

Le cardinal Antoine est attendu ici dans peu de jours. On dit qu'il a vendu son évêché de Poitiers, sur lequel M. de Longueville retient, par permission du roi, une pension pour son second fils. Le cardinal Antoine sera archevêque de Reims et M. de Nemours, quittant cet archevêché, épousera la fille de M. de Longueville : ainsi tout se prend, tout se vend ou se maquignonne.

Le cardinal Antoine est ici arrivé, et a, le même jour de son arrivée, vu le roi, la reine et le Mazarin.

La reine et les jésuites poursuivent M. A. Arnauld en Sorbonne. Ils veulent faire condamner quelque proposition qui est en sa seconde lettre. Plusieurs assemblées s'y sont déjà tenues. Il y a près de quatre-vingts docteurs *du troupeau des jansénistes* qui le maintiennent et le veulent soutenir jusqu'au bout. L'autre nombre est aussi fort grand, à cause des moines intervenant ; il y a pareillement quelques évêques que la reine a fait briguer et qui y viennent à cause d'elle *dans la pensée de nuire*. Et néanmoins, quoi qu'il puisse arriver, les jansénistes ne craignent rien, vu que cette violence les absout, joint qu'ils sauront bien se défendre et faire valoir leur innocence avec de bonnes raisons vers la postérité.

Les molinistes prétendent que M. Arnauld a tort d'avoir dit que les cinq propositions condamnées par le pape ne sont point dans Jansenius, et y ont intéressé les évêques, qui ont dit comme le pape en leur requête.

M. Arnauld et ceux de son parti les ont priés jusqu'ici de leur indiquer l'endroit, et ne l'ont pu, ou ne l'ont voulu montrer. Voilà le premier point de la controverse, d'où s'ensuivent tant de bruit en Sorbonne *et de si grandes colères parmi les célestes esprits*. Bon Dieu, que le monde est méchant et enragé !

Les molinistes ont obtenu de la reine, par le moyen du père Annat, confesseur du roi, de faire venir en Sor-

bonne M. le chancelier, qui y a employé toute une matinée à les voir opiner; mais il y a si grand nombre de docteurs de part et d'autre, qu'il leur faut encore plusieurs années pour terminer leur différend. Le nombre des molinistes semble être le plus grand, *per accessionem fratellorum*. C'est-à-dire que les gens de bien gagneraient si le nombre des méchants n'était si grand.

A CH. SPON. 26 février 1656. — Les assemblées contre M. Arnauld en Sorbonne se continuent toujours, même en présence de M. le chancelier, touchant la question de droit, c'est-à-dire touchant la doctrine de M. Jansenius, évêque d'Ypres, sur la grâce suffisante : mais on leur ôte la liberté de parler, et l'on y apporte telle violence que la plupart des jansénistes se retirent, quelque chose qui en puisse arriver.

Le nouvel édit de la monnaie fait ici bien du bruit. MM. du Parlement se sont assemblés, où il y a eu quelques-uns qui ont parlé bien haut, et qui sont fort contre cet édit, à cause de quoi la cour a envoyé commandement à cinq de nos conseillers de se retirer en divers lieux qui leur ont été assignés : ce sont MM. Godart de Petit-Marais, de Pont-Carré, de Villemontéré, de Machaut et Le Coq de Corbeville, qui est un fort honnête homme et bon juge ; tous les autres ont pareillement bonne réputation, aussi est-ce une certaine et bonne marque de leur vertu d'être exilés en de telles occasions. Dieu soit loué de ce qu'il y a encore d'honnêtes gens au monde, et quelques restes de vertu généreuse.

Enfin le prince Thomas est mort à Turin, même après avoir pris de l'antimoine, dont le gazetier s'est vanté, mais un peu trop tôt.

Les jansénistes sont malheureusement et iniquement

traités en Sorbonne, ce que j'impute à l'injustice du siècle et à l'impunité qui règne, et même aussi à l'autorité trop grande des jésuites, qui sont leurs ennemis très puissants.

M. Arnauld est un petit homme noir et laid, né à Paris¹, fils d'un savant avocat qui a autrefois plaidé vigoureusement contre les jésuites : *de là larmes et colères*. Il est docteur de Sorbonne et très savant, âgé de quarante-six ans : *socius Sorbonicus* et un des beaux esprits qui soient aujourd'hui dans le monde. Il est parlé de son père dans le président de Thou, environ l'an 1594; il est auteur du livre de *la Fréquente communion*. Les jésuites le craignent comme le feu, à cause qu'il est bien plus savant qu'eux.

La princesse d'Orange est aujourd'hui arrivée à Paris en grand cortège; le roi et le cardinal Mazarin lui sont allés au devant. On dit qu'elle vient voir sa mère, la reine d'Angleterre, et par après que toutes deux se retireront en Savoie, à cause que Cromwell désire que la reine d'Angleterre ne soit pas ici, qui sont des mystères que je n'entends pas.

On dit que M. le duc d'Orléans a fort bien reçu le petit Mancini, neveu de Son Éminence, qui l'est allé saluer à Blois au nom du roi, avec MM. le duc de Damville et le maréchal de Clerembaut, et qu'il a fait présent à ce neveu d'un diamant de 4000 écus, qu'il l'a fait superbement traiter à Blois, et même à Orléans lorsqu'il y a passé, mais aux dépens des dites villes et non pas des siens.

Aujourd'hui matin, l'on a tiré environ cinq cents hommes du régiment des gardes, vingt de chaque compagnie, que l'on a fait partir aussitôt; ils vont à Senlis et de là prennent le chemin de Rocroy, pour de là empêcher que les ennemis ne viennent camper près du

1. Antoine Arnauld, né à Paris le 6 février 1612, mort à Liège le 6 août 1694.

Quesnoy ou de Condé, qui sont des places menacées par les Espagnols.

Le duc d'Orléans a obtenu du roi, par son dernier traité, que le prince de Condé et sa femme ne demeureront plus longtemps dans le Languedoc; c'est pourquoi on leur a envoyé ordre qu'ils aient à en sortir et revenir de de çà. Le prince de Condé est bien embarrassé des Espagnols, et fort mal content d'eux; il voudrait bien avoir refait la paix avec le roi et la reine, dût-il être obligé d'aller servir trois ans les Vénitiens contre le Turc, pour au bout d'iceux revenir à la cour et y jouir de son bien, tant il est dégoûté des Espagnols qui sont bien plus fins qu'ils ne sont vaillants.

Le roi témoigne bien de la passion et de la forte amour pour la Mancini, nièce de Son Éminence; mais néanmoins, jusqu'ici l'on a cru que la reine l'empêchera, et même l'on dit qu'elle l'a déclaré et qu'elle ne souffrira jamais que le roi l'épouse : peut-être que le temps et le Mazarin l'adouciront. Elle avait autrefois dit que jamais Vautier ne serait à la cour et qu'elle ne souffrirait point que cet homme y eût de l'emploi, et six mois après, il était premier médecin du roi, moyennant 20 000 écus qu'il donna au Mazarin, sans ce qu'il lui promit.

Le parlement fait ici tout ce qu'il peut contre la nouvelle monnaie que l'on veut introduire; mais la présence du roi rabat les coups et empêche, par divers stratagèmes, qu'ils ne se puissent assembler.

A CH. SPON. 3 mars 1656. — Nous apprenons que notre saint père Alexandre VII est en grande colère contre le Mazarin de ce qu'il a fait la paix avec Cromwell, et, qu'en dépit de cela, il s'en va faire tout ce qu'il pourra contre lui en faveur du cardinal de Retz. Pour moi je crois qu'ils s'accorderont ensemble pour leur profit et à notre perte.

Le comté de Foix est en armes; il s'est soulevé contre les garnisons qui le mangeaient.

On persécute fort ici les pauvres jansénistes à cause de M. Arnauld. Le roi a envoyé une lettre de cachet à M. de Sainte-Beuve¹, professeur en Sorbonne, par laquelle on lui défend de plus enseigner, et ordre d'assembler la Faculté afin de procéder à une nouvelle élection de professeur du roi en théologie. Ce M. de Sainte-Beuve est un très excellent personnage qui souffre persécution pour la justice et pour la vérité : c'est un des martyrs du jansénisme et de la doctrine de saint Augustin.

L'édit de la nouvelle monnaie ne s'exécute presque point ici. On y travaille fort faiblement à la Monnaie; presque tous la refusent. Le parlement enfin assemblé a ordonné que très humbles remontrances en seront faites au roi en temps et lieu, c'est-à-dire que ce sera quand il plaira au roi de leur donner audience; et, en attendant, le cours d'icelle sera ou empêché ou retardé et ralenti.

Le roi et le Mazarin partirent hier pour aller passer quelques jours à Saint-Germain, où on résoudra par quel voyage le roi commencera sa campagne.

Les marchands refusent ici la monnaie nouvelle; cela fait espérer qu'il faudra révoquer cet édit nouveau et odieux.

1^{er} août 1656¹. — Quelques luthériens, assemblés en grand nombre, ont fait un prêche à leur mode dans le faubourg Saint-Marceau, avec un ministre de la même secte. Les curés de Paris se sont assemblés, et ont délibéré là-dessus de faire des remontrances à M. le chancelier et au procureur général, et même à MM. du clergé, dont l'assemblée dure encore.

Ceux de Valenciennes ont fait une grande sortie, où ils ont rudement traité les nôtres, et y avons perdu plu-

1. Jacques de Sainte-Beuve, casuiste (1613-1677).

2. Probablement à M. Spon, d'après le classement. L'indication du destinataire a été omise dans l'édition Reveillé-Parise.

sieurs capitaines. Les bourgeois s'y défendent merveilleusement bien, et l'issue du siège en est ici tenue fort incertaine; car notre armée est aujourd'hui enfermée entre la ville assiégée et l'armée des Espagnols, qui ont délibéré de nous attaquer dès que nous voudrons donner l'assaut à la ville. Le comte de Broglio a été tué d'un coup de mousquet dans la tête devant Valence, que nous avons assiégée. Il était grand capitaine et fort entendu; cela retardera nos conquêtes en Italie pour cette année.

Le fils de M. d'Erval, intendant des finances, avait traité d'une charge de conseiller de la cour, vacante par la mort de M. de Cumont. Quand il a prétendu y être reçu, la plupart des conseillers au parlement se sont opposés à sa réception, disant qu'il était fils d'un partisan et d'un maltôtier, et aura de la peine à en venir à bout. Les armes sont journalières; les Espagnols nous ont fait ce que nous leur fîmes devant Arras il y a deux ans; ils ont forcé nos lignes, nous ont fait lever le siège, et ont emmené dans Valenciennes, prisonnier et fort blessé, M. le maréchal de la Ferté-Senneckerre. On parle ici d'un grand nombre de tués et de blessés de notre côté et de tout notre canon perdu; M. le maréchal de Turenne a beaucoup sauvé de troupe. Le roi, la reine et le Mazarin avec sa bonne fortune sont dans la Fère.

Aujourd'hui a été pendu dans la grève un vendeur de cendres de la rue Montorgueil pour fausse monnaie dont le père le fut pareillement il y a vingt ans, pour le même crime.

Le maréchal de la Ferté-Senneckerre et quelques autres bons prisonniers ont été tirés de Valenciennes par les Espagnols et emmenés à Anvers.

On avait emmené M. de Lionne en Espagne, avec un jésuite espagnol, pour y traiter de la paix générale sans que le pape s'entremît. Quand il a été à Bayonne, il a envoyé à Madrid demander un passeport pour lui et les siens; on lui a répondu qu'il n'en aurait point; que

le roi avait donné plein pouvoir au pape de faire la paix, et que c'était à lui qu'il fallait s'adresser si on voulait traiter. M. de Lionne est ici de retour.

Nous avons levé le siège de Valenciennes parce que nos gens ne voulurent point combattre, voyant les ennemis qui venaient les attaquer, mal contents de ce qu'ils manquaient de pain et d'argent. C'est qu'ils ont mieux aimé se rendre à l'ennemi que de combattre, et se mettre en danger de se faire tuer par le Mazarin, qui veut avoir l'honneur de la guerre et le profit pareillement, tant aux dépens des officiers que des pauvres soldats.

A CH. SPON. 13 *septembre* 1656. — Le maréchal de la Ferté-Sennecker est ici, où il est venu voir son père, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le prince de Condé lui a permis cette liberté pour deux mois, au bout desquels il doit retourner en prison si accord n'est fait.

La reine de Suède a fait son entrée dans Paris, où elle a été reçue fort magnifiquement le vendredi 8 de septembre. Elle n'y entra qu'aux flambeaux, et était 9 heures du soir quand elle passa sur le pont Notre-Dame. Je ne vis jamais tant de monde qu'il y en avait dans les rues où elle passa, et je pense qu'elle-même n'en a jamais tant vu. Elle était à cheval immédiatement après un beau dais que l'on portait devant elle. Elle avait une casaque rouge, une perruque et un chapeau sur l'oreille.

M. Musnier de Gênes m'a écrit que la peste a été si grande à Naples qu'il y est mort, outre une infinité de monde, quarante-quatre médecins.

Il y avait ici un tel désordre sur les habits des jeunes gens et des courtisans, en ce qu'ils appellent des galons, qui sont des passements sur les côtés des chausses, que le roi l'a trouvé même fort indécent et les a défendus.

Grosse querelle entre messieurs de l'assemblée du clergé et les ministres de Charenton pour des harangues et des écrits de part et d'autre.

Le Mazarin a dit qu'il sait de bonne part que le car-

dinal de Retz a passé au Saint-Esprit et de là en Auvergne et néanmoins on ne le croit point si malavisé de se mettre en tel hasard. On dit qu'il est près de Besançon en la Franche-Comté.

Le prince de Conti, conseillé par son confesseur, a envoyé vers le roi un gentilhomme le prier de lui ôter les régiments qu'il a, n'étant pas raisonnable qu'il en ait à son nom, et a prié le Mazarin de reprendre ou de retenir la somme de 40 000 écus, qu'il s'était retenue lorsqu'il s'est marié, et qu'il a quitté ses bénéfices. Cela n'est-il pas beau qu'un prince se mette en état d'amendement avant que de mourir?

Il y a ici un jésuite qui a conçu un nouveau dessein touchant la géographie. Il s'appelle le père Laurent le Brun; il nous veut donner une géographie universelle in-folio. Chaque partie du monde fera un petit tome. L'Asie est tout fraîchement achevée, toute sa copie est prête : on s'en va imprimer les autres parties. Il y aura là dedans quantité de relations loyolitiques de ces pères qui errent par le monde, mais je pense qu'il y aura aussi des menteries.

La querelle des jansénistes continue, voire plutôt elle augmente tous les jours. Les curés de Rouen se remuent et ont écrit aux curés de Paris, afin qu'ils s'adjoignent à eux contre les jésuites et leur prétendue théologie morale, ce que ceux-ci font très volontiers. Les syndics des curés de Paris, au nom de ceux de Rouen et de toute la France, se sont adressés à messieurs les prélats, à l'assemblée du clergé, pour avoir justice contre les jésuites et leur théologie morale, afin de la faire censurer par lesdits prélats, et en Sorbonne pareillement : l'affaire est bien engrenée dans l'assemblée du clergé. Ils s'en vont envoyer une lettre circulaire par toute la France à tous les curés, à ce qu'ils aient à envoyer chacun une procuration, afin d'agir contre ces maîtres passefins et nouveaux théologiens, qui sont ici fort méprisés à cause du livre des cas de conscience du père

Escobar et des lettres que les jansénistes du Port-Royal ont écrites contre eux. Néanmoins le père Annat, confesseur du roi, les maintient heureusement encore à la cour, sans quoi l'on dit qu'ils deviendraient pis que cordeliers.

A CH. SPON. 3 octobre 1656. — La querelle des jésuites et des jansénistes continue toujours. Ces derniers nous donnent presque chaque mois de nouvelles lettres, lesquelles scandalisent fort ces carabins du père Ignace. Ils ont fait quelques réponses, mais ce n'est rien auprès : aussi est-il très difficile de défendre une si mauvaise cause que celle de la société et de réfuter les très puissantes objections des jansénistes, qui sont gens très savants et de bonne conscience. Nous en avons ici douze lettres, sans celles qui viendront. On tient ici en ce point-là déplorée et perdue la cause des loyolistes ; mais ils tiennent par d'autres principes. Ils sont bien à la cour, où ils servent d'espions et de maquereaux politiques, et encore mieux à Rome, où ils font venir l'eau au moulin, et où le pape est leur marotte. Les jansénistes feront bien de se défendre jusqu'au bout ; car ils ont affaire avec gens qui ne pardonnent jamais, et qui sont aussi méchants et cruels que glorieux et insupportables.

Il y a jusqu'ici grosse querelle entre le Parlement et les maîtres des requêtes ; mais on commence à parler de les accommoder, à cause que le Mazarin aura, l'hiver prochain, besoin du Parlement, et ne voulant le choquer en aucune façon.

On a proclamé et publié, le 23 de septembre dernier, à trois briefs jours, le cardinal de Retz, avec grosses défenses à quelque gouverneur que ce soit de le recevoir, ni le retirer chez soi, etc. Il y a ici des gens qui croient qu'il est en France, et même à Paris, ou près d'ici ; mais qu'il est si bien caché qu'il ne peut être trouvé. Je ne sais à quoi est bonne cette grande har-

diesse; car je tiens pour certain qu'il se met en danger fort grand, s'il vient à être découvert, et même aussi tous ceux qui le retirent. On a présenté à MM. de l'assemblée du clergé une lettre de la part de M. le cardinal de Retz, écrite et signée de sa propre main, datée du 15 de septembre, ce qui fait croire qu'il n'est pas loin d'ici.

Les jésuites de Compiègne, qui ne se sont nichés là que depuis un an, par le crédit du père Annat, confesseur du roi, et malgré tous les habitants, ont représenté une comédie devant la reine de Suède, laquelle était fort chétive; elle leur en a dit tout franchement son avis, et ensuite leur dit qu'elle savait bien de bonne part le désordre qu'ils mettaient dans la chrétienté, qu'ils se mêlaient de trop d'affaires, et même que plusieurs princes s'en plaignaient. Ces bons pères se trouvèrent fort surpris, et en firent un rapport à notre reine, laquelle s'en plaignit à la dame Christine. Mais la bonne dame suédoise n'en demeura pas là; elle renchérit à la reine sur tout ce qu'elle avait dit de ces bons pères, et lui en dit six fois davantage, dont notre reine demeura fort étonnée. Oh! que je souhaiterais volontiers que tous les princes fussent avertis de leurs fourberies! il n'y aurait pas tant de monde trompé. *Si j'étais le maître* j'en ferais une bonne caravane et enverrais tout cela en l'Amérique, afin qu'ils y travaillassent à la conversion des sauvages.

M. de Turenne ayant appris que dans la Capelle, que les Espagnols nous tenaient, il n'y avait guère de monde, il est aussitôt allé l'assiéger, à quoi il a réussi, car six jours après la ville s'est rendue; il n'y avait dedans que 200 hommes; il y a des gens qui disent 60 seulement. Le prince de Condé n'a pu les secourir; maintenant il cherche à combattre le maréchal de Turenne.

Il court ici une lettre nouvelle du cardinal de Retz à MM. de l'assemblée du clergé, dans laquelle il les

exhorte vivement à entreprendre sa défense, et leur dit qu'enfin on le contraindra à prendre la résolution de se servir de ses armes spirituelles. Cela s'explique, par gens du métier, qu'il interdira tout l'archevêché de Paris et qu'on ne fera plus aucun service ni aucune fonction dans les églises.

A. CH. SPON. 7 novembre 1656. — On publie à son de trompe et cri public, par les carrefours de Paris, l'ordonnance du roi contre les passements d'or et d'argent, les dentelles, les points de Gênes, de Venise et de Raguse, les carrosses dorés et autres superfluités. Beaucoup de pauvres ouvriers faiseurs de rubans se plaignent fort de cet édit, d'autant qu'ils gagnaient leur vie à faire de ces passements; mais les autres allèguent à cela une très méchante et maudite raison d'État, qui est que ces ouvriers bandés et désespérés, faute de vivre de leur métier, on en fera des soldats pour remplir les régiments de l'armée du roi qui sont fort délabrés et diminués de cette dernière campagne; de sorte que la politique deviendra enfin *l'art non pas tant de gouverner que de tromper les hommes*, et tout cela pour le profit d'un homme tout seul et aux dépens de toute la France.

L'assemblée du clergé continue toujours. L'on s'étonne de ce que le cardinal de Retz leur envoie si fréquemment des lettres; cela fait croire qu'il est bien près d'ici. Ceux du Port-Royal ont ici fait publier un miracle qui est arrivé en leur maison, d'une fille de onze ans, qui était là dedans pensionnaire¹, laquelle a été guérie d'une fistule lacrymale. Quatre de nos médecins y ont signé, savoir, le bonhomme Bouvard, Hamon le médecin et les deux gazetiers. Ils attribuent le miracle à un reliquaire, dans lequel il y a une portion de l'épine qui était

1. « On sait que ce miracle, vanté par les jansénistes, se fit, dit-on, en faveur de la nièce de Pascal... » (Note de M. Reveillé-Parise.)

à la couronne de Notre Seigneur, qui a été appliqué sur son œil.... Quelques-uns m'ont demandé mon avis : j'ai répondu que c'était peut-être un miracle que Dieu avait permis d'être fait au Port-Royal, pour consoler ces pauvres bonnes gens qu'on appelle des jansénistes, qui ont été depuis trois ans persécutés par le pape, les jésuites, la Sorbonne, et de la plupart des députés du clergé et aussi pour abaisser l'orgueil des jésuites, qui sont fort insolents et imprudents, à cause de quelque crédit qu'ils ont à la cour.

Nos gens ont mis force provision dans Valence; les Espagnols n'ont osé attaquer nos troupes.

A. CH. SPON. 18 novembre 1656. — La princesse de Condé est allée à Malines pour y accoucher; elle n'a pu obtenir la permission de pouvoir faire ses couches en France, ni à Breda, dans le château où M. de Haute-Rive, qui en est gouverneur, ne l'a voulu recevoir sans les ordres de M^{me} la princesse d'Orange. Le roi a envoyé dix compagnies du régiment des gardes à Angers, pour y vivre à discrétion et y faire leur quartier d'hiver, à cause de quelque maltôte que l'on y a voulu imposer et qu'ils n'ont pas voulu souffrir.

Le roi a fait mettre dans la Bastille un nommé de Gourville¹; il était autrefois au duc de La Rochefoucauld, puis au Mazarin, et enfin au prince de Conti : on l'a mis dans la boîte aux cailloux. Il a été autrefois laquais; il a merveilleusement de l'esprit, et est Gascon. On dit qu'il a maintes fois, par ci-devant, fort heureusement réussi dans les intrigues de la cour, et qu'il entend fort bien ce métier-là.

Le sieur de la Peyrère², gentilhomme gascon et prétendu réformé (s'il n'est pas juif, car plusieurs l'en soup-

1. Jean Héraud, sieur de Gourville, l'auteur des *Mémoires* (1625-1703); il était né à la Rochefoucauld.

2. Isaac de la Peyrère (1594-1676).

connent), qui a fait le livre des *Préadamites*, dans lequel il a tâché de prouver qu'Adam n'a pas été le premier homme du monde, est hors de prison du château d'Anvers : le prince de Condé l'a fait mettre en liberté. Il est ici gai, gaillard et sain, fort passionné pour son opinion ; et je trouve de la gentillesse dans ses preuves. Il s'en va à Rome pour y voir le pape qui a témoigné qu'il désirait de le voir.

A. FALCONET. 19 novembre 1656. — M. Moreau est mort le mardi 17 d'octobre à quatre heures du soir, et âgé de soixante-douze ans ; M. Guillemeau, le samedi 21 d'octobre, à quatre heures trois quarts du matin, âgé de soixante-huit ans. Et le lendemain dimanche 22 d'octobre, à quatre heures du soir, mourut d'une apoplexie M. le Clerc, qui était aussi des nôtres, et âgé de soixante-quatorze ans : c'était bien vivre et bien longtemps pour un ivrogne, mais qui avait bien de l'esprit. Tout Paris regrette les deux premiers qui étaient excellents en leur genre : l'un ne songeait qu'à faire du bien au public, l'autre aimait ses plaisirs et ne voyait point de malades. Grande chère et beau jeu ; il se plaisait en bonnes compagnies, et il avait des plus belles de Paris. Il voulait que je l'allasse voir deux fois par semaine, et que j'y menasse un de mes grands fils ; mais il souhaitait bien plus Carolus, avec qui il prenait plaisir de s'entretenir. C'était toujours le soir, et il nous envoyait quérir en carrosse ; il ne soupait point, un bouillon de restaurant lui suffisait ; mais il nous faisait toujours festin, et nous renvoyait chargés de confitures et de fruits rares ; il était magnifique en prince.

Beaucoup de gens croient que le cardinal de Retz est ici, autour de Paris ; mais cela est fort incertain, joint qu'il serait en grand danger.

Le quinquina des jésuites de Rome n'a guéri personne ici, et il n'en est plus mention nulle part.

A. CH. SPON. 5 décembre 1656. — Je vous supplie de dire à M. Gras que je suis son très humble serviteur et que j'ai céans les quatorze lettres des jansénistes¹ pour lui, dans un paquet, et autant pour vous dans un autre, que j'augmente tous deux à mesure qu'il en vient de nouvelles, dont on nous donne grande espérance tous les jours. Un honnête homme du bon parti m'a dit ce matin que dans huit jours nous aurions la quinzième, sans perdre l'espérance de celles qui viendront. Toutes ces nouvelles lettres sont de telle efficace chez les honnêtes gens, que les pauvres jésuites ne savent plus où ils en sont. On ne peut répondre à ces lettres, elles font telle impression dans l'esprit des gens raisonnables, que si ces maîtres passefins n'avaient du crédit à la cour, ils seraient déjà pis que les cordeliers.

M. de Thou, président à la première des enquêtes, fils de ce brave historien qui était président à mortier, a vendu sa charge et s'en va être ambassadeur en Hollande. Il est frère puîné de ce pauvre malheureux qui mourut si malheureusement à Lyon, l'an 1642, par la tyrannie du cardinal de Richelieu.

Le Mazarin avait fait courir le bruit qu'il voulait être lui-même surintendant des finances. Les deux qui occupent la place en ont l'épouvante; ils en ont traité et s'en sont rachetés moyennant trois millions qu'ils ont donnés pour eux deux; c'est-à-dire que pour se rembourser il leur sera permis de voler le roi et le public tant qu'ils voudront, tant qu'ils pourront, de faire bâtir tant de belles maisons et de superbes palais qu'ils voudront.

Nous avons ici deux cousins, fort excellents hommes à tailler la pierre, par incision de la vessie : le plus jeune des deux, nommé Gyrault, mourut âgé de cinquante ans, le mois de juillet dernier, à Évreux, où il

1. Les *Provinciales*.

était allé pour tailler un gentilhomme. Il avait autrefois taillé le pape d'aujourd'hui à Cologne, l'an 1642. L'autre s'appelait Ph. Colot, âgé d'environ cinquante-huit ans, qui a été *praticien extrêmement habile*. Il était allé tailler un homme près de la Rochelle : il est tombé malade d'une dysenterie et est mort à Luçon. Voilà aujourd'hui A. Ruffin, jadis chirurgien de la Charité, le premier lithotomiste de Paris.

A CH. SPON. 12 décembre 1656. — Je viens d'apprendre que les jésuites ont obtenu un arrêt du conseil d'en haut, par lequel il est défendu à qui que ce soit de plus écrire contre eux, et principalement à ceux du Port-Royal, que ces passefins appellent jansénistes et, par modestie chrétienne, hérétiques recuits et renforcés; et même il est défendu à qui que ce soit de lire de tels écrits diffamatoires de la bonne renommée de ces bons pères, nés pour tourmenter les gens de bien, ce qu'ils font pour empêcher le cours de ces bonnes lettres, que j'ai céans pour vous envoyer, et à M. Gras, notre bon ami : j'en ai quinze, et une réponse à la douzième.

On mit hier dans la Bastille un conseiller à la cour, nommé M. de Chenailles, qui est de la prétendue réforme, avec un capitaine nommé le chevalier des Prez, à cause de certaines lettres surprises, par lesquelles ils sont accusés d'avoir quelque intelligence avec le prince de Condé, pour lui faire livrer Saint-Quentin en Picardie.

Il semble que toute la nature travaille à chercher les moyens de ruiner cette grandeur de la superbe et sourcilleuse maison d'Espagne, et néanmoins on n'en peut venir à bout. Les jésuites disent que c'est permission de Dieu; je le crois aussi, mais non pas dans leur sens. Dieu se sert des Espagnols comme des bourreaux pour affliger le monde, et éprouver la patience des gens de bien. Et, par même raison, il endure qu'il soit des jésuites, usuriers, partisans et autres pestes du siècle

J'ajoute, il est vrai, que les gens de bien ont beaucoup à souffrir dans ce monde, par la quantité des méchants qui y dominent fort tyranniquement.

Aujourd'hui MM. les gens du roi sont entrés dans la grand'chambre, et ont demandé que le Parlement nommât des commissaires pour examiner et faire le procès aux deux ci-dessus nommés, ce qui a été fait. On a député pour cela les doyens et sous-doyens de la grande chambre, savoir, MM. Ferrand et Champrond, et M. Madelaine, conseiller aux enquêtes, qui est de même religion que M. de Chenailles, qui est l'accusé; mais ce troisième s'en est excusé, disant qu'il est son allié. On a mandé les prisonniers de la Bastille à la Conciergerie et leur procès est sur le bureau.

Un courrier a apporté ici la nouvelle de la mort du roi de Portugal, dont la veuve est reconnue régente, et le fils roi, qui est manchot.

Le cardinal Mazarin produit contre M. de Chenailles huit lettres écrites de sa propre main au prince de Condé; il a été interrogé: on dit qu'il se défend fort mal.

A CH. SPON. 26 décembre 1656. — Le 14 de ce mois, le roi a fait mettre dans la Bastille le chevalier de Ligny, neveu de M. le chancelier, pour une insolence qu'il a faite à la comédie, au Marais du Temple, avec 40 soldats qu'il avait emmenés quand et soi, pensant maltraiter un homme qu'il n'y trouva pas, qui était un valet de chambre de M. de Guise, avec lequel il avait eu querelle en une autre comédie.

Le roi menace de faire un nouveau Parlement à Nîmes, au détriment et à la perte de celui de Toulouse. C'est l'évêque de la même ville qui a entrepris de faire cette affaire-là, disant tout haut que cette nouvelle institution va au profit du roi et même à l'honneur de Dieu, en tant que c'est une bonne invention pour rembarquer les huguenots de la province. Ceux de Toulouse emploient tout leur crédit pour l'empêcher.

M. de Chenailles, notre conseiller prisonnier, a refusé de répondre aux commissaires députés, disant qu'il n'est point dans une des prisons du Parlement, et que, quand il y sera, il dira bien des choses. Là-dessus le Parlement a ordonné qu'il sera interpellé par trois jours de suite de répondre, au bout desquels, s'il ne parle, qu'on lui fera son procès comme à un muet.

La seizième lettre contre les jésuites a commencé d'être publiée. Si les jésuites ne s'arrêtent, et que ceux de Port-Royal n'en demeurent là, ils en feront plus de soixante. Je ne sais si les jésuites pourront bien se taire, combien qu'ils aient très mauvais jeu, mais ces carabins sont si glorieux, que lors même qu'ils ont tort, ils veulent triompher de tout le monde.

Enfin M. de Chenailles a répondu à ses commissaires, le 18 de ce mois; il a pleuré au commencement, et puis après il a parlé. Il se défend fort bien, et n'a pas voulu avouer ni reconnaître trois lettres écrites de sa main qui lui ont été représentées. Le Parlement a ordonné que nouvelles confrontations lui seraient faites des arrêts signés, tant en sa quatrième des Enquêtes qu'en la Chambre de l'Édit, lorsqu'il y a été rapporteur.

Je vous demande une copie de l'ouvrage de ce prier de Sainte-Foi, qui a tant pris de peine de défendre les jésuites et, en récompense, vous aurez les lettres du théologien de Port-Royal, dont nous sommes dans l'attente de la dix septième. Bon Dieu! comme ces maîtres passefins sont traités dans la quinzième et la seizième. Ah! qu'il y a d'honnêtes gens au monde! Puissent-ils y être bien conservés afin de résister à la tyrannie de tant de méchants *qui mangent du pain sur la terre.*

A CH. SPON. 19 *janvier* 1657. — Après vous avoir souhaité à vous et à toute votre famille un bon et heureux commencement d'année, et vous avoir prié de la continuation de votre amitié, comme vous m'en avez fait l'honneur jusqu'ici, je vous dirai que M^{me} de Mancini, sœur de Son Éminence Mazarine, est fort malade d'une fièvre continue, avec fluxion sur la poitrine. Guénaut y a été appelé avec Valot, Esprit, etc. Elle a pris de l'antimoine trois fois, tant en breuvage qu'en lavements; enfin elle est morte le 30 décembre dernier, au grand regret de la cour, où elle s'était acquis une grande réputation d'une habile femme, laquelle avait l'esprit fort élevé au-dessus de la fortune de son frère. Elle a été ouverte; on lui a trouvé un fort mauvais foie. Valot disait qu'elle était malade de la pierre, Guénaut disait que c'était un abcès interne, quelque part alentour du dos; et tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent.

Les jésuites sont ici bien empêchés d'un miracle du Port-Royal, dont il est grand bruit partout. Les jansénistes disent que Dieu en a fait encore d'autres, ce qui augmentera la rage des loyolistes s'il se peut vérifier.

La paulette est faillie et finie le dernier jour de l'an, mais on s'en va la renouveler et la faire revivre.

On parle fort ici de quelque désordre qui est arrivé

en Provence, contre le maître des requêtes, intendant de la province, nommé M. d'Orgeval, qui a été obligé de se cacher; son secrétaire y a été tué et le premier président du parlement s'est sauvé.

Le roi a fait ici arrêter, depuis trois jours, un auditeur des comptes, nommé M. Rousseau, qui est intendant de la maison du cardinal de Retz, que l'on dit aujourd'hui être en Italie, dans un château de Toscane, avec petit nombre de domestiques. Le prince de Condé et le cardinal de Retz sont les deux démons du cardinal Mazarin, et qui l'empêchent aujourd'hui de dormir à son aise, et même dans la plénitude de sa fortune. C'est grande pitié d'avoir tant de bien et si peu de repos.

Le 15 de ce mois, le duc de Richelieu, neveu, à ce qu'il dit, du défunt cardinal, a été au Parlement, accompagné de plusieurs de ses amis, où il a prêté serment de duc et pair, pour les terres ducales que son prétendu oncle, de détestable mémoire, lui a laissées : ainsi continuent de triompher l'iniquité et l'impudence de la fortune.

On a fait le 16 de ce mois, aux Augustins, un service solennel pour le repos de l'âme de feu M^{me} de Mancini, sœur de Son Éminence Mazarine, avec beaucoup de cérémonies, *comme l'on fait en pareil cas*. Et entre autres, M. Bertier, docteur en Sorbonne, évêque de Montauban, *originaire de Toulouse*, a fait une harangue funèbre en l'honneur de cette pauvre dame morte, le mari de laquelle a autrefois été apothicaire à Rome. Ce M. Bertier a parole d'une abbaye pour ce beau service funèbre qu'il a fait aujourd'hui en si bonne compagnie.

A CH. SPON. 16 février 1657. — Le bonhomme M. de Chevreuse est mort, âgé de quatre-vingt-trois ans; il était le dernier fils du duc de Guise qui fut tué à Blois, l'an 1588, par le commandement de Henri III.

Hier mourut le maréchal Foucault¹, âgé de cinquante

1. La plupart des biographes indiquent que Louis Foucauld, comte de Dognon, ne mourut qu'en 1659.

ans, homme fort débauché et dangereux. Il s'appelait par ci-devant le comte de Dognon; c'est celui qui était gouverneur de Brouage et qui, en le rendant au roi, par traité particulier, se fit faire maréchal de France, il y a environ quatre ans.

Le nouveau nonce du pape, M. Piccolomini, fit ici son entrée, il n'y a que trois jours, avec un cortège de cent carrosses. Bon Dieu! que de vanité parmi les grands! M. le prince de Harcourt fut au-devant de lui, au nom du roi, et depuis il a fait sa harangue, au nom du pape, à Sa Majesté.

Le 8 de février est morte, dans l'hôtel de Vendôme, la duchesse de Mercœur, nièce du Mazarin. Il y a quinze jours qu'elle était en couches. Avant-hier la jambe lui devint paralytique; cette nuit elle est tombée en apoplexie, on lui a donné de l'antimoine et est morte *autant par le fait de la maladie que du poison*. Elle était fille aînée de M^{me} de Mancini, laquelle mourut ici le mois passé.

On tient ici, depuis quatre jours, trois voleurs prisonniers, qui arrêtaient le soir les carrosses, qui volaient et dépouillaient ceux qui étaient dedans. Deux jours avant qu'ils fussent pris ils avaient volé, dans son carrosse, M^{me} de Menardeau-Champré, femme du conseiller de la grand'chambre, qui est un des directeurs des finances. Cette dame est native de Lyon, elle s'appelle Henri en son surnom; elle était veuve d'un nommé Ferrer, qui était le fils du ministre de Nîmes qui se révolta l'an 1614 et qui causa tant de bruit en Languedoc.

Enfin le 15 février s'est fait le mariage du prince Eugène, nommé le comte de Soissons, fils du prince Thomas, avec la Mancini, nièce de Son Éminence.

A CH. SPON. 23 février 1657. — Depuis ma dernière le cardinal Mazarin est malade, *autant de la goutte aux pieds que du chagrin qu'il éprouva dernièrement de la mort de la duchesse de Mercœur*. Il y a quelque part dans le droit canon : *qui dixerit episcopum podagra*

laborare, anathema esto. Mais bien m'en prend, puisqu'il n'est point évêque, je ne serai pas excommunié.

M. Riolan le bonhomme est en grand danger... Il n'a pu se réduire à vivre sobrement et à mettre beaucoup d'eau dans son vin. Quand je l'avertissais, il me disait qu'il avait l'estomac vigoureux et accoutumé au vin; que celui qu'il buvait était de Bourgogne, du vin vieux de trois ans, et qu'il n'était pas besoin d'y mettre de l'eau; qu'il était doux comme du lait, qu'il était du vin de Plaute, *fugiens et edentulum*; que je ne vivrais jamais tant que lui à cause que je mettais trop d'eau en mon vin... Il a été confessé, communié et a eu l'extrême-onction le 18 à neuf heures du soir... Le pauvre homme est en mauvais état; il m'a baisé et m'a fait pleurer. Son fils, le débauché, l'est venu voir et lui a demandé pardon.

Le cardinal Mazarin a donné l'abbaye de Saint-Denis à un de ses petits-neveux, qui est un des trois petits garçons que la duchesse de Mercœur a laissés à son mari.

Enfin le bonhomme M. Riolan est mort le lundi 19 de ce mois de février à sept heures du soir, âgé de soixante-dix-sept ans moins un jour, et a été enterré le mercredi 20 de février dans Saint-Germain, en fort belle et fort grande compagnie.

Le roi presse le clergé de lui donner de l'argent; il leur demande neuf millions, ils en ont offert un; maintenant ils montent à quinze cent mille livres. Mais le roi leur a écrit et leur a reproché plusieurs cas, et entre autres leur a dit qu'ils sont obligés de l'assister pour les diverses armées qu'il est obligé de mettre sur pied, et que même voilà l'Empereur qui va rompre avec nous.

Il est ici mort depuis peu un honnête homme fort dévôt, qui était bâtard de feu M. Seguier de Saint-Brisson, jadis prévôt de Paris, lequel a laissé au nouvel hôpital que l'on bâtit pour y enfermer les pauvres tout son bien qui passe 50 000 écus.

A CH. SPON. 6 mars 1657¹. — Le Parlement continue, toute autre affaire cessante, à travailler au procès de M. Vallée, sieur de Chenailles (belle terre d'Orléans); il y en a encore pour huit jours, et puis après gare la tête! Les conclusions du procureur général se savent déjà et vont à la mort, à ce que m'en a dit ce matin un conseiller, savoir, à être dégradé de sa charge de conseiller de la cour, sadite charge supprimée, son bien confisqué au roi, et la tête coupée en Grève, ce qui est le plus fâcheux. J'ai céans un fort beau livre in-quarto de Genève intitulé « les Parlements de France » de M. de La Roche Flavin¹, dans lequel se lisent plusieurs exemples de présidents et conseillers en divers parlements qui ont été condamnés et exécutés pour divers crimes... Il a autrefois été imprimé in-folio pour la première impression à Bordeaux l'an 1617, qui est l'année que feu ma mère m'amena petit garçon à Paris pour tâcher d'y faire fortune et me retirer des champs, où la guerre et la taille font trop et trop de désordres : c'était un des premiers souhaits de feu mon père.

M. Piccolomini, nonce du pape, a dit au roi que le pape son maître avait envoyé au roi d'Espagne un bref, portant à lui permission de lever plusieurs sommes sur les ecclésiastiques de ses royaumes, et que cela lui vaudra bien 8 millions par an. On croit de là que le Mazarin en voudra faire autant de deçà pour avoir de nouvel argent, afin de continuer plus aisément la guerre au roi d'Espagne; et ainsi nous n'aurons jamais la paix.

Un conseiller à la cour m'a dit aujourd'hui que si M. de Chenailles n'eût été fou, comme il en tient de race, qu'il n'eût jamais pensé à une si méchante et si malheureuse affaire qu'est celle pour laquelle il est prisonnier; mais qu'il a bien montré sa folie par ses

1. L'édition Reveillé-Parise indique 6 mars 1656. Il y a une faute d'impression évidente.

2. Bernard de la Roche Flavin (1552-1627), auteur de : *Traité sur les treize parlements de France*.

réponses, qu'il a bien avoué des choses par ses interrogations qu'il pouvait dénier, et dont il n'eût jamais pu être convaincu; que l'on ne saurait faire le procès à personne sur confrontation de lettres, parce que les écrivains s'y trompent très souvent, quand il est question de la vérification. Si bien que s'il se fût bien défendu, s'il eût nié tout ce qu'il fallait nier, il ne serait pas dans le péril éminent (*sic*) de sa vie comme il est. Quelque crime qu'il y ait dans son fait, il y a encore plus de folie que de méchanceté.

Il y a eu un grand tremblement de terre en Touraine, qui a abattu plusieurs maisons, dont les pauvres habitants ont été accablés. Bon Dieu, que ce pauvre animal que l'on appelle l'homme est sujet à plusieurs calamités et à divers accidents!

Il y ici un grand nombre de malades : *a catarrho quodam epidemico qui fit per defluxum seri maligni a cerebro in fauces sensim defluentis...* Je ne leur ordonne que de l'eau de casse avec un peu de sené à la fin, et ne les purge que lorsqu'ils sont fort dégagés; mais c'est chose remarquable qu'à tous tant qu'ils sont, on ne leur tire point de sang, pas une goutte, mais de la boue, plutôt de la sanie, une humeur comme gangrenée. Même il y en a qui éternuent cruellement, si bien que ce mal n'est guère différent de la coqueluche de nos aïeux, et dont le bonhomme Baillon a parlé en divers endroits de ses œuvres.

A CH. SPON. 13 mars 1657. — Le sieur Hardouin Saint-Jacques, à dix lieues d'ici, dans la campagne, où il allait voir une malade, chut de son cheval, et s'est rompu tout à fait le bras gauche. C'est celui dont la perfidie est cause de tout le désordre qui est arrivé dans notre Faculté touchant l'antimoine; car étant doyen l'an 1638, pour favoriser les apothicaires, dont il espérait profit, il falsifia les registres de la Faculté, mais il n'en est pas au bout.

Le prince de Condé assiège tout de bon Saint-Guilain, et y a fait mener du canon de Valenciennes. Le prince de Condé parle d'aller en Italie; toute sa maison s'y apprête.

M. le président de Bellièvre est un des plus grands hommes du siècle, que cinq charlatans ont eu bien de la peine à tuer; le public y perdra beaucoup. Les jésuites, les partisans et autres canailles y gagneront; mais qui y gagnera le plus, ce sera le Mazarin, qui peut tirer de cette belle charge pour le moins un million ou douze cent mille livres; *on ne sait pas encore quel sera son successeur*. Quelques-uns parlent de M. Servien, les autres de M. Nicolas Fouquet, procureur général et surintendant des finances, les autres de M. de Marca, archevêque de Toulouse, mais tout cela est fort incertain.

M. Fouquet veut faire une bibliothèque publique de ses livres : à moins que cela, les jésuites, dont il a été à toute heure entouré, les lui attraperont pour leur maison, où tels acquêts sont de bonnes prises. Vous savez que tous les moines sont de gros larrons, *in nomine Domini*.

M. Gargant, intendant de finances, est mort de regret d'avoir pris trois doses de vin émétique de la main de Guénaut et Rainssant.

A CH. SPON. 25 mars 1657. — Hier au soir mourut ici M. de Laffemas, maître des requêtes, doyen des deux semestres, âgé de soixante-seize ans; et cette même nuit M. de Chenailles, le conseiller, a été, sous bonne garde, traduit de la Bastille dans la Conciergerie, où il est dans la tour carrée. Il a été examiné en la grand'-chambre, et mis sur les sellettes, interrogé fort civilement par M. le président de Nesmond, qui tient la place de premier jusqu'à ce que le roi y ait pourvu. Il a parlé fort sagement, et fait une harangue, laquelle a excité les juges à miséricorde; mais, de malheur pour lui, il

a par ci-devant fait des réponses très dangereuses, sans lesquelles il pourrait être mis hors de cour et de procès; *il eût agi plus sûrement s'il eût tout nié*. C'est le chemin qu'il faut suivre dans les procès criminels, vu que les lettres que l'on dit être de telle main ne suffisent jamais à condamner un homme à la mort.

Les chambres assemblées le 20 de ce mois de mars, MM. du Parlement ont commencé à opiner. De quatre de la grand'chambre qui ont travaillé à l'instruction du procès, trois vont à la mort; le quatrième, qui est M. Meunier de Lartige, n'a été qu'au bannissement : le lendemain 21, treize juges sont allés à la mort; quelques-uns, mais en petit nombre, vont au bannissement. M. le président de Blancmesnil, comme l'heure a sonné, était en train de parler; on a remis à vendredi prochain la fin de son avis. Le 23, le Parlement a continué d'opiner. Il n'y en a eu que cinq en tout. M. de Blancmesnil a continué et achevé son avis. La cour désirerait fort qu'il fût condamné à mort. Il y en a un qui a aujourd'hui opiné à la mort. On ne l'eût pas cru de lui, c'est ce qui a causé un bruit extraordinaire, où entre autres on lui a reproché que l'on voyait bien qu'il avait envie de devenir prévôt des marchands. Enfin les enquêtes ont prévalu de plusieurs voix : M. de Chenailles n'a été condamné qu'au bannissement; on a remis l'exécution de la dégradation au lendemain de la *Quasimodo*. Ses biens sont acquis et confisqués au roi, etc.

A FALCONET. 26 mars 1657. — La coqueluche, avec fluxion sur la gorge, a été ici fort commune; mais peu de gens en sont morts, à cause qu'ils ont été saignés de bonne heure. Il n'y en a plus tantôt ici, ni presque d'autres malades.

M. de Bellièvre, premier président, est mort par sa faute toute pure et par l'ignorance de ses médecins. C'était un homme voluptueux, sanguin, pléthorique,

qui haïssait la saignée et ne croyait guère aux règles de notre profession. Trois mois avant que de mourir, il fut attaqué de la goutte à laquelle il était sujet, et ne fut point saigné à cause qu'il faisait froid. Voyez la belle raison de Valot qui le flattait!...

Il se fiait en son bon esprit et en sa bonne fortune, et méprisait tout; mais cela ne l'a pas empêché de mourir, et n'en empêcha jamais personne. Il était excellent homme pour sa charge, et tout le public a raison de le regretter; mais le cardinal Mazarin y gagne, car il remplira cette place d'un autre dont il prétendra sans doute de l'argent. On lui a trouvé le poumon gauche pourri et un abcès dans le foie, dont aucun des médecins n'avait parlé.

Le cardinal Mazarin est fort pâle; il banchit fort; il est fort sujet à la goutte et à la gravelle; néanmoins il est encore jeune, il ne passe guère cinquante-cinq ans. Le cardinal de Richelieu n'en avait que cinquante-sept, et n'a vécu que trente ans plus qu'il n'était besoin pour le bien de la France, et même de toute l'Europe.

A CH. SPON. 1^{er} avril 1657. — M. le maréchal de Lamothe-Houdancourt mourut, le 25 de mars dernier, d'un abcès dans le foie et d'une fièvre lente, après avoir pris dans sa maladie des eaux de Sainte-Reine, de Forges, des poudres de perles, des confections précieuses, de l'or potable, de l'antimoine, n'avoir été que très peu saigné et avoir eu de très mauvais médecins.

Les Bellièvre viennent de votre Lyonnais. Le chancelier de Bellièvre était fils et frère d'un premier président de Grenoble; leur père y avait été conseiller, et venait d'un notaire de Lyon qui avait épousé la fille d'un médecin, laquelle apprit à sa famille à se passer d'apothicaire, et même le chancelier de Bellièvre n'en voulait point et ne prenait des remèdes que de la main de sa femme.

Le Mazarin prend du thé pour se garantir de la

goutte. Ne voilà-t-il pas un puissant remède contre la goutte d'un favori!

A. CH. SPON. 8 avril 1657. — Le gouverneur et le lieutenant de Saint-Guillain sont ici, qui ont rendu bon compte de ce qu'ils ont rendu la ville. Quelques-uns disent qu'ils n'avaient point de poudre; les autres qu'il y avait une trahison d'Irlandais que l'on n'a su ni empêcher ni éviter.

M. le président de Thou a enfin touché de l'argent, et est aussitôt parti pour s'en aller être notre ambassadeur en Hollande. Il y a eu quelque chose de pressé en son départ, car on l'a fait partir quinze jours plus tôt qu'il ne pensait, sans qu'il ait eu loisir de dire adieu à ses amis, sans train de sa maison et sans bagage d'ambassadeur; il est parti en poste, *ce qui est rare pour ces personnages*. Tout son train s'apprête à partir en bref.

Trois dames de la cour furent disgraciées le 3 de ce mois et eurent commandement de sortir de Paris : M^{mes} de Châtillon, de Montbazon et de Fiesque; il n'y a eu que M^{me} de Châtillon qui soit sortie.

Enfin les bans sont publiés du mariage de M. de Nemours avec M^{lle} de Longueville, et les noces s'en feront dans huit jours. Son archevêché de Reims est donné au cardinal Antoine, qui était évêque de Poitiers : *tous les fleuves courent à la mer*.

A. CH. SPON. 13 avril 1657. — Le duc de Modène est à Pignerol, d'où il n'ose passer pour aller en Italie; il a écrit au Mazarin qu'on ait à lui envoyer gens et argent, sinon qu'il traitera et s'accommodera avec le roi d'Espagne. La duchesse de Savoie est aussi en état de nous quitter, combien que depuis peu nous lui ayons rendu la citadelle de Turin, dans laquelle nous avons une bonne et forte garnison. Maintenant elle nous demande la neutralité pour récompense, ce qui nous empêcherait de faire passer à l'avenir en Italie.

Voici bien encore pis. Les Hollandais ont fait et conclu leur traité avec l'Espagne et les Flamands contre Cromwell et contre nous. Ils ont déjà commencé à prendre de nos vaisseaux sur la mer Méditerranée, et on a contremandé M. le président de Thou. Si bien que voilà beaucoup de mauvaises affaires sur les bras du ministre.

Le 9 de ce mois au matin, l'arrêt de M. de Chenailles a été exécuté dans la grand'chambre. Il a été emmené avec sa robe rouge par les huissiers, qui, par commandement, l'ont dépouillé.

Après cette expédition, on a commencé une grande affaire, qui est entre le duc d'Orléans et la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, pour la terre de Champigny. Un savant et célèbre avocat, nommé M. Petitpied, a plaidé pour M. le duc d'Orléans, et a dit rage contre la tyrannie du cardinal de Richelieu, et n'a pas encore fini; la duchesse d'Aiguillon a retenu pour son avocat un nommé Montauban, gendre du défunt juif, chirurgien fameux.

Le 11 de ce mois d'avril, j'ai commencé mes leçons au collège de Cambrai, où j'ai plus de 90 auditeurs, mais je pense bien que tous n'étaient pas médecins.

Le duc d'Orléans arriva hier à Paris : le cardinal lui est allé au devant; il arriva au palais d'Orléans, autrement l'Hôtel de Luxembourg, et puis après fut saluer la reine et ensuite souper chez le Mazarin. Plût à Dieu que tous les princes pussent bien s'accorder ensemble, pour une bonne fois, afin que le pauvre peuple pût s'en ressentir et être délivré de tant de calamités que la guerre lui a fait souffrir!

On a taxé tous les marchands étrangers à des sommes assez considérables; on a aussi saisi tous les effets hollandais, à Paris, à Rouen, au Havre, à Dieppe, et les Hollandais ont encore saisi sur la mer quatre vaisseaux de marchandises qui nous appartiennent, en deux différentes fois. J'ai peur que ces brigandages sur mer

n'avancent tellement, qu'enfin on ne puisse plus faire par après aucun bon accord, et je pense que c'est le dessein des Espagnols qui font comme les pêcheurs et les sémites, qui ne demandent pas mieux que de pêcher en eau trouble et de faire leurs affaires.

Après que le cardinal eut été hier au devant du duc d'Orléans, il retourna au Louvre; le duc d'Orléans s'alla un petit reposer et changer d'habit au Luxembourg, et puis s'en alla au Louvre y saluer le roi et la reine; tôt après et presque aussitôt l'ambassadeur de Hollande y arriva, qui fit ses plaintes au roi, mais bien rudes : il demande raison des 300 vaisseaux que nos chevaliers de Malte ont pris sur les Hollandais. Comme cet ambassadeur parlait hardiment au roi, il fut interrompu par trois fois par le cardinal. L'ambassadeur lui dit, par trois fois : « Monsieur, je ne parle pas à vous. » Il dit que les Hollandais avaient obtenu au conseil du roi 58 arrêts dont pas un n'avait pu être exécuté. Le cardinal dit à cela que le roi ne se mêlait pas de telle exécution d'arrêts. L'ambassadeur répondit aussitôt : « Que fera donc un pauvre étranger en France, s'il ne peut faire exécuter les arrêts du conseil du roi? » Enfin, après que cet ambassadeur eut hardiment parlé, il fit la révérence au roi et se retira.

Il voulut aller voir la reine, laquelle ne voulut pas le voir. Le duc d'Orléans était présent, mais tous ne dirent mot.

A CH. SPON. 24 avril 1657. — On a ici saisi tous les effets des Hollandais; mais ceux de la Rochelle et de Bordeaux n'ont pas voulu permettre qu'on fit la même chose chez eux, et qu'ils sont trop intéressés au commerce de Hollande.

Le 18 d'avril, un jeune homme âgé de vingt ans a été condamné à être pendu et étranglé au Châtelet. Comme la sentence de mort lui a été prononcée par le greffier, en présence du lieutenant criminel, il a été tellement

étonné qu'il en est tombé sur-le-champ en apoplexie, et aujourd'hui, à 5 heures du soir, il vivait encore : c'était un valet de chambre, pour vol domestique... Messieurs du Châtelet m'ont fait prier de l'aller voir; mais je n'ai pu m'y résoudre, tant la prison me fait horreur. J'en ai été une fois dégoûté pour trois mois et n'ai point le cœur d'y retourner.

Vous savez qu'il y a grosse querelle entre le comte de Maurevers et M. d'Espéron : l'un se veut dire gouverneur de Bresse, et l'autre, en tant que gouverneur de Bourgogne, veut qu'il ne soit que lieutenant. Cela fit du bruit dans le pays de Bresse l'an passé, et est venu presque dans le conseil du roi, où l'affaire n'a pas été jugée. En attendant le jugement qui serait peut-être longtemps à venir, d'autant que les affaires sont entre les mains d'un homme qui ne termine rien et remet tout de temps en temps, le troisième fils du comte de Maurevers, nommé le chevalier de Maurevers, attaqua hier M. de Candale, fils unique de M. d'Épernon, comme il passait en carrosse, et mit la main à l'épée. L'autre sortit du carrosse, et se mit en état de se défendre. On les voulut séparer et empêcher de se battre, et entre autres un gentilhomme qui se rencontra là.

Les domestiques de M. de Candale, dont la maison était là proche, y accoururent, qui assommèrent ce pauvre chevalier de Maurevers de plusieurs coups de croc et d'épées, qui néanmoins n'était pas encore mort hier à dix heures du soir. Pour M. de Candale il n'est pas blessé. Si j'avais vu le Grand Turc, le général des Jésuites, le grand Mufti et le grand Kan de Tartarie, se battre ainsi ensemble et s'entre-tuer à grands coups fourrés, je tâcherais à me résoudre de n'en avoir aucune pitié.

Le roi a envoyé des édits au parlement pour trouver de nouveaux moyens d'avoir de l'argent. Le premier, qui est des notifications, est furieux et horrible : il est en grand état de ne point passer.

Un conseiller de la grand'chambre a ce matin parlé fort hardiment, et allégué des raisons, lesquelles ont fort plu aux gens de bien, en taxant le luxe de la cour et les dépenses que font les grands partisans. Dieu veuille, par sa sainte grâce, conserver M. de Sève, ce conseiller qui a si bien parlé, et inspirer à ses autres compagnons d'aussi bonnes pensées! Si cet édit passait, il serait plus dangereux que celui du papier que feu M. de Bellièvre, premier président, fit accorder heureusement il y a deux ans. Ah! que nous aurons besoin par ci-après de cet excellent homme.

La peste est à Bordeaux; je souhaite fort que cette méchante bête demeure là et n'approche point de nous : Paris est déjà assez malheureux. Nous avons ici des charlatans, des chimistes, des moines, des jésuites, des courtisans, des partisans, etc. : tout cela est pire que la peste.

Le duc d'Orléans a aujourd'hui gagné son procès contre M^{me} d'Aiguillon et le duc de Richelieu, pour la terre de Champigny que le feu cardinal de Richelieu a presque ruinée pour embellir sa maison, ou plutôt son palais de Richelieu. M. Talon, l'avocat général, y a fait merveilles, et ses conclusions ont été confirmées par arrêt. Tout le monde en est bien aise.

A CH. SPON. 7 mai 1657. — Je vous remercie d'avoir écrit pour moi à M. Jean Daniel Horstius. Si son cousin fût venu à Paris l'hiver passé, il aurait pu y voir des dissections tout à son aise, car on n'y en fit jamais tant. On en a fait quatre publiques en nos écoles, dont il y en a eu sur deux femmes, et six particulières chez des chirurgiens, qu'il aurait pu voir.

On a tiré de la Bastille et mis en liberté un certain abbé de Courtenai qui s'était ici rendu suspect à cause du cardinal de Retz, et, en sa place, y ont été mis certains Anglais qui médisaient atrocement de Cromwell, et qui n'y sont qu'à sa recommandation, car c'est lui

qui a prié pour les y faire mettre. Depuis la mort du feu roi, le meilleur conseil qui ait été pris entre tous a été de gagner à nous ce Cromwell et de faire paix avec l'Angleterre, d'autant que si nous ne l'eussions gagné, l'Espagnol l'eût eu de son côté, qui nous eût bien fait de la peine. Comme le roi partait d'ici, un courrier arriva qui porta une nouvelle qui déplut de Francfort, savoir que l'Empereur sera bientôt élu, et que les électeurs s'étaient déjà assemblés trois fois; et MM. de Grammont et de Lionne avaient auparavant mandé qu'ils avaient obtenu que l'élection ne se ferait plus de six mois, à quoi l'on s'attendait.

Le duc d'Orléans est parti de Blois le 24 d'avril, pour aller à Bourbon, sous ombre de guérir par ses eaux d'une loupe qu'il a au dos, laquelle a par ci-devant été ouverte et s'est encore rouverte depuis. On dit que ce prince, à ses heures de loisir, travaille à notre histoire de France depuis la mort du feu roi. Je voudrais bien avoir lu cela : il peut dire de belles choses de notre gouvernement et de nos deux ministres, tant femelle que mâle; on dit que le cardinal de Retz en fait autant à sa mode. Les gentilshommes de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, du Maine et du duché d'Orléans continuent leurs lettres circulaires et leurs assemblées.

On imprimait ici la *Vie des cardinaux illustres en sainteté*, in-folio en latin, en trois tomes, de M. d'Atichy, évêque d'Autun, par ci-devant de Riez et minime, mais la querelle des imprimeurs et libraires l'a fait mettre bas. Ces pauvres imprimeurs ne pouvant gagner leur vie, s'en vont par désespoir à la guerre, où la plupart mourront, et puis après on ne pourra plus rien imprimer.

Il y a ici grosse querelle entre les jésuites et les pères de l'Oratoire à cause du père Senault, supérieur des pères de l'Oratoire du faubourg de Saint-Jacques, qui a fait trois sermons contre la nouvelle théologie des cas de conscience des révérends pères de la Société, qui s'en vont écrire contre lui.

M. le maréchal de Grammont n'a pas voulu recevoir la visite de l'électeur de Saxe, d'autant qu'il avait été voir le premier le comte de Pigneranda, ambassadeur d'Espagne. Vous savez quels droits nous avons de préséance par-dessus tous les autres princes de l'Europe, en tant que nous sommes les fils aînés de l'Église. Il n'y a que ces Moresques d'Espagne qui aient l'impudence et l'effronterie de nous disputer ce droit de progéniture ecclésiastique.

Le cardinal de Retz est quelque part en Allemagne, où il a pensé être assassiné : il ne s'en est fallu que demi-heure. Deux de ses domestiques l'avaient vendu ; il montait à cheval déguisé et inconnu avec ces deux traîtres pour faire un petit voyage ; à demi-heure delà, trente cavaliers devaient le rencontrer et le massacrer malheureusement. Mais ayant reçu l'avis de sa mort infaillible, et comme il était averti par ce billet que ses deux coquins siens domestiques auxquels il se fiait le plus étaient ceux qui le trahissaient, il descendit et fit arrêter ces deux malheureux pendants. Voilà ce qui m'en a été dit ce matin. Si cela est vrai, Dieu sait de quelle part vient ce mauvais dessein.

M. de Turenne, que les courtisans appellent « Thomas a Kempis », à cause qu'il excelle dans l'intelligence et dans l'art de camper une armée, est parti ce matin. On soupçonne seulement que ce sera pour assiéger Grave-lines pour cette année, et que Cromwell doit envoyer 12 000 hommes par ses vaisseaux d'Angleterre, qui débarqueront à nos ports. Il faut prendre patience... Il n'est pas jusqu'à la saison qui ne soit fort dérégulée.

Il y a neuf mois entiers qu'il fait froid à Paris, car nous l'avons eu sensible de bonne heure. Dès le mois d'août, septembre et octobre, il a fait froid et humide. Le grand hiver est venu qui a duré jusqu'à présent. Le 26 et le 30 d'avril dernier, il fit ici autant de froid qu'en janvier. Ce grand et long froid a merveilleusement concentré et poussé les humeurs...

Le roi est à Amiens. Le Mazarin a envoyé la femme de M. Fargues dans Hesdin pour y traiter avec son mari.

Il y a révolte devers Sens de plusieurs villages contre les exacteurs et collecteurs des tailles; c'est à Saint-Fargeau que la querelle a commencé.

Ceux qui tiennent Hesdin ont découvert une conspiration; c'est qu'un nommé Sainte-Marie-Papillon, qui commandait là dedans une compagnie, avait été gagné, et devait laisser entrer les troupes du roi dans Hesdin par la porte à laquelle il commanderait le jour qu'il serait en garde. Cela a été découvert, et il a été mis prisonnier; le lendemain on l'a trouvé mort dans la prison, poignardé et sa baïonnette près de lui, afin de faire croire que lui-même s'est poignardé. J'ai connu cet homme; ce n'était qu'un fripon débauché, enfant de Paris, glorieux et superbe, fils d'un maître en fait d'armes.

M. de Neufchèse, évêque de Chalon-sur-Saône, est mort : voilà un évêché et trois bonnes abbayes qui tombent dans la ferme des bénéfices dont M. Ondedei, secrétaire de l'Éminence et évêque de Frejus (mais dont il n'a pu encore avoir les bulles), est le dispensateur *argent comptant*.

A CH. SPON. 8 mai 1657. — Le Parlement a cessé ses assemblées touchant les édits nouveaux que l'on voulait y faire vérifier. Ils n'en ont retenu que deux, savoir, une nouvelle création de 34 secrétaires du roi à 1000 livres de gages par an sur les gabelles et un sur les francs-fiefs; remontrance ordonnée d'être faite pour le reste.

Le 28 d'avril mourut ici, à cinq heures du soir, une des belles dames de la cour, savoir, M^{me} de Montbazou : elle n'a été que deux jours et demi malade ¹. La rougeole

1. Voir, à propos de la mort de M^{me} de Montbazou et de la conversion de l'abbé de Rancé, ce que raconte Saint-Simon (t. I, p. 375, éd. de 1864, in-12).

commençait à paraître après deux saignées qu'on lui avait faites; ce mouvement critique s'arrêta tout d'un coup *et, contrairement à l'espoir de tous, elle mourut aussitôt suffoquée*. Elle avait environ quarante-cinq ans, et avait été une des belles de la cour.

Le 4 de ce mois de mai, qui sera vendredi, MM. de l'assemblée du Clergé feront leur harangue de remerciement au roi, et se sépareront sans avoir fait autre chose que de bien manger le pauvre curé de village, et avoir, contre leur conscience et leur honneur, fidèlement servi le Mazarin et les loyolistes contre les jansénistes et le cardinal de Retz. Hélas! que le monde est méchant et dépravé! J'ai pitié du genre humain quand je vois tant de fourberies.

Je viens d'apprendre que messieurs du clergé, dans cette dernière assemblée, ont mangé, aux dépens du crucifix et des pauvres bénéficiers, 1 500 000 livres.

M. de Tournes, libraire de Genève, est ici; je le trouve fort honnête homme et très civil : nous n'avons point ici de gens de ce métier-là si courtois et si gracieux... Pour nos libraires de Paris je n'en veux rien espérer; ils n'impriment rien à leurs dépens que des romans, j'entends des livres d'amourettes ou de méchants livres de nouvelle dévotion, des visions ou des rêveries de moines, des miracles, des révélations, des cordons de saint François, des ceintures de sainte Marguerite, C'est pourquoi il faut prier Dieu qu'il nous donne patience, et il faut que nous la prenions, puisqu'il l'a lui-même si grande. Vous savez ce que chante l'Église : *Patiens nimis et multum misericors Dominus*. Vraiment il y paraît bien en ce misérable temps que nous sommes entre les mains d'un prêtre, ou au moins d'un cardinal italien, d'une femme espagnole et d'un jeune roi. Ne diriez-vous point, si vous ne me connaissiez déjà d'ailleurs, qu'en cas de nécessité je serais un étrange prêcheur? Oui, certes, pour ne jurer qu'à la huguenote. Mais je ferais le sermon bien court...

Les marchands sont ici fort réjouis de ce que la flotte d'Espagne est heureusement arrivée, et que les Anglais n'ont pu l'attraper; ils disent que cela s'en va rétablir le commerce, qui était fort interrompu. Cette nuit, à deux heures du matin, est mort de ses plaies le pauvre chevalier de Maurevers, qui a été assommé par les gens de M. de Candale fort malheureusement, et à huit heures du matin est mort M. de Mestrezat, autre ministre de la parole de Dieu, en son église retirée, à Charenton.

Nouvelles sont arrivées que M. le président de Thou est arrivé en Hollande, mais qu'il n'y a pas été reçu en ambassadeur; que l'on n'est pas venu au-devant de lui, ce qui fait croire que les Hollandais ne veulent point de notre amitié, si nous ne leur faisons raison de tant de vaisseaux qu'ils nous redemandent, et qu'ils se plaignent leur avoir été enlevés par nos chevaliers de Malte, qui rôdent et qui volent sur la mer Méditerranée avec le consentement de celui qui a sa part du butin.

Le 6 de mai, il est ici survenu un gros débat, ou plutôt querelle non préméditée, entre M. de Vendôme et M. d'Espéron, à la porte de la chambre du roi. Toute la cour en fut aussitôt divisée en deux partis. Le roi, en ayant été averti, les envoya tous deux à la Bastille, où ils ont couché une nuit. Le lendemain, le roi les a envoyés quérir, et les a accordés, mais avec quelques menaces à M. d'Espéron, etc. Ce même lundi le roi est parti d'ici avec toute sa cour pour Compiègne, dans un carrosse à huit chevaux, à midi sonnant.

A CH. SPON. 8 juin 1657. — Depuis ma dernière, je vous dirai que M. de Vendôme suit la cour, par ordre qu'il en a du roi, et MM. d'Espéron et de Candale se retirent en leurs gouvernements de Bourgogne et d'Auvergne, en vertu de la même puissance.

Si les jésuites ont eu le crédit de faire brûler, par la main du bourreau, les dix-sept lettres du Port-Royal, à Aix en Provence, ne vous en étonnez point : ce sont des

marqués et des effets de la haine, de la passion et du crédit de ces bons pères, qui n'aiment rien que leur profit, *et qui, comme ils ont reconnu qu'ils ne pouvaient être aimés d'un grand nombre, veulent être redoutés de tous.* Cela n'a pas empêché que l'auteur n'ait généreusement continué et que nous n'ayons ici la dix-huitième en une feuille et demie. L'auteur de ces lettres est un admirable écrivain : vous admirerez son esprit plus que jamais dans cette dix-huitième, et vous verrez combien finement et adroitement il a drapé l'infailibilité prétendue de ce *Jupiter Capitolinus*, à qui les loyolistes servent de janissaires pour régner sur les consciences des hommes, faute de pouvoir commander sur toute la terre.

A CH. SPON. 14 juin 1657. — Les coureurs du prince de Condé sont venus jusqu'à demi-lieue près de la porte Saint-Antoine, où ils ont enlevé et emmené à Rocroy un partisan nommé Girardin. L'on dit que leur dessein était d'enlever M. Fouquet, procureur général et surintendant des finances, lorsqu'il reviendrait de sa maison de Saint-Mandé, près du bois de Vincennes. Celui-là pouvait bien payer une bonne rançon, car il a la clef du grand coffre. Nouvelles sont arrivées que c'est le chevalier de Chemeraud qui a enlevé le partisan Girardin, et qu'il l'a emmené au Catelet, non pas à Rocroy, d'où Girardin même a écrit à sa femme et lui a envoyé la clef de son cabinet, à telles enseignes qu'il dit qu'il est bien traité.

Le 22 de mai fut fait et accompli le mariage de M. de Nemours, par ci-devant archevêque de Reims, avec M^{lle} de Longueville. Voilà ce mariage tant de fois contesté et différé, enfin consommé, et le cardinal Antoine Barberin est archevêque de Reims. Messieurs du clergé enfin quittent leur assemblée cette semaine; ils ont fait présent à la reine d'Angleterre de 36 000 livres.

MM. les prélats *font leurs paquets*, plusieurs d'iceux sont déjà partis.

Le 1^{er} de juillet prochain doivent partir d'ici, pour aller tout droit à Francfort, nos députés en Allemagne, savoir, MM. le maréchal de Grammont et de Lionne, neveu de M. de Servien, surintendant des finances; c'est pour l'élection d'un roi des Romains, pour en faire après un empereur. On dit ici que la maison d'Autriche est assurée de cette élection pour l'archiduc Léopold, à cause que le nombre des électeurs protestants est moindre que les autres, à cause du duc de Bavière qui y est de surcroît, et les trois électeurs, archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence.

Nous avons investi Cambrai pour l'assiéger, sur l'avis que nous avons eu qu'il n'y avait dedans que 400 hommes et cet avis était vrai; mais le prince de Condé ayant eu avis de notre dessein, prit tout chaudement 4 000 chevaux et les fit entrer dans la place sans aucune résistance. Le roi a été à Péronne, il est de présent à la Fère.

Les jésuites persécutent ici cruellement quelques libraires qu'ils ont soupçonnés d'avoir imprimé quelque chose pour le Port-Royal, et entre autres les dix-huit lettres; ils en ont fait mettre un prisonnier, qu'ils ont fait enlever en plein minuit, et se sont rendus les maîtres de sa boutique et ont fouillé partout. Il s'appelle Desprez, à l'enseigne de saint Prosper, rue Saint-Jacques. Ils ont aussi découvert l'imprimeur, nommé Langlois, qu'ils ont mis à la Bastille. L'on dit que c'est pour une pièce qu'ils ont imprimée en faveur du cardinal de Retz contre la dernière assemblée du clergé, et principalement contre M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui est un étrange compagnon et un dangereux garçon, en tant que, pour faire fortune, il a par ci-devant joué divers personnages, et entre autres été un des malheureux commissaires qui envoyèrent à la mort feu M. de Thou, en votre ville, l'an 1642.

A CH. SPON. 19 juin 1657. — Il y a eu du bruit à la cour, entre la reine et le duc d'Anjou. Elle l'a menacé

de lui faire donner le fouet, et même l'a commandé; mais ni le gouverneur, qui est M. le maréchal du Plessis-Praslin, ni le sous-gouverneur n'ont osé l'entreprendre, dont il a été averti, et a dit à la reine qu'ils ont bien fait de n'accepter point cette commission; qu'il n'est plus en âge d'avoir le fouet, et que quiconque l'entreprendra est assuré que lui-même lui donnera de sa propre épée au travers du corps. La reine, fâchée de cela, a crié et a dit qu'elle ne voulait plus demeurer à la cour, mais revenir à Paris, etc. Le Mazarin s'est chargé de faire cet accord : la reine a commencé, sur les plaintes de ses filles d'honneur, lesquelles lui ont dit que quand M. le duc d'Anjou les rencontrait il voulait leur lever la cotte et usait envers elles de termes étranges et lascifs.

A BELIN FILS. 30 juin 1657. — Le roi et la cour sont toujours à la Fère, et notre armée devant Montmédy, que le prince de Condé a tâché de secourir et n'a osé, se voyant empêché par le maréchal de Turenne; de sorte que, sans un effort des Espagnols, qui pourront bien être repoussés s'ils l'entreprennent, nous pourrons avoir la place dans quinze jours.

M. le maréchal de Grammont et M. de Lionne ne sont pas encore partis pour aller à Francfort, où se doivent trouver les électeurs pour faire un nouvel empereur; j'apprends aussi que le jour de l'assemblée des dits docteurs est différé et remis pour quelque temps. La paix des Hollandais est faite avec nous par la sage entremise de M. le président de Thou, qui est à la Haye notre ambassadeur. On tient ici le pape bien malade, *par suite d'une extrême faiblesse des reins et de la vessie et de tous les viscères*. On dit que M. le cardinal Antoine se dispose pour s'en aller à Rome, *en raison de la mort imminente du pape*. Deux cardinaux y sont morts depuis peu, savoir, Rapaccioli et Bichi : ce dernier était l'homme du Mazarin à Rome.

J'apprends qu'il court ici quelques écrits et libelles pour le cardinal de Retz contre M. de Marca, archevêque de Toulouse...

A CH. SPON. 13 juillet 1657. — On ne voit ici plus de gueux dans la rue ni autres mendiants que des moines, dont le nombre est fort grand. On a fait un hôpital général, où l'on a renfermé tout ce que l'on a pu attraper de ces pauvres gueusants, au bout des deux faubourgs de Saint-Marceau et de Saint-Victor. Paris en est plus beau de la moitié; les riches y donnent volontiers quelque chose.

M. le chancelier a dit, en plein conseil, que les Espagnols s'étaient retirés à cause que le roi avait envoyé des troupes dedans Ardres, qui y étaient heureusement entrées, en suite de quoi les Espagnols n'ont pas de quoi empêcher que nous ne prenions cette année Montmédy, et qu'ils ne peuvent faire aucun siège contre nous qui soit d'importance. Le prétendu siège d'Ardres était une finesse espagnole; ils avaient dessein sur Calais qu'ils ont pensé surprendre, mais ils en ont été généreusement repoussés. Calais eût été en plus grand danger si les Espagnols eussent attaqué par mer, en même temps que les autres attaquaient par terre, mais les vaisseaux arrivèrent trop tard de deux heures. On faisait autrefois la guerre en lion, maintenant on la fait en renard.

Le libraire nommé Desprez et l'imprimeur nommé Langlois l'aîné, qui imprimaient les lettres pour le Port-Royal, ont été découverts et sont prisonniers dans la Bastille. Les loyolistes, *hominum genus nequissimum*, se vantent qu'ils les feront envoyer aux galères; c'est un compagnon imprimeur qui les a découverts pour quelque argent qu'il a eu de la Société.

Nous avons perdu près de 4000 hommes devant Montmédy; il y a plusieurs officiers de tués; cela est capable de faire riche le Mazarin, s'il ne l'était déjà d'ailleurs.

Nous sommes ici en procès avec nos chirurgiens-barbiers, qui ont voulu faire une union avec les chirurgiens de Saint-Côme, nos anciens ennemis; *ces marchands de pommade* étaient des misérables coquins presque tous arracheurs de dents et fort ignorants, qui ont attiré les chirurgiens-barbiers à leur cordelle, en les faisant participants de leurs maisons et de leurs prétendus privilèges, et entre autres d'avoir dans leur salle en leurs examens une longue robe noire et un bonnet carré, et en ce cas-là ils nous demandent que nous assistions à leurs actes, j'entends notre doyen, qui y va accompagné de deux docteurs, *qu'il choisit à son gré parmi les compagnons sûrs*. Ils parlent des degrés de bacheliers et de licences et autres telles cérémonies et vanités tout à fait indécentes à de tels laquais bottés. La cause s'en plaidera pendant un mois, et je crois que les desseins audacieux de cette superbe racaille seront bridés et réglés, et, en attendant, notre doyen n'assiste à aucun de leurs actes. Les chirurgiens de Saint-Côme ne sont-ils pas plaisants? Ils ont une permission du roi d'environ 300 ans, dans laquelle il leur est fait licence, de s'assembler; ils prétendent, se disent-ils, de ce mot de licence, qu'il leur est permis de faire des licenciés en chirurgie, ce qu'ils n'ont pourtant jamais entrepris par ci-devant; *si on leur cédait sur ce point, ils auraient aussitôt des prétentions au doctorat* et nous feraient des docteurs pas latins qui ne sauraient ni lire ni écrire. Nous ne prétendons pas empêcher qu'il y ait à Saint-Côme des chirurgiens, ni que les autres s'unissent avec eux, mais seulement nous voulons avoir une compagnie de chirurgiens-barbiers comme nous avons eu jusqu'ici, laquelle relève de notre Faculté, qui prête tous les ans serment de fidélité dans nos écoles, entre les mains de notre doyen *en grande assemblée de la Faculté*, et nous paie tous les ans une certaine somme de redevance dans les droits que nous avons sur leurs actes. Mais nous ne voulons ni robes, ni bonnets, ni licences, ni tels autres

abus, ils sont déjà assez glorieux et assez sots sans se fournir de tel apparat.

A CH. SPON. 10 août 1657. — Les coureurs du prince de Condé ne cessent de courir vers Paris, et d'attraper toujours quelqu'un, comme ils ont par ci-devant fait à M. Girardin. Ils emmènent prisonniers ceux qu'ils prennent au Catelet ou à Rocroy.

Martin, qui est un des lieutenants du prince de Condé, a surpris en Lorraine une petite ville nommée Dieuze, où se tenait la gabelle de Lorraine et où l'on vendait le sel du pays.

Il y avait ici des laquais qui voulaient recommencer à porter des épées, mais ils en ont été mauvais marchands : ils en ont eu le fouet par les carrefours ; et même on saisit tous ceux qui portent ici des épées.

On attend d'heure à autre la lettre de cachet du roi, pour faire chanter le *Te Deum* à Notre-Dame, touchant la prise de Montmédy.

A CH. SPON. 19 septembre 1657. — Le 4 de ce mois est parti de Paris, M. Servien, surintendant des finances, avec grand train, pour aller à Metz, où le roi se doit rendre. On croit que, comme il est fort habile homme dans les négociations, qu'il sera envoyé à Francfort pour l'élection de l'empereur.

Le roi arrivera demain à Metz et la reine y demeurera ; mais le roi, avec le Mazarin, ira à Brisach et à Philipsbourg. Des sept électeurs nous avons les cinq voix, et le roi de Hongrie ne sera pas empereur ; l'archiduc Léopold n'est pas assez riche pour l'être. Mais si l'on ôte cette plume aux ailes de la maison d'Autriche, qui sera donc l'empereur ? *Sera-ce le Bavaurois ? le Saxon ? ou notre cardinal lui-même ?* Je voudrais l'avoir vu empereur, entouré de janissaires à la romaine, sur le trône impérial. Lui et Cromwell et le général des Jésuites seraient trois beaux personnages pour représenter

l'état tyrannique du misérable temps auquel Dieu nous a réservés.

Pour notre roi, je ne pense pas qu'il voulût s'arrêter à si peu de chose; l'empire d'Allemagne est au-dessous de sa grandeur, et 25 000 écus de rente ne sont rien au plus puissant roi de l'Europe, et néanmoins cette qualité d'empereur ne vaut que cela par an à celui qui la possède. Je les laisse là et les abandonne de bon cœur pour répondre à votre chère lettre.

Le partisan Girardin, qui avait été enlevé par les coureurs de M. le Prince, avait été fort malade à Anvers; il avait, après être guéri, fait son accord et était dans le chemin de s'en revenir. Accablé d'un autre mal qui lui est survenu, il est mort dans Malines. Voilà un homme bien malheureux pour un partisan qui laisse onze enfants, s'il n'a de l'argent caché.

A CH. SPON. 5 octobre 1657. — On pendit hier, à la porte de Paris, un homme de soixante ans, qui était un des exempts de la prévôté de l'île, nommé Brète. C'était un méchant larron; il avait un sien neveu tabletier et remetteur de dents d'ivoire, qui, sachant que son oncle était condamné, se pendit en sa chambre et s'étrangla; il a été traîné à la voirie.

M. Chemeraud de Barbezières, qui avait pris Girardin (lequel depuis est mort à Anvers), a été pris prisonnier et emmené à la Bastille, où depuis le lieutenant criminel a été instruire son procès. Aujourd'hui au matin il a été mené dans le grand Châtelet, d'où l'on croit qu'il ne sortira qu'en belle compagnie, et qu'il aura la tête coupée, si le prince de Condé ne s'en mêle et qu'il ait assez de crédit pour cela.

Les peuples de Flandre sont en grande consternation, voyant les courses de nos gens et nos petites conquêtes, sans qu'ils puissent y résister, ni que les Espagnols les en puissent garantir. Cela porte les États du pays à penser à une neutralité, laquelle causera bien

du bruit dans le pays avant qu'ils puissent l'obtenir du roi d'Espagne.

Ce matin Chemeraud de Barbezières a été condamné d'avoir la tête coupée à la Grève : c'est celui qui avait pris Girardin, qui depuis fut pris près de Cambrai. Il a été jugé prévôtalement, par ordre de la cour, en vertu des lettres patentes munies du grand sceau, pour un libelle qu'on lui a trouvé dans sa pochette, qu'il avait écrit de sa propre main contre le roi, la reine et le gouvernement présent. Il a été exécuté ce soir, et a reçu un coup du bourreau qui ne l'a qu'abattu; mais le valet aussitôt lui a haché la tête de plusieurs coups. On me vient de dire que tout le monde criait au bourreau.

Le partisan Girardin est mort, comme je vous ai mandé, non pas dans Malines, mais dans la ville d'Anvers; ils laisse dix enfants vivants : punition divine! dit Homenas. Je voudrais que tous les partisans fussent morts comme celui-là, et que la race en fût éteinte.

Vraiment vous me l'avez baillée belle. Voilà que je reçois votre propre lettre de la propre main de M^{lle} Spon, laquelle, après avoir vu un peu mon étude, mais avec une chandelle, m'a parlé de cette bonne femme, laquelle me connaissait comme si elle m'avait nourri. Cela m'a tout à l'heure mis en soupçon, ce qu'ayant reconnu, elle est si bonne qu'elle a voulu tout à l'heure me mettre hors de peine, et m'a avoué la vérité. Mon Dieu, que c'est une digne femme! Ah! que vous êtes heureux d'en avoir une si bonne, si parfaite et de si belle humeur! La mienne a bien plusieurs qualités fort bonnes; mais elle est quelquefois chagrine et cruelle aux valets et servantes, qui sont des qualités desquelles je ne tiens rien; mais elle les a *par droit de famille*. Feu sa mère, qui a vécu quatre-vingt-quatre ans, était de la même humeur. Vous avez été plus heureux que beaucoup d'autres, c'est que Dieu s'est mêlé de vos affaires : *une femme sage est un don de Dieu*. Nous assiégerons Dunkerque par terre comme les Hollandais par mer.

Nous avons ici un nouveau procureur du roi au Châtelet, nommé M. de Riant de Villeraï, qui par ci-devant était conseiller en la première des enquêtes.... Cette charge de procureur du roi au Châtelet vaut plus de 20 000 livres de rente : aussi lui coûte-t-elle plus de cent mille écus.

On a porté le testament de M. Girardin, dans lequel il donne à l'Hôpital général six mille livres, et fait aussi quelques restitutions à quelques veuves, entre autres à celle de M. Manis qu'il avait aidé à ruiner.

A CH. SPON. 16 octobre 1657. — Cent archers sont sortis de Paris pour aller quérir des prisonniers qui sont à dix lieues d'ici, qui étaient des coureurs de Rocroy, que l'on a attrapés en chemin, et qui sont en danger d'être participants de la mauvaise fortune de Barbezières Chemeraud.

Enfin notre armée a pris Mardick que nous faisons fortifier, et Bourbourg pareillement. Le roi est encore à Metz. Les officiers qui avaient fini et achevé leur quartier à la fin de septembre ont été la plupart maltraités du côté de Verdun, car les uns ont été tués et les autres ont été pris prisonniers.

La Miltière¹ avait fait un livre contre vos ministres ; mais les jésuites sont venus et en empêchent l'impression, par le moyen de l'autorité du roi qu'ils y ont employée. Voyez la cabale de ces gens-là, car il est malaisé de dire quel intérêt ces gens-là prennent à tout ce qui se passe dans l'État, et néanmoins ils se mêlent de tout, et même y réussissent *au nom du Seigneur*, tant le monde est embabouiné de leurs sornettes.

Le roi est encore à Metz, où le Mazarin a eu de grièves et rudes douleurs néphrétiques. J'ai peur qu'à la fin il n'ait la pierre et qu'il ne le faille tailler, après qu'il en aura tant fait tailler d'autres.

1. Théophile Brachet, sieur de La Milletière (1596-1665). Cf. *France protestante*, t. VI, p. 496.

Néanmoins pour dix qui en pourraient pleurer, je pense que cent mille en pourraient rire, voyant la fin de la fortune de cette homme, laquelle a été si constante en lui, et si fantasque en tant d'autres.

A CH. SPON. 6 novembre 1657. — Le Mazarin est toujours malade; sa pierre lui est tombée du rein dans la vessie, mais il ne l'a pas encore vidée, et il est fort fâcheux et fort chagrin à ses médecins, qui sont Valot et Esprit. M. Seguin, médecin de la reine, n'est point à la cour; elle lui a donné trois mois de terme pour aller en Poitou y visiter et réformer une abbaye qu'elle lui a donnée et qu'il a obtenue depuis deux ans *pour prix de sa discrétion*.

Les nouvelles d'aujourd'hui portent que le roi passera les fêtes de la Toussaint à Metz, et même peut-être la Saint-Martin, à cause de la maladie persistante du cardinal Mazarin.

On fit un nouveau contrôleur des finances, savoir M. Le Tellier, il n'y a qu'un mois, lequel auparavant était intendant; mais il ne l'a guère gardée; on lui a ôté ladite charge et a été donnée à M. Breteuil-Tonnellier, maître des requêtes, et à M. Derval, qui tous deux en ont donné de bon argent, et plus grande somme que n'avait fait M. Le Tellier.

Feu M. de Châtillon, qui fut tué durant le siège de Paris, à l'attaque de Charenton, laissa sa femme grosse. C'était son fils, qui est mort depuis trois jours à quinze lieues d'ici, si bien que voilà la race éteinte des Châtillons par cinq chefs depuis 1572, lorsque l'amiral de Châtillon fut tué cruellement et proditoirement avec plusieurs autres, le 24 août, fête de la Saint-Barthélemy.

Comme nous étions hier assemblés en notre compagnie pour proroger le doyen et choisir les professeurs, un ancien chirurgien, député de tout le troupeau, nous vint demander la paix, au nom de Dieu la paix, et qu'ils ne voulaient point plaider contre nous; et, après nous

avoir fait force soumissions, il sortit; sur quoi fut délibéré et conclu que quelques députés s'assembleraient jeudi prochain chez le doyen qui entendraient leurs propositions. Je suis un des neuf députés. Nous verrons et ouïrons les plaintes et les soumissions de ces laquais bottés et de ces corps glorieux qui ne seront de longtemps canonisés.

A CH. SPON. 23 novembre 1657. — Comme le roi était prêt de faire un voyage à Fontainebleau, pour y aller voir la reine de Suède, il en est venu une nouvelle qui l'en a empêché, c'est qu'elle a fait poignarder son premier écuyer, qui était un Italien, par un autre Italien, pour des fourberies et des impostures, et pour des lettres falsifiées que cet écuyer lui avait fait voir, dont elle a été tant plus irritée qu'elle a reconnu que même son honneur y était engagé : ce sont des jeux de princes. Celui qui a tué s'appelle Sentinelli, et celui qui a été tué s'appelle Monaldeschi. Dès qu'il fut mort, elle fit porter le corps de ce pauvre malheureux au couvent des Mathurins, où il fut enseveli et enterré. On dit qu'elle était elle-même dans la galerie près de la chambre lorsqu'il fut poignardé. Cette action est fort tragique : aussi paraît-elle fort noire et fort vilaine de deçà. Ce pauvre misérable avait apparemment quelque dessein, ou se doutait de quelque chose, car il avait une cotte de mailles, à cause de quoi celui qui eut charge de le tuer n'en put venir à bout; de quoi la reine de Suède avertie, qui était là tout proche, répondit qu'il fallait le prendre par la gorge, ce qui fut aussitôt exécuté. On dit qu'elle a écrit au roi que c'est ainsi que les princes doivent punir et traiter leurs officiers, lorsqu'ils viennent à tromper leurs maîtres et à manquer envers eux de respect et de fidélité. Néanmoins je ne vois ici personne qui n'interprète et ne prenne cette action en mauvaise part, et qui n'en tire quelque méchant augure.

Ceux d'Amiens ont depuis peu fait un collège à votre imitation... Tous ceux de Rouen sont aussi fort animés contre les apothicaires, et ont introduit la médecine familière dans les maisons, de casse, séné, manne, rhu-barbe et sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher; et, depuis trois semaines, il est arrivé un grand malheur qui a fort scandalisé sur les drogues des boutiques. C'est que la femme d'un apothicaire, au lieu de donner une fiole d'eau anisée pour un malade, en donna une d'eau-forte, de laquelle mourut le malade le lendemain, presque enragé, qui était un riche marchand de Rouen. Toute la ville en a été émue, et a eu horreur de cet incident. Le corps a été ouvert en présence des médecins, qui ont fait leur rapport, et qui se sont joints au procès que la veuve a fait à ce pharmacien. Toute la ville crie qu'il ne faut plus rien prendre dans les boutiques, et qu'il faut que chacun fasse à la maison ses remèdes comme l'on fait à Paris. Ne voilà pas un étrange événement, bien tragique pour le malade, et bien dangereux pour les cuisiniers et partisans d'Arabie! Il est vrai que « Le médecin charitable », lorsqu'il ne coûtait qu'une pièce de trois blancs, a fait un grand miracle à Paris, et a délivré bien du monde de la tyrannie de ces gens-là, laquelle était inouïe et insupportable.

On dit que la reine de Suède, par ordre de la cour, a envoyé hors d'auprès de soi celui qui a poignardé, nommé Sentinelli, et les quatre autres qui lui ont aidé, qu'elle n'a point fait tuer cet homme pour aucune chose qu'il eût dite ou faite contre son honneur, mais plutôt qu'elle a découvert qu'il la trahissait, et qu'il servait d'espion au Mazarin près d'elle. D'autres disent que c'est un mystère de cabinet, et un *secret princier*, qui ne se saura jamais bien : peut-être que non. D'autres disent encore que c'est qu'il la trompait en plusieurs façons, en quoi il avait grand tort, vu qu'il avait eu une grande part en ses bonnes grâces, et qu'elle se résolut à s'en défaire, ayant reçu une lettre du roi de

Suède, et ayant appris qu'il voulait la quitter et retourner en Italie.

Jeudi prochain nous avons une thèse touchant le thé, dédiée à M. le Chancelier, qui a promis d'y venir : le portrait dudit seigneur y sera, qui a coûté trente pistoles à graver, chez Nanteuil, qui est un des plus excellents chalcographes, qui est le fils d'un chirurgien des plus employés de Paris, nommé P. Cressé.

A CH. SPON. 18 décembre 1657. — Tout le monde ne parle ici que de M. le Prince et de sa maladie. Quelqu'un a dit au palais que c'était dommage que ce prince ne mourût de regret, afin que le Mazarin en mourût de joie; mais je ne crois point cela, vu que ce prince lui sert de prétexte.

La reine de Suède est fort méprisée à Fontainebleau et partout là alentour, à cause de ce pauvre Monaldeschi que trois hommes furent une demi-heure à poignarder, tandis qu'il criait et beuglait effroyablement. On dit que, s'il eût eu une épée ou un poignard, ils n'en fussent jamais venus à bout; et néanmoins il n'a pas laissé d'avoir fort cruellement vingt-sept coups de poignard, qui sont cinq plus que n'en eut Jules César *au milieu du Sénat*. C'est toujours bille pareille à gens de même pays.

M. de Mondejeu, gouverneur d'Arras, avait une femme riche, laquelle s'est fait séparer de biens d'avec lui, et s'est mise en protection du parlement avec un bon arrêt, dont elle est garnie, et nonobstant tout cela, 200 chevaux, par commandement du Mazarin, ont ici enlevé cette pauvre femme laquelle était dans son lit, et, demi-habillée, l'ont mise dans un carrosse et l'ont emmenée à son mari à Arras. *Ce sont là délires d'un siècle mourant auxquels Dieu nous a réservés*. Je rougis de honte de voir tant de malheurs et tant de scélératesses.

La comtesse de Soissons, autrement la Mancini, princesse, nièce de Son Éminence, par ci-devant « la

Bécasse », est fort grosse. Elle ne sort point; mais le roi la va voir et joue avec elle jusqu'à onze heures du soir. On dit que son mari, fils du défunt prince Thomas, s'en va être le favori du roi, et que le Mazarin le porte là.

A CH. SPON. 28 décembre 1657. — Le roi a été ce matin au parlement, y faire vérifier une déclaration contre les jansénistes, pour les deux bulles des deux derniers papes.

Elle a été vérifiée avec trois restrictions, lesquelles embarrassent fort les jésuites. M. Talon, premier avocat général, y a fortement harangué pour les droits du roi, de sorte que messieurs les loyolites, le nonce du pape et les évêques qui se sont ici trouvés, sont fort malcontents de cette harangue, que tous les honnêtes gens louent et exaltent fort. M. Talon ne craint point tous ces gens-là.

Un laquais, par mégarde, a mis le feu dans une tour pleine de poudre à Bordeaux, qui a renversé la moitié de l'hôtel de ville et la moitié du collège des jésuites, et qui a tué plus de 300 personnes.

On imprime les « Mémoires de M. de Castelnau de Maunissière » en deux volumes in-folio. Il avait jadis été ambassadeur en Angleterre, vers le roi Élisabeth, du temps de Charles IX. (M. du Plessis-Mornay disait qu'il fallait dire ainsi, et dire « la reine Jaquette », vu que cette princesse méritait le haut-de-chausse.)

La mort de M. votre fils l'aîné m'a touché très sensiblement; j'en ai très grand regret à cause de vous et de M^{lle} Spon, et même à cause de lui. Peut-être que quelque jour j'eusse eu l'honneur de l'embrasser et de le tenir céans, si votre dessein eût été de le mettre à la médecine. Je sais bien que l'on peut dire de lui, *cito raptus est ne malitia mutaret intellectum*. Mais ce n'est pas assez; ceux qui ont perdu ce qu'ils aiment tendrement ne le recouvrent point par là, joint que *quodam modo moritur ille qui amittit suos*. Je prie le Dieu des gens de bien qu'il vous console et vous dédommage de cette

signalée perte, et qu'il envoie à M^{lle} Spon un bon et heureux accouchement de quelque beau garçon qui soit plus fort que le défunt, que je soupçonne avoir été délicat et avoir eu de mauvais poumons, puisqu'il est mort de la sorte en si peu de temps. S'il n'y avait que 25 lieues d'ici à Lyon, j'irais dire la « Vie de sainte Marguerite » pour M^{lle} Spon, et prendre ma part du gâteau de baptême de cet enfant qui viendra, de la naissance duquel je tâcherais de me réjouir avec vous, pour vous consoler de la perte de l'autre; mais cela ne se pouvant faire, il faut attendre quelque autre commodité par laquelle nous puissions nous embrasser.

1658

A CH. SPON. 18 *janvier* 1658. — Il y avait ici, auprès du roi, un jeune seigneur, nommé Marsillac, fils de M. de La Rochefoucauld de Poitou, que le roi voyait de fort bon œil, et qu'il appelait quelquefois son petit favori. Le Mazarin est entré en soupçon et l'a fait envoyer en Poitou. Un des neveux du Mazarin, nommé Mancini, écolier aux jésuites, y fut blessé à la tête le jour de Noël : il en a été trépané, et est en grand danger. Le Mazarin en est fort affligé. C'étaient quatre écoliers des jésuites qui le bernaient, dont deux le laissèrent choir exprès, afin qu'il fût blessé. Ce petit est le troisième frère, le second est à la cour. Le premier est celui qui mourut à Saint-Denis, l'an 1652, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la porte Saint-Antoine.

Je prends part à votre joie de la naissance d'une si belle fille et de l'heureuse délivrance de Mademoiselle votre femme ; je m'en vais en boire à leurs santés et à la vôtre pareillement en bonne compagnie, avec du vin d'Aï, dont un financier m'a donné un quartaut.

M. de Longueville est parti d'ici pour s'en aller à Rouen y faire vérifier l'édit de la révocation des nobles depuis l'an 1610, dont on croit qu'il y aura bien du bruit dans la province, d'autant que les autres nobles qui auront acheté des lettres de noblesse sous les autres rois précédents, savoir : Henri IV, Henri III, Charles IX,

Henri II et François I^{er}, pourront aussi bien par après être révoqués pour la décharge de la province, laquelle est merveilleusement chargée de tailles encore plus que les autres, et fort pleine de tels nobles, qui n'en ont acheté les lettres que pour s'exempter desdites tailles.

Le petit Mancini, neveu de Son Éminence, est mort de ses convulsions avec sa tête cassée, le 5 janvier à six heures du soir. Le trépan n'a de rien servi, et on n'en a rien tiré. Le Mazarin en a gourmandé Valot et le chirurgien qui l'a appliqué. On dit que le Mazarin est tout épouvanté de cette mort; cela fit résoudre le roi avec Son Éminence d'aller crier : « Le roi boit ! » au bois de Vincennes, pour consoler ce grand génie d'une perte si sensible. Le Mazarin avait envie de faire venir un chapeau de cardinal pour ce petit neveu de Rome, et il avait envie de lui donner des abbayes pour un million de revenu. Ce qu'un petit Italien eût dévoré tout seul pourra servir à dix Français, tant bons que mauvais; on dit même qu'il le destinait à être son successeur au ministère, mais la corde est rompue. Les Italiens viennent ici gueux et maigres pour s'engraisser.

Les députés du Parlement continuent de s'assembler trois fois la semaine, afin de réformer beaucoup d'abus qui se sont glissés dans le palais : cela ira au détriment des conseillers de la grand'chambre, de leurs clercs qui se font appeler leurs secrétaires, des greffiers qui sont de grands larrons et des procureurs qui ne valent guère mieux.

Le pape est fort en colère contre le cardinal Mazarin de ce qu'il a empêché qu'on ne fasse la paix générale; il a dit au cardinal Antoine qu'il veut qu'il opte du grand camerlingat ou de la charge de grand aumônier de France... Quoi qu'il en soit, les cardinaux prétendent être dispensés par leur saint père de tenir et de posséder plusieurs bénéfices, pourvu qu'ils soient bons et gras, tels que sont abbayes, évêchés et archevêchés. Le cardinal de Joyeuse en avait ainsi plusieurs : il était arche-

vêque de Toulouse, de Rouen, etc. Et comme un jour un moine eut prêché en sa présence contre ceux qui possédaient plusieurs bénéfices, le cardinal l'alla trouver en sa chambre et lui dit : « Si c'est pour moi que vous avez prêché contre la pluralité des bénéfices, je vous avertis que j'en ai dispense du pape. » Le moine lui repartit sur-le-champ : « A bien faire il ne faut point de dispense. » Voilà un cardinal bien payé d'un moine.

Le pape a refusé les bulles de l'évêque de Fréjus, Ondedey, et n'a pas voulu donner la dispense requise à la sœur du Mazarin pour, de simple religieuse qu'elle est en Italie, venir en France, y être abbesse de Poissy en la place du cardinal de Retz.

Le 16 de ce mois au matin a été rendu au Parlement un arrêt de la cour fort solennel, parties ouïes, à la requête des six corps des marchands, par lequel la loterie a été abattue et renversée.

A CH. SPON. 5 février 1658. — M. Cramoisy, qui est le roi de la rue Saint-Jacques parmi les libraires, a fait banqueroute pour plus de 300 000 livres. Cette nouvelle me surprend si merveilleusement et m'étonne si fort que je ne sais plus à qui me fier de ces marchands négociants. Je ne sais pas comment cela peut être arrivé; mais je ne doute pas que cet homme, qui a tant imprimé de livres par le conseil des jésuites, n'ait des magasins tout pleins de méchante marchandise et dont le débit n'a rien valu. Voilà un grand malheur sur la librairie, et néanmoins je ne pense pas que les carabins du père Ignace s'en mettent fort en peine, car ces gens-là, quelque crédit en argent qu'ils aient, ne sont bons que pour eux, et pratiquent finement le vieux proverbe : *primo mihi, secundo Michaud*. Tous nos libraires de la rue Saint-Jacques sont ici fort morfondus; mais voilà un coup qui les mortifiera encore bien autrement et qui diminuera bien fort le peu de crédit qu'ils avaient. Le Mazarin a fait disgracier un premier valet de chambre,

nommé Chamarante, qui avait quelque part aux secrètes inclinations que le roi a eues pour une des filles de la reine, laquelle est fort belle, nommée M^{lle} d'Argencourt, fille du gouverneur de Narbonne. Le jésuite, confesseur du roi, lui a remontré que ces débauches des princes avaient provoqué l'ire de Dieu et que leurs États en avaient été ruinés.

Il est arrivé de Lyon un courrier à la cour qui a apporté certaines nouvelles de la mort de M. de Candale. Si cette nouvelle est vraie, voilà un tyran mort, et une grande maison ruinée, éteinte et fondue. Voilà ce que le vieux d'Espernon a gagné à ruiner la France pour bâtir sa fortune et agrandir sa maison dans les bonnes grâces de Henri III. Son grand-père a été un grand tyran, et néanmoins toujours aux bonnes grâces des jésuites. Son fils, qui est le duc d'Espernon d'aujourd'hui, a causé des désordres horribles dans la Guyenne, et vit avec beaucoup de désordre dans sa maison, où, tandis que sa femme ne lui est de rien, il entretient devant elle deux sœurs et leur tante, avec autant d'impudence que d'impunité. Son fils, qui mourut à Lyon le dimanche 27 de janvier à sept heures du soir, était le meilleur des trois, ou au moins le moins méchant; mais il était encore jeune, et peut-être que Dieu, ayant pitié de son âme, l'a retiré plus tôt de ce monde, de peur qu'il n'y empirât, comme font la plupart des autres. Vous savez mieux que moi l'Écriture sainte; je ne lairai point de la citer puisque je suis en train de théologiser : *Cito raptus est ne malitia mutaret intellectum*. Néanmoins il fit malheureusement massacrer, il y a deux ans, le pauvre chevalier de Maurevers dont le sang a crié vengeance au ciel.

A CH. SPON. 26 février 1658. — Le pape et le Mazarin s'entredemandent et s'entrefusent plusieurs choses, à cause desquelles ils pourront bien à la fin rompre ensemble.

Les jésuites ont fait une réponse aux dix-huit lettres de Port-Royal, dans laquelle ils défendent leur morale prétendue. Les curés de Paris se sont assemblés et ont demandé justice et à la Sorbonne et au Parlement. Comme l'affaire s'avançait, le roi, qui est tout bon, et qui veut que la paix soit partout, a envoyé quérir ces curés, et leur a fait défendre de poursuivre, et par là vous jugerez quel crédit ont ces bons pères, nonobstant quoi les curés ne laissent point de gronder et de poursuivre encore au Parlement. La reine de Suède est toujours à Fontainebleau, où elle passe fort mal son temps : elle voudrait bien venir ici pour y voir les bals et ballets et la foire Saint-Germain.

Le Mazarin a envoyé quérir les curés et leur a permis de poursuivre la censure des jésuites *in foro ecclesiastico*, mais non pas au Parlement, ce qu'ils lui ont promis : en vertu de quoi, ils poursuivent maintenant la censure en Sorbonne. Et pour ce qu'ils lui ont promis de ne rien poursuivre au Parlement, il leur a accordé une petite grâce pour M. Duhamel, curé de Saint-Médéric, que l'on voulait envoyer à Quimper-Corentin en Basse-Bretagne, qu'il ne bougera de chez son père en Gàinois, qu'il ne se fera point tant suivre par les pauvres gens, qu'il ne fera plus d'aumônes, etc. On lui défend d'être homme de bien. *O mores! o tempora!*

Nous avons ici la foire Saint-Germain, où il y a plusieurs boutiques de libraires fort bien garnies, et entre autres celle du sieur Dubuisson, qui est venu de Montpellier aussi glorieux que jamais : c'est peut-être l'air du pays d'où il vient.

Le prince de Condé a obtenu dans la Flandre les meilleurs quartiers d'hiver pour ses troupes. Le Brabant lui a été accordé, où il a envoyé ses régiments, qui y ont fait tant d'insolences qu'enfin le pays et les paysans se sont soulevés contre eux, et ont pris les armes; mais ils n'ont pas été les plus forts. Nos gens s'en sont rendus les maîtres, et en ont bien tué. Si bien que tout

le pays en est désolé, d'autant plus qu'ils y vivent à discrétion ou sans discrétion. Jugez si ces gens-là bénissent la guérison du prince de Condé, et s'ils enverront des présents à Guénaut pour lui avoir rendu quelque service en sa maladie.

Les curés continuent toujours contre les jésuites, et même au Parlement, quoique le procureur général, M. Fouquet, *le même qui est surintendant des finances*, soit le bon et féal ami des carabins du père Ignace, et qu'il cache et retienne leur requête.

Il y a ici grand désordre pour les eaux. La rivière est tellement grossie que tout le monde a peur d'être submergé; elle est aussi grande que jamais, mais elle est vingt fois plus rapide qu'elle n'en fut en l'an 1651, en ce même mois de février. On ne voit passer sur la rivière que bois, paille, paillasses et lits, qui sont des marques qu'elle fait des ravages par où elle a passé en venant à Paris. Il n'est pas jusqu'à la petite rivière de Bièvre, *Bibara, vulgo* rivière de Gentilly ou des Gobelins, qui n'ait fait rage dans le faubourg Saint-Marceau, où elle a bien noyé du monde et abattu des maisons. La Grève est si pleine d'eau, que l'on en n'approche que par bateau; toutes les rues prochaines en regorgent.

A BELIN FILS. 27 février 1658. — Toutes nos assemblées se font en nos écoles, dans le grand bureau d'en haut, pour les affaires de notre faculté. Par l'autorité que nos statuts nous donnent, *qui sont des édits de nos rois*, confirmés au Parlement; mais il n'y a que le doyen qui ait le droit de nous assembler: que s'il se présente quelque affaire pressante pour laquelle il ne veuille point assembler, tous les anciens n'y peuvent rien s'ils n'ont un arrêt de la cour qui, pour cette cause particulière, ne casse le statut. Avant que nous eussions nos écoles, il y a trois cents ans, nos assemblées publiques se faisaient aux Mathurins, et les particulières se faisaient chez

l'ancien; mais tout cela fait moins à votre fait. Quand je vous dis nos statuts, j'entends le roi et le Parlement, et cela de fort longtemps; car j'ai vu un titre dans notre grand coffre, où sont quantité de nos vieux papiers, qui porte : « Nouvelle confirmation des privilèges de la faculté de médecine de Paris de l'an 1132 ». Le doyen de la faculté est le maître des écoles; il a toutes les clefs, quatorze beaux registres, tous les autres papiers et tout l'argent, dont il rend compte exactement tous les ans : il est *vindex disciplinæ et custos legum*. Nos statuts l'appellent *caput Facultatis*. Et comme vous ne faites qu'un petit collège, dont les lois ne sont appuyées ni du prince ni du Parlement, ne remuez rien, la chose n'en vaut pas la peine, ni le jeu la chandelle. Qu'ils fassent leurs assemblées où ils voudront; allez-y si vous voulez. Si vous replaidiez ici j'aurais peur que la sentence qu'ils ont eue contre vous ne fût confirmée par arrêt, d'autant que les grands ne veulent pas d'assemblées particulières.

A FALCONET. 1^{er} mars 1658. — On a ici parlé de la mort de M. de Candale avec quelque regret pour sa personne, mais non pas pour sa maison; car son père est aujourd'hui fort haï, comme l'héritier d'un favori de Henri III, qui se ruina lui-même et ébranla toute la France pour enrichir son mignon, qui a été un terrible compagnon. Tout Paris n'a parlé de cette mort qu'avec admiration et l'on n'a dit que du bien des médecins qui l'ont traité. Pour le poison qui en était soupçonné, je n'en suis pas surpris : on en dit toujours autant à la mort des princes dont on fait souvent mystère et finesse. Les taches livides du cœur peuvent venir de la pourriture du sang dans le cœur et aux environs.

Pour le cardinal de la Valette, son frère, j'ai toujours cru qu'il fut empoisonné en Italie par ordre du cardinal de Richelieu, qui voulait ruiner cette maison. Un fin et rusé courtisan me le dit de ce temps-là. Ce cardinal était

un Jupiter massacreur qui faisait périr ses ennemis par le fer et ses amis par le poison.

A CH. SPON. 22 mars 1658. — La rivière est ici tellement accrue que l'on ne va que par bateaux dans la moitié de la ville. Elle a fait d'étranges ravages à Rouen.

M. de Bellebrune, gouverneur de Hesdin, est ici mort en quatre jours entre les mains des médecins de la cour. Son gouvernement fut aussitôt donné au comte de Moret, jeune gentilhomme de fort bonne grâce et qui est fort dans les intérêts du Mazarin, moyennant 40 000 écus qu'il a donnés à la veuve pour récompense. Il est aussitôt parti pour en aller prendre possession; mais le lieutenant qui est dedans ne lui a pas voulu ouvrir les portes; il demande une grosse récompense, autrement qu'il sait bien ce qu'il y a à faire. L'Espagnol lui offre 100 000 écus s'il veut lui rendre la ville. Le comte de Moret est à Montreuil, à cinq lieues de Hesdin, où il attend le progrès de son affaire et les ordres de la cour. J'ai vu Guénaut par la ville, il n'est que pâle et défait.

Le 1^{er} de mars, entre minuit et une heure, une bonne partie du pont Marie, qui va dans l'île Notre-Dame, est chu dans la rivière avec environ cinquante personnes; quelques-uns pourtant en disent moins. Cela est arrivé tandis que le roi, la reine de Suède et la plupart de la cour étaient au bal et ballet chez M. de la Bazinière, trésorier de l'épargne. Ce sont deux arches dudit pont du côté de l'île qui se sont enfoncées, qui soutenaient 22 maisons, 11 de chaque côté, qui sont chues dans l'eau. Les débordements de l'eau ont faits d'étranges ravages à Compiègne, à la Fère, à Amiens et à notre pauvre ville de Beauvais, laquelle a pensé être submergée, et n'y a eu que trois rues qui n'ont pas été inondées; pareil malheur est arrivé à Troyes et en beaucoup d'autres endroits.

La révolte ou au moins la désobéissance du lieute-

nant Hesdin continue. Il demande d'une part, et le maréchal d'Hocquincourt de l'autre, chacun 200 000 écus. L'Espagnol d'ailleurs demande aussi à traiter avec eux pour leur ville, et leur offre deux millions argent comptant.

La reine de Suède a tant fait qu'enfin elle s'est fait donner de l'argent par le Mazarin, et en récompense elle a promis de partir bientôt et de s'en aller en Avignon. Le chapitre de Notre-Dame de Paris a député le doyen de Notre-Dame et quelques chanoines pour aller trouver le cardinal Mazarin, sur quelque affaire qui les touchait; mais entre autres discours, il leur a dit que le cardinal de Retz était à Bruxelles déguisé, où il se fait appeler M. du Mesnil, où, sous ombre de travailler à la conversion du roi d'Angleterre, il traite avec les ennemis de l'État, le prince de Condé et les Espagnols, leur a dit, afin d'être cru, que cela est aussi vrai qu'il est vrai qu'il est chrétien, et, comme si cette première preuve n'était pas bien vraie, il a encore ajouté, et comme il n'y a qu'un Dieu. Pour moi je ne doute ni de l'un ni de l'autre, mais je doute fort que le cardinal soit à Bruxelles : le mémoire qu'on en a donné au Mazarin peut être faux.

Le pape est fort mal content du cardinal Mazarin, qui emploie l'argent de la France à faire venir les Turcs en Hongrie et à soutenir les ennemis de la religion catholique : tels sont Cromwell et le roi de Suède. Sur quoi l'on dit que le pape veut envoyer un bref aux évêques de France, pour les dispenser de payer de l'argent au Mazarin, puisqu'il l'emploie si mal à propos.

La reine de Suède, avant que de sortir de Paris, a voulu voir l'académie des beaux esprits, et y a honoré de sa présence une de leurs assemblées. Elle a témoigné avoir grand regret de quitter Paris, et a dit qu'elle s'étonnait que le roi avait eu envie de maltraiter une si belle ville, vu que le peuple y est si bon, et qu'il y a tant d'honnêtes gens et de savants. Elle est partie malcon-

tente de la reine, ayant appris qu'elle avait dit que si la reine de Suède ne s'en allait, elle sortirait du Louvre. Elle lui a dit adieu avec quelque esprit de braverie, et a obtenu du Mazarin 200 000 livres.

La révolte du lieutenant et du major de Hesdin continue; on ne veut point leur accorder ce qu'ils demandent et eux en récompense menacent et épouvantent de deçà... On y a renvoyé, pour une seconde fois, un nommé Carlier, commis de M. Le Tellier, secrétaire d'État; mais on croit qu'il ne fera rien si l'on n'envoie à ce lieutenant, nommé La Rivière, les provisions du gouvernement de Hesdin.

A FALCONET. 9 avril 1658. — Vous saurez pour nouvelle que, depuis neuf ou dix jours, les exempts s'étant transportés au couvent des Carmes à deux heures après minuit, à la requête du supérieur, ils en enlevèrent douze qu'ils amenèrent en carrosse au Fort-l'Évêque. C'étaient des compagnons qui se moquaient de leur supérieur, qui faisaient grande chère là dedans en dépit du carême. On a trouvé dans une de leurs chambres 25 bonnes perdrix, des pâtés, des jambons et force bouteilles de vin. Voilà comment ces maîtres moines jeunent le carême, tandis que les gens de bien mangent du riz et des pruneaux.

Il y avait ici des conseillers de Rouen qui étaient venus pour faire des remontrances sur ce que leur parlement n'avait point voulu vérifier des édits qui étaient trop à la charge de la province. Le roi ne les a pas voulu entendre, et les a renvoyés et en a relégué six dudit parlement. Si bien que nous ne sommes pas au temps qu'il était permis de dire librement son avis pour le soulagement du public.

L'auteur du livre des *Préadamites*, nommé Isaac de la Peyrère, gascon, est ici de retour de Rome. Il a fait imprimer un petit livre in-quarto, dans lequel il rend raison de son changement de religion (on appelle cela

en termes d'école : abjurer son hérésie), et il a désavoué son livre des *Préadamites*. J'ai vu ce dernier livre, mais il ne se vend pas bien. On dit que le pape lui a donné une petite abbaye, et que le Mazarin lui a encore promis quelque nouvelle faveur du ciel ou du purgatoire. Il est ici attendant cette grâce, aussi avidement que vous pouvez l'imaginer d'un gascon qui a peur de mourir de faim, et qui n'a changé de religion que pour faire fortune et meilleure chère aux dépens de qui il appartiendra.

A CH. SPON. 9 avril 1658. — On fait ici des assemblées de ville, pour délibérer et trouver quelque moyen de remédier aux débordements de la rivière, en les détournant avant qu'elle entre dans Paris, soit en continuant le canal qui a été commencé à l'entour de la porte Saint-Antoine, et le conduisant par les portes du Temple, de Saint-Martin, de Saint-Denis, de Montmartre, de Richelieu et de Saint-Honoré, jusqu'à la porte de la Conférence, un peu au-deçà [sic, en deçà] du cours de la Reine. D'autres disent qu'il faudrait faire un grand fossé devers Saint-Maur, qui passât au travers de la plaine de Saint-Denis, et se vînt décharger dans la Seine, entre Saint-Ouen et Saint-Denis, vu que c'est la rivière de Marne qui nous fournit tant d'eau, laquelle en reçoit de fort loin, presque même des montagnes de Lorraine. Il n'y a encore rien d'arrêté, mais seulement il y a des députés nommés pour examiner une affaire de cette importance.

On est ici en grande impatience touchant Hesdin et ce qui en arrivera. M. d'Hocquincourt, qui est dedans, demande qu'on lui donne le gouvernement de Ham, avec la survivance pour son fils le chevalier, et outre cela grande somme d'argent. La Rivière et de Fargues, qui sont deux beaux-frères, demandent les provisions du gouvernement de Hesdin pour eux deux, conjointement avec le droit de survivance pour celui qui restera

des deux, et outre cela bien de l'argent, sinon qu'ils feront leur compte avec l'Espagnol, qui, à ce qu'on dit, leur a déjà envoyé 600 chariots dans ladite ville, chargés de munitions; et dans les faubourgs de Hesdin, pour les faire entrer dans la ville, 800 hommes, à qui on remettra la place, si le Mazarin ne leur envoie ce qu'ils demandent. Il y en a encore qui soupçonnent ici de la ruse et qui croient que tout ceci est une invention du Mazarin, pour nous donner de nouvelle besogne et nous susciter de nouvelles guerres, afin que nous ayons une raison apparente de refuser à Cromwell le secours que nous lui avons promis le printemps prochain pour lui faire prendre Dunkerque; on croit qu'il ne fait cela que par la peur qu'il a d'être décardinalisé du pape, et même excommunié. Et plus grand malheur ne lui pourrait arriver; car quand un homme est excommunié, *il ne peut s'élever plus haut*. Ne serait-ce point un grand malheur pour un homme de sa sorte?

On a mis des billets par les carrefours de Paris, par lesquels on avertit tous les soldats qui voudront prendre parti, de s'en aller à Hesdin, et qu'ils y seront bien traités.

MM. le duc d'Anjou et prince de Conti ont été ce matin à la Chambre des comptes et à Cour des aides, y faire vérifier des édits bursaux, pour faire venir de l'argent aux coffres du roi, ou au moins de ceux qui les gouvernent.

J'ai vu aujourd'hui le roi qui s'en allait à la chasse; c'est un beau prince, fort et robuste; il est grand et a bonne grâce : c'est dommage qu'il ne sait pas son métier, et qu'il n'est pas aussi grand homme d'État que Tibère, ou Auguste, ou Vespasien, qui me semble avoir été le meilleur des douze.

On vient de me dire que nous n'avons plus rien à espérer à Hesdin, et que les Espagnols en sont les maîtres, ce que je ne puis encore croire, vu que l'on a promis 500 000 livres aux deux beaux-frères.

A CH. SPON. 26 *avril* 1658. — M. de Rosières, gouverneur de Marsal, y est mort : c'est près de Metz, sur le chemin de Strasbourg. Dès avant qu'il fût mort, sa femme a pris serment de fidélité de toute la garnison, ce qui fait ici douter du reste, et qu'elle ne veuille faire dans Marsal ce que MM. de la Rivière et de Fargues ont fait à Hesdin, lesquels enfin ont traité avec le prince de Condé (et non pas avec l'Espagnol pour Hesdin) n'ayant pu s'accorder avec le Mazarin, qui a perdu cette occasion par son avarice. Mais le traité qu'ils ont fait avec le prince de Condé n'est pas encore conclu, faute d'argent que l'on ne représente point comptant, de sorte que l'événement est encore douteux.

Il y a ici un prédicateur du Louvre qui y a prêché le carême, nommé le père Joseph de Morlaie, capucin, lequel en prêchant la passion de Jésus-Christ le vendredi saint devant le roi, *en l'absence de la reine et de Mazarin*, lui parla fort hardiment à propos de la vérité, et lui dit entre autres choses que son pauvre peuple n'en pouvait plus ; qu'il y avait à la cour plusieurs étrangers qui tiraient le dernier sou de la France, et que tout cela se faisait sous ombre de faire la guerre pour le bien du royaume avec les ennemis de l'Église ; il entend sans doute Cromwell et le roi de Suède. Le roi l'écouta fort attentivement, mais baissa la tête et les yeux quand il entendit parler de ces étrangers. On ne sait ce qui en arrivera ; tout au pis aller un moine n'a rien à perdre ; il n'y a pas plus loin en paradis de la Bastille que de son couvent. Tous les prédicateurs en devraient faire de même, voire davantage ; mais la plupart sont retenus ou empêchés, *soit par l'argent, soit par la crainte*. Et ainsi deviennent bêtes de l'évangile, *les chiens muets ne pouvant aboyer*. On n'a jamais manqué de ces gens-là.

Les Augustins du grand couvent, qui est au bout du Pont-Neuf, ont eu tout fraîchement de grosses querelles les uns avec les autres. Le prieur a eu le crédit par ses plaintes d'en faire mettre deux dans la Bastille, les-

quels, ayant été examinés, se sont si bien défendus et ont tellement chargé leur prieur, qu'il a été pris, mené dans la Conciergerie et mis dans la tour de Montgomery, qui est celle dans laquelle fut enfermé Ravailac. La reine et le Mazarin ont désiré que ce prieur fût incontinent mis en liberté, mais ils n'ont pu en venir à bout, les arrêts du conseil et les arrêts d'en haut n'ayant pu le tirer de là. Enfin il fut conclu que MM. le chancelier et Le Tellier, secrétaire d'État, iraient l'enlever de vive force avec six compagnies du régiment des gardes, ce que M. le chancelier ne voulut pas entreprendre, soit qu'il eût peur de l'enlèvement, ou qu'il eût peur de se mal mettre avec le Parlement. Enfin M. le président de Mesmes, qui était contre le prieur, ayant été mandé par M. le chancelier et ne voulant pas y aller lui-même, y envoya son fils, le maître des requêtes, et fut accordé que le prieur serait mis en liberté, à la charge que les deux Augustins qui sont dans la Bastille y seraient pareillement mis : ainsi le prieur des Augustins sortit hier de prison.

Le père Joseph de Morlaie, capucin, a été dire adieu au roi, qui ne lui a rien dit, sinon qu'il se recommandait bien fort à ses prières ; il a été pareillement le dire au Mazarin, mais on ne sait pas ce qu'il lui a dit.

Ceux de Nîmes ont repris les armes, d'autant qu'on ne veut pas leur tenir ce qu'on leur a promis.

M^{me} d'Aiguillon offre une sienne nièce au Mazarin pour son neveu Maxime, avec tout ce qu'elle a de bien, hormis une pension de 100 000 écus qu'elle retient ; c'est qu'elle est mal contente de ses trois neveux et qu'elle tâche de se bien mettre avec le Mazarin, duquel elle a besoin. Ces trois neveux sont le duc de Richelieu qui a épousé une veuve, dont il n'a point d'enfants ; le marquis de Richelieu qui a épousé la fille de M^{me} de Beauvais et en a des enfants, et l'abbé de Richelieu. (Je vois ici beaucoup de gens qui doutent du père et de la mère de ces trois frères, mais ils ont tort, il n'en faut

point du tout douter.) Pour cette nièce, je ne sais qui elle est, car je n'ai jamais ouï parler que des trois garçons.

A CH. SPON. 24 mai 1658. — Depuis ma dernière du septième de mai le roi a toujours été à Amiens.

Les deux traîtres du cardinal de Retz sont prisonniers à Cologne.

Les jésuites sont ici assemblés en grand nombre et tiennent un chapitre national pour aviser aux affaires de leur feinte communauté et aux désordres de leur prétendu ordre. Ils avaient fait un livre de prétendue morale, touchant les cas de conscience, que la Sorbonne de présent examine, et en a déjà censuré huit diverses propositions, sans celles qui viendront : ils l'ont vendu et publié, et puis après l'ont supprimé. M. le chancelier leur en avait refusé le privilège et leur avait dit que ce livre ne devait pas être imprimé; ils n'ont pas voulu le croire. Le syndic de Sorbonne leur en avait pareillement refusé l'approbation, et néanmoins ils n'ont pas laissé de le mettre en lumière; l'auteur en est un de leurs pères, nommé le père Tiron, breton. Les députés de Sorbonne en sont aujourd'hui sur les articles de l'usure, qui seront aussi condamnés. Cette censure les fâche fort, et n'ont pu l'empêcher ni par le Mazarin, ni par leur père Annat, confesseur du roi, ni par M. le chancelier, qui jusqu'ici les a toujours protégés et défendus.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont sortis d'Amiens à cause que tout y manquait et que la cherté y était si grande qu'il n'y avait plus moyen d'y vivre; il n'y avait plus même de foin ni d'avoine; la nourriture d'un cheval y coûtait cent sols par jour. Ils sont allés à Abbeville, et de là iront à Montreuil, qui n'est qu'à cinq lieues de Hesdin.

Voici un beau commencement de campagne : tandis que nous marchandons Hesdin, et que l'on fait courir

le bruit qu'il n'est pas tout à fait perdu pour nous, et que le roi est là alentour, le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, était après pour surprendre Ostende, dans laquelle il avait une intelligence; mais elle s'est trouvée double, *et, dans la ville prise, c'est le preneur qui fut pris.* Il y est entré avec l'intendant de justice, nommé M. Talon, et 300 hommes suivis de quelques vaisseaux, où il y avait plusieurs officiers et soldats du régiment des gardes, et plusieurs Anglais, qui tous ensemble ont été faits prisonniers. On dit qu'ils sont bien seize cents en tout, sans quelques Anglais qui ont été poignardés, ou qui sont périés : *sur le nombre il n'y a encore rien de précis.* M. d'Aumont a été mené prisonnier à Gand, etc. Voilà une grande mortification contre tant de belles espérances que nous avions.

Il court ici un libelle imprimé (il a par ci-devant couru manuscrit) intitulé : « Remontrance au roi » dans lequel, à ce qu'on dit (*il ne m'a pas encore été permis en effet de le voir, tant il est rare*), il y a d'étranges vérités, et des choses effroyables contre le Mazarin. Il faut que cela vienne de Flandre, ou d'Allemagne, ou de Hollande, car on ne peut pas avoir eu la hardiesse de l'imprimer ici, il y a trop de surveillants.

Le pape fait un livre de plaintes et de doléances, dans lequel il décharge sa conscience, et s'excuse vers la postérité de ce qu'en son pontificat il n'a pas pu venir à bout de faire faire la paix entre les deux couronnes; mais, quoi qu'on en dise, je tiens pour très certain que ceux de Rome, le pape, toute la papimanie, et tous les archoutants de cette tyrannie ultramontaine, ne sont pas marris en leurs âmes que nos affaires soient entre les mains d'un cardinal, qui fait ici leurs affaires, et leur envoie encore force de nos pistoles tous les ans, sans que nous en recevions guère des leurs. Je crois que le pape ne se soucie guère de la paix générale, pourvu qu'il reçoive force argent à Rome de ses annates, etc.

Pour ce livre imprimé contre le Mazarin, intitulé

« Remontrance au roi », plusieurs soupçonnent ici qu'il vient de la part du cardinal de Retz, ce qui n'est pas sans grande apparence.

Le roi est à Calais avec son cher ministre d'État. Notre armée est avancée, elle a passé la Lys, et est aujourd'hui vers Bergues-Saint-Vinocq.

A CH. SPON. 18 *juin* 1658. — Depuis ma dernière, du 24 de mai, j'apprends que notre armée est à l'entour de Bergues. Les Espagnols demandent trois rançons au maréchal d'Aumont : 1^o pour ce qu'il est maréchal de France; 2^o pour ce qu'il est gouverneur du Boulonnois; 3^o pour être grand maltôtier.

Les paysans de Sologne se sont si fort attroupés, qu'ils sont aujourd'hui une armée de 7000 hommes. On avait donné commission, au vice-bailli de Chartres, de lever 100 ou 120 hommes, et d'aller ranger ces paysans révoltés; mais il n'est point assez fort, et s'est retiré dans le château de Sully, où ces mutinés le tiennent assiégé lui et ses archers, et en ont si bien bouché les passages qu'il ne lui peut venir ni provision ni secours sans leur permission. Voilà ce que portent les lettres d'Orléans écrites du 29 mai.

Les nouvelles de la cour portent que Dunkerque est assiégé par le roi, et que 6000 Anglais y ont été tout fraîchement débarqués et mis à terre. Le roi et Son Éminence sont au siège de Dunkerque, où ils couchent tous deux dans la tente, comme les autres.

Les révoltés de Sologne ont 500 chevaux et un officier de l'armée qui leur tient lieu de chef. On dit que ce désordre irait bien loin s'ils avaient un chef de remarque.

Savez-vous bien pourquoi le Mazarin, avant que d'aller en campagne, a fait venir à la cour M. de Beaufort, et qu'on l'a fait rentrer en grâce avec le roi et la reine, dont personne ne s'est douté? C'est qu'alors il y avait bruit en Normandie, et que l'on avait peur qu'il ne s'allât mettre à la tête de ces gentilhommes normands,

dont le parti eût été bien plus considérable s'ils eussent eu un seul chef.

La reine se plaint fort de ce que l'on fait demeurer le roi près de l'armée, en un lieu froid, malsain et plein de brouillard; elle menace que si on ne veut pas mieux ménager sa santé, qu'elle s'en reviendra et le ramènera à Paris.

L'évêque d'Orléans et celui de Tulle ont censuré la « Nouvelle Apologie pour les casuistes » que les jésuites ont mise au jour depuis trois mois. Il y en aura d'autres qui imiteront ces deux-là, qui sont braves et généreux, entre autres l'archevêque de Sens, les évêques de Coutances et de Beauvais, etc.

On parle ici des incommodités du siège de Dunkerque, et comme nos gens y ont beaucoup souffert à cause de la disette du bois, de foin, de fourrage, etc.

Le roi est à Calais, où il attend le fils, le gendre et les filles de Cromwell pour les recevoir magnifiquement; on y fait de grands appareils. Cette famille y doit venir dans la compagnie de 800 gentilhommes anglais.

On se bat rudement à Dunkerque; nos ennemis y ont fait trois sorties pour un jour, et nous y avons perdu plusieurs bons hommes. Le roi est revenu de Mardick à Calais, et de là reviendra à Montreuil et puis à Abbeville, pour la nécessité qui est grande de delà de bois et de foin.

La révolte des paysans de Sologne continue contre les maltôtiers et les sergents. Le duc d'Orléans est revenu tout exprès de Bourbon à Orléans pour empêcher ce tumulte, qui peut, comme une boule de neige, s'accroître merveilleusement. Ils demandent deux choses, qui accordées leur feront mettre les armes bas, savoir, qu'on leur rabatte quelque chose de la taille, et que les liards aient un cours libre dans les paiements qu'ils auront à faire. On dit que ces messieurs les intendants se moquent de ces propositions.

Les Espagnols avaient délibéré de venir attaquer nos

lignes devant Dunkerque. Le maréchal de Hocquincourt s'est chargé de la commission de découvrir les ennemis ; il vint devers notre armée et s'en approcha de si près, mais à son malheur, que les Suisses tirèrent sur lui et y fut tué sur la place. Voilà un traître bien récompensé ; cela n'empêcha point que les Espagnols, le jour suivant, n'entreprissent de venir devers notre armée pour attaquer nos lignes. Le Mazarin en eut avis de bonne heure, qui en avertit M. le maréchal de Turenne, qui aussitôt laissant nos tranchées garnies, emmena le restant de son armée avec sept canons, et s'en alla au-devant des ennemis qu'il trouva en deux corps d'armées, dont l'un était conduit par don Juan d'Autriche, et l'autre par le prince de Condé, à qui on tua son cheval et qui fut bien heureux de se sauver. Tous ses gens et ses braves sont pris, excepté Persan et Marsin. On tient Bouteville, Coligny, le comte de Meille, Guitaut, La Roche, capitaine de ses gardes. Son écuyer y a été tué. Ah ! le beau coup, si le prince de Condé eût été attrapé ! Il serait rentré dans la Bastille. Il y a une relation de cette bataille faite tout exprès, laquelle sans doute ira jusqu'à Lyon.

Les Espagnols ont entrepris cette attaque de nos lignes par deux raisons : la première était qu'ils n'avaient point d'argent, et qu'ils ne pouvaient plus retenir leur armée ; la seconde, c'est l'approche du maréchal de la Ferté-Senneckerre, qui, étant joint à notre armée devant Dunkerque, leur ôtait toute occasion d'entreprendre d'attaquer nos lignes. Nous avons quantité d'autres prisonniers et entre autres le gouverneur d'Anvers. Ils disent que les Flamands ont de nouveau une grande obligation au prince de Condé et qu'il a fait grand devoir en cette dernière déroute.

A CH. SPON. 5 juillet 1658. — Je viens d'apprendre que notre victoire sur les Espagnols est bien plus grande que je ne vous ai écrit par ma dernière ; ils y ont perdu 6 000 hommes, et nous très peu de monde. Quelques-uns

disent que le dessein des Espagnols d'attaquer nos lignes fut découvert au cardinal Mazarin par un traître qu'il avait dans le conseil du prince de Condé; mais d'autres disent que le maréchal d'Hocquincourt, en mourant, donna avis de leur dessein, dont M. de Turenne a bien fait son profit.

On dit qu'à cette dernière défaite des Espagnols, le prince de Condé l'échappa belle; qu'il fut porté par terre et foulé aux pieds, sans être reconnu; qu'enfin un des siens l'emporta hors de la mêlée sur ses épaules en un lieu écarté; qu'on le voulut saigner, et que son bras fut piqué, mais qu'il n'en vint pas de sang, tant il était étonné.

Nonobstant la défaite des Espagnols, qui voulaient attaquer nos lignes, ceux de Dunkerque font rage de se bien défendre : dès le lendemain ils ont fait une sortie sur les nôtres, où ils ont blessé des plus remarquables, entre autres M. de Castelnau-Mauvissière, qui a reçu un grand coup de mousquet dans le ventre, à cause de quoi on a fait partir en diligence, le 19 juin dernier, après midi, un chirurgien fameux, nommé Dalamé, qui est allé en poste à l'armée pour panser ce seigneur qui est un brave et excellent capitaine, et qui était à la veille d'être fait maréchal de France. Le prince de Condé eut deux chevaux tués sous lui, il fut terrassé et foulé aux pieds; mais de bonheur pour lui, d'autant qu'il n'était que médiocrement vêtu, il ne fut pas reconnu, et ainsi fut sauvé par un escadron de ses gens, qui le cherchaient.

Les paysans révoltés pour les liards, vers Sully, Jarreau et Sancerre sont d'accord. Le duc d'Orléans avait ici envoyé pour eux vers MM. du Conseil, y demander abolition et rabais de quelque chose sur les tailles, et que l'on prendrait un peu de leurs liards, et qu'ils se retireraient dans leurs maisons : on leur a accordé tout ce qu'ils ont requis; ainsi l'on tient cette affaire parachevée.

Les Espagnols ne perdent pas courage; ceux de Dunkerque se défendent comme des lions. Le prince de Condé et tous les Pays-Bas travaillent à nous faire lever le siège, et tâcheront de faire cet effort avant que M. le maréchal de la Ferté-Senneckerre arrive à Dunkerque, et en attendant il y a grand désordre et furieux mécontentement dans le pays. Plusieurs villes du Brabant, et entre autres celles d'Anvers, Louvain, Bruxelles, Malines et autres, cherchent à traiter de neutralité avec nous, ou à s'accorder avec les Hollandais, ne pouvant plus fournir aux contributions, ni résister aux forces étrangères, pour la grande impuissance dans laquelle est le roi d'Espagne. Ah! que si le conseil du roi était composé de gens de bien, qu'il y a longtemps que nous serions les maîtres de ces dix-sept provinces! Mais le premier vers d'Aristophane n'est que trop vrai, etc.

Nous avons ici un de nos magistrats bien malade, qui est M. Fouquet, procureur général et surintendant des finances. Oh! la belle chute, si cette âme moutonnière et loyolitique se laissait mourir! Mais cela n'arrivera point, car il est encore jeune, il a les dents et les ongles fort bons: il est le grand patron de la troupe loyolitique; il est un des premiers hommes du cardinal Mazarin, et un des grands arcs-boutants de la tyrannie du siècle, des partisans et autres mangeurs du peuple; et même, quand il mourrait, il ne manquerait point de successeurs qui seraient des poux maigres, qui voudraient se reengraisser de la substance des pauvres et des riches, et ainsi nous aurons toujours du mal.

Il y a grand bruit à Orléans: la populace et les faubourgs s'y sont émus, qui malgré toute la force de la ville, et nonobstant la présence du duc d'Orléans, qui s'en est sauvé, ont pillé trois bateaux chargés de sel. On dit que ce mal ira bien plus loin et s'agrandira fort. On a mis et réduit les liards à un double, par un arrêt du conseil, qui a été partout publié et proclamé. Le bruit et le désordre continuent dans Orléans. Les dernières

lettres portent que l'on y a pillé jusqu'à sept bateaux de sel.

Après la prise de Dunkerque, notre armée a passé au siège de Bergues-Saint-Vinocq et de Furnes, qui ne sont pas loin l'un de l'autre.

A CH. SPON. 16 juillet 1658. — Le roi est tombé malade à Mardick, d'où il a été mené à Calais : on commence ici les prières publiques pour sa convalescence. Le saint sacrement est exposé sur les autels, et les prières des quarante heures se disent dans les églises. Je prie Dieu qu'il guérisse, car j'aurais appréhension de grands désordres à la cour, et même dans tout le royaume, *s'il venait à mourir*. Néanmoins on n'en fait point ici la petite bouche : on dit ici publiquement *qu'il est en danger à cause de la maladie et à cause des médecins*, qui sont Valot, Guénaut et Daquin.

Les deux assassins domestiques qui avaient entrepris de tuer le cardinal de Retz sont tous deux prisonniers à Cologne. Interrogés pourquoi et par qui ils ont été sollicités d'entreprendre ce massacre, ils ont nommé un de nos conseillers de la cour exilé, nommé Croissi-Fouquet, qui est de présent en Italie, lequel a été l'intime du cardinal de Retz, et jusqu'à présent cru pour tel. Cette déposition fait soupçonner qu'il n'ait été gagné par les ennemis dudit cardinal de Retz, et ce qui sera par ci-après comme très vrai, si ces deux prisonniers continuent et persistent en cette confession jusqu'à la mort, laquelle semble leur être due en tant que domestiques qui ont voulu tuer leur maître.

Le roi a dit qu'il a grande envie de revenir à Compiègne et au bois de Vincennes, et a témoigné beaucoup de réjouissance, quand on lui a dit que l'on avait fait à Paris de grandes prières publiques pour sa convalescence. La reine ne bouge d'auprès de lui jour et nuit; sur quoi l'on a peur qu'elle ne devienne fort malade par ci-après. Le duc d'Anjou ne voit point le roi, de peur

que cette maladie ne le touche, ou à cause du pourpre qu'a eu le roi, que les courtisans disent être contagieux. D'ailleurs on dit au roi que son frère est malade de la petite vérole, et que c'est ce qui l'empêche de le voir et le venir visiter.

Le marquis de Richelieu, c'est le second fils du feu cardinal de Richelieu, et qui a l'honneur d'être le gendre de M^{me} de Beauvais, première femme de chambre de la reine, et dont le père était crocheteur et emballeur des marchands de toile de la Halle, qui a fait ces prouesses en cette dernière campagne, et qui a de grandes aversions contre les Espagnols, a la peste, fièvre continue, avec charbons et bubons. Si la peste eût étouffé toute cette race, il y a quarante ans, la France, ni l'Europe même, n'y aurait rien perdu.

A FALCONET. 20 juillet 1658. — Le roi est tombé malade à Mardick, d'où il a été mené à Calais. Les médecins sont Guénaut, Valot et Daquin... Dès le commencement du mal, le roi n'ayant été saigné qu'une fois, il y eut dispute entre Valot et un autre médecin de la cour touchant la saignée. Valot disait qu'il ne fallait point saigner, l'autre pressait de le faire. On appela pour arbitre un tiers, qui est un médecin d'Abbeville où on l'alla quérir, nommé M. du Sausoy, qui fut d'avis que le roi devait être saigné... Le roi fut saigné et sur cette diversité d'avis, la reine dit qu'il fallait envoyer quérir Guénaut à Paris. Quelques jours après le roi demanda lui-même le médecin d'Abbeville; on le retourna quérir; il continua de traiter le roi avec les autres. On l'a saigné neuf fois en tout. Il eut une mauvaise nuit le 13 et le 14 de juillet. On tient pourtant qu'il sortira de Calais lundi prochain 22 juillet. Il y en a qui disent ici que le roi n'est pas encore bien et qu'il n'est pas exempt de fièvre, mais, soit qu'il l'ait ou non, j'ai toujours cru qu'il guérirait et l'ai voulu gager contre plusieurs per-

sonnes. Le roi est un prince bien fait, grand et fort, qui n'a pas encore vingt ans, qui ne boit presque pas de vin, qui n'est point débauché, qui n'a nulle partie gâtée ni intéressée dans le corps. La maladie n'a été qu'un excès de chaleur d'avoir monté à cheval et d'avoir eu longtemps le soleil sur la tête, qui est, selon le témoignage de Galien, une des plus puissantes causes externes des maladies; joint qu'il y a du mauvais air et de la puanteur en ces quartiers maritimes où est l'armée... On continue ici les prières et les processions pour sa santé, et je suis ravi de voir la dévotion du peuple pour sa convalescence; car enfin il ne m'importe guère de quels remèdes on se sera servi, corporels ou spirituels, pourvu qu'il guérisse. C'est un prince digne d'être aimé de ceux mêmes à qui il n'a jamais fait de bien, qui a de grandes parties et sur les inclinations duquel la France peut fonder un repos que les deux cardinaux de Richelieu et Mazarin lui ont ôté. Je me sens pour lui une inclination violente, au-delà de ce que les Français ont ordinairement pour leur prince.

A CH. SPON. 26 juillet 1658. — On me rend votre lettre du 16 de ce mois, pour laquelle je vous rends grâces très humbles. Je vous ai écrit deux fois cette semaine pour vous apprendre bien des nouvelles.

Toute la Flandre est en une horrible consternation, et les Flamands ne savent plus à quel saint se vouer. Les Anglais, qui sont les maîtres de la campagne à l'entour de Dunkerque, ont pris 1500 prisonniers espagnols qui pensaient n'être pas découverts.

Le prince de Condé a écrit à M. Le Tellier, secrétaire d'État, qui n'a pas voulu ouvrir la lettre, mais par respect l'a envoyée au roi. Je pense qu'il passe mal son temps avec les Espagnols, et qu'il est bien las d'être entre leurs mains. S'il eût été bien sage, il serait ici à son aise, et nous aussi, car nous aurions maintenant la Flandre, voyant les avantages que nous avons eus

et l'extrême faiblesse dans laquelle ils sont réduits, faute d'argent et de crédit.

Il y a bien des dupes pris à la cour, où plusieurs seigneurs et dames, pensant que le roi mourrait, s'étaient déjà mêlés de faire des compliments au roi futur M. le duc d'Anjou, de lui donner des conseils et entre autres, dès que le roi serait mort, de faire arrêter le cardinal Mazarin, de l'ôter des affaires et de lui faire rendre gorge.

Une dame de quarante ans, nommée M^{me} de Fiennes, qui était de ce conseil, avait reçu 12 000 livres pour lui dire ce qui se brassait là contre lui, et ne s'est pas acquittée de sa promesse, c'est pourquoi l'on dit qu'elle est disgraciée. Les autres auront leur tour; entre autres y sont nommés MM. le maréchal de Villeroy, M. le duc de Créqui, M. le duc de Roquelaure et plusieurs autres.

Je viens d'entendre une chose que je ne puis croire : ils disent que comme le roi était fort malade, le prince de Condé envoyait tous les jours à la cour savoir des nouvelles de la santé du roi, et que, par soumission et en cachette, il traitait avec le Mazarin et avait fait son accord avec lui pour revenir à la cour, mais que, depuis que le roi est guéri, le Mazarin ne veut plus tenir cet accord.

On recommence à travailler dans l'île Notre-Dame à ce pont qui chut dans la rivière le mois de mars dernier, où l'on a encore trouvé de nouveaux corps.

Le roi a envoyé le bâton de maréchal de France à M. de Mondejeu, gouverneur d'Arras. On traite avec les Hollandais afin de les induire à se détacher tout à fait du roi d'Espagne, et de se mettre avec les Anglais et nous contre la Flandre, qui aura de la peine à subsister et à se défendre, puisque l'Espagnol n'a ni hommes ni argent. Ces trois forces unies empêcheraient l'Espagnol d'envoyer plus d'hommes par mer dans la Flandre, et à la fin tout ce pays se révolterait contre lui. N'eût été que l'on apprit par le maréchal d'Hocquin-

court, à sa mort, le dessein des Espagnols, qui était de secourir Dunkerque, et qui fut empêché par le maréchal de Turenne, on dit qu'il s'en allait paraître bien du désordre en France; car dès que le secours fût entré dans Dunkerque, ce maréchal d'Hocquincourt devait entrer en Picardie avec 6000 chevaux, passer en Normandie et se déclarer pour ces gentilshommes normands, à qui on voulait regratter quelque chose sur leur prétendue noblesse; prendre tous ces paysans révoltés devers Orléans, Gien et Sully, et y joindre les malcontents de Poitou. On croit que cela eût fait grand bruit, et je le crois aussi; mais Dieu ne l'a pas voulu ainsi, d'autant que trop de gens en auraient souffert.

On a aujourd'hui chanté, dans Notre-Dame, avec grande solennité, le *Te Deum* pour la convalescence du roi. La compagnie en était grande et belle. Et ce soir on en fera un grand feu de joie à la Grève et dans les grandes rues. Le roi est à Montreuil du 15 août. Je vous salue et votre chère dame de tout mon cœur, etc.

A CH. SPON. 13 août 1658. — Le roi est à Compiègne. On a encore chassé une certaine M^{me} de Fiennes, laquelle trompait le cardinal Mazarin, et jouait les deux vers M. le duc d'Anjou; on dit qu'il y en a plusieurs autres qui auront leur tour, et que c'est M^{mo} la comtesse Palatine, sœur de la reine de Pologne, qui a tout su dudit petit duc, et l'a révélé au cardinal Mazarin et à la reine, moyennant l'argent qu'on lui avait donné pour cela. On dit qu'il avait promis, selon le conseil qui lui était suggéré, qu'en cas que son frère mourût, aussitôt il se retirerait de Calais à Boulogne, qu'il laisserait la reine sa mère, et qu'il ferait arrêter le Mazarin en le dépouillant premièrement, et lui ôtant tout ce qu'il a amassé avec tant de soin depuis tant d'années.

Le 30 juillet, les chambres assemblées, la cour du Parlement a donné un arrêt contre les évêques qui sont ici en grand nombre, qui les oblige à quitter Paris en

bref, et à aller faire leur résidence dans leurs évêchés, ce qui a été fait après la requête du procureur général.

Le 1^{er} d'août, a été condamné à la Tournelle un notaire de Paris, nommé Crespin, d'être pendu et étranglé avec deux écriteaux devant et derrière, « notaire faussaire ».

Gravelines est assiégée par le maréchal de la Ferté-Sennecterre avec 12 000 hommes de pied et 4000 chevaux, et M. de Turenne a une autre armée avec laquelle il va au-devant des ennemis. On parle ici d'un grand désordre arrivé à Marseille entre plusieurs bourgeois, dont les uns étaient pour les privilèges de la ville en l'élection des consuls, et les autres pour M. le duc de Mercœur, qui veut en faire à sa mode. Il n'a pas été le plus fort; il a été obligé de sortir de la ville, et par provision quarante bourgeois y ont été tués sur la place, et son parti a été obligé de céder à celui des privilèges; il les menace de faire assiéger leur ville par mer et par terre.

Le 4 d'août, M. d'Elbeuf, gouverneur de Montreuil, et M. de Villequier, fils du maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, se rencontrèrent devant l'Hôtel de Guise et se battirent à coups d'épée; ils sont tous deux blessés, mais pas un n'en mourra.

Les liards avaient été réduits à un double, et, par après, un arrêt du conseil les avait réduits à un denier; mais les plaintes que l'on en a faites ont obligé nos souverains magistrats de les faire demeurer à un double, de peur de quelque mauvaise conséquence, comme il avait déjà été ordonné à Rouen, par arrêt du Parlement, pour toute la province de Normandie, à Orléans et ailleurs.

Le siège de Gravelines n'a pas changé; notre armée y est toujours devant, sous le commandement de M. le maréchal de Sennecterre; notre armée y a reçu une grande incommodité par les écluses que les ennemis y ont ouvertes, et nous y avons perdu beaucoup de soldats.

M. de la Fontaine se recommande à vos bonnes grâces; je lui ai fait voir votre dernière lettre.

Messieurs du Parlement, de la Chambre des comptes, la Cour des aides et l'Hôtel de ville ont été saluer le roi dans le Louvre, le 6 d'août après midi; il ira à Notre-Dame jeudi prochain à la messe et à vêpres, et lundi prochain il ira à Fontainebleau. C'est là un beau moyen de le voir sur le Pont-Neuf.

On recommence à parler de quelques mouvements de la noblesse de Normandie, de Poitou, de Saintonge et de Bretagne, laquelle jointe ensemble peut faire un parti considérable.

Enfin l'Hôtel de ville a résolu, après beaucoup d'assemblées et de consultations faites par les experts, de ne point entreprendre de nouveau canal de la rivière de Marne vers Saint-Ouen; mais plutôt de continuer le canal que l'on commença l'an 1652, dans les fossés de la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Richelieu et Saint-Honoré. L'exécution de ce dernier avis ne coûtera pas plus d'un million, que l'on espère d'obtenir du roi, au lieu que l'autre, selon l'avis de M. Petit, savant ingénieur, coûterait près de 8 millions, que l'on ne sait où prendre. Cet avis a encore d'autres incommodités qui ne se peuvent essayer qu'avec grande peine, et entre autres qu'il y a beaucoup de terres à acheter pour ce canal, et beaucoup de ponts à faire sur les grands chemins qui sont depuis une extrémité à l'autre, lesquels même coûteraient beaucoup à entretenir.

A CH. SPON. 27 août 1658. — Le roi a été, le 15 de ce mois, à la messe à Notre-Dame, où il a fait ses dévotions, et de là est revenu au Louvre y toucher les malades d'écrouelles, *selon la mode accoutumée*. Je l'ai vu au bout du Pont-Neuf, comme il revenait de Notre-Dame dans son carrosse bien plein et bien accompagné; il est fort bien fait; il me semble qu'il est tout à fait revenu de son mal. Le même jour nouvelles sont arrivées que le canon de Gravelines joue rudement sur nos gens;

il a emporté deux de nos capitaines qui sont fort regrettés, savoir, un lieutenant général de l'armée, nommé de Varennes, fort chéri du maréchal de Turenne, et le comte de Montfort, aimé du roi et du Mazarin, à qui l'on avait promis le gouvernement de Gravelines après que nous l'aurions. C'est un jeune gentilhomme fort beau et bien fait, fils du marquis de Vardes et de la feue comtesse de Moret, *qui avait été autrefois la maîtresse de Henri VI vers l'an 1609*. C'est celle qui est appelée Casina dans l'Euphormion de Barclay..... C'est celui à qui cette comtesse fut premièrement accordée en mariage, nommé le comte de Cezi, de la famille du premier président de Harlai, et qui fut tôt après envoyé ambassadeur à Constantinople. Il fut démarié d'avec cette première femme, et en épousa une autre, dont il a eu quelques enfants, dont il y en a eu un aumônier du roi, qui est aujourd'hui évêque en Languedoc depuis deux ans.

Je viens de lire quelque chose dans votre Sennertus, j'en suis tout en colère... Je pense que ce pauvre homme n'a jamais guère vu de malades... Nous guérissons nos malades après quatre-vingts ans par la saignée et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux et trois mois sans inconvénient : j'en pourrais montrer vivants dans Paris saignés dans ce bas âge plus de deux cents.

On fait ici des feux de joie sur la rivière, vis-à-vis le Louvre, pour la convalescence du roi, qui a vu aussi de ses propres yeux plusieurs autres réjouissances du peuple.

Je viens d'apprendre que les médecins de Dijon voulurent, à l'imitation de Lyon, faire et dresser entre eux un collège, mais qu'ils sont en procès, principalement pour la diversité de religion qui est entre eux.

... Ceux de Rouen sont bien d'accord entre eux, mais ils plaident rudement contre les apothicaires, ceux d'Amiens contre leur Dourlan, et n'en font point la

petite bouche; ils disent tout haut qu'ils le ruineront, et n'ont point voulu entendre Valot qui leur en voulait parler pour les accorder. Ils se sont moqués de lui et de son autorité prétendue, et l'ont traité de façon dont il prétend être offensé d'eux, et dit qu'il s'en vengera; mais je pense qu'il a assez à faire à la cour, tant près du roi que de peur d'être chassé (*ce dont il fut question*) et de travailler et poursuivre le paiement de ses gages, dont il se plaint fort... *La fortune de cour est une superbe servitude toute pleine de calamités, de travail et de misères; la cour a fait le bonheur d'un petit nombre d'hommes alors qu'elle en a perdu un grand nombre.* Heureux qui n'est point attaché à cet écueil infâme de tant de naufrages!

... Je me tiens plus heureux céans avec mes livres et un peu de loisir, que n'est Mazarin avec tous ses écus et ses inquiétudes. *Tant que j'aurai du pain et de l'eau je serai prêt à rivaliser, pour le bonheur, avec Jupiter lui-même;* mais il faut de la santé ensuite, et un peu de loisir pour étudier ou pour méditer la patience de Dieu sur les péchés des hommes, et considérer le trictrac du monde d'aujourd'hui qui est autant fou que jamais.

Le roi alla sur les dix heures du matin, le 17 de ce mois, à Saint-Eustache, où il se fit enrôler et écrire sur le livre de la sainte et grande confrérie, *mais je ne sais pas exactement laquelle, etc.* (sic). Le soir sur les cinq heures, il partit pour s'en aller coucher à Essonne et de là à Fontainebleau. Son précepteur, M. l'évêque de Rodez, a fait un vœu pour sa convalescence d'aller à pied à Notre-Dame des Ardillières; il est en chemin de revenir. Que dites-vous de ce vœu?

Nouvelles sont arrivées que le marquis d'Uxelles est mort de sa blessure à l'armée. Voilà une grande perte; il était le plus habile et le plus vaillant de tous nos capitaines; on lui promettait le bâton de maréchal de France, qu'il avait mérité il y a longtemps; il laisse deux fils, et est mort âgé de trente-huit ans, avec une

maison fort incommodée pour le bien qu'il a dépensé au service du roi.

M. de Fabert, maréchal de France, est gouverneur de Sedan; *il fut autrefois imprimeur et est fils d'un imprimeur de Metz*; mais on dit qu'il est excellent homme, *tant dans les arts de la guerre que dans ceux de la paix*; il a fort les bonnes grâces de Son Éminence, et a eu autrefois celles du vieux d'Espernon, qui, étant gouverneur de Metz, fit son père échevin de la ville, et a enrichi cette famille.

Il y a ici une plaisante querelle qui fait bien parler du monde. Les Augustins du grand couvent, au bout du Pont-Neuf, se battent et se chicanent cruellement les uns aux autres depuis quelques années. Tantôt un parti prévaut, tantôt l'autre; le conseil en a fait arrêter d'un côté, à cause que le parlement en avait fait emprisonner de l'autre parti et jusqu'ici le conseil a été le maître; car ceux qu'il avait fait prendre dès le carême sont encore prisonniers, au grand regret du président de Mesmes, qui les portait extrêmement. La querelle s'est échauffée de plus belle depuis quelques jours; requête présentée au parlement dont a été suivi arrêt qui leur a été signifié, et auquel ils n'ont voulu obéir. *De plus*, ils se sont barricadés, ont fermé leur église, ont cessé leurs messes et prières, et ont pris avec eux des séculiers pour se défendre, au cas qu'ils fussent attaqués ou assaillis. Le parlement n'en a point voulu avoir l'affront; il a été ordonné que, par un derrière de leur maison, serait faite brèche, que plusieurs archers y entreraient bien armés, et qu'ils se saisiraient de ceux qui feraient résistance aux ordres du parlement. Ceux du dedans, voyant la brèche, se sont mis en défense; il y a deux moines de tués et deux archers; enfin les moines se sont rendus; plusieurs ont été menés à la conciergerie avec les séculiers qui ont été trouvés là dedans. Et notez que la cause de tous ces débats sont le *meum et tuum* de Platon : ce n'est que pour le partage des

deniers qui se reçoivent à la sacristie, et à qui en aura de reste pour boire, pour jouer et pour friponner.

A CH. SPON. 6 *septembre* 1658. — Il y a ici de bonnes gens qui ne sont pas contents, et qui grondent contre l'Éminence de ce que l'on donne entrée et des villes aux Anglais dans la Flandre, disant que c'est perdre la religion catholique de laisser entrer en France l'ancien ennemi du royaume; mais ils ont beau dire, il s'en faut moquer; ces gens-là n'entendent pas la politique comme notre Éminentissime, qui fait en ce cas-là fort bien; car ses ennemis mêmes avouent que, depuis la mort du feu roi, il n'a jamais fait une meilleure affaire pour le bien de la France, que de s'accorder avec Cromwell; car si nous ne l'eussions amené de notre parti, les Espagnols n'eussent jamais manqué de nous faire bien du mal.

Le maréchal d'Aumont est véritablement en liberté, puisqu'il est dans Boulogne; mais il n'a terme que de vingt jours, après lesquels il doit retourner, et en a donné sa parole, à moins que d'avoir tiré du roi permission de demeurer ici, et de renvoyer en sa place le gouverneur d'Anvers, qui est un Milanois, et trois hommes qui sont à M. le Prince, savoir, Bouteville, Saligni et Guitaut; s'il ne peut obtenir ces quatre hommes-là pour échange de sa personne, il a promis à Don Juan de retourner en Flandre et s'y rendre prisonnier.

Les Augustins ne veulent point répondre au parlement; ils disent qu'ils ne relèvent que du pape, et refusent d'obéir. Voilà le commencement de la querelle des Vénitiens avec le pape Paul V, l'an 1606, pour un abbé et un chanoine de Vicence, qui avaient été trouvés enfermés dans un monastère de religieuses, où en furent trouvées plus de trente qui avaient passé les piques; voir à ce sujet *Thurianus*, à la fin du tome V, édition de Genève.

Il y a ici un président à mortier fort malade, qui est

M. de Longueil, sieur de Maisons, qui est un superbe bâtiment qui est près de Saint-Germain-en-Laye. Il est malade d'une fièvre continue et d'un méchant flux de ventre; il a la réputation d'être un des plus rusés hommes de France; il aime fort la bonne chère : c'est peut-être qu'il a trop mangé de melons, que l'on cultive avec beaucoup de soin en sa belle maison.

L'évêque d'Agde, nommé M. Fouquet, qui est frère du procureur général et surintendant des finances, est aussi fort malade d'une fièvre continue. La fortune entre dans cette maison des Fouquet par la porte et les fenêtres : l'un est coadjuteur de Narbonne, l'autre est procureur général et surintendant des finances; le troisième est l'abbé Fouquet, qui a plusieurs bons bénéfices; le quatrième est l'évêque d'Agde, mais la santé leur manque.

Enfin Gravelines est rendue à composition au grand regret des Espagnols; 300 soldats en sont sortis, et aujourd'hui, dernier d'août, nous en sommes maîtres. Le nouveau maréchal de France, M. de Montejou, gouverneur d'Arras, de joie qu'il a de cette nouvelle dignité, a de soi-même entrepris un nouveau siège, qui est Armentières.

On a coupé le bras à un des Augustins blessés, pour la gangrène qui y était. C'est un jeune moine natif de Tours; et les cinq séculiers qui furent emprisonnés avec le prieur, par arrêt de la cour, ont été renvoyés le 2 septembre, mois courant, au Grand Châtelet, afin que leur procès leur soit fait par le lieutenant criminel. Il se pourrait bien faire qu'il y en aura quelqu'un de ceux-là pendu, au lieu des moines que l'on ne pendra point; carce serait scandaliser notre sainte mère la Religion, et l'abandonner trop lâchement à la risée des libertins politiques, athéistes, hérétiques, maheutres, épicuriens, et autres méchants ennemis de notre sainte mère Église.

Son Éminence a donné le gouvernement de Gravelines

à M. de Mancini, son neveu, sous la direction du sieur La Prune, gouverneur dudit Mancini. On dit qu'il fait bon avoir des gouvernements en ces quartiers-là, à cause des grandes contributions que l'on y fait payer; d'où il revient bien du gain.

La princesse de Conti, à 4 heures du matin du quatrième de ce mois de septembre, a accouché d'un fils. Voilà un prince du sang de la famille Mazarine.

On apprête ici, près des minimes de Nigeon¹, une grande salle pour y faire voir au peuple de Paris et aux curieux, la peau et le squelette d'une baleine que l'on a ici amenés et qui a été prise entre Nantes et La Rochelle. Chacun y aura place pour un écu.

A FALCONET. 24 septembre 1658. — Nous avons appris ici, de ceux qui y étaient, l'histoire du vin émétique de Calais : le roi ayant à être purgé, on lui prépara trois doses d'apozèmes purgatifs, qui étaient chacune de cinq onces d'eau de casse, et l'infusion de deux dragmes de sené. Le cardinal demanda si l'on n'y mettait rien d'extraordinaire. Esprit, médecin de M. le duc d'Anjou, dit que l'on y pouvait ajouter quelque once de vin émétique (voyez la belle politique de notre siècle!) S'il en eût été cru, et que le roi fût mort, son maître eût été roi, et lui premier médecin du roi. *Il n'en était pas ainsi à l'origine*, autrefois on n'appelait jamais chez le roi malade les médecins des princes du sang, pour des raisons politiques très fortes (mais aujourd'hui tout est renversé).

Ce qui a sauvé le roi a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées et les prières des gens de bien comme nous, et surtout des courtisans et

1. L'édition de 1846 donne à tort *Nigron*. Hurlaut et Magny indiquent que, en 1493, Anne de Bretagne donna aux disciples de François de Paule « qui avaient pris par humilité le nom de Minimes » ... « son hôtel de *Nigeon* dans la paroisse de Chaillot pour en faire un monastère ». (*Dictionnaire historique de la ville de Paris*, t. III, p. 546.)

officiers, qui eussent été fort affligés de sa mort, particulièrement le cardinal Mazarin.

Pour M. votre fils, je vous avertis qu'il est mieux à Lyon qu'à Paris, où la jeunesse est merveilleusement débauchée. Vous en voulez faire un médecin? Il peut faire sa philosophie à Lyon, et après vous nous l'enverrez ici pour la médecine, un an ou deux ans. Si M. votre fils demeure près de vous, vous en serez mieux le maître, sa santé se fortifiera, et il sera plus capable de me croire dans deux ans, si j'y suis encore. Quand il aura ici étudié quelque temps, il faudra le faire passer docteur en peu de temps, et après le retirer près de vous, où il vous suivra chez les malades, et où il apprendra plus en trois mois qu'en quatre ans à Montpellier, où j'apprends aussi que les jeunes gens sont fort débauchés. J'en ai plusieurs exemples, mais j'y prends moins d'intérêt. Étant à Lyon, près de vous, il pourra vous rendre bon compte de son loisir, et à son aise et à son grand profit : il lira Hippocrate, Galien, Fernel et Duret. Voilà ce que j'en pense ; si vous désirez que l'affaire aille autrement, vous en êtes le maître, et je suivrai entièrement votre avis.

Si vous retenez M. votre fils à Lyon pour faire sa philosophie, tâchez de faire en sorte qu'il apprenne le grec si heureusement qu'il sache bien sa grammaire, le Nouveau Testament, Lucien, Galien et Aristote. Dans deux ans il sera plus robuste et plus propre à supporter son premier hiver à Paris, qui y est extraordinairement rude aux nouveaux venus et aux jeunes gens ; et même alors il faudra l'envoyer dès le mois d'août, afin qu'il y passe l'automne et qu'il y soit accoutumé avant que l'hiver vienne.

A CH. SPON. 24 septembre 1658. — Le 7 de ce mois, on a chanté le *Te Deum* à Notre-Dame, pour la prise de Gravelines et de Mortare¹, où les quatre compagnies

1. Mortara, petite ville du Milanais (voir lettre à Falconet du 21 nov. 1659).

ordinaires ont assisté, savoir, messieurs du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides et de l'Hôtel de ville, et outre tout cela, grand nombre d'évêques qui font leur résidence à Paris, pour plusieurs commodités qu'ils trouvent ici, et qui leur pourraient manquer en leurs villes.

Le prince de Conti est arrivé à Paris le même jour que sa femme y est accouchée d'un fils.

Le cardinal Mazarin a couché la nuit du 6 de ce mois au bois de Vincennes, où plusieurs sont allés pour le saluer, qui n'ont pu le voir. Les grands du siècle ressemblent aux esprits bienheureux, ils sont invisibles quand ils veulent. Il s'en va à Fontainebleau, où est le duc d'Orléans, et l'on fait ce que l'on peut de gentillesses et de comédies pour réjouir le roi, qui sera encore tout autrement réjoui quand il verra le cardinal Mazarin tout triomphant à son retour.

Le roi était ici attendu dans huit jours, pour être parrain du petit neveu du cardinal Mazarin, et fils du prince de Conti; mais ce voyage est rompu, car le petit enfant est mort à midi le 14 de ce mois. Voilà le nombre des princes du sang diminué, et réduit au nombre ancien : c'est peut-être que Dieu ne veut point qu'il reste dans la maison royale de ce sang italien, etc.

Le 15 de ce mois de septembre, il est venu un commandement de la part du roi à M. le premier président de Mesmes, et à son fils le maître des requêtes, qu'ils aient à se retirer en Champagne, à une terre qui lui appartient, nommée Avaux, qui est devers Reims. Ce sont les Augustins qui ont eu ce crédit, se plaignant fort de lui, et qui ont fait connaître au cardinal Mazarin que c'est lui qui est cause de tout le désordre qui est arrivé en leur maison. Il est vrai qu'il est dans la querelle et que plusieurs l'ont blâmé; mais néanmoins le traiter ainsi, c'est presque autoriser la rébellion des moines; aussi est-ce ce qui fait croire que le pape se mêle de cette affaire envers le Mazarin, et que ce qui

est fait est par ordre de Rome. Notre armée a pris de nouveau en Flandre les villes d'Oudenarde et Menin; elle est à présent devant Ypres. Nous avons trouvé dans Oudenarde trois régiments qui ont passé de notre côté.

Le 17 de ce mois, sur les trois heures après midi, trois compagnies du régiment des gardes ont été jusqu'à la porte de la Conciergerie, avec ordre d'enfoncer la porte, si d'aventure on leur refusait ce qu'ils avaient charge de demander. Le geôlier n'a rien refusé; ainsi ils ont tiré des prisons les douze moines Augustins, que l'on a mis en trois carrosses, et qui ont été comme en triomphe ramenés à leur couvent, où ils ont aussitôt dit le *Te Deum* de réjouissance.

La mort de Cromwell est arrivée le 13 de ce mois, et jusqu'à ce jour cela avait été bien caché : il est mort d'une difficulté d'uriner pour une carnosité qui était, à ce qu'ils disent, dans le col de la vessie, car il en avait tous les signes, il y a plus de deux ans; joint que toutes ces carnosités des chirurgiens *sont purs mensonges*. Ces docteurs de la petite spatule s'en font merveilleusement accroire, quand les médecins n'y sont point; la pierre est bien commune, mais il n'y a rien de si rare que ces prétendues carnosités.

Le président de Mesmes a obtenu permission de la cour de ne point aller jusqu'à Avaux, mais il demeurera à Fismes, petite ville près de Reims. Les moines Augustins, délivrés de prison, sont partis ce matin pour aller à Fontainebleau y remercier le roi de leur délivrance.

Le prince de Condé est à Tournay, bien empêché de sa personne : il n'a ni hommes ni argent; on dit que sa femme est bien malade à Malines. Don Juan d'Autriche est dans Anvers, où il demande de l'argent aux bourgeois, qui se moquent de lui, ne le craignant point et le méprisant.

Le faussaire Palliot a été enlevé du For-l'Évêque et a été mis à la Bastille; le Parlement ne pourra pas l'en-

lever de là, où les maîtres des requêtes iront à leur aise lui faire son procès.

M. Cramoisy est toujours le directeur de l'imprimerie royale : il a sagement et doucement assoupi le bruit de sa banqueroute, ou plutôt de celle de son frère Gabriel, qui a été pour quelque temps absent, et qui depuis est revenu. La boutique n'a point été fermée, et a traité et accordé avec ses créanciers, avec quelque perte.

Les Augustins sortis de prison, et qui triomphalement sont rentrés dans leur couvent, maltraitent les autres qui y étaient demeurés, et qui n'étaient pas de leur parti; c'est ce qui oblige ces derniers de s'aller jeter à genoux devant M. le chancelier, et lui demander sa protection contre les autres. On dit aussi que les Augustins ont tort, et que le Conseil d'en haut a été trop vite contre M. le président de Mesmes, en vertu de quoi l'on dit que bientôt il sera rappelé. Le prieur des Augustins, qui avait été tiré de la Conciergerie, et était rentré triomphant dans son monastère, a été de nouveau, par ordre de M. le chancelier, arrêté et mis en prison dans son couvent, et un autre prieur établi pour la maison, nommé le père Rousseau.

Le maréchal de Grancey, qui est gouverneur de Thionville, redemande son gouvernement de Gravelines, prétend qu'il doit lui être rendu, et en fait imprimer un manifeste.

Le nommé Châtelain, qui a acheté 1 120 000 livres la charge de secrétaire du conseil, a été reçu; mais il y est inquieté. Le cardinal demande quelque chose pour soi que l'autre ne veut pas donner; il dit que, tout au pis aller, il y a bourse commune, que son rang de servir ne vient que dans neuf mois, et qu'entre ci et neuf mois il pourra arriver quelque chose, c'est-à-dire que le singe parlera ou que le pape mourra, ou quelque autre.

Le maréchal de Grancey dit que quand lui aura remis Gravelines, qu'il se défera de Thionville, dont le gouvernement lui appartient fort légitimement, puisqu'il l'a bien acheté et payé.

A CH. SPON. 11 octobre 1658. — Le 27 septembre dernier, il arriva un courrier qui apporta la nouvelle de la prise d'Ypres par M. de Turenne : ils se sont rendus par capitulation, 800 hommes en sont sortis, desquels le prince de Ligne était le chef.

Le 1^{er} de ce mois d'octobre, le roi et la reine ont été à Notre-Dame, où l'on a chanté le *Te Deum* pour la prise d'Ypres.

On a retranché de douze, six intendants des finances, savoir : MM. de Brisacier, de Boilesve, Housset, de Fieubet, Paget et Le Tellier.

On parle beaucoup d'une censure qu'a faite M. l'archevêque de Sens contre le dernier livre des jésuites, intitulé « Apologie pour les casuistes » ; elle est fort belle, en latin. Il l'a fait mettre en français et imprimer, et aussitôt on publiera l'une et l'autre.

Il va paraître un journal de toutes les assemblées que les députés de Sorbonne ont faites pour examiner le dernier livre, intitulé « Apologie pour les casuistes contre les calomnies des jansénistes », qu'a fait un jésuite breton, nommé le père G. Pirot ; il est censuré comme un très pernicieux et très méchant livre. Mais la censure n'a pas été publiée, les bons pères loyolites ayant obtenu du roi qu'elle ne le serait point : à quoi ils ont employé diverses petites finesses, *suivant l'usage loyolitique*.

Les curés d'Évreux se remuent contre les carabins du père Ignace aussi bien que par ci-devant ont fait ceux de Paris et d'Amiens ; car ils ont présenté une requête à leur évêque contre cette nouvelle apologie des casuistes, laquelle n'est que de quatre pages ; mais elle est fort bien faite, généreuse, vigoureuse et savante. Tous les autres évêques et curés en devraient faire de même, et courir sus à ces maîtres passefins dont l'impudence et l'ambition va jusqu'à corrompre la pureté de l'Évangile et à troubler la conscience des infirmes. Bon Dieu, que les princes sont malheureux, qui ne connaissent pas ces fourbes qui, sous le manteau de l'Évangile, trompent

insolemment tant de monde, *in nomine Domini!* Certes, ces opérateurs d'iniquités sont plus dangereux que n'étaient autrefois, du temps du Messie, les scribes et les pharisiens, qui néanmoins ne valaient rien, et qui n'ont jamais été que les prototypes, les prodromes de ceux-ci, et des échantillons de cette méchante bête, que l'on appelle l'Antechrist, qui viendra bientôt, s'il n'est déjà venu.

M. le cardinal Mazarin a rendu visite à M. le premier président en sa propre maison, rue Aubri-le-Boucher. Comme il sortait et que M. de Lamoignon lui disait qu'il lui avait beaucoup d'obligations, on dit que le Mazarin lui répondit : « Monsieur, si le roi eût pu trouver dans son royaume un plus homme de bien que vous, il ne vous eût pas donné cette charge. » Tous ses amis disent qu'il n'a rien promis ni donné; mais d'autres parlent autrement, et nomment même deux grandes sommes, savoir, sa charge de maître des requêtes et six vingt mille écus d'une autre part, ce que je ne puis croire; outre qu'il est fort homme de bien, fort sage et fort réglé, il n'est pas assez riche pour donner de telles sommes, car il n'a jamais eu 30 000 livres de rente. On dit que la reine, en parlant de M. de Lamoignon, a dit : « Voilà la première fois que M. le cardinal a été généreux. »

A FALCONET. 11 octobre 1658. — Nous avons enfin un premier président au Parlement, savoir M. de Lamoignon, maître des requêtes, fort habile, fort savant et de grande réputation. Il est de bonne famille, fils d'un président au mortier, et n'a que quarante-deux ans. On dit que cette charge ne lui coûte rien et que le cardinal Mazarin lui a dit lui-même que le président de Novion lui en avait offert six-vingt mille pistoles qu'il a refusées. N'est-ce pas une merveille qu'un ministre d'État comme lui qui a pris trente mille écus, en plusieurs articles, d'un charlatan inconnu et ignorant, pour le faire premier médecin du roi, ait refusé une si belle somme pour

faire un premier président? S'il est vrai, c'est à cause du grand mérite de celui à qui il donne cette charge, de même que pour sa naissance et pour sa capacité dans les affaires.

Nous avons été ce matin, en corps, saluer le premier président au nom de la Faculté. Le doyen lui a porté la parole, et lui a fait une petite harangue en latin, de douze lignes ou environ, à laquelle il a répondu sur-le-champ en la même langue. Il nous a promis merveilles, plus que nous ne demandions et plus qu'il ne nous tiendra, si du moins il fait comme les autres grands, qui ne veulent pas être esclaves de leur parole.

Il y eut dernièrement un docteur de Sorbonne, janséniste des plus échauffés, qui me vint voir. Il me dit que M. le chancelier leur est fort contraire, et leur fait plus de mal que les jésuites mêmes; qu'ils ont trois livres à faire imprimer, et qu'ils n'osent néanmoins l'entreprendre. L'un est un journal de leur voyage à Rome, en 1652, dont ils n'eurent pas grand contentement; car l'année suivante il vint une bulle qui condamna les cinq propositions prétendues être de Jansenius, quoique ceux de deçà nient fortement qu'elles se puissent trouver dans son livre... Il m'a dit qu'ils ont un autre journal prêt à être mis sous presse, touchant les assemblées qui furent faites en Sorbonne pour examiner le livre de M. Arnault, il y a deux ans, où 38 moines de diverses couleurs eurent séance et voix, ce qui fit trébucher la balance contre M. Arnault.

A FALCONET. 25 octobre 1658. — On vient de me dire qu'il court ici un livre en cachette intitulé : *De l'infailibilité du pape*. On croit que c'est quelque ouvrage des jansénistes irrités contre lui, pour la bulle de 1653, et même que le cardinal Mazarin est malcontent de Rome, à cause que le pape est porté pour le cardinal de Retz, et qu'il a fait demander ici par son nonce pourquoi on l'empêche de jouir de son temporel. Je ne pense pas

néanmoins que le pape nous fasse jamais grand mal, tandis que le cardinal Mazarin sera dans le plus haut crédit qu'un ministre d'État puisse jamais être, si ce n'est qu'il nous voulût ôter le carême; en quoi il ferait grand dépit aux poissonniers et vendeurs de marée; ou bien qu'il nous excommuniât, car on dit que lorsqu'un homme est excommunié il devient noir comme poivre.

On imprime un second tome des lettres de M. de Costar. M. Paul Thomas, sieur de Girac, conseiller au présidial d'Angoulême, et intime ami de M. de Balzac, avait eu querelle contre ce M. de Costar en défendant Balzac contre Voiture. Il y en a quelque chose d'imprimé. M. de Girac y a répondu et a envoyé ici sa copie. M. de Costar, qui en a eu le vent, a présenté requête contre l'impression de ce livre, et a obtenu qu'il ne s'imprimerait point; même ce qui a été commencé en a été saisi, et néanmoins Balzac vaut mieux que Voiture.

Le roi part demain pour Dijon. On dit que dans ce voyage il y aura cent dix carrosses à six chevaux, sans les chevaux de selle et de bagage. Voilà la cour qui s'en va en vos quartiers; les nouvelles nous manqueront dorénavant, ce sera vous qui les aurez, mais il n'importe pourvu que j'aie vos bonnes grâces.

A FALCONET. 29 octobre 1658. — Je ferai à M. votre fils tout ce que je pourrai à cause de vous et de lui; et, afin que nous n'ayons point de querelle ensemble, recommandez-lui bien son devoir: il me sera très recommandé, n'en doutez point, c'est assez qu'il porte votre nom. Je n'ai jamais voulu prendre personne en pension, bien que j'en aie été plusieurs fois prié; mais je ne puis vous rien refuser. Vous me parlez du prix d'une pension; je ne sais ce que c'est, je ne vous demande rien; dites-moi seulement si vous voulez qu'il fasse son cours en philosophie, et quel vin vous voulez qu'il boive; du reste, il sera nourri à notre ordinaire, qui suffira à un étudiant. Pour son étude, j'en aurai soin et vous en

avertirai de temps en temps; à la fin je vous en rendra bon compte.

Le roi est parti d'ici le 26 pour Dijon; M. le chancelier est parti le 28. On dit ici que ce voyage du roi est tout politique et mystique. Le Parlement de Dijon a charge de s'assembler de lundi en huit jours où le roi se rendra. On dit que c'est pour créer une chambre de l'édit et une cour des aides.

A FALCONET. 8 novembre 1658. — Voulez-vous beaucoup de petites nouvelles en peu de mots, en voici : le maréchal de Turenne doit passer son quartier d'hiver en Flandre, et a pillé et brûlé une petite ville à cinq lieues de Bruxelles, nommée Ninove, pays du fameux grammairien Jean Despautère.

Le président de Thou, ambassadeur en Hollande, a déclaré de la part du roi à MM. des États, que s'ils donnaient Maestricht aux Espagnols, en échange de Dunkerque et de Nieupoort, il leur déclarait la guerre. La reine de Suède vit comme une sainte à Rome.

La postérité se passera aisément de mes écrits : aussi n'ai-je pas beaucoup d'envie d'en laisser. Il n'y a que deux sortes de gens qui écrivent, les sages et les fous, et je me connais pour n'être ni l'un ni l'autre. De plus, la vie que nous menons à Paris est trop agitée; l'exercice de notre profession nous ôte cette tranquillité qu'il faut avoir quand on veut écrire pour l'éternité. J'ai toujours dans l'esprit le passage de l'histoire du président de Thou, où il est parlé d'Antoine de Richelieu, appelé vulgairement le moine, qui a coûté la vie à son petit-fils. Il eût bien mieux valu ne pas écrire. Que sait-on si dans quelques siècles il ne se trouverait pas quelque tyran qui lancerait son foudre sur ma famille, de chagrin que j'aurais écrit quelques vérités de ses ancêtres? On n'eût pas coupé la tête à M. de Thou, si le cardinal de Richelieu n'eût cherché l'occasion de se venger sur le petit-fils de ce qu'avait écrit le grand-père.

Je passe tranquillement les après-soupers avec mes deux illustres voisins, M. Miron, président aux enquêtes, et M. Charpentier, conseiller aux requêtes, qui ont grand soin chaque soir de m'envoyer quérir. On nous appelle les trois docteurs du quartier. Notre conversation est toujours gaie. Si nous parlons de la religion ou de l'État, ce n'est qu'historiquement, sans songer à réformation ou à sédition. Notre principal entretien regarde les lettres, ce qui s'y passe de nouveau, de considérable et d'utile. L'esprit ainsi délassé, je retourne à la maison, où après quelque entretien avec mes livres, ou quelque consultation pressée, je vais chercher le sommeil dans mon lit, qui est, sans mentir, comme a dit notre grand Fernel, d'après Senèque le Tragique, *la meilleure partie de la vie humaine*. Je soupe peu de fois hors de chez moi, encore n'est-ce guère qu'avec M. de Lamoignon, premier président.

A CH. SPON. 3 décembre 1658. — Ceux¹ de Dijon sont fort attristés du voyage du roi, tant pour l'argent qu'il leur a demandé dans les états de la province que pour les offices nouveaux qu'il veut faire et dans le Parlement et dans la Chambre des comptes. Les lettres de Dijon portent que ce que le roi leur a demandé en ce dernier voyage vaut plus d'argent qu'il n'y en a en toute la Bourgogne. Tout le voyage du roi n'est pas en intention de mariage; mais seulement pour avoir de l'argent pour la guerre que nous voulons faire en Italie l'été prochain, et pour apaiser l'affaire de Marseille.

Les procureurs et les greffiers commencent à se plaindre de M. de Lamoignon : il leur a dit qu'il veut avoir soin de leur âme aussi bien que de leur office, qu'il ne veut plus qu'il se donne des arrêts sur requêtes, ni de parlars sommaires, etc.

1. Ce n'est pas la contre-partie d'une phrase précédente; Gui Patin emploie souvent ce mot dans le sens d'habitants.

On espère beaucoup de M. de Lamoignon et de M. Talon (dont le plus vieux des deux n'a que quarante ans, et M. Talon n'en a que trente-deux), dans la réformation que l'on va faire dans la grand'chambre et aux enquêtes, mais, principalement, dans cette grand'chambre d'où découle tout le mal. Car c'est chose effroyable que les abus et les désordres que les greffiers et quelques vieux conseillers font dans cette grand'chambre.

A FALCONET. 10 décembre 1658. — Il y en a ici qui disent que le roi passera les fêtes à Lyon, et que le duc de Savoie n'a été que peu de jours à la cour, et qu'il s'en est retourné bientôt à Turin. Je vous envoie deux autres lettres avec celles-ci, lesquelles vous auraient pu être envoyées dès l'ordinaire passé, mais je les retins sur l'espérance que j'avais d'avoir hier de vos nouvelles; néanmoins je vous avertis que nous n'en avons point d'impatience; ce sera tout à votre commodité. Notre écolier, votre fils, est en bonne santé, et va gaiement en classe, où tous les jours il dispute, et est toujours interrogé de son régent, qui m'a bien promis de lui donner de l'exercice et de ne point le laisser en repos. Nous ne nous écrivons plus désormais que quand nous serons pressés; faites-en de même, s'il vous plaît, et ne vous mettez point en peine de nous. Il fait bien froid, mais nous avons du bois pour nous chauffer, joint qu'il fait chaud dans mon étude, et nous étudions toute la soirée tête à tête jusqu'à l'heure du souper, et par après nous causons auprès du feu de quelque matière agréable, physique, historique ou politique. Notre Carolus nous conte toujours quelque chose de curieux; il aime l'antiquité et nous en entretient gaiement, si bien que nous allons nous coucher une heure plus tard que nous n'avons résolu.

A CH. SPON. 24 décembre 1658. — On parle ici d'un Espagnol nommé Pimentel, que l'on dit être à Lyon, et qui

traite du mariage du roi avec l'infante d'Espagne, et que, pour cette affaire, l'on a envoyé un jacobin tout exprès à Madrid; que la reine affectionne fort ce mariage, en quoi ceux qui n'en ont pas tant d'envie qu'elle, lui forment plusieurs difficultés, lesquelles pourront bien empêcher le marché, combien que ce soit chose fort à désirer, vu que ce serait une reine de paix; mais ce dernier mot est le chiendent, car il y a bien des gens qui n'en veulent point, et qui sont comme les pêcheurs, qui ne font jamais bien leurs affaires que dans l'eau trouble.

M. de Guise le Balafré disait autrefois :

Par la guerre nous vient
Le crédit et le bien.

C'était ce duc de Guise qui fut chef de la Ligue, et que Henri III, par un fort bon et généreux conseil, fit tuer à Blois, l'an 1588, la veille de Noël. Feu mon père, qui haïssait la Ligue et les ligueurs, disait (j'étais encore fort petit) que ce massacre avait été le meilleur coup que fit ce roi en sa vie.

Le 15 de ce mois, furent ici arrêtés trois hommes de ces braves qui entrent hardiment dans les maisons, et qui, sous ombre d'être gens à craindre, d'avoir des poignards et des pistolets, demandent impudemment de l'argent. Le premier des trois était allé chez M. Colbert, intendant de la maison de Son Éminence, y demander 150 pistoles, le poignard à la main; mais il n'eut pas ce qu'il demandait; ce M. Colbert le fit arrêter, et deux autres de ses compagnons qui furent pris en chemin. On tient ici que voilà de la besogne pour le successeur du sieur Saint-Aubin, qui était le bourreau de Paris l'an passé.

Le cardinal de Richelieu fit faire exprès le Parlement de Metz pour avoir des juges et commissaires à sa poste, afin de faire condamner plus aisément le maréchal de Marillac. Quelque temps après, à la prière du cardinal

de la Valette, qui était fort son ami, il tira ce parlement de Metz et l'envoya à Toul, où tous ces messieurs ont été fort incommodés, à cause de quoi ils ont fait tout ce qu'ils ont pu, depuis ce temps-là, envers les ministres, pour obtenir la permission de retourner à Metz, ce qui leur a enfin été accordé par Son Éminence Mazarine, moyennant 200 000 livres qu'ils lui ont données. Voilà comment un homme qui est en fortune tire avantage de tout, et fait d'un seul article plus d'argent que tous les alchimistes et faux monnayeurs du monde. Guénaut dit qu'un grain de fortune vaut mieux que dix onces de vertu; c'est ainsi que parlent les avarés et les enragés de gagner.

On dit que M. d'Espernon a charge de prendre six compagnies des gardes, et de les mener à Dijon pour tourmenter cette ville, et les (*sic*) obliger à donner au roi ce qu'il demande. C'est marchandise d'Italie et invention des partisans, de peur que les peuples ne crèvent de graisse, joint que l'on trouve, par cette voie, moyen de fléchir les Bourguignons. On tâchera de se servir de cet exemple pour le Languedoc, la Provence et autres pays, afin de tirer de l'argent pour faire la guerre en Italie et en Flandre, la campagne prochaine, si devant ce temps-là Dieu ne nous envoie une bonne paix, par le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, qui serait une reine de paix, et le seul but auquel nous pouvons aspirer.

A FALCONET. 3 janvier 1659. — Guénaut, avec deux autres médecins et trois chirurgiens, sont enfermés à Saint-Maur, à deux lieues d'ici (c'est où Rabelais était moine vers l'an 1532, et où il a fait les deux premiers livres de son Pantagruelisme). Excusez cette parenthèse; je ne l'y ai mise que pour l'amour du personnage, qui valait bien tout seul trois douzaines de moines. Ces Esculapes et ces Chirons sont à l'entour du prince de Conti qui y est fort malade; c'est un homme qui est bien incommodé en sa posture, et qui est infailliblement en danger de sa personne.

On dit que notre éminentissime cardinal est malade avec fièvre. Il n'est point temps pour nous qu'il meure, car je pense que nos affaires sont bien brouillées. Quelques-uns disent ici que les Espagnols traitent d'un accord avec les Anglais, qui est ce que je n'entends point.

Votre très cher fils se porte bien et étudie; il trouve fort belles les églises de Paris, et entre autres Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Paul et les Minimes de la place Royale, où il fut à vêpres le premier dimanche de janvier. Les fêtes qu'il est ici avec moi, il met toujours quelque chose dans le cahier. Je lui ai parlé de certains écrits que j'ai céans... Je les lui prêterai quelque jour quand il sera plus avancé et quand il en sera plus

capable : ce sont des cahiers historiques et politiques dans lesquels il y a bien des particularités dont il ne pourrait encore faire son profit. Je lui ai promis de lui faire apprendre l'histoire, et que mon second fils, qui est Carolus, lui apprendra la géographie. Il le va quelquefois voir en sa maison rue Saint-Antoine, et n'en revient qu'avec joie; il dit qu'il y voit toujours quelque chose de beau; il y a un cabinet fort curieux où il y a quelques tableaux et force médailles. Je l'ai quelquefois entretenu des événements tragiques de notre histoire, de la mort des rois Henri II, Henri III, Henri IV; de la mort des deux Guisars, à Blois, en 1588; du maréchal de Biron, du marquis d'Ancre, que je lui ai fait lire près de moi dans les historiens. Il dit que Jacques Clément et Ravallac qui tuèrent Henri III et Henri IV (que je lui dis avoir été de fort bons rois) étaient de méchants coquins, et tout cela se fait sans préjudice de ses études; c'est souvent après souper auprès du feu en nous chauffant. Il a bien envie de s'aller promener en notre maison de Cormeilles, mais il n'y fait pas beau; il ira à Pâques avec ma femme, et y verra tous nos arbres fleuris; nous y avons 500 petits poiriers, sans les pruniers, pêchers, abricotiers, mûriers et figuiers, et y retournera à la Saint-Jean, où il verra 200 cerisiers chargés de cerises bien mûres. Notre maison est tout joignant la montagne, sur laquelle nous avons un moulin à vent du haut duquel on voit le grand clocher de notre ville de Beauvais. Nous lui montrerons tout cela et lui ferons apprendre toute la topographie des environs et de la banlieue de Paris.

A FALCONET. 9 janvier 1659. — M. le surintendant est arrivé, mais on ne dit rien encore de la paix; on attend M. le Prince à Coulommiers en Brie, chez M. de Longueville.

Plusieurs officiers de M. le Prince sont partis d'ici aujourd'hui, ce 5 janvier, pour se rendre à Coulommiers

et pour l'y saluer, d'autant qu'il est attendu. C'était hier que l'on devait remettre Hesdin au service du roi.

Le marquis de Rostain mourut hier ici âgé de quatre-vingt-sept ans; il est père du comte de Bury et gendre du chancelier de Chiverny, qui mourut il y a soixante-deux ans.

M^{me} Fouquet est encore malade, à ce qu'on dit; si son mari n'eût fait ce voyage à la cour, il était désarçonné, M. Hervart l'avait supplanté. L'évêque de Cahors est mort; M. Sevin, son condjuteur, est dorénavant évêque. Il fait ici un froid horrible et perçant, lequel tue cruellement les vieilles gens et les pulmoniques, tabiques, hectiques, ils s'en vont même tout à coup; ils meurent en cachette.

A FALCONET. 13¹ janvier 1659. — On nous présage ici beaucoup de malheurs, sur un faux bruit que la grosse cloche d'Aragon a sonné toute seule; *mais cela est superstitieux, et Hippocrate dit qu'un médecin doit fuir la superstition comme la peste et le défaut suprême.*

On dit ici que le roi est en Provence et qu'il ira à Montpellier; que la ratification de la paix est venue d'Espagne, et que bientôt elle sera publiée; mais qu'il ne faut douter ni de l'un ni de l'autre, j'entends du mariage qui viendra dans son temps, quoiqu'il puisse arriver, ou de la mort de l'infant d'Espagne, qui, à ce qu'on dit, n'a que vingt-huit mois et trois cautères, et ne peut vivre longtemps.

M^{me} la princesse de Condé s'en va à Trie, près de Gisors, maison qui appartient à M. de Longueville. Le président Violle est encore à Bruxelles, où il est demeuré

1. Il faut vraisemblablement dater cette lettre du 23 et non du 13 janvier. L'éditeur Reveillé-Parise a suivi, sans rectification, le classement erroné de l'édition de 1715. Dans l'édition de 1715, après le premier paragraphe, on lit : « Un honnête homme (ce 14 de janvier) vient de m'assurer », etc.

malade; on dit qu'il reviendra dans peu de jours. On dit que dans le traité du prince de Condé, il doit ne retourner jamais au Parlement; mais on dit que par un article secret il doit y être rétabli.

A FALCONET. 31 *janvier* 1659. — On croit bien ici que le roi épousera l'infante d'Espagne, et tous, tant que nous sommes de bons Français, le désirons bien fort, cela finira la guerre, et elle sera une reine de paix : Ainsi soit-il. Si le cardinal désire ce mariage, j'en suis ravi; son consentement servira fort à le faire avancer.

On dit ici que le prince de Conti et sa femme sont guéris.

Le roi est arrivé à ce soir dans le Louvre; le cardinal est au bois de Vincennes. Don Juan d'Autriche est encore dans Bruxelles; on dit qu'il passera par ici, mais je ne le crois pas. On s'apprête en Angleterre pour la séance du parlement, et même on dit qu'il aura besoin que le roi fasse un tour jusqu'à Rouen ou à Calais, pour renouveler notre alliance de guerre avec les Anglais contre l'Espagne; mais peut-être qu'une trêve interviendra qui fera pendre les armes au croc aux uns et aux autres.

On dit ici que la reine s'est fort plainte à Lyon du voyage qu'on lui avait fait faire durant une si mauvaise saison; qu'elle n'y avait point tant été amenée que traînée; qu'elle en avait su mauvais gré à Son Éminence; qu'ils avaient été dix jours sans se voir, mais qu'enfin le roi les avait accordés. Je vous supplie d'assurer M^{lle} Falconet de nos très humbles services. Notre écolier est gaillard et sain : il étudie diligemment, et apprend bien l'histoire de Paris. Je lui ai promis que dimanche prochain il verra le roi et la reine à Saint-Germain l'Auxerrois, qui est leur paroisse et la nôtre, où ils ne manqueront de venir à la procession.

A FALCONET. 25 *avril* 1659. — J'ai été voir M. Le Sanier, qui fait tout ce qu'il peut pour votre fils et pour le faire

étudier diligemment. Aujourd'hui avant midi il est venu étudier avec moi; je lui ai fait lire dans les lettres de Plassac, qui étaient sur ma table par hasard, un beau chapitre de cette bonne femme, dont le conte est si plaisant dans Pétrone : *Mulier quædam Ephesi tam notæ erat pudicitia*, et après qu'il l'a vu en français, je le lui ai fait lire en latin dans Pétrone même; après, je lui ai dit qui était Pétrone, ce que c'était que son livre, qui nous reste, *partie détachée seulement d'une grande œuvre* et sa mort, que je lui ai fait lire dans les Annales de Tacite, dont il m'a promis de lire le quinzième et le seizième livre des Annales, où il verra cette grande conspiration contre Néron, laquelle fut malheureusement découverte, la mort de Sénèque, et enfin celle de Néron même. Il a écrit *de Petronio* dans son cahier, et m'a dit qu'il était bien aise de savoir cette histoire de cette *matrone d'Éphèse*. Je l'ai averti qu'il ne la faut jamais réciter en compagnie de femmes, *de peur que l'une d'elles, animal naturellement orgueilleux, ne s'indignât sérieusement*. Voilà où nous en sommes.

A FALCONET. 6 mai 1659. — Son Éminence a été assez mal depuis huit jours. Je voudrais qu'il fût bien guéri, et que nous eussions la paix; mais il y en a qui disent qu'elle est rompue, et qu'il faut tout de bon en recommencer le traité. Un homme me disait hier que les Français, les Hollandais et les Anglais avaient fait un accord entre les rois de Suède et de Danemark, par l'entremise de M. le président de Thou, notre ambassadeur en Hollande, à la charge que celui des deux qui ne voudra pas suivre la paix qu'on lui propose y sera contraint par la force des trois autres.

Son Éminence a envoyé son neveu, M. Mancini, prisonnier à Brisach, sous la garde de six archers, pour quelques impiétés et des libertinages qu'il a proférés la semaine sainte contre la religion, avec le comte de Vivonne, un aumônier du roi nommé Le Camus, qui en

a été chassé aussi, et un autre courtisan qui est prisonnier. Quelques-uns soupçonnent que c'est une fausse politique, afin qu'il soit là, et qu'il garde Brisach pour son oncle qui a de nouveau 300 gardes à pied, avec une petite mantille rouge et ses armes en broderie sur l'épaule, que j'ai vu passer ce matin dans la rue Saint-Denis.

Un peintre de Beaune m'a si fort prié de me laisser peindre pour un médecin de sa ville qui veut avoir mon tableau, qu'hier je lui donnai une heure de mon temps. Noël Falconet était auprès de moi, à qui je dictais quelques gentillesques qu'il écrivit dans son cahier; il y en pourra mettre tous les jours, et je l'y exhorterai.

Les deux prisonniers qui ont tué le marquis de Charton, en sortant de la messe des Augustins, ont été jugés au Châtelet, l'un à être rompu, et l'autre à avoir la tête coupée. Ils ont été aujourd'hui transférés à la Conciergerie. Gare pour eux la fin de la semaine. *Notre cardinal ne se porte pas bien.*

A FALCONET. 13 mai 1659. — La paix n'est pas faite, mais l'on en traite; il y a plusieurs articles dont on est d'accord, et d'autres sont encore en dispute. La reine veut que la paix se fasse et avoir l'infante d'Espagne pour sa bru, et le roi d'Espagne consent à l'un et à l'autre; mais il y a deçà un rouge Italien qui n'a hâte ni de l'un ni de l'autre, et qui voudrait bien n'y être pas pressé, de sorte que nous pouvons dire qu'il n'y a encore rien de fait, puisque tout peut faillir.

Toutes les troupes qui étaient en garnison en Champagne, Picardie, Normandie, sont allées vers la frontière. Elles ont leur rendez-vous vers Hesdin, soit qu'il le faille assiéger ou non, si le major qui est ici n'en a fait l'accord.

L'évêque de Meaux se meurt, et il est frère de M. le chancelier; il a quelque chose dans la vessie qui n'est pas une pierre. Junot, chirurgien de la Charité, a ici taillé depuis peu l'abbé du Châtelet, qui en est mort

huit jours après; trois autres lui sont morts après la même opération, si bien qu'il est ici malheureux en réputation. Le petit Colot en a taillé d'autres qui en sont réchappés; je pense qu'il deviendra aussi bon et aussi heureux que son père.

A FALCONET. 20 mai 1659. — Je soupai, samedi dernier, chez M. le premier président, où il me fit grand'chère. On mange vite en ce pays-là, et l'on y parle peu pendant le repas; il voulut pourtant que j'y busse, deux fois, à sa santé, du vin d'Espagne qui était extraordinairement bon. Après souper, je l'entretins une grosse heure et demie sur diverses choses, à quoi il prit grand goût. Il m'a dit qu'il était en peine comment nous pourrions faire l'été prochain; qu'il eût bien voulu avoir le loisir de m'entretenir une fois la semaine, une après-dînée tout entière, et qu'il avait peur, faute de loisir, d'oublier le peu qu'il savait. Deux maîtres des requêtes, qui y étaient venus souper à cause de moi, me ramenèrent dans leur carrosse : il me dit en sortant qu'il avait dessein de faire chez lui une petite académie, une fois la semaine tout au moins, mais qu'il ne voulait point que nous fussions plus de six; c'est signe que j'en serai l'un, et je crois que mon fils Carolus en sera aussi, car M. le premier président lui veut autant de bien qu'à moi.

A FALCONET. 27 mai 1659. — M. le duc d'Orléans a fait composer par un savant courtisan, nommé Varillas, un livre de fine politique qui sera intitulé : « Politique de la maison d'Autriche », que l'on imprime présentement en Hollande. Il y a eu ici grande cérémonie aux Augustins pour un certain saint espagnol de leur ordre, nommé frère Thomas de Villeneuve, que le pape canonisa l'hiver passé. Leur général est ici avec plusieurs Italiens, qui en ont célébré la fête fort authentiquement. *Et de peur qu'il ne manquât quelque chose à la joie publique, bien*

plus à la folie du siècle, ils ont fait un feu de réjouissance, au bout du Pont-Neuf, où ce nouveau saint était représenté comme un faquin de quintaine, et où courut une foule de monde qui ne se peut nombrer, et c'est là où le peuple disait que c'était un saint espagnol qui n'eût pas été reçu en France si la paix n'eût été faite; néanmoins il y en a beaucoup qui en doutent, et surtout qui tiennent que le traité du prince de Condé n'est pas accordé.

Le roi est avec Son Éminence au bois de Vincennes.

Il est ici mort, depuis trois jours, un vieux conseiller d'État, nommé M. Turgot, qui avait 40 000 écus de rente et 700 000 livres d'argent comptant dans ses coffres, et un comédien nommé Bèjart, qui avait 24 000 écus en or.

On réimprime ici les œuvres de Jo. Duns Scotus, cordelier; il y aura 17 volumes in-folio; c'est ce moine qui fut enterré sans être mort et qui se mangea le bras.

A FALCONET. 6 juin 1659. — J'ai si peu de chose à vous écrire, que j'ai de la peine à m'y résoudre; néanmoins, puisque M. Troisdames désire que j'entretienne cet innocent commerce de lettres avec vous par son moyen, je vous dirai que le roi passera dans Paris les deux semaines de la Fête-Dieu (je pense que la reine mère le voudra faire voir à la procession, tant pour sa beauté que pour sa dévotion), et dès lendemain de la petite Fête-Dieu, le roi sortira de Paris, s'en ira au bois de Vincennes, de là à Fontainebleau sans plus revenir à Paris, mais pour partir vers le commencement du mois d'août, et s'en aller à Bordeaux, et de là à Bayonne, au-devant de l'infante d'Espagne; et, pour assurer toutes les conditions du mariage, on tient que le cardinal Mazarin partira d'ici dès le 22 de ce présent mois pour se rencontrer à Bayonne, où don Louis de Haro se doit pareillement rencontrer.

On dit que cette infante est une bonne princesse fort accomplie, et qui a beaucoup d'esprit. Un évêque, fils

d'un maréchal de France, m'a dit ce matin que, lorsque le roi son père fut extrêmement malade, il y a deux ans, elle avait fait une brigue avec les grands d'Espagne et le conseil éternel de ce pays-là, pour obtenir la régence de ce royaume, durant le bas âge de son petit frère, au lieu de sa belle-mère. Si elle a de tels degrés d'ambition d'esprit, étant en France, elle pourra bien faire changer la scène et renverser le théâtre qui subsiste il n'y a que trop longtemps.

A FALCONET. 14 juin 1659. — M. Petitpied, avocat très célèbre, a été fort malade d'une inflammation du poumon, pour laquelle il a été saigné 17 fois; mais il se porte mieux. S'il avait été traité par quelque charlatan, on lui aurait épargné « le trésor de la vie », on lui aurait donné des petits grains ou du laudanum, et il serait mort. Nous avons ici quantité de fièvres continues, avec douleurs de côté, crachement de sang, pleurésie et inflammation du poumon. Ils ne sont soulagés que par la saignée, car ce n'est pas du sang qu'on leur tire, c'est de la boue.

Je soupai dernièrement chez M. le premier président, qui m'envoya inviter dès le matin. Il me fit dire qu'il m'enverrait son carrosse à six heures du soir, ce qu'il fit, et me renvoya avec bonne escorte, à dix heures. Il se plaignait à moi de ce que je ne l'allais point voir, que j'étais quelquefois obligé de l'aller quelquefois entretenir et que je devais avoir pitié de lui pour la peine qu'il avait dans l'exercice de sa charge. Je lui répondis que je n'avais osé l'importuner, et que je le viendrais voir, toutes les fois qu'il me ferait l'honneur de me le commander. « Je vous prie, me répliqua-t-il, d'y venir au moins une fois la semaine si vous n'y voulez venir tous les jours. Lorsque je ne pourrai pas souper avec vous, vous souperez avec ma femme. » Il me traita avec cette familiarité de me faire asseoir entre lui et M^{me} la première présidente, et je ne pus le refuser. Après souper,

nous nous entretenmes auprès du feu; entre autres discours, il me dit que j'étais bien heureux, puisqu'ayant fini la visite de mes malades, je n'avais qu'à passer mon temps avec mes livres; que pour lui sa charge le tuait, et qu'il se tenait bien plus malheureux que M. Patin. En effet, les grandes dignités sont des charges, des menottes et des entraves qui nous ôtent notre liberté et nous rendent esclaves de tout le monde. Cette charge publique l'oblige de donner audience à chacun, lui ôte le moyen et le loisir de se divertir dans l'étude qu'il aime naturellement, et le fait lever, tous les jours de palais, à quatre heures du matin; et néanmoins après tout, et nonobstant toutes ses plaintes, c'est une très belle et très importante dignité, plus considérable que celle du chancelier même, à qui le roi fait ôter les sceaux quand il veut; mais les premiers présidents meurent en leur charge, et on ne la leur peut ôter qu'avec la tête. Depuis plus de cent vingt ans, les favoris n'ont pas manqué de ruiner les chanceliers qui leur ont déplu et qui ont refusé de faire ce qu'ils voulaient. Toute notre histoire en est pleine d'exemples.

A BELIN FILS. 6 août 1659¹. — Je vous dirai pour nouvelle que le roi fait diligence pour arriver à Bordeaux, où il ne fera que passer pour arriver au plus tôt à Bayonne, d'autant que le roi d'Espagne doit partir le 19 d'août pour venir jusque sur notre frontière. On ne doute point de la paix ni du mariage, mais personne n'en sait les conditions; néanmoins on dit que l'Alsace nous demeure par ce mariage, et que le roi d'Espagne nous acquitte de ce que nous en devons à l'empereur. Tous les protestants de l'Europe ont grande peur et soupçon de cette paix des deux couronnes; ils ont peur par ci-après d'être attaqués, et non sans raison; car si

1. L'édition Reveillé-Parise indique par erreur la date du 6 août 1644.

les deux couronnes s'y prenaient de bonne sorte, *et appliquaient à cela toutes leurs forces*, on leur ferait bien du mal. Si tous étaient bien unis ensemble, j'avoue bien qu'ils feraient un puissant parti, mais d'ailleurs ils ne s'accorderont jamais pour cet effet; les Suédois sont trop ennemis des Hollandais, et les Anglais des Danois. Les protestants d'Allemagne ne seront pas sitôt attaqués, vu que Saxe et Brandebourg *sont fermement attachés à l'empereur*, que le Palatin est des nôtres, et même que l'empereur n'est guère fort et nullement en état pour une telle entreprise; joint qu'il est fort mal content de ce que nous lui ravissons sa prétendue femme et que nous lui étouffons de grandes espérances. D'ailleurs, l'Angleterre est en un état fort incertain et à la veille d'être fort brouillée, *surtout si quelque vengeur de la mort du roi Charles se levait, soit un autre Cromwell, soit un nouveau Catilina*.

Les Hollandais sont aussi fort repentants de la paix qu'ils ont faite avec l'Espagne, *malgré nous*, à Munster l'an 1647. En voici la raison : c'est qu'ils ont peur que, par notre mariage avec l'infante d'Espagne, nous ne nous accordions à leur faire la guerre et à les priver de leurs biens, de leur liberté et de leur prétendu droit de navigation dans les Indes; ils ne pourraient, en ce cas là, guère espérer de services de leurs voisins : les Anglais leur sont ennemis, aussi bien que les Suédois et les Portugais. Quoi qu'il en soit, la paix ne sera jamais si universelle que la guerre ne reste en quelque coin; il y aura toujours quelque fou ou quelque malheureux qui fera de la peine aux autres... Au reste le mariage du roi avec l'infante d'Espagne est l'ouvrage des mains et de l'esprit de la reine qui nous apporte la paix; elle s'y emploie violemment et généreusement; elle prend ses assurances pour le futur, *et même pour le temps prochain*. Il y a ici des gens entendus, *pareils à ceux que Cicéron appelle habiles praticiens*, qui croient que la scène changera et que le vieux théâtre sera renversé

avant l'année; c'est elle seule à qui nous avons l'obligation du bien qui nous en reviendra, et si elle ne s'y fût obstinée, la guerre eût duré plus longtemps que son auteur ne durera, et le roi eût été obligé de chercher femme ailleurs. Il y a grande apparence qu'il en eût pris une qui est à la cour, mais Dieu ne l'a pas voulu. *Non erat in fatis* que le plus puissant prince de l'Europe et le premier roi de la chrétienté se mésalliât si fort : qui est une rencontre dont tous les honnêtes gens et bons Français se doivent fort réjouir et en savoir grand gré à la reine, laquelle prudemment et généreusement en a empêché le coup, qui autrement en fût arrivé, au moins il y en a toutes les apparences.

A FALCONET. 15 août 1659. — Je suis fort content de notre écolier; il est doux comme un agneau. Je le menai lundi matin à la ville avec moi, et lui dis qu'à cause de lui je voulais aller à pied, à la charge qu'il apprendrait quelque chose de moi. Quand nous fûmes à l'horloge du Palais, je lui demandai s'il savait bien les deux vers latins qui sont au-dessus de cette horloge; il me dit qu'il y voyait bien de l'écriture, mais qu'il ne la pouvait lire; je le lui dis à charge que dès qu'il serait au logis, il le mettrait dans son cahier.

Machina quæ bis sex tam juste dividit horas,
Justitiam servare monet, legesque tueri.

Je lui dis qu'au-dessus de la porte de l'Arsenal, il y avait deux autres vers qu'il fallait pareillement savoir :

Æthna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

Jean Passerat, professeur du roi, qui mourut l'an 1602 fort vieux et aveugle, est auteur de ces deux distiques. Je lui dis encore que, dans les Jésuites au collège de

Clermont, il y avait un beau vers sous leur cadran qu'il fallait retenir et méditer :

Ut cuspis, sic vita fluit dum stare videtur.

Ce même jour je le menai à Cormeilles : je le fis partir une heure avant moi, avec un écolier en médecine ; je les atteignis près d'Argenteuil, où nous goûtâmes, et fûmes souper à Cormeilles, c'est-à-dire une lieue par delà, dans notre belle maison. Le lendemain mardi nous revînmes à Paris ; le mercredi je le menai quant et moi à la porte de Paris, y voir une exécution criminelle d'un voleur qui y fut roué ; on nous donna une chambre, de la fenêtre de laquelle il vit toute la cérémonie de ce mystère de défaire les hommes pour leurs crimes.

Le roi est encore à Poitiers. L'entrevue ne s'est point encore faite des deux ministres ; M. de Lionne ne fait qu'aller et venir pour la bien disposer ; et néanmoins on croit qu'elle se fera bientôt.

On dit que M. le maréchal de Grammont ira en Espagne quérir la nouvelle reine. Il y a ici quantité de prisonniers, voleurs et assassins, desquels le procès criminel est sur le bureau. Jamais les héritiers de Jean Guillaume n'ont eu moyen de tant gagner : on ne fait que pendre et rompre.

L'entrevue des deux ministres de France et d'Espagne ne se fera ni en France ni en Espagne, mais dans une île de la rivière de Bidassoa, qui est entre deux ; cependant don Louis de Haro a fait de grands honneurs à M. de Lionne.

A FALCONET. 9 septembre 1659. — Un courrier extraordinaire vient d'arriver, il a apporté l'entière conclusion de la paix ; tout est arrêté pour le mariage et la nouvelle reine sera en France le 24 d'octobre prochain. On achève en Hollande une belle édition de notre auteur François Rabelais. C'était un homme qui se moquait de tout ; en

vérité il y a bien des choses dont on doit raisonnablement se moquer.

Les partisans disent ici que messieurs du parlement sont bien fâchés de la paix, qu'on n'aura plus besoin d'eux et qu'on ne leur donnera plus de pension; d'autres disent que ce sont les partisans qui en sont bien marris, à cause qu'ils ne seront plus admis à offrir de l'argent pour avoir des arrêts du conseil qui écorchent le peuple.

M^{me} la maréchale de Guébriant est morte à Périgueux; elle n'a été malade que treize heures et est morte sans confession : elle était le partisan de ce pays-là; elle y est fort maudite.

On attend un courrier d'Espagne qui doit venir prendre le nôtre, pour aller ensemble à Rome demander dispense, pour le roi, d'épouser l'infante d'Espagne sa cousine.

A. FALCONET. 19 *septembre* 1659. — Je vous écrivis le 15 septembre; mais je vous dirai que, depuis ce temps-là, on débite à Paris la conclusion de la paix et du mariage du roi, et que notre nouvelle reine sera bientôt en France. Le roi a envoyé en Espagne un jeune seigneur fort bien fait, qui est le marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses pour y saluer de sa part la nouvelle reine. Le marquis est le fils de la feuë comtesse de Moret, mère du comte de Moret, bâtard de Henri IV, qui fut tué proche de Castelnaudary, lorsque M. de Montmorency fut pris en Languedoc en 1632. Cette comtesse est célèbre dans l'*Euphormion* de Barclay sous le nom de Casina. C'est à l'endroit où elle fut mariée au comte de Cesi-Sancy, qui depuis fut ambassadeur à Constantinople. Environ l'an 1618 elle se remaria au marquis de Vardes, fils du bonhomme gouverneur de la Chapelle, et père de celui-ci qui est allé en Espagne.

Vous avez toutes mes thèses, puisque vous avez les

trois que vous m'avez nommées. Il n'y a que deux quodlibétaires et une cardinale. L'an 1627, je présidai à M. G. Joudouyn, de *Furore uterino*, à cause que vers ce temps-là j'en avais traité une belle fille avec laquelle sa mère eût bien voulu me marier ; mais je ne songeais alors qu'à étudier. Je m'occupais tellement avec mes livres, dont j'achetais presque tous les jours quelque nouveau, que j'y passais le jour et la nuit, mais les veilles incommodèrent si fort ma santé, que, pour la rétablir, il me fallut presque quitter entièrement l'étude. C'est une des obligations que j'ai à la médecine, sans le secours de laquelle je me serais infailliblement tué pour être trop sage, mais trop dérégulé dans l'envie que j'avais d'apprendre.

A FALCONET. 19 septembre 1659. — On dit que les entrevues ne sont point encore finies, et même qu'elles ne finiront pas sitôt ; qu'il y a d'autres affaires auxquelles on ne pense point ; quelques-uns disent que c'est que les Espagnols ne veulent point abandonner le prince de Condé, et qu'ils désirent pour lui bien des avantages qu'on ne veut pas accorder ; d'autres disent que c'est pour les affaires d'Angleterre et même que le roi d'Angleterre s'est travesti pour se rendre au lieu de l'entrevue. On dit encore au plus fin, c'est que les deux rois veulent agir, *en unissant leurs forces*, contre les Hollandais, et qu'ils veulent conquérir la Hollande et étouffer la liberté de cette république naissante (cela pourrait bien être) ; d'autres croient que c'est pour aider aux Vénitiens contre le Grand Turc, pour faire quelque mémorable expédition sur la mer Méditerranée, prendre les Dardanelles et le chasser de Constantinople ; il n'y a pas d'apparence à ce dernier. Nous ne sommes pas assez gens de bien pour avoir de si nobles pensées.

D'autres disent que c'est pour ruiner les Huguenots, et que le pape y pousse fort. Je ne doute nullement de

lui ni de sa bonne volonté. D'autres prétendent que c'est pour abattre les jansénistes, *par le feu et le fer* : les carabins du père Ignace n'y oublieront pas le ponce. Qu'en dites-vous, Monsieur? ne voilà pas de belles spéculations politiques sur les affaires de l'État du temps présent? Chacun y veut avoir sa part.

Je viens de rencontrer un conseiller à la cour qui m'a dit que le mariage du roi est reculé, que l'on dit qu'il ne se fera qu'au mois de mai prochain, et que la cour ne reviendra point à Paris devant ce temps-là. Quelques-uns, dit-il, ont mauvaise opinion du tout, vu que M. le maréchal de Grammont, qui devait partir le 12 de ce mois pour aller en Espagne y demander l'infante et l'amener en France, est contremandé.

On dit que les conférences des deux ministres dureront jusqu'à la fin du mois, et que le roi passera l'hiver en Languedoc et en Guyenne; que l'on apprête ici des habits pour les envoyer à la cour, et que le roi ne veut point revenir que tout ne soit conclu.

A FALCONET. 17 octobre 1659. — Un conseiller me vient de dire que les lettres sont venues, par lesquelles on reconnaît que le roi ne viendra point à Paris avant la Saint-Jean, à cause que son mariage est différé, bien que l'on n'en sache pas la cause; mais on parle de guerre en Allemagne, où l'on fait marcher des troupes.

Je fis hier saigner M. de Breteuil, contrôleur général des finances, où j'appris que M. Fouquet, procureur général et surintendant des finances, était allé de Bordeaux à Toulouse avec le roi, et que de là il irait voir le cardinal Mazarin sur la frontière où il est et qu'il retournerait de deçà vers la Toussaint.

On dit que l'évêque de Nantes, M. de Beauvau, autrefois maître de chambre du cardinal de Richelieu, est fort malade en Anjou, son pays. Voilà bien des évêchés pour ceux qui s'en veulent fournir, en moyennant les

conditions séculières et politiques qui sont requises en ce temps-ci.

A FALCONET. 21 novembre 1659. — L'on parle fort ici du décri des monnaies et principalement de celles d'or. Le duc de Lorraine est attendu à Blois, chez M. le duc d'Orléans; en peu de jours il a mandé de deçà le prince François. Son pays lui est rendu sans rien excepter, mais on abat toutes les fortifications de Nancy.

On dit que les deux rois sont d'accord de signer la paix tous deux en un même jour. Il y a commission donnée à la cour pour faire exécuter le traité de paix en Italie, savoir, de rendre aux Espagnols Mortare et Valence, et Verceil à la duchesse de Savoie; Pignerol nous demeure. C'est un nommé le Gaumont qui doit aller en Italie : c'est un homme sans littérature, mais qui a bon sens et une bonne politique. Il a du flegme assez pour faire enrager les Italiens; il est frère du célèbre avocat qui a soin des affaires particulières de Mazarin. Un autre a le même ordre pour la Flandre.

Plusieurs seigneurs font faire de beaux carrosses pour venir voir ici la cérémonie de l'entrée du roi, quand il amènera sa femme, l'infante d'Espagne. On dit que le prince de Condé sera bientôt ici. On a imprimé en Hollande un livret intitulé : *Traité politique, etc., que tuer un tyran n'est pas un meurtre*. On dit qu'il est traduit de l'anglais; mais le livre a premièrement été fait en français par un gentilhomme de Nevers, nommé M. de Marigni, qui est un bel esprit. Cette doctrine est bien dangereuse, et il serait plus à propos de n'en rien écrire.

A FALCONET. 25 novembre 1659. — On fait ici le procès à un des chefs des sabotiers, nommé M. de Bonnesson, gentilhomme du pays de Beauce; il a été conduit de la Bastille au grand Conseil, qui a charge de lui faire son procès, mais ils n'en peuvent venir à bout. Il ne parle

point, il demande son renvoi à la chambre de l'édit, parce qu'il est huguenot, et n'a rien voulu répondre aux demandes et questions qu'on lui a faites.

Le cardinal Mazarin doit arriver aujourd'hui à Toulouse; il a passé par Dax (l'évêché du père le Bouts), où il s'est baigné dans les eaux chaudes qui sont en ce pays-là.

Vous serez bien aise d'apprendre que M. votre fils a beaucoup profité de vos lettres, car il se lève matin et emploie bien son temps; celui même qu'il pourrait donner à son divertissement est souvent employé à lire les *Borboniana*, *Grotiana* et *Naudeana*. Il rit sous cape quand il trouve quelque chose à son gré, et cela lui arrive souvent. Aussi ces manuscrits prennent les gens par le nez, et les empêchent de devenir de grands sots; cela me réjouit.

A FALCONET. 2 décembre 1659. — Nous savons bien de deçà que le Mazarin est arrivé à Toulouse, et que le pape a fait une nouvelle création de deux cardinaux, dont l'un est son confesseur, jésuite, Sforza Palavicin, que ses confrères prêchent comme très habile et très savant personnage... J'ai envie de rire lorsque je vois un pape donner un bonnet de cardinal à un jésuite, son confesseur... Enfin ce sont les rusés et les impudents qui gouvernent le monde; les gens de bien sont menés par le nez. Heureux qui met en Dieu son espérance, et qui ne voit rien de tout le désordre qu'il y a en la nature, mais notre mal est plus certain que n'est la goutte dans l'opinion de Fernel. *De la tête découle tout le mal*. Au moins si les princes s'amendaient! S'ils se voulaient retenir et se souvenir que leurs pauvres sujets sont chrétiens! Mais ils n'ont garde, cela leur coûterait trop.

On va faire mourir en Grève un grand garçon d'Anjou, laquais, qui a blessé son maître en le voulant tuer, parce qu'il lui avait donné un soufflet. Ce maître est

M. Gallard de Poinville, maître des requêtes, frère d'un président de la Chambre des comptes, et frère de M^{me} la présidente de Novion. Le laquais sera rompu.

M. Fouquet, surintendant des finances, a été appelé à la cour pour quelque chose que M. Hervart avait dit contre lui, et eût été en danger de perdre sa surintendance, s'il n'eût paré le coup; et, dit-on, en donnant 50 000 écus au Cardinal, comme un présent de bagatelle, il revient bien établi. On cherche de nouveaux moyens de faire de l'argent; le roi révoque toutes ses fermes, et il se fera de nouvelles enchères pour le commencement du printemps prochain.

A FALCONET. 12 décembre 1659. — On dit que M. Fouquet, surintendant des finances, sera ici le 21 décembre, *mais on n'affirme rien*. Hier fut pendue à la Grève une fille de vingt et un ans, laquelle a bien filé, mais elle a filé sa corde. Elle était grande larronnesse et grande recéleuse; elle avait eu l'an passé le fouet et la fleur de lys sur le dos, et néanmoins, quelque métier qu'elle fit, elle était fort dévote; elle était de la confrérie de Notre-Dame aux Billettes, et étant dans la chapelle, entre les mains du bourreau, elle demanda un certain carme mitigé, des Billettes, pour se confesser à lui. Le docteur de Sorbonne qui était là l'empêcha, disant qu'il avait seul ce droit-là (c'est un droit qui est attribué à la seule Sorbonne). Le moine n'en voulut point demeurer là; il voulut user de force, et faire à coups de poing; mais il en fut empêché par les officiers de ce lieu, et le moine fut éconduit et mis dehors. Bien d'autres suivront la même cordelle, et même dit-on qu'une autre femme y passera la semaine prochaine.

MM. du grand Conseil continuent à faire le procès à M. de Bonnesson, huguenot et petit-fils de du Plessis-Mornay, gentilhomme de Beauce, qui était chef des sabotiers. Quelques-uns croient que ce pourra bien être pour demain, car ils en sont aux avis; les uns disent

qu'il aura la tête tranchée, les autres parlent de la roue. M. de Pomereau, maître des requêtes, est allé en Normandie, y faire raser les châteaux et les bois de quelques seigneurs qui ont été condamnés par contumace pour le même crime; j'en ai entre autres entendu nommer deux, savoir, Dameri et Créqui de Bernière. On n'attend plus ici le roi, mais seulement la publication de la paix, la diminution des impôts et le soulagement du pauvre peuple, qui sera le couronnement de tant de conférences.

L'évêque de Noyon est mort; il s'appelait de Baradas, et était frère d'un petit mignon de Louis XIII que le cardinal de Richelieu fit passer par une supercherie.

A FALCONET. 16 décembre 1659. — Samedi dernier, 13 de ce mois, le marquis de Bonnesson a eu la tête tranchée à la Croix du Trahoir; il est mort huguenot, et n'a jamais voulu entendre le docteur de Sorbonne, qui a voulu le convertir, afin qu'il mourût à la romaine. Il n'a point voulu être bandé; je pense qu'il a été vu de tout Paris, car on l'a amené de la Bastille dans une charrette fort élevée, jusqu'au lieu du supplice; il avait un livre en ses mains, dans lequel il lisait; il était un des chefs de la conspiration des sabotiers. Il y en a encore deux dans la Bastille, au procès desquels le grand Conseil a charge de travailler incessamment. Il était conduit au supplice par 800 archers à pied et à cheval. Si la conspiration du marquis de Bonnesson eût réussi, on dit que c'eût été une horrible chose, qu'il y avait plusieurs grands du royaume qui s'y étaient engagés par promesse, et même il y en a qui disent que Cromwell avait promis de s'y joindre, et qu'il devait envoyer une armée à leur secours, qui eût abordé du côté de la Rochelle. Bon Dieu, quelle désolation il y eût eu en France!

Le roi ne veut point sortir de Toulouse que les États ne lui aient donné 3 500 000 livres.

La première fois que j'entretiendrai M. le premier

président, je lui parlerai de vos statuts; j'entends bien votre fait, et je lui alléguerai vos raisons, qui me semblent fort bonnes... En vérité, j'ai honte de voir tant de jeunes docteurs qui reviennent des universités avec des bulles apostoliques, et qui ne savent presque rien. C'est ce qui fait que je ne m'étonne point du mépris qu'on fait de notre profession en beaucoup d'endroits. Le parchemin qu'ils rapportent des universités est une marque certaine de l'argent qu'ils y ont laissé; mais la science requise à leur art, où est-ce qu'elle se trouve à vendre?

Mon fils Charles explique l'anatomie dans nos écoles sur un cadavre de femme. Il y a une si grande quantité d'auditeurs, qu'outre le théâtre, la cour en est encore toute pleine. Il commence bien à vingt-six ans; je souhaite qu'il finisse encore mieux. Il a bien des amis qui l'aiment; ses études lui en ont acquis un grand nombre, et sa gentillesse encore autant et plus.

A FALCONET. 19 décembre 1659. — J'ai entretenu M. le premier président de votre affaire; je lui dis que toutes les communautés de Paris et de toutes les villes de France obligeaient celui qui y entrait de mettre quelque chose dans la boîte; que c'était aux uns pour la confrérie, aux autres pour faire dire des messes en leur chapelle, mais tous ensemble pour subvenir aux frais de la communauté, pour se défendre de plusieurs attaques, et les médecins pour soutenir les droits et la justice de leur profession, et le bien public contre les apothicaires et les chirurgiens qui brouillent les cartes, et entreprennent merveilleusement contre les médecins, qui sont gens de paix et d'étude, et nullement chicaniers, et même contre les charlatans qui gâtent tout. Là-dessus il me dit que la cour se scandalisait sur cet argent, et qu'on ne pouvait souffrir cela. Là-dessus je lui dis que tout le monde prenait de l'argent, le roi, le pape, les présidents et conseillers; sur quoi il se mit à rire et me dit tout de suite : « Eh bien, nous verrons,

on y cherchera quelque modération de la somme ». Je lui répliquai : « En vous remerciant, monsieur le président, mais la somme de cent écus est si petite, qu'il n'y a guère à rabattre ». Voyez là-dessus votre conseil, et me donnez avis si vous voulez poursuivre.

A FALCONET. 10 février 1660. — Ce matin, 7 février, M. Talon, avocat général, a parlé dans la chambre, où il il a tout à fait conclu pour nous contre les chirurgiens; ensuite de son plaidoyer, messieurs ont été aux avis et aussitôt s'est ensuivi arrêt, par lequel nous avons obtenu tout ce que nous demandions. Tous les chirurgiens-barbiers iront à Saint-Côme et seront mêlés avec les autres; défense à eux d'appeler leur maison collège, ordonné que l'inscription qui est sur Saint-Côme, où il y a *Collegium chiriatricum*, etc., sera biffée; l'union des deux communautés de chirurgiens confirmée : *tous réduits sous l'autorité et juridiction des médecins de la faculté, selon les contrats anciens, et entre autres de celui de 1577, et de l'an 1644, etc.* Sur quoi ils ont fait de grandes clameurs; aussitôt M. le premier président a retourné aux avis *et puis a dit* : et néanmoins permis à ceux qui par ci-devant ont été reçus à Saint-Côme, en robe et en bonnet, d'en porter le reste de leur vie, s'ils sont maîtres ès arts de l'université de Paris, sans tirer à conséquence; cette clause ne nous déplaît point, car outre qu'ils sont en petit nombre, et qu'ils mourront bientôt, elle donne exclusion de robes et de bonnets à tous les autres qui y pourraient prétendre à l'avenir. Voilà donc les chirurgiens de Saint-Côme abattus, et leur maison livrée à nos chirurgiens-barbiers, qui nous

sont tous soumis; l'arrêt s'imprimera : ceux de Saint-Côme nous menacent déjà d'une requête civile, que nous ne craignons point. Le lendemain 8 de février nous fûmes remercier M. le président, M. Talon, avocat général, et M. de Nesmond; nous étions environs 70, deux à deux, tout le monde se réjouissait du gain de notre cause : et il ne se rencontra pas un de ces chirurgiens de Saint-Côme par les rues.

A FALCONET. 17 février 1660. — Le duc de Lorraine est allé à la cour pour ses affaires et celles de la duchesse d'Orléans sa sœur. On dit que le prince de Condé arrivera ici mercredi prochain et que cette paix que nous avons nouvellement faite avec le roi d'Espagne, nous est fort avantageuse pour plusieurs bonnes villes qui nous demeurent. La paix a été aujourd'hui (14 février) publiée au Parlement, à l'Hôtel de ville et devant le Louvre.

Aujourd'hui (le 16 février) le *Te Deum* a été chanté fort solennellement pour la paix dans Notre-Dame, en très grande et très belle compagnie; la réjouissance est publique : le feu de joie se doit faire ce soir dans la Grève, comme aussi dans toutes les rues.

M^{me} la duchesse d'Orléans doit ce soir arriver au Luxembourg. On dit que M. le duc d'Orléans, voyant sa femme et ses enfants, dit en mourant : *ma maison sera appelée la maison de désolation*. M. de Choisi de Cham, son chancelier, est mort à Blois, de regret de la mort de son maître. On dit que M. de Vendôme et M. de Beaufort auront le gouvernement de Languedoc, pourvu qu'ils veuillent céder l'amirauté; cela est fort dans la bienséance du neveu Mancini. M. le prince sera ici chef du conseil : MM. de la ville ont ordre de l'aller saluer; tous les ordres ne laisseront pas d'y aller, et même l'université ira : je me souviens que nous y fûmes l'an 1651, lorsqu'il fut revenu de prison du Hâvre de Grâce; j'étais alors doyen.

Le duc de Lorraine est ici : le corps de M. le duc d'Orléans sera jeudi à Limours, et après on l'emportera par Saint-Cloud, à Saint-Denis, sans passer par ici.

A FALCONET. 25 février 1660. — Il se plaida le 21 de ce mois une cause à la grand'chambre entre les médecins et les chirurgiens de cette ville. L'avocat des chirurgiens dit bien des choses qui ne servaient de rien à son fait, comme, entre autres, que Rome avait été 300 ans sans médecins et que les Romains avaient chassé Archagathus ; mais il n'ajouta pas ce qu'en dit Pline, que c'était à cause de sa cruauté à brûler et à couper : car les juges eussent reconnu par là que c'était un chirurgien. Il conclut enfin et pria la cour de permettre aux chirurgiens de porter la robe et le bonnet, pour marque de l'honneur qu'ils méritent par leur doctrine en chirurgie, quoiqu'ils n'aient point de littérature. Ne voilà-t-il pas une demande bien ridicule et une conclusion bien extravagante ? Avez-vous jamais vu doctrine sans littérature ? Mais tout est bon dans la bouche d'un avocat, qui tâche de rendre bonne une cause qui ne vaut rien. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'Aristote a appelé cette profession *l'art de mentir*. Dès qu'il eut fini, M. Lenglet, recteur de l'université, professeur en rhétorique dans le collège du Plessis, natif de notre ville de Beauvais, âgé de vingt-six ans, a harangué pour l'académie de Paris contre les chirurgiens, les a traités comme ils méritent, et a conclu qu'ils n'eussent ni robe ni bonnet, ni aucune autre qualité que de manœuvres chirurgiens, sous la direction et intendance des médecins pour lesquels il parlait et intervenait. Tout ce qu'il a dit a été fort bien reçu, bien prononcé et fort écouté. Comme il achevait, les dix heures ont sonné et la cour s'est levée. Il n'y avait plus que M. l'avocat général Talon à parler et à donner ses conclusions, ce qui lui fut remis à la quinzaine. Si on leur permettait des robes et des bonnets pour leur prétendue doctrine en chirurgie, il fau-

drait en accorder autant aux apothicaires pour leur doctrine en pharmacie, et ceux-ci n'auraient-ils pas bonne grâce, quand il faudrait donner des lavements ou faire l'onguent rosat et diapalme, d'être ainsi équipés? Enfin saint Luc a été plus fort que saint Côme. M. Talon a fait merveille pour obtenir de la cour que ces gens fussent rangés à leur devoir. Il leur a été défendu d'user d'aucun titre de bachelier, licencié, docteur ou professeur en chirurgie. Les chirurgiens en sont fort étourdis et nous menacent d'une requête civile. Il y en a déjà six de malades, et ils seront assez glorieux pour en mourir de dépit.

A FALCONET. 27 février 1660. — On espère ici que ceux de Marseille rachèteront leur citadelle; nous savons bien que M. le prince de Conti a le Languedoc; que M. le duc d'Anjou a le duché d'Orléans, réservé la baronnie d'Amboise, et le comté de Blois, mais on lui donne aussi le duché de Valois. On dit que M^{me} la duchesse d'Orléans doit arriver ici demain, et que le roi lui donne la jouissance du bien du défunt son mari pour deux ans.

J'entretins hier M. le premier président tout seul un quart d'heure; il me dit qu'il avait envoyé à M. Pitou, conseiller de la cour exilé, la lettre du roi pour revenir au palais; j'en suis bien aise, car ce M. Pitou est mon bon ami, et un peu mon parent, aussi me fait-il l'honneur de m'appeler ainsi : on dit que les autres exilés reviendront aussi, les uns après les autres. Notre bon-homme Guérin mourut hier âgé de quatre-vingt-neuf ans. Tout le monde va ici saluer M. le prince; le président Viole est ici; M^{me} la princesse est encore en Normandie. On nous menace de guerre en Allemagne. Les officiers du duc d'Orléans maudissent ici horriblement Guénaut, et son vin émétique, avec lequel il a tué M. le duc d'Orléans. On parle ici de lui faire un beau service à Notre-Dame, où MM. des Cours souveraines assisteront,

le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, l'Hôtel de ville, comme aussi l'Université : je fus le député de notre compagnie l'an 1643, à Saint-Denis, aux obsèques du feu roi. Nos chirurgiens de Paris nous demandent pardon, mais c'est comme les chiens qu'on fouette bien fort, malgré eux : quand les soldats terrassés par frère Jean, avec son bâton de la croix, criaient : *Frère Jean, je me rends*, il leur répondait : *Force c'est, et aussitôt leur donnait dronos* : il en faut faire de même à ces mâtins, qui nous auraient accablés, s'ils avaient pu, et le feront à l'avenir, s'ils peuvent.

A FALCONET. 5 mars 1660. — Le prince de Condé est ici avec le duc d'Enghien, son fils, et sa femme, qui font force visites, et qui sont fort visités des compagnons de Paris, de leurs amis particuliers, et de ceux même qui ne font que semblant de l'être. On fait filer de l'infanterie devers Calais; on croit que c'est pour assiéger Dunkerque, conjointement avec les forces d'Espagne; et après, quand nous l'aurons ôtée aux Anglais, nous la rendrons aux Espagnols, qui nous donneront en échange Cambrai, les autres disent Saint-Omer; c'est un article secret du nombre de plusieurs autres.

On parle ici du siège d'Orange, où toutes les troupes qui sont revenues d'Italie et de Catalogne ont ordre de se rendre. La pauvre Provence se sentira longtemps de ce voyage du roi, qui n'était fondé que sur la paix et le mariage.

A FALCONET. 23 mars 1660. — Samedi 20 mars, nous avons reçu dix bacheliers, qui vont commencer leur cours de deux ans; on en a renvoyé deux afin qu'ils s'amendent et étudient mieux à l'avenir. De ces dix reçus, il y en a huit de fort bons, et deux autres plus faibles, mais qui sont capables d'amendement. Un exercice de disputes perpétuelles deux ans durant les rendra indubitablement meilleurs, outre l'émulation qui les y

obligera puissamment; outre que si, dans cet espace de temps, ils manquaient à leur devoir, on les chasserait de nos écoles, comme inhabiles et indignes de nos privilèges.

On dit ici que le mariage du roi est reculé d'un mois : je prie Dieu que les Espagnols ne nous trompent point, nous sommes plus forts qu'eux, mais ils sont plus fins que nous, et je serais bien fâché que ce mariage vînt à manquer : les Espagnols peuvent trouver leur compte de marier leur fille à l'empereur, j'ai peur que l'occasion ne fasse le larron. On dit pour certain que le roi de Suède est mort : voilà nos affaires du Nord en un autre état.

Le roi d'Espagne a mandé qu'il ne pouvait venir sitôt qu'il avait projeté. N'y a-t-il point là-dessous quelque embûche, après que nous avons perdu deux belles campagnes, qui nous auraient rendus à peu près les maîtres de la Flandre; si cela arrivait, je crois que la reine serait bien fâchée de ce changement.

A FALCONET. 6 avril 1660. — Puisque vous ne voulez pas que M. votre fils aille à Lyon ces vacances, j'en suis très content, il ira manger de nos belles cerises et des mûres à Cormeilles, ensuite il reviendra ici pour apprendre le *Compendium Riolani patris, et Enchiridium Riolani filii*, après cela l'hiver viendra, nos actes publics et les dissertations fréquentes l'occuperont : vous savez que ce sont les fondements de la profession. Ensuite il étudiera la pathologie et la méthode générale de Fernel, avec les aphorismes d'Hippocrate, et les commentaires d'Hollier. Je lui ferai écrire dans une main de papier de bonnes choses et de bonne pratique; je le mènerai aussi voir quelques malades, où il apprendra le *modus agendi*. Tout cela pourra être fait en treize ou quatorze mois, et après il pourra s'en retourner à Lyon pour vous voir et vous rendre compte de ses études; sur quoi vous trouverez bon que je vous

demande si vous avez dessein de le faire passer docteur à Montpellier, car, en ce cas-là, il faudrait qu'il y demeurât environ quinze mois, qui est bien du temps, en une ville où il y a bien de la débauche, et je craindrais fort cela pour lui.

A la table du festin où j'étais la veille de Pâques fleuri, à la réception de nos dix bacheliers, j'avais vis-à-vis de moi MM. Charpentier, le Comte, Piètre, Perreau et Rainssant; ce n'était point là une mauvaise perspective, et j'avais à mes deux côtés, MM. Petit, Puilon, Courtois, Matthieu, Moreau, Mentel et Mersenne; il y en a huit entre ceux-là qui sont incomparables.

On dit ici que le roi s'en va avoir Avignon, par un échange de deux places qu'il fait avec le roi d'Espagne, qui en doit récompenser le pape, mais je ne le crois pas. Pensez-vous que le duc de Savoie fasse assiéger Genève? Si cela n'arrive point, les pauvres huguenots l'échapperont belle. Quelques-uns disent que le cardinal Mazarin ne reviendra point à Paris qu'il n'ait fait un voyage à Rome; je voudrais qu'il y fût pape, et que nous eussions de deçà son argent. L'on dit que l'hiver prochain l'on va réformer la chicane des procès, et que cela ira fortement contre le Parlement même : il le mérite bien, car il est plein d'abus. Nos chirurgiens, qui ne sont que des chiens grondants, nous menacent qu'ils feront casser notre arrêt de la cour par un arrêt d'en haut, je crois qu'ils n'auront pas plus de crédit en haut qu'en bas.

A FALCONET. 13 avril 1660. — Je vous écrivis vendredi dernier quatre grandes pages de marchandise assez mêlée, c'est ainsi que je me divertis avec vous, persuadé que je suis que vous ne le trouvez pas mauvais; vous les aurez reçues par M. Langlois, secrétaire de monseigneur l'archevêque de Lyon.

On dit ici que le roi pourra être marié environ le 16 de mai, et que, tôt après, il reprendra son chemin pour revenir à Fontainebleau. On bâtit au Louvre, et l'on dit

que l'hiver prochain il n'y pourra pas demeurer, à cause des imperfections de l'édifice, mais qu'il sera au château de Vincennes, que l'on a fort agrandi, et qu'il y passera tout l'hiver.

Je soupai, le 12 avril, hier au soir, chez M. le premier président, auquel je recommandai fort l'affaire de votre collègue, et même je le lui réitérai plusieurs fois; je lui dis qu'autrefois le nouveau consul avançait de grandes sommes pour les nécessités de la république romaine et que la moindre était de 100 000 écus; je continuai aussi de lui dire qu'il n'y avait à Paris aucune compagnie où celui qui était reçu ne donnât quelque argent; les maîtres des requêtes, en prenant séance, donnent 1000 écus, les conseillers des enquêtes et des requêtes donnent 1 500 livres; les chirurgiens et les apothicaires en donnaient; les serruriers, les menuisiers, les chapeliers, les cordonniers et les savetiers mettaient dans la boîte : que sans cet examen rigoureux, Lyon qui était une bonne et riche ville, et la première de France, après Paris, s'emplirait incontinent de charlatans, qui viendraient s'y habituer des pays d'*adieusias* Guyenne, Languedoc, Provence, *race d'hommes ignares, avarés et très âpres au gain* qui ne chercheraient ce poste que pour s'y habituer, sans avoir envie d'y bien faire.

Genève, la Suisse et l'Allemagne, et même l'Italie et l'Espagne, ne manqueraient pas de gens altérés, qui viendraient, bien qu'inconnus, à Lyon planter le piquet, pour y débiter leurs denrées, *ut venderent suum porcum*, que les lois et la discipline de votre collègue, et la somme de 100 écus serviraient de barre à réprimer et à empêcher une partie de tels abus.

On dit que le roi, étant marié, s'en ira du côté de la Bretagne, puis en Normandie, et qu'il en tirera quelque nouvelle somme d'argent, qu'il espère trouver plutôt en ce pays-là qu'ailleurs, et après qu'il se rapprochera de Paris; que tout le pays par lequel il est passé est affamé et ruiné. Je le crois, mais j'ai honte qu'il soit vrai.

A FALCONET. 20 *avril* 1660. — Je donnai hier une lettre pour vous à M. de Rhodes, lequel s'en va bientôt en Angleterre; c'est un pays où il n'y a point de loups : en récompense, il y a ici très grand nombre de gens qui dévorent, comme les loups, la substance du genre humain; il y a force partisans de toute sorte; il y a puissamment de la chicane, dont tous les gens de bien se plaignent fort, et même M. le premier président, qui s'en plaint extraordinairement : il y a dans ce siècle une certaine iniquité, une injustice générale, une impunité de laquelle tous les méchants abusent très méchamment; l'on met ici tous les jours de nouveaux impôts sur les denrées, sur les marchandises; le mal est si grand, qu'il va jusqu'au sanctuaire : les moines n'ont point les mains gourdes à acquérir du bien des familles, par donations et testaments, et prennent l'argent comptant qu'ils peuvent attraper par leurs belles et douces promesses; ils promettent beaucoup, mais ils ne livrent rien; ce n'est plus tantôt que faiblesse, lâcheté, fourberie, ignorance, cabale, trahison.

J'entretins hier au soir, ce 19 avril, M. le premier président, lequel je remerciai fort de l'arrêt qu'il avait rendu pour les médecins de Lyon; il me prit par la main et me dit : « Vous voyez le crédit que vous avez à la grand'chambre; nous n'y avons rien rabattu »... Il m'invita fort à boire à sa santé, et j'y bus deux fois du vin de Condrieu, le meilleur que je bus jamais; on m'a dit que c'est un présent que lui ont fait MM. les comtes de Lyon.

A FALCONET. 27 *avril* 1660. — M. d'Hervart, ci-devant intendant, et aujourd'hui contrôleur général des finances, fait ici de grandes brigues pour faire recevoir son fils conseiller de la cour; on y fait de la difficulté non point pour sa religion, car il doit y en avoir six huguenots dans le Parlement de Paris, mais parce qu'il est fils d'un partisan.

Il y a, ce 26 avril, aujourd'hui cent et deux ans que Fernel mourut, belle âme et bien illustre, dont la mémoire durera autant que le monde, et est enterré dans Saint-Jacques de la Boucherie ici près. J'y mène souvent mes deux fils, les exhortant de devenir comme lui. Je soupai hier au soir chez M. le premier président, où plusieurs survinrent, que l'on n'attendait point; on y parla fort de M. de Thoré, président aux enquêtes, fils de M. Particelli d'Émery, surintendant jadis des finances, qui était un grand larron. Ce fils président a été fou déjà plusieurs fois; mais depuis six mois il l'est plus fortement que jamais et ôte toute espérance d'amendement. On parle de vendre ses charges et de le séparer d'avec sa femme, laquelle ne le veut point quitter ni se séparer de lui. Au contraire sa mère le demande et qu'il soit remis en ses mains et en sa garde... Et en attendant les sages remarquent la malédiction qui tombe tous les jours sur les familles de ceux qui ont gouverné les finances depuis quarante ans, témoin celles du maréchal d'Effiat, de Bullion, Bouthilier, Fieubet, Bossuet, du président de Maisons, de feu M. Servien, d'Émery et autres, *dont les noms ne seront pas inconnus dans les années qui bientôt se suivront*, qui ont été les bourreaux et les sangsues de ce royaume depuis tant d'années. Je n'y veux point oublier le cardinal de Richelieu, dont les deux neveux se sont indignement mariés, bien qu'il ait volé plus de 60 millions à la France pour tâcher d'enrichir sa maison : « juste récompense et punition divine », dit Homenas dans « l'Auteur français du pantagruélisme ».

A FALCONET. 2 mai 1660. — Il n'y a que deux heures que j'ai délivré une lettre¹, pour vous à M. Troisdames,

1. On remarque ici, dans l'édition de 1715, les mots : « ce 7 février », supprimés dans l'édition Reveillé-Parise. Les deux premiers paragraphes de cette lettre doivent, croyons-nous, être reportés à février 1660.

qui est le plus honnête et le plus obligeant de tous les hommes, je n'en connais point qui le vaille, il faut que je lui donne l'éloge qui est dans Catulle, et que je le nomme *Optimus bonorum*; nous avons fait ensemble partie d'aller l'été prochain en sa belle maison de Fontenay-les-Roses (c'est un beau village, près du bourg la Reine), où l'on cultive les roses pâles, dont nos apothicaires se servent tous les ans, et là nous y boirons à votre santé, et c'est là que nous dirons les meilleurs mots que nous saurons.

Aujourd'hui, ce même jour à midi, nous avons enterré notre bon homme Guérin, âgé de quatre-vingt-neuf ans, nous étions 40 docteurs en robe rouge, et auparavant nous avons assisté à la procession du recteur en Sorbonne, *pro pace* : c'est l'université qui a fait celle-là toute extraordinaire, pour la réjouissance qu'on a de la paix. M^{me} la duchesse d'Orléans est ici arrivée, laquelle fait pitié tant elle est triste; elle inspire de la tristesse à tous ceux qui lui rendent visite. On parle ici d'un grand service pour défunt son mari, dans Notre-Dame, comme c'est la coutume d'en faire pour les princes du sang.

Nos chirurgiens sont fort étourdis dans leur arrêt, et ne savent ce qu'ils doivent entreprendre par provision; ils nous haïssent fort, et nous eux, comme des misérables; nous ne les craignons point, et n'en avons que faire : pour les apothicaires, ils sont souples comme un gant, et voudraient bien avoir nos bonnes grâces; Guénaut leur avait fait espérer de les rétablir dans les familles, par le moyen de l'antimoine, mais la corde est rompue; cela n'a pas réussi; nous sommes plus de 80 qui l'avons empêché; ainsi ceux d'aujourd'hui payent l'amende de la faute de leurs pères et aïeux; tant que nous aurons de la casse, du sené, du sirop de roses pâles, nous pourrons toujours continuer à délivrer Paris de la tyrannie et de la trop grande cherté des parties d'apothicaire; le monde est aujourd'hui trop pauvre; ces

dépenses, lorsqu'elles n'étaient que médiocres, auraient pu être tolérables sur la fin du bon roi Henri IV, jusqu'environ 1625.

A FALCONET. 4 mai 1660. — Les deux mesdemoiselles d'Orléans sont parties le 1^{er} mai, ce matin, en carrosse à six chevaux pour aller à la cour, et assister au mariage du roi, pour porter la queue de la reine, avec M^{lle} leur sœur aînée et la princesse de Carignan, et par ce moyen il n'y aura que des princesses du sang royal à cette grande cérémonie; Dieu soit loué de tout, et qu'il lui plaise par sa bonté que le pauvre peuple de France soit bientôt soulagé par la diminution de la taille, impôts et subsides, que les partisans avec leur avarice ont rendus insupportables, comme ennemis du genre humain : *Le receveur des impôts est une méchante bête, le tyran des peuples et des royaumes; ce bourreau fait dans un royaume ce que fait un brochet dans un étang : c'est un animal carnivore et sanguinaire. Visceribus miserorum, et sanguine pascitur atro.*

M. l'évêque de Coutances, grand vicaire de M. le grand aumônier, nous a tous rassemblés chez lui (j'entends les professeurs du roi); il dit qu'il veut réformer notre collège, nous obliger de faire diligemment des leçons (c'est qu'il sait bien qu'il y en a la moitié qui s'en acquittent fort mal), mais aussi qu'il nous fera payer : il a dit qu'il nous mènera chez M. le surintendant des finances, pour nous faire payer; il en a choisi quatre d'entre nous pour l'y accompagner, dont je suis l'un, et veut que deux fois l'an nous fassions un programme des dix-sept professeurs, dans lequel chacun publiera ce qu'il veut enseigner les six mois suivants : tout le monde parle de réforme, aussi est-elle fort nécessaire.

Enfin le prêtre assassin de Saint-Eustache a été exécuté aujourd'hui à 6 heures du soir, devant Saint-Eustache; il a eu le poing coupé et a été pendu et brûlé. Il a fort prêché à la potence, et fait de belles remon-

trances à la jeunesse ; mais c'est là un méchant lieu, et il vaut mieux bien faire.

A FALCONET. 11 mai 1660. — Il y a quelque temps que je vous parlais de certaines personnes accusées de sorcellerie, qui apparemment seront renvoyées hors de cour et de procès. Il y a longtemps que beaucoup de juges pèchent grièvement sur le fait de ces pauvres malheureux prétendus sorciers, principalement les subalternes. Le Parlement de Paris n'en reconnaît plus, aussi n'y en a-t-il point. Feu M. Naudé qui était un homme d'esprit et un terrible puritain du péripatétisme, n'en pouvait entendre parler, et appelait les disquisitions magiques de Delrio des fables loyolitiques. Le diable est une vilaine bête noire, qui n'a point de blanc en l'œil, de la laideur duquel se servent les moines à faire peur au monde. On disait autrefois aux petits enfants, quand on voulait les intimider, qu'il revenait une bête qui criait *rendez-moi ma jambe* ; mais les moines ont inventé un autre jargon, avec lequel ils disent aux sots *rendez-moi ma bourse*. La nôtre en pourra dire trop de nouvelles. Sénèque avait finement dit que pour brider l'esprit des ignorants, les sages avaient cru qu'il n'y avait rien de tel que la crainte, et qu'il était utile que dans un si grand penchant au crime, chacun se formât quelqu'un au-dessus de soi, auquel on ne pouvait pas résister et dont la main vengeresse menaçait leur tête. Ces gens-là, qu'il appelle sages, sont à mon avis les législateurs du paganisme, qui ont bien fourbé le monde. Le christianisme est venu après, qui a bien abattu beaucoup de ces abus : mais les mauvais chrétiens y en ont mis d'autres, car le monde est plein de charlatans, aussi bien en matière de religion que de médecine. Je suis, etc.

A FALCONET. 28 mai 1660. — Les chirurgiens (ce 26 mai) de Saint-Côme ont obtenu les lettres de rescision, pour empêcher que les chirurgiens barbiers n'entrent dans

Saint-Côme, et qu'ils ne prennent possession de leur maison; bref, ils veulent casser l'union qui a été faite entre eux. Ce procès va à les voir plaider les uns contre les autres; nous serons les spectateurs. L'arrêt que nous avons obtenu ne laissera point de demeurer en son entier: robes coupées et abattues, bonnets écornés et renversés. Ils se mangeront les uns les autres, et il n'y aura jamais grande perte; néanmoins je crois que l'union subsistera, et que ceux de Saint-Côme perdront encore une fois: il ne m'importe point du tout qui perdra ou gagnera, car les uns et les autres ne valent rien, et nous haïssent également, comme des laquais bottés, fort ignorants, qui ne savent ce qu'ils doivent aimer, et qui ne savent ce que c'est que philosophie. L'intérêt les gouverne, sans aucun égard à la vertu et à l'honneur, qu'ils ne connaissent que de nom.

Ce jeudi 27 nous avons été ce matin en divers endroits pour plusieurs malades: j'avais Noël Falconet avec moi, qui a vu plusieurs processions très belles, comme de Saint-Médéric, Saint-Jacques, Saint-Germain, Saint-Jean où il y avait une troupe de capucins, Saint-Paul, et Saint-Louis de l'Île; le luxe de Paris n'a point manqué de paraître, tant en l'enrichissement de reposoirs, qu'aux belles tapisseries, dont toutes les rues étaient tendues, principalement celles par où passent les processions.

On parle ici du mariage du roi avec toute sorte d'incertitude; on dit que ce sera pour le troisième de juin. Voilà un conseiller du Châtelet qui vient de sortir de céans avec sa femme, et qui venait se réjouir avec moi du mariage de mon fils aîné. Il m'a dit que demain sera exécuté en Grève un grand voleur nommé le Solitaire, âgé de vingt-deux ans, qui sera rompu et aura quatre coups vifs; qu'il fut jugé hier prévôtalement, demain matin qu'il sera mis à la question, et l'après-dînée mené en Grève. Il m'a aussi parlé du mariage du roi comme aussi de chose fort incertaine; mais que

néanmoins on s'apprête à l'Hôtel de ville pour lui faire une belle entrée.

A FALCONET. 8 juin 1660. — On dit ici que le roi doit être marié aujourd'hui 6 juin, et que demain le roi d'Angleterre fera son entrée dans Londres.

Je vous remercie très humblement, et vous et M^{me} Falconet, de la part que vous prenez au mariage que nous avons fait de mon aîné; nous n'avons fait aucune assemblée; il n'y a eu, de notre côté, que le frère du marié, *Carolus meus, filius dulcissimus, pathologiæ professor*, et le frère et la sœur de ma femme. Tout le monde se loue de cette modération; les grandes assemblées sont fort importunes et incommodes. Notre profession nous empêche de faire tant de cérémonies, joint qu'elles coûtent trop. Faites-moi la grâce de faire mes recommandations à notre cher et féal ami M. Spon, qui recevra dans huit jours une autre grande lettre de quatre pages; j'en suis à la troisième. Je lui écris volontiers, et à vous encore davantage; j'ai de la joie quand je vous puis mander quelque chose que j'espère pouvoir vous être agréable: aussi je lis et relis vos lettres avec réjouissance, et j'ai souvent regret que je n'aie de ces bonnes nouvelles à vous mander telles que je désirerais bien, mais, *quid facerem?*

Pour le mariage du roi nous n'en avons rien de certain; les Espagnols opposent toujours, par de nouvelles finesses, leurs froideurs accoutumées à nos chaleurs ordinaires; néanmoins on dit que ce doit être pour le 8 de juin.

Hier au matin, rue Barbette, il y eut un grand carnage de plusieurs laquais qui s'y battirent en duel; il y en a eu plusieurs de blessés, et sept de tués sur la place. Les maçons, et tels ouvriers de bâtiments ont tâché de faire ici sédition, laquelle eût été à craindre, tant elle était grande, mais on en a pris prisonniers par arrêt de la Cour; on croit que le danger en est passé. Je vous

prie de faire mes humbles recommandations à M^{me} Falconet, à tous nos amis, à M. Spon, et à M. Garnier, et d'être persuadé que je suis, de tout mon cœur, vôtre, etc.

A FALCONET. 22 *juin* 1660. — On parle ici du retour du cardinal Mazarin, et qu'il arrivera ici quinze jours avant le roi, afin d'envoyer ses nièces quelque part loin de Paris, d'où elles ne puissent jamais voir le roi, ni être vues de lui; on dit que notre nouvelle reine a bon appétit, et qu'elle mange comme sa belle-mère : il ne faut pas tant manger, si on veut vivre longtemps, *natura paucis contenta*. En passant de la médecine à la politique, il y a longtemps qu'on nous mange.

Me pardonnerez-vous, monsieur, si je vous écris la débauche que je fis hier? ce mardi 22 juin je me laissai entraîner avec ma femme et nos nouveaux mariés, à Saint-Denis, où je vis la foire qui est une chétive chose; l'église est belle, mais un peu obscure; le trésor, où il y a bien du galimatias et de la badinerie, et les tombeaux des rois, où je ne pus m'empêcher de pleurer, voyant tant de monuments de la vanité de la vie humaine; quelques larmes m'échappèrent aussi au monument du grand et bon roi François I^{er}, qui a fondé notre collège des professeurs du roi; il faut que je vous avoue ma faiblesse, je le baisai même, et son beau-père Louis XII, qui a été le père du peuple, et le meilleur roi que nous ayons jamais eu en France. Il n'y a point encore de tombeaux érigés pour les Bourbons, *dont les corps sont conservés dans un caveau*, dans le chœur, au-dessous du grand autel, à main droite, où on a mis encore depuis peu le duc d'Orléans qui mourut à Blois le 2 février... Ma femme était ravie de ces bagatelles et prenait pour autant de vérités les petits contes qu'un moine lui débitait, en les autorisant avec sa baguette. J'étais déjà informé de ces sottises lorsque je fus à Saint-Denis aux funérailles du roi Louis XIII, avec notre doyen M. de la Vigne, en 1643.

On fait ici grand bruit de la mort de M^{lle} de Guerchi; on avait mis prisonnière dans le Châtelet la sage-femme; elle a été traduite dans la Conciergerie par arrêt de la cour. Le curé de Saint-Eustache a refusé sépulture au corps de cette dame : on dit qu'on l'a porté dans l'hôtel de Condé, et qu'il y a été mis dans la chaux, afin de le consumer plus tôt, et qu'on y puisse rien reconnaître, si on en venait à la visite; la sage-femme s'est assez bien défendue jusqu'à présent, mais je crois qu'elle sera mise à la question; les vicaires généraux et les pénitenciers¹ se sont allés plaindre à M. le premier président que depuis un an six cents femmes, de compte fait, se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit, et qu'ils y ont particulièrement pris garde, sur l'avis qu'on leur avait donné.

A FALCONET. 2 juillet 1660. — Je vous envoyai ma dernière vendredi, 25 juin, par la voie de M. Troisdames; MM. du parlement ont ordonné que le lendemain samedi serait fête, et le lundi suivant, à cause que le *Te Deum* fut chanté dans Notre-Dame pour le mariage du roi, et les boutiques furent fermées le samedi 26 juin. M. de Vendôme était malade d'une fièvre tierce laquelle est devenue continue. S'il meurt, il faudra dire : « Belle âme devant Dieu s'il y croyait! » Au moins n'en faut-il point juger qu'on ne soit assuré, car ce sont d'étranges gens que les princes d'aujourd'hui, et peut-être que tels ont été pareillement ceux du temps passé.

Le roi devait arriver à Bordeaux la veille de la Saint-Jean; M. d'Espéron l'y a précédé; mais en ce temps-là toute la ville a été fort étonnée d'un grand tremblement de terre, qui a eu d'horribles circonstances. Les grosses cloches ont sonné d'elles-mêmes; des pierres, des rochers en sont tombés : bref tout le pays en est fort

1. L'édition de 1715 porte *plénitenciers*; l'édition Reveillé-Parise : *plénipotentiaires* (t. III, p. 226).

scandalisé; ils n'en attendent rien moins que la peste et des impôts; cela est arrivé le 21 juin, qui est le même jour que M. d'Espéron y arriva.

M. le comte de la Feuillade est disgracié pour avoir dit quelque chose mal à propos du mariage du roi, mais cela se raccommoiera. On a renvoyé en Espagne quelques dames espagnoles, qui étaient à la cour au service de la reine; on leur a fait de beaux présents; elles s'en sont retournées contentes, disant qu'elles ne se pouvaient accoutumer en France, et que l'on n'y buvait point assez frais. La reine nouvelle ne parle point encore français; elle dit seulement ces mots : *allons à Paris*; on dit qu'ils seront à Fontainebleau le 15 de juillet, qui serait une grande hâte, ce me semble.

Les nouvelles de M. de Vendôme ne sont pas bonnes; il est encore en danger de sa personne. Le tremblement de terre n'a pas été seulement vers Bordeaux, mais aussi en Auvergne et ailleurs. Le roi passera à Richelieu, et on croit qu'il y séjournera plusieurs jours. On dit que la reine a eu des maux de cœur, d'où l'on soupçonne qu'elle est déjà grosse. Cela serait agréable aux gens de bien, pourvu que le peuple soit soulagé, lequel languit il y a longtemps de trop de pauvreté.

On rompit hier un voleur à la Grève; aujourd'hui seront pendus trois autres malheureux au faubourg Saint-Germain. Je vous baise les mains, et suis, de tout cœur, votre, etc.

A FALCONET. 6 juillet 1660. — Aujourd'hui 5 juillet, nous avons fait la licence de nos vieux bacheliers, ils sont sept en nombre, dont celui qui est le deux, nommé Dodart, âgé de vingt-cinq ans, est un des plus sages et des plus savants hommes de ce siècle; ce jeune homme est un prodige de sagesse et de science. Hier leur paranymphe fut fait en nos écoles; mon rang vient de donner le bonnet à celui qui a eu le trois. Il faut achever mes leçons et après je travaillerai à en faire le latin; il

ne me coûtera que du temps, mais j'en ai si peu, que c'est pitié.

Le tremblement de terre a été fort grand aux bains de Barèges, près des Pyrénées. Il y a eu 26 hommes tués et quelques blessés. Il y a duré 36 heures, et a été senti en plusieurs autres endroits.

Les deux filles de M^{me} la duchesse d'Orléans, qui étaient allées à la cour pour le mariage du roi, sont ici de retour d'hier au soir. M^{lle} leur sœur aînée y arrivera demain; si bien que voilà la cour qui s'approche de nous.

A FALCONET. 15 juillet 1660. — On dit que le roi est tout réjoui d'amener la reine sa femme à Paris, et d'entendre parler des beaux préparatifs qu'on lui fait, mais néanmoins plusieurs croient que ce ne sera qu'au mois de septembre.

On dit que M. de Vendôme est hors de danger, mais M. Rainssant n'est point encore de retour. M. le prince et M^{me} de Longueville sont allés à Amboise au-devant du roi. Le surintendant des finances et autres parlent d'aller au-devant de Son Éminence jusqu'à Orléans : on redouble la dépense pour avancer les apprêts de l'entrée du roi.

Je vous prie de dire à M^{me} Falconet, que je lui demande pardon de la débauche que j'ai faite d'aller voir l'église, les tombeaux et le trésor de Saint-Denis, avec ma femme et nos nouveaux mariés; elle peut bien me pardonner, ce n'est point ma coutume; je n'en fis jamais tant, et peut-être que jamais je n'y retournerai; je ne fais guère de débauche que dans mon étude avec mes livres, au moins n'en fais-je pas tant comme je voudrais bien. Feu M. Piètre, qui a été un homme incomparable, tant en bonté qu'en science, disait qu'il faisait de la débauche lorsqu'il lisait Cicéron et Sénèque, mais qu'il se réduisait aisément à son devoir avec Galien et Fernel, dont il aimait surtout la pathologie; ainsi je me suis réduit

dans mon étude depuis ce temps-là, mais on ne m'y laisse guère dans l'état paisible qu'il faudrait pour bien étudier.

Le roi est à Orléans aujourd'hui et dans deux jours sera à Fontainebleau. Il n'a point passé à Tours. Madame est malcontente; on dit qu'elle s'en va aux eaux à Forges. M. le chancelier, le prévôt des marchands et les échevins et plusieurs autres s'en vont à Fontainebleau y saluer le roi et y parler de son entrée.

On dit que la princesse palatine a charge de se retirer de la cour; M. le chancelier est parti ce matin, pour être demain matin à Fontainebleau, au lever du roi; le cardinal Mazarin et la reine mère seront ici vendredi. On dit ici que le chevalier Pol est allé avec des vaisseaux à Alger, pour demander des esclaves français, comme fit Cromwell il y a quatre ans, pour des esclaves anglais qu'on lui rendit. On attend ici un ambassadeur espagnol et un autre anglais, qui entreront ici en grande pompe.

A FALCONET. 16 juillet 1660. — Le roi est à Fontainebleau avec les reines; mais la reine mère est attendue ici demain et Son Éminence au bois de Vincennes.

Le mercredi 14 juillet, la dame Constantin, sage-femme, a été condamnée au Châtelet à être pendue et étranglée, après avoir été mise à la question, d'où elle a appelé, et a été transférée en la Conciergerie. On croit que la semaine prochaine la sentence sera confirmée en la Tournelle.

M. le chancelier revint hier de Fontainebleau; les nièces y sont aujourd'hui parties pour y aller saluer le roi et la reine. On dit que les États de Pologne veulent élire un successeur à leur roi, et que l'on songe au prince de Condé, qui a été jusqu'à Amboise au-devant du roi, de qui il a été fort bien reçu.

Le roi et la reine seront lundi au bois de Vincennes; M. le duc d'Anjou sera à Paris; c'est M. de La Mothe le Vayer, son précepteur, qui m'en vient d'assurer.

A FALCONET. 27 juillet 1660. — Il est arrivé à Paris tant de monde de tous côtés, et même des provinces étrangères pour voir l'entrée du roi, que les rues ne sont pas assez larges pour tout contenir; on n'y peut passer, outre que l'on bâtit en plusieurs endroits.

M. Troisdames, lieutenant de la colonelle de M. de Lamoignon, comme il est notre bon ami, m'a prié de lui donner une devise pour faire mettre sur un drapeau neuf qu'ils font faire, et a désiré que ce fût sur la paix et sur le mariage du roi : voilà ce que mon fils Carolus lui a fourni sur ce sujet : *Coeunt jam fœdere certo pax et amor*. Êtes-vous de l'avis des approbateurs? Il n'y a mot qui ne revienne bien au sens de la saison présente, et de l'état de nos affaires; le mariage du roi éteint une guerre grande et longue, qui dure il y a vingt-cinq ans; la paix semble bien assurée par la bonne intelligence qui est entre les deux royaumes, aussi bien qu'entre les deux rois, comme aussi entre le roi et la reine. Son Éminence se porte mieux, mais on dit que ses jambes s'exténuent fort.

Le roi a député un évêque et deux abbés pour se transporter aux prisons du Châtelet de la Conciergerie, pour voir à combien se monterait la somme due par les prisonniers, que le roi veut mettre en liberté; elle va bien à 100 000 écus; on tâche de diminuer la somme, afin de les délivrer à l'entrée du roi.

Notre licencié qui est si savant, s'appelle Dodart; il est fils d'un bourgeois de Paris fort honnête homme; c'est un grand garçon fort sage, fort modeste, qui sait Hippocrate, Galien, Aristote, Cicéron, Sénèque et Fernel par cœur; c'est un garçon incomparable, qui n'a pas encore vingt-six ans, car la faculté lui fit grâce, au premier examen, de quelques mois qui lui manquaient pour son âge, sur la bonne opinion qu'on avait de lui dès auparavant.

A FALCONET. 3 août 1660. — Je vous ai envoyé hier, ce samedi 31 juillet, ma lettre avec celle de Noël Falconet

par la voie de M. Langlois. Je ne vous puis rien dire de nouveau, sinon qu'un de nos capitaines vient de me dire que l'on veut remettre l'entrée du roi au 2 septembre, parce qu'il fait trop chaud.

Le cardinal Mazarin a été saigné (ce dimanche 1^{er} août), en tout sept fois; il a pris aujourd'hui médecine et se porte mieux.

Les chirurgiens ont fait dresser une chaire à présider dans Saint-Côme en leur grande salle : notre doyen s'y est opposé, et a présenté requête contre eux; il a les conclusions du procureur général, lesquelles portent que la chaire sera ôtée; il faut pour cela un nouvel arrêt, qui sera mis en suite de l'autre; cela fera connaître à la postérité l'obstination et la malice de ces laquais bottés qui briguent pour être nommés chirurgiens de longue robe, ou médecins de *courte robe*, aussi bien que de *courte science*.

Le cardinal Mazarin se trouva fort mal hier au soir, lundi 12 août; ce matin un peu mieux; consultation a été faite par ordre du roi.

Il me semble que vous ne pouvez donner moins de six-vingts francs à M. Le Sanier, à cause de l'acte de dimanche prochain; j'en donnai autant pour mon Carolus qui soutint de philosophie en grec et en latin, l'an 1657. J'en ferai tout ce qu'il vous plaira.

A FALCONET. 10 août 1660. — Je vous envoyai hier de nos nouvelles par la voie de M. Troisdames. Noël Falconet a été aujourd'hui, ce samedi 7 août, par tout Paris y porter de ses thèses, et j'espère que demain il aura un bel auditoire. Il a même été à Vincennes, où il a présenté ses thèses à MM. l'archevêque, le maréchal et le marquis de Villeroy. M. l'archevêque lui a promis de le venir entendre demain.

Le cardinal Mazarin se porte mieux; on dit qu'il n'ira point aux eaux, mais qu'on le mettra au lait d'ânesse. On le baigne maintenant. M. Esprit lui a dit en particu-

lier que le bain ne lui est pas bon et qu'il s'en trouverait mal s'il le continuait, qu'il s'inscrivait en faux contre ce bain, bien qu'il lui eût été ordonné par Valot et Guénaut; je ne sais ce qu'il fera là-dessus, mais je suis bien averti que depuis quelque temps Valot le veille et y couche toutes les nuits : serait-ce que les nuits seraient plus mauvaises à ce malade, ou bien que Valot le flatte, et fait le chien couchant, de peur d'être chassé? Quoi qu'il en soit, j'ai peur que l'hiver prochain ne fasse des places vacantes, tant en ministres d'État, qu'en plusieurs abbayes.

Le jour de l'entrée n'est point encore déterminé, mais néanmoins on croit qu'il est arrêté, et que ce sera le 24, le 25 et le 26 de ce mois, car la fête durera trois jours, et même on est convenu que le Parlement ira jusqu'au bois de Vincennes, tous à cheval, en robes rouges, avec des housses de velours noir sur leurs chevaux; les maîtres des requêtes iront avec M. le chancelier en robes de velours noir; la Chambre des comptes, la Cour des aides, les Monnaies, la Ville, le Châtelet et autres compagnies iront plus matin, afin que le Parlement aille le dernier de tous.

Enfin ce tant souhaité dimanche est venu; Noël Falconet a répondu fort bien : belle compagnie; MM. les prélats y ont été fort honorablement reçus. S'il veut aussi bien étudier en médecine qu'en philosophie, il pourra dans un an être reçu dans votre collège de Lyon... Il faut qu'il charge sa mémoire, et remplisse son esprit dorénavant de tout ce qui lui peut servir pour être dans peu d'années un bon médecin, savant, judicieux et bien raisonnant.

Il y a grande amitié à la cour entre le prince de Condé et la reine mère; tout le monde s'en étonne et s'en réjouit comme un grand augure d'un bon temps; ce sont les effets de la paix. Dieu leur fasse la grâce de nous laisser vivre en paix plusieurs années, afin que la pauvre France, épuisée par leurs dis-

cordes et leurs mésintelligences, puisse enfin respirer!

Je m'en vais demain faire étudier Noël Falconet en médecine, et lui faire apprendre par cœur les premiers chapitres du *Compendium* de M. Riolan le père, et après les commentaires du même sur la physiologie de Fernel, avec l'*Enchiridium Anatomicum* du fils, c'est le chemin que j'ai fait prendre à mes deux fils, et qui y ont bien réussi : à mesure qu'il avancera dans ces premières institutions, je lui ferai mettre le nez dans quelques autres livres, *qui lui applaniront les voies pour la lecture de Galien et d'Hippocrate*, et s'il me veut croire, il sera capable dans un an de passer docteur et d'être agrégé à votre collège de Lyon; je vous prie d'y penser, et de m'en mander votre intention.

A FALCONET. 25 août 1660. — Je vous envoyai hier une lettre de deux pages par la voie de M. Langlois; c'est donc demain que se doit faire cette belle entrée du roi dans Paris : un 26 août pareil jour que l'on fit les barricades, l'an 1648, afin de faire rendre les deux prisonniers, que le Mazarin avait fait arrêter, savoir M. de Broussel, conseiller de la grande chambre, et M. de Blancmesnil, président en la première des enquêtes : pensez-vous que l'on ne s'en souviennne point encore au cabinet, et au conseil d'en haut? et que la démarche, que feront demain MM. du Parlement à cette belle entrée, ne soit pour eux une espèce d'expiation et d'amende honorable? Car le roi veut qu'ils y aillent avec des robes rouges et leur bonnet carré, sur des chevaux, avec des housses de velours noir par un chemin particulier, aussi bien que MM. de l'Université, et non point par la grande rue Saint-Antoine, sous ombre qu'elle serait trop embarrassée si tout le monde y passait : pour moi je crois qu'ils s'en souviennent fort bien.

Toute notre ville est en mouvement, et tout le monde

court à la rue Saint-Antoine, comme si le feu y était. Noël Falconet est déjà parti ; chacun va chercher, retenir ou prendre place ; je m'en vais aux Mathurins, qui est le lieu où se font les grandes assemblées de l'Université ; nous y avons notre rendez-vous à cinq heures du matin, avec les autres Facultés pour aller avec M. le recteur, jusqu'au trône, où il doit faire la harangue, pour toutes les facultés de l'Université ; je ne sais pas néanmoins si je m'engagerai d'aller jusque-là avec nos autres compagnons.

Je me suis laissé persuader à mes deux enfants d'aller avec M. le recteur de l'Université jusqu'au trône, dans le faubourg Saint-Antoine, saluer le roi : ce corps de l'Université était fort grand, et occupait beaucoup plus de place ; les moines et le clergé séculier y ont été les premiers ; l'Université après, laquelle a été fort regardée pour la diversité des habits de tant de suppôts. Nous y étions 38 docteurs en habit rouge, sans les docteurs en droit canon, et ceux de Sorbonne, qui étaient en fort grand nombre. Nous avons été bien regardés : aussi avons-nous vu bien du monde, *grande foule que personne ne pourrait compter*. Noël Falconet y était aussi, qui a vu le roi et la reine dès le matin sortir du bois de Vincennes pour venir au trône. Nous avons été de retour à midi et avons dîné ensemble ; et puis nous sommes allés voir toute la pompe qui arrivait auprès du palais : il n'a bougé d'auprès de moi, et M. de Label le père avec ses deux fils ; nous avons bonne place ; enfin, outre la braverie, nous avons vu fort à notre aise le roi, la reine, M. de Villeroy et plusieurs autres, *dont le nombre est infini*.

Son Éminence s'était mal trouvée du lait d'ânesse ; il l'a quitté avec grand regret d'en avoir pris. On dit qu'il se porte mieux ; mais je ne sais s'il atteindra le mois d'avril prochain ; car nous avons ici ordinairement un méchant hiver, qui est fort contraire aux convalescents.

Le lieutenant criminel est ici fort malade ; sa femme,

qui est une mégère, l'a battu et enfermé dans sa cave; c'est une diablesse pire que la femme de Pilate. Elle est fille de Jérémie Ferrier, jadis ministre de Nîmes, révolté.

A FALCONET. 26 août 1660. — Nous n'entendons ici que tambours et soldats, qui n'ont fait que marcher aujourd'hui, pour faire la revue générale de toutes les Colonelles dans la campagne, entre Vaugirard et Saint-Cloud; on dit toujours que l'entrée sera le 26 de ce mois.

Nous avons ici un bénéficiaire, natif d'Angers, nommé M. Ménage, qui est homme d'esprit, et de grande érudition; il a fait des vers fort adulatifs au cardinal Mazarin, dans lesquels MM. du Parlement prétendent être offensés; il y a du bruit contre lui; j'ai regret qu'il ait fait ce pas de clerc, faute de jugement, car il est honnête homme, et de mérite.

M. Monerot, le trésorier des parties casuelles, avait entrepris un parti contre les partisans, et avait fait son marché moyennant 17 millions. Quelques partisans l'ayant découvert ont enchéri par-dessus, ont fait casser son traité, et offrent 30 millions avec bonne envie de bien remuer le Monerot. Ainsi les loups se mangent l'un l'autre.

Mardi prochain se fera la revue générale de toute notre milice devant le roi au bois de Vincennes; jeudi sera l'entrée fort pompeuse et solennelle. Ah! que ne suis-je pour huit jours avec vous à Lyon!

A FALCONET. 26 août 1660. — Je vous ai mandé, par ci-devant, comment Noël Falconet a fort bien répondu, et comment M. l'archevêque et M. l'évêque de Chartres y ont assisté; il a témoigné beaucoup d'esprit et beaucoup de jugement, cela me fait espérer qu'il sera un jour très bon médecin, et digne fils de son digne père.

La malheureuse sage-femme a été condamnée au gibet et à être pendue en belle compagnie à la Croix du Trahoir.

On nous a rendu la planche de la thèse; je l'ai céans, pour l'impression, le papier, pour le tireur en taille-douce, pour le doreur, pour l'afficheur, pour les droits du portier, pour le tapissier, etc. J'ai délivré à l'imprimeur nommé Julien, en présence et du consentement de M. Le Sanier, la somme de six-vingt quinze livres deux sols, dont j'ai céans les parties signées dudit Julien, et de M. Le Sanier, lesquelles je suis prêt de vous envoyer.

Lundi prochain, Noël Falconet commencera d'étudier en médecine.

Il m'a promis d'avoir un cahier de médecine, dans lequel il écrira tous les jours quelque chose, et moi je lui ai promis de bonne foi, de lui fournir ce que je sais de meilleur; s'il me veut croire, il sera bien savant dans un an.

Ce matin (lundi 16 août) j'ai été voir M. Le Sanier, auquel j'ai délivré en présence de Noël Falconet, dix louis d'or, dont il m'a promis de vous écrire, pour vous remercier.

Un honnête homme des premiers de sa robe m'a dit aujourd'hui (ce mardi 17 août) que dans peu de temps nous aurons de bonnes nouvelles; quelques-uns croient que c'est qu'on parle du cardinal de Retz; bien que le cardinal Mazarin se porte mieux, on ne laisse pas de songer qui serait celui qui pourra attraper sa place; on parle fort de quatre, savoir M. le maréchal de Villeroy, M. le Tellier, M. Fouquet, surintendant des finances, et le seigneur Ondedei, évêque de Fréjus; j'aimerais mieux le cardinal de Retz que tout cela, mais je n'en serai pas cru; aussi les jésuites s'opposent-ils à ce dernier, plus qu'à pas un, et s'il n'a un très fort et très puissant archevêque, qui puisse renverser toute cette noire légion, j'entends cette *forte machine, qui étend ses bras jusqu'à la Chine*, je ne pense point qu'il y puisse parvenir; néanmoins Dieu est sur tout, qui se sert de telles gens qu'il veut, pour le gouvernement des États.

A FALCONET. 31 août 1660. — Le roi et la reine sont arrivés au bois de Vincennes. Le cardinal Mazarin y est malade d'une douleur néphrétique. Il a déjà été saigné cinq fois.

Valot y est bien empêché, car il tient la queue de la poêle. Il a eu de grandes prises avec M. Esprit, en présence de la reine et de Guénaut qui s'en moquait. Le cardinal a été purgé, mais on ne dit rien de sa convalescence. Valot n'est pas bien en cour. S'il perd une fois son patron il est mal en ses affaires et sera renvoyé comme un ignorant. Les degrés du Louvre sont fort glissants : il faut avoir le pied bien ferme pour s'y tenir longtemps.

Pour nos médecins qui déclament contre la saignée et la purgation, je tiens pour certain qu'ils n'iront pas loin avec de si méchants souliers. Pour la saignée, on ne s'en peut pas passer, à cause des débauches et de la bonne chère, où l'on s'abandonne dans les grandes villes comme Paris et Lyon. On dit que le cardinal Mazarin se porte un peu mieux; s'il guérit, n'est-ce point une marque que Dieu l'aime?

Nos apothicaires sont ici fort secs et ne font presque rien. Ces bonnes gens sont à rouer. Ils voudraient bien que les chirurgiens fussent aussi abattus, afin d'avoir des compagnons de leur misère. Ils haïssent fort ces estafiers de Saint-Côme, parce qu'ils font les pharmaciens et leur ôtent la pratique. Ils ne savent à quel saint se vouer : y en aurait-il quelqu'un en Paradis, qui voulût aider à des gens qui font chaque jour tant de fourberies aux pauvres malades? Adieu. Je suis votre, etc.

A FALCONET. 3 septembre 1660¹. — Noël Falconet étudie sa physiologie, et s'y prend bien; j'en aurai le même

1. Cette lettre, omise dans l'édition Reveillé-Parise, figure dans l'édition de 1715.

soin que j'en ai eu pour mes deux fils, je n'en dois pas moins au fils de mon meilleur ami.

Il court ici des lettres du cardinal de Retz, au roi, à ses grands vicaires, et à MM. du clergé, qui ont été jetées la nuit dans les portes de certaines maisons; il y en a qui croient que ces lettres ne sont qu'un éclair qui précédera le tonnerre, et qu'ensuite ce M. le cardinal de Retz enverra un interdit à Paris, par lequel il sera défendu à tous prêtres de célébrer la messe, jusqu'à ce que le pape en ait ordonné : ce qui fera ici du bruit, mais les moines, et principalement les jésuites se mettront du côté des plus forts.

Il y a bien du bruit au palais, pour un conseiller de la seconde chambre des enquêtes, nommé M. Le Clerc, de Courcelles, qui en colère a donné un soufflet à un avocat fort honnête homme, nommé M. Laurencher, natif de Beaune; les avocats en veulent une grande réparation, sinon ils menacent de tout quitter; les procureurs suivront les avocats.

On s'en va rebâtir les grottes et le château neuf de Saint-Germain, qui fondent; on dit qu'elles coûteront beaucoup, faute d'avoir été réparées en leur temps.

Le prince de Condé a gagné un grand procès à la grand'chambre, contre le duc de Lorraine, pour les villes de Clermont, Stenay, et Jametz. M. Talon, avocat général, a fort parlé contre la maison de Lorraine, et a dit que ces gens-là n'étaient descendus ni de Charlemagne, ni de Godefroy de Bouillon, mais seulement d'un Gérard d'Alsace, a conclu au profit du prince de Condé, qui a été lui-même en remercier M. Talon.

M. de Bordeaux, maître des requêtes et chancelier de la reine, ci-devant ambassadeur en Angleterre, est ici fort malade.

A FALCONET. 10 septembre 1660. — M. de Bordeaux mourut le 7 de ce mois... Il est gendre d'un banqueroutier; son père même a fait banqueroute trois fois. Il

perd sa charge de chancelier de la reine; on lui doit 100 000 écus de son ambassade d'Angleterre. Son père est un méchant et dangereux partisan. Voilà un échantillon de la bénédiction que Dieu envoie à cette espèce de gens maudits, à ces antropophages de la France.

J'ai vu les vers de M. Ménage, mais ils sont si rares que je n'en ai pu avoir. Il faut s'attendre que l'affaire soit accommodée ou étouffée, car bien que le Parlement est fini hier, néanmoins cette affaire ne l'est point. Il y flatte fort le cardinal Mazarin en un endroit, et néanmoins ceux qui le veulent excuser disent que le cardinal a plus de raison de s'en plaindre que le Parlement. On dit que le Parlement et les maîtres des requêtes s'en vont avoir grosse querelle ensemble, et qu'elle est faite exprès pour mater le Parlement; on dit aussi que le roi est fort en colère contre le cardinal de Retz, à cause des lettres qu'il a fait nouvellement courir; il y a même quelques termes que l'on prétend être fort offensifs, comme celui de tyrannie, et Dieu le sait. On dit que le cardinal Mazarin est fort attristé de ce qu'on lui a prédit par son horoscope, qu'il n'a plus que cinq mois à vivre; je ne crois ni l'un ni l'autre; tous les astrologues judiciaires ne sont que des bavards et des menteurs; il n'y a que Dieu qui sache le futur.

Le cardinal de Retz a fait signifier à ses grands vicaires, qu'il leur défendrait les ordres cette semaine dans l'archevêché de Paris: ils y obéiront; mais cela fera du bruit, et gare même que cela ne nous mène à l'interdit. Paris s'en va être aussi désempli, qu'il a été depuis trois mois plein jusqu'à présent: tous les provinciaux s'en retournent; le parlement est fini, ce qui chasse les plaideurs, et permet aux conseillers de s'aller promener aux vacances, jusqu'à la Saint-Martin; le bourgeois même s'en va faire vendanges.

La charge de M. de Bordeaux, le chancelier de la reine, a été donnée à M. de Lionne.

Nos chirurgiens sont la plupart de grands coquins.

Par le moyen du premier barbier du roi, qu'ils aimeraient mieux avoir pour chef de leur compagnie que d'être soumis à notre faculté, qui les a élevés, conservés et entretenus jusqu'à présent, ils ont obtenu un arrêt d'en haut portant défense d'exécuter notre arrêt contre eux. Dès le lendemain ils ont commencé à nous morguer et à faire remettre sur leur porte le mot de *collegium* qu'ils avaient effacé. Trois jours après, notre doyen a fait casser cet arrêt par un autre qui leur commande de le retirer et de ne plus parler de cette affaire, et d'obéir à l'arrêt du parlement. Le roi même a dit qu'il ne s'en voulait pas mêler. Voilà une race de vipères qui continuellement se rebelle contre la justice et l'honnêteté.

Les voilà pourtant sanglés, et réduits au devoir; il n'y a que la force qui les puisse dominer, et n'attendez d'eux ni raison, ni humilité : ce n'est pas pour rien qu'on dit *glorieux barbier*. Nous avons été persécutés par les apothicaires, nous le venons d'être par les chirurgiens, mais grâce à Dieu nous en sommes venus à bout. Il y a encore d'honnêtes gens en France, qui savent combien un médecin est incomparablement au-dessus de ces misérables ignorants, et je ne me glorifie pas peu d'avoir contribué à leur abaissement.

Le mariage est accordé entre M. le duc d'Anjou et la sœur du roi d'Angleterre, laquelle est ici; on s'en va là-dessus envoyer un ambassadeur en Angleterre; ce sera le comte de Soissons; on a offert cette commission à M. d'Espernon, à la charge qu'il y irait à ses dépens, ce qu'il a refusé; on donne 400 000 livres au comte de Soissons. Le duc de Lorraine s'en va retourner en son pays, fort mal content; on envoie en même temps des garnisons dans Nancy, Metz, et autres villes voisines.

Je vous envoie les vers de M. Ménage, je vous prie d'en faire part à notre bon ami M. Spon avec nos recommandations.

A FALCONET. 14 *septembre* 1660. — Il est arrivé ici une disgrâce au cardinal Mazarin. L'abbé de Saint-Waast d'Arras y est mort; c'est une abbaye de 100 000 écus de rente. On dit que Son Éminence la veut donner au cardinal Mancini qui est à Rome, qui est frère de son beau-frère, mais que les moines s'y opposent, alléguant que cette abbaye a toujours été régulière, qu'il faut être moine pour en être abbé et même que ce dernier était encore régulier. Tout cela est beau, mais la force l'emportera.

On parle à la cour d'un voyage de Notre-Dame de Liesse *ad impetrandam fœcunditatem*; je l'espère, sans miracles, de la bonne constitution de Leurs Majestés et je la souhaite de tout mon cœur. La fille du prince de Condé, M^{lle} de Bourbon, âgée de quatre ans, est ici fort malade; on dit que Guénaut y perd son latin, cela lui arrive souvent.

On dit ici que lundi prochain (17 septembre) le roi partira avec Son Éminence, pour aller à Compiègne, à la Fère, et à Notre-Dame de Liesse, et que la reine demeurera à Saint-Germain. Il court ici un bruit assez étrange, qui est que le cardinal Mazarin traite avec le roi d'Angleterre, pour lui donner en mariage sa nièce Hortense, et qu'il y aura liberté de conscience dans les trois royaumes.

On dit que l'Empereur veut aller à Notre-Dame de Lorette, pour se consoler du regret qu'il a de n'avoir pu avoir pour sa femme, notre jeune reine, et néanmoins tandis qu'il fait des vœux en Italie, les Turcs sont en Hongrie, qui assiègent Varadin, et qui le prendront, s'il n'est puissamment secouru.

A FALCONET. 28 *septembre* 1660¹. — La reine étant à Saint-Germain a été à la chasse et a tué un sanglier en présence du roi. Son Éminence est malade, c'est pour-

1. Lettre tirée de l'édition de 1715, t. II, p. 122.

quoi le voyage du roi est différé à vendredi prochain premier jour d'octobre. *Le cardinal souffre de la goutte aux pieds et aux mains.*

M. de Lionne n'a pas la charge de chancelier de la reine, vacante par la mort de M. de Bordeaux; il est réservé pour quelque chose de plus grand; elle a été vendue pour la somme de 500 000 livres à M. Fieubert, maître des requêtes; il y en avait un autre qui en a offert 600 000 livres. Le comte de Soissons, destiné pour l'ambassade extraordinaire d'Angleterre, ne peut partir que dans un mois d'ici, pour les meubles, broderies et livrées qu'on lui apprête.

Messieurs du clergé, qui étaient assemblés à Pontoise, ont obtenu permission du roi de revenir à Paris, et commenceront jeudi prochain à tenir leurs séances aux Augustins; ils ont remontré au roi qu'ils ont dépensé 200 000 francs, depuis qu'ils sont à Pontoise, sur quoi ils ont obtenu arrêt du conseil : on dit ici en riant que ce sont les grâces qui ont souhaité que tant de prélats vissent demeurer à Paris, afin de les exempter de la peine d'aller à Pontoise, où il y avait deux lacs à passer.

Il y avait ici de certaines gens, qui faisaient des assemblées clandestines, sous le nom de congrégations du Saint-Sacrement; ces messieurs se mêlaient de diverses affaires, et ne faisaient jamais leurs assemblées deux fois en un même endroit; ils mettaient le nez dans le gouvernement des grandes maisons; ils avertissaient les maris de quelques débauches de leurs femmes; un mari s'est fâché de cet avis, s'en est plaint, et les a poussés à bout, après avoir découvert la cabale : ils avaient intelligence avec ceux de la même confrérie à Rome, se mêlaient de la politique et avaient dessein de faire mettre l'inquisition en France et d'y faire recevoir le concile de Trente : c'était une machine poussée *par l'esprit caché des Jésuites* : plaintes en ont été faites au roi, qui a défendu telles assemblées avec de rigoureuses

menaces : la reine mère a dit que ces gens-là étaient plus à craindre et encore plus méchants que les Jansénistes.

Le père Vincent, général de la congrégation des missionnaires, mourut hier à Paris : on dit aussi que le père de Gondi, ci-devant général des galères et père du cardinal de Retz, se meurt et que ce cardinal perd beaucoup à ces deux morts.

A FALCONET. 8 octobre 1660. — Le roi devient fort gras, et même grossit, mais la reine n'est point encore grosse. Le cardinal se porte mieux.

Le cardinal vient de partir en son carrosse pour s'en aller au bois de Vincennes : celui qui l'a vu monter, m'a dit qu'il n'a jamais vu un visage si défait; le roi s'en va aussi, et les deux reines pareillement. La princesse de Conti est grosse de quatre mois; son mari s'en va dans un mois aux États de Languedoc, d'où il espère d'être de retour pour les couches de sa femme. On continue de parler de la négociation, pour faire le prince de Condé roi de Pologne. Le roi demande de l'argent à messieurs du clergé; ils ont demandé du temps à y répondre. On parle ici d'une suppression de plusieurs officiers de gabelles, et que l'on y va faire de grands changements. La nouvelle reine a aujourd'hui été à la Madeleine, se faire enrôler sur le registre de la grande confrérie; à la bonne heure, pourvu que nos affaires en aillent mieux, et que le peuple soit un peu plus à son aise. Je vous baise très humblement les mains, à M^{me} Falconet, et à M. Spon, notre bon ami, et suis, etc.

A FALCONET. 10 octobre 1660. — Il y a ici, ce samedi 9 octobre, beaucoup de malades, quoique peu de monde se trouve à Paris; car pendant les vacances du palais beaucoup de gens vont à vendanges.

On travaille fort au Louvre et même on dit que pour en accomplir le grand dessein, on abattra la belle église

de Saint-Germain-l'Auxerrois, et qu'on la mettra où est aujourd'hui la Monnaie; j'ai de la peine à le croire quand ce ne serait qu'à cause de la religion qui aurait ses réclamateurs.

Comme j'étais à table, ce dimanche 10 octobre à deux heures après midi, le premier médecin de la reine m'est venu voir; il a voulu que j'achevasse de dîner et s'est entretenu dans mon étude avec mes livres dans ce temps-là, ensuite de quoi nous avons eu une grande conversation : il s'appelle Thomas Puellez; c'est un très petit homme mais fort savant : il m'a dit qu'on saigne les malades en Espagne autant qu'à Paris.

Voilà Noël Falconet qui vient (ce dimanche 10 octobre à cinq heures du soir) d'arriver de sa leçon d'ostéologie; il a vu revenir le roi et la reine du bois de Vincennes, qui avaient avec eux le cardinal Mazarin, n'est-ce pas un signe qu'il se porte mieux? Il y a encore deux leçons d'ostéologie, et après on fera les bandages et les opérations, où il aura toujours bonne place, et y profitera, s'il veut. Il a les aphorismes de Hollier, les deux Riollans père et fils, et un bon Perdulcis, desquels il témoigne d'être fort amoureux. Tout l'hiver prochain nous aurons plusieurs actes publics au nombre de quinze, plusieurs dissections anatomiques, et je recommencerai, Dieu aidant, mes leçons à la fin de février, ou bientôt après, dès que les jours seront un peu plus grands; et ainsi je fais état que dès le mois d'août prochain il pourra être docteur, et aussitôt vous le prendrez chez vous, pour le faire agréger à Lyon.

Nous avons ici perdu Scarron¹, le poète burlesque, qui ne vivait presque que des libéralités de la reine, et du cardinal Mazarin, tant qu'il en pouvait tirer, et de

1. Dans une lettre à Belin du 12 octobre Patin écrit : « Le pauvre Scarron, le patron des vers burlesques, est mort; il était tout estropié de gouttes et de débauches : son père était conseiller de la grand'chambre, que l'on nommait Scarron l'apôtre. »

quelques dames libérales, qui lui faisaient présent de bijoux, d'argent comptant.

On dit que le roi d'Angleterre demande que la reine sa mère retourne à Londres, et qu'elle s'y prépare; le duc de Lorraine est ici fort mal content de ce qu'on ne lui peut pas rendre Nancy, et d'autres places fortifiées, et sans garnison, comme il les demande: on dit qu'il est fort triste de ce qu'il ne peut rien obtenir de Son Éminence; le Mazarin est revenu du bois de Vincennes; il est logé dans le Louvre, et est fort maigre; on fit hier, une consultation pour lui; on s'étonne de sa maigreur après tant de remèdes faits ci-devant; l'on dit que son foie ne fait plus rien qui vaille, garde qu'il ne s'en aille par eau en l'autre monde. On dit qu'il est fort triste et fort abattu; n'est-ce point de regret qu'il faille quitter tant d'écus *qu'il a amassés avec tant de peine*? Et puis peut-être qu'il n'est point assuré de ce qu'il adviendra en l'autre monde. Vous savez ce que c'est que d'être cardinal.

A. FALCONET. 16 octobre 1660. — On parle ici, ce jeudi 14 octobre, de grands jours en Auvergne, et que la commission est scellée pour M. le président de Bailleul, à cause de certains nobles de ce pays-là, qui font les méchants. La Rivière, gentilhomme d'ici près, qui s'était rendu maître dans Hesdin, a été mis dans la Bastille, pour un duel qu'il a voulu faire; cela ne touche point l'amnistie, et l'abolition qu'il a pour le fait de Hesdin. Le cardinal Mazarin est au lit, pis que ci-devant; il a fait mettre un nouvel impôt sur le vin, de cinq sols sur chaque muid; voilà des fruits de la paix qu'a fait cet homme, qui ne songe qu'à de l'argent: on dit que le comte de Soissons est tantôt prêt pour son ambassade d'Angleterre, et qu'il partira lundi prochain. Mais partira-il, si son oncle est si fort malade?

Lundi prochain sera notre fête, Monsieur saint Luc; nous avons ce jour-là une grande assemblée dans nos

écoles, à la fin d'une grande messe, où on lit publiquement nos statuts, et le lendemain s'y dit encore une autre messe pour les morts, à laquelle nous sommes tous obligés d'assister par serment, et à la fin d'icelle les apothicaires et les chirurgiens viennent faire hommage à la Faculté, et jurer entre les mains du Doyen, qu'ils nous reconnaissent pour leurs maîtres, etc.

A FALCONET. 19 *octobre* 1600. — Le cardinal Mazarin a été purgé fort heureusement, et il se porte mieux. On cherche de nouveaux moyens d'amasser de l'argent : on casse dix compagnies du régiment des Gardes, et on va ôter les gages des officiers, ne leur en laissant qu'un quartier, excepté aux officiers des cours souveraines ; on met aussi un impôt nouveau sur le vin, et sur tous les bateaux qui arrivent au port, chargés de diverses marchandises, et de tout cela grandes plaintes ; on dit que ce sont les fruits de la paix et du mariage, et qu'il n'en faut rien espérer d'avantage, tandis que nos affaires sont entre les mains du Mazarin : la Sainte-Écriture nous menace de trois choses, si nous mettons Dieu en colère : savoir de nous faire tomber entre les mains d'un enfant, d'une femme, et d'un étranger. Dieu soit loué, nous n'en sommes pas loin, sans ce qui peut arriver.

Noël Falconet prend plaisir à l'étude ; il a aujourd'hui assisté à la dernière leçon d'ostéologie chez M. Emmezez, qui lui montrera aussi les bandages, et l'anatomie sur le premier corps qu'il pourra avoir.

Nous avons aujourd'hui célébré la fête de Monsieur St Luc, et assisté à la messe ; la plupart de nos anciens n'y étaient point, car j'ai été le quatrième à l'offrande.

A. FALCONET. 22 *octobre* 1660. — Je vous dirai pour nouvelles que l'évêque de Mende mourut et le même jour, madame la douairière de Rohan, jadis mère de Tancrede. Elle était fille de feu M. de Sully, surintendant des finances du temps du bon roi Henri IV.

Le cardinal Mazarin n'est pas bien; il a des syncopes et un refroidissement des extrémités. Il gronde ses médecins, et leur reproche qu'ils n'ont point de secrets pour l'empêcher de mourir. Voilà encore un évêché à distribuer, à donner, ou à changer contre le prieuré de Sainte-Croix : tant y a que le cardinal Mazarin se maintient fort dans le beau et fructueux titre *d'Héritier universel du genre humain*. Oh le bon temps, s'il dure! Quelques-uns disent ici que, si le cardinal mourait, la place serait occupée par M. Le Tellier, secrétaire d'État, ou par le milord Montaigu, Anglais, jadis huguenot, abbé de Saint-Martin de Pontoise, pour le crédit qu'il a chez la reine mère, ce que je ne puis croire de ce dernier, quand ce ne serait qu'à cause qu'il est étranger. Quelle pitié serait-ce, après un Italien, qu'il nous vînt un Anglais, comme si la France était dépourvue de grands hommes capables d'être premiers ministres! Pour M. Le Tellier, je l'aimerais mieux qu'un autre : car il est bon Français et a l'âme bonne. Il n'est pas de ces courtisans enragés et athées. Il croit en Dieu de bonne sorte; je le sais de bonne part. Il est fort entendu dans les grandes affaires.

A. FALCONET. 9 novembre 1660. — Monsieur Ménage m'a dit aujourd'hui que le cardinal Mazarin se porte mieux. Le roi a été saigné trois fois cette semaine, pour une diarrhée bilieuse; *on dit qu'il est devenu plus débile qu'auparavant à cause de son mariage récent*¹. On dit que le roi d'Angleterre veut bien donner sa sœur en mariage à M. le duc d'Anjou, mais qu'il y a déjà bien de la jalousie.

Le cardinal Mazarin se porte mieux, et le roi pareillement. Sa Majesté a fait défense que personne n'ait à faire aucun bâtiment d'ici à dix lieues à la ronde. On dit que c'est pour faire quatre grands ateliers d'ouvriers

1. Voir, pour l'explication de ce passage, l'édition de 1715.

aux maisons royales qu'il veut faire rebâtir, ou achever, tels que sont le Louvre, Saint-Germain-en-Laye, le bois de Vincennes, etc.

A FALCONET. 12 novembre 1660. — Les six corps des marchands sont ici fort en émeute pour un épicier nommé Nicéron, que l'on a mis dans la Bastille. Ces messieurs ne veulent point laisser passer un monopole que messieurs du conseil veulent faire sur les huiles de baleine. Ce n'est que de l'argent qu'on cherche pour faire des ballets, et en envoyer en Italie; on en apprête un cet hiver, qui coûtera, à ce qu'on dit, un million; ces gens-là ne veulent que notre bien, et nous ne le pouvons souffrir. Le roi aime assez jouer, mais il ne joue pas trop bien, et perd beaucoup: passe pour lui, il est le maître, il a de quoi perdre et de quoi enrichir; il y a deux femmes à la cour, avec lesquelles il n'a pas regret de s'entretenir et de jouer, ce sont la comtesse de Soissons, nièce de Son Éminence, et M^{me} Fouquet, femme de M. le procureur général, et surintendant des finances.

On parle ici de faire une nouvelle création de cent procureurs au Parlement, où il y en a déjà près de 500, dont il n'y en a pas 200 qui gagnent leur vie. Ils s'en vont faire une rude batterie, et bien du bruit au palais, contre le partisan qui a entrepris de faire valoir ce parti. On dit que le cardinal Mazarin s'est vanté qu'avant qu'il soit peu de temps, il veut rendre le roi le plus absolu de l'Europe; il l'est, ce me semble, déjà assez.

Ce matin a été dite la messe en musique dans le palais, où le Parlement a été en robes rouges à l'offrande; on appelle cela *la Messe des réverences*; quelques-uns l'appellent *le ballet des Écrevisses*; il y avait peu de monde, pas même un président au mortier, et n'y avait guères que vingt conseillers. On dit que cela se fait par mépris du premier président, qui n'est pas aimé, dont je suis bien marri, car c'est un excellent personnage; je ne

sais qu'elle peut être la cause de cette haine, si ce n'est qu'il est trop bon.

Le cardinal Mazarin se porte mieux. Valot a dit à M^{lle} la duchesse d'Orléans que les eaux d'Encausse lui avaient fortifié et raccommodé l'estomac, mais qu'il ne savait pas combien durerait ce soulagement.

A. FALCONET. 19 novembre 1660¹. — Le cardinal Mazarin se porte mieux. En voulez-vous une marque certaine? C'est qu'on ne parle plus ici que d'impôts et de subsides. Lundi prochain se feront les harangues au Parlement, et deux jours après la mercuriale; les meneurs songent à faire des assemblées pour résoudre de quelle manière ils feront leurs remontrances au roi, en le priant de diminuer les tailles de toute la campagne, puisque la paix est faite.

On dit ici beaucoup de choses du temps à venir et du mal que nous aurons et que je n'oserais écrire; toutes nos villes voisines ne se plaignent que de nouveaux impôts, et de vilaines persécutions, dont personne ne s'était ci-devant avisé.

On parle ici du mariage de Madame avec le duc de Savoie et de l'autre sœur aînée du second lit avec le fils aîné du duc de Florence.

A FALCONET. 3 décembre 1660. — Le cardinal Mazarin, ce 1^{er} décembre, est au lit, fort tourmenté de la goutte; on dit qu'il deviendrait pape, s'il avait bien de la santé.

Nous avons eu aujourd'hui, 2 décembre, un acte dans nos écoles, auquel le premier médecin de la reine a assisté près de trois heures; après qu'un de nos docteurs a eu achevé de disputer, il s'est levé, le chapeau au poing, et a prié la Faculté qu'on le laissât disputer, et a disputé fort bien, mais il a été un peu long. Vous savez que tous les Espagnols parlent mal latin. Notre

1. Éd. de 1715, t. II, p. 160.

savant jeune docteur M. Dodart présidera jeudi prochain, c'est-à-dire qu'il paiera sa bienvenue (car nous y aurons tous chacun quatre livres pour notre assistance; autrefois il y avait un dîner pour tous, qui fut converti en argent l'an 1633, pour un petit désordre qui arriva, et qui fut cause d'un plus grand bien), et après il jouira des droits de l'école, comme les autres docteurs.

Il y aura demain dix-huit ans que le diable, à ce qu'on dit, emporta le cardinal de Richelieu.

On dit qu'il y a un grand ravage d'eaux à Rome, bien du peuple de noyé, avec perte de plus d'un million de biens. Dieu soit loué que le pape et le général des jésuites n'ont pas été noyés! On dit que M. le cardinal Mazarin veut devenir pape, et que, pour cet effet, il va se faire prêtre.

Dieu nous envoie sa paix et du pain, qui est ici bien cher, et qui fera bien crier les pauvres gens!

Il y a, ce 3 décembre, au parquet du Parlement un édit du roi, pour la réformation des habits. Il y a ici trois morts de remarque, savoir M^{me} de Ventadour, la bonne femme, âgée de plus de quatre-vingts ans : elle était tante du prince de Condé, et fille du connétable Henri de Montmorency, qui mourut l'an 1614. La seconde mort est du chevalier de Roquelaure, qui était un bon compagnon. La troisième est de M. d'Hozier, grand et savant généalogiste de France, que M. Barbier votre imprimeur connaissait, et qui était de ses amis. On attend ici dans peu de jours le comte de Soissons qui revient d'Angleterre; on croit que bientôt après, la reine d'Angleterre le suivra, et viendra ici pour traiter du mariage qui est sur le bureau.

A FALCONET. 10 décembre 1660. — Je viens de voir M. le premier président, qui m'a fait grand accueil; il y avait longtemps que je ne l'avais vu; il m'a fait promettre que dimanche prochain j'irais souper avec lui, à quoi je ne manquerai pas, Dieu aidant. On parle fort

ici de l'édit de réformation des rubans et des dentelles, que l'on dit qui sera publié lundi prochain; sur quoi les marchands crient bien fort, mais on m'a dit de bonne part que le roi ne fera aucun autre édit, pour impôt ni vexation quelconque, ni de nouveaux procureurs, ni aucune autre création d'officiers. On dit que M. le maréchal Fabert va être fait surintendant avec M. Fouquet: d'autres disent que celui-ci est haï, et qu'il sera disgracié et dépouillé.

On prépare ici un grand ballet qui ne peut être prêt que pour Pâques. Des deux grands vicaires du cardinal de Retz, l'un voulait que l'on conférât ici les ordres de prêtrise la semaine prochaine, l'autre n'en était point d'avis. Le cardinal de Retz paraît en avoir été averti; mais il leur a mandé qu'il leur défendait expressément.

A FALCONET. 19 décembre 1660. — En quelque état que soit le Mazarin, on ne laisse point de chercher de l'argent, car on envoie des billets portant taxes de certaines sommes à tous ceux qui ont tenu des fermes du roi, tant grandes que petites; il a la goutte à la main, et ne peut signer, mais il fait jouer devant lui pour se récréer et se divertir à gagner. Il y en a bien d'autres que lui, qui feraient volontiers de même. On dit ici que M. le maréchal Fabert va être surintendant des finances, ce qui fait trembler beaucoup de partisans: c'est un fort homme de bien et fort entendu, mais néanmoins peut-être qu'il sera comme les autres, quand il y sera parvenu.

Je soupai hier, ce lundi 13 décembre au soir, avec M. le premier président; comme je l'entretenais seul dans son cabinet, l'écuyer de M^{me} la duchesse d'Orléans y vint, et depuis nous fûmes souper, et comme nous commencions à parler après souper, il vint un évêque de Vannes qui nous empêcha, si bien que je ne lui dis presque rien de ce que j'avais à lui dire. Je viens d'apprendre que M. Fouquet, intendant des finances, a reçu ordre de ne traiter avec qui que ce soit, ni de faire aucun

état pour l'an 1662 : cela augmente le soupçon de ceux qui désirent, ou qui espèrent qu'il y aura du changement en cette grande charge.

On me vient de dire que M. le cardinal Mazarin ne prend point de lait de vache, et qu'il en a été détourné par un vieux médecin, qu'un évêque lui a mené; je crois que le médecin est M. Merlet, et que M. l'évêque est celui de Coutances, car cet évêque est ami de tous les deux, et même domestique du cardinal, duquel il a été maître de chambre, et à qui il doit son épiscopat.

On mit hier dans la Bastille un greffier du conseil, nommé Messat, qui avait fait des remontrances au surintendant des finances, afin qu'ils ne payassent rien des 600 000 livres qu'on leur demandait sur leurs offices à quatre qu'ils sont.

L'intendant de justice, qui est à Sens, demande aux bourgeois de cette ville pour leur don gratuit 12 000 livres (autrement on l'appelle don forcé) et pour la subsistance de la gendarmerie 32 000 livres; ils lui ont répondu que pour de l'argent, ils n'en avaient point, mais que s'il voulait leur donner quittance, ils lui livreraient mille muids de bon vin. Vous pouvez juger de leur abondance et en même temps de leur pauvreté. Le cardinal Mazarin a dit au roi que tous les médecins n'étaient que des charlatans, qu'il ne voulait plus s'en servir, et qu'il ne se voulait réduire qu'à de petits remèdes : néanmoins on m'a dit qu'un certain chirurgien de la cour lui avait conseillé de prendre du lait de vache, et qu'il y était résolu, et en ce cas-là il faut dire : *et ce sera là une nouvelle erreur pire que la première*. Le lait de vache ne vaut rien et ne fera que de l'ordure dans un corps échauffé et atrabilaire, tel que celui du cardinal Mazarin. Mais quoi qu'il fasse je ne pense point qu'il guérisse parfaitement avant le mois de mai, *en admettant qu'il aille jusqu'à cette époque*.

On dit que M. le comte de Soissons a vu en Angleterre le cardinal de Retz, où il est fort aimé du roi. Mais cela

est-il vrai? Aussi bien que ce qu'on dit que le roi d'Angleterre n'épousera point la demoiselle Hortensia, nièce de Son Éminence, et qu'il n'en veut point sur les remontrances que lui en ont faites les députés du Parlement.

Le roi a cassé dix compagnies du régiment des gardes, et va casser tous ses petits mousquetaires, qui étaient ceux du cardinal, lorsqu'il fit la paix.

A FALCONET. 29 décembre 1660. — Aujourd'hui a été vespérisé en nos écoles un nouveau licencié nommé de Caen, par M. Habaut, mon proche voisin et immédiat successeur; mon rang était d'y faire du latin, comme j'y en ai fait *suivant la louable coutume de l'École* et la question était : *An vino madidis decoctum cepearum?* de la soupe à l'oignon aux ivrognes, que j'ai proposée audit sieur de Caen, qui y a satisfait¹.

Je crois en vérité que peu de gens savent la vérité du mal du cardinal Mazarin, mais néanmoins plusieurs en parlent, et tous disent qu'il ne peut pas vivre longtemps; de là vient qu'à la cour on dit qu'il y a plusieurs partis pour lui succéder en la faveur qu'il a auprès du roi et en sa place, savoir, de M. le maréchal de Villeroy, de M. Le Tellier et l'abbé Fouquet, de M. de Guénaut, secrétaire d'État, et autres, sans que l'on ose parler du cardinal de Retz, que quelques-uns veulent qu'il soit en Angleterre, ce que je ne crois pas; d'autres disent qu'il est à Paris ou qu'au moins il y a été : il y serait sans doute en grand danger.

On parle ici de quelques bateaux de marchandises qui ont été perdus sur la rivière en deçà de Rouen, entre autres on dit qu'il y a beaucoup de sucre. Je souhaite-

1. Littéralement : « La décoction d'oignon [doit-elle être ordonnée] à ceux qui sont ivres par le vin? » L'éditeur Reveillé-Parise rappelle à ce sujet quelques titres des thèses du temps : *An per incantationes fit curatio?* — *An qui mel et butyrum comedit, sciat reprobare malum et eligere bonum?* — *An Tobix ex piscis felle curatio naturalis?* etc.

rais fort qu'un gros paquet de livres que M. Vander Linden m'envoie, ne fût point perdu; il y a cinq mois qu'il les a délivrés pour moi, mais la rivière est très grosse, et par conséquent point marchande; il n'y a pas ici beaucoup de malades, mais il y a bien des ivrognes : ce vin nouveau donne dans la tête rudement et fait la goutte, le rhumatisme et des fluxions sur la poitrine, avec toux et difficulté de respirer.

Je viens d'un endroit où j'ai appris que la reine d'Angleterre partira le 10 de janvier prochain pour revenir en France : que le cardinal Mazarin n'était pas bien, et qu'il a eu une fort mauvaise nuit, c'est pourquoi le roi même y est allé de grand matin : et que, des sept hommes qui faisaient la gazette manuscrite, il y en a eu un qui a eu le fouet par les carrefours. On a dit aussi que les dix compagnies du régiment des gardes ne seront point cassées, et que le comte de Schomberg s'en va avec quelques troupes en Portugal : mais il faut que vous sachiez que ces sept faiseurs de gazette à la main, étaient prisonniers dans la Bastille, et que Renaudot les a fort poursuivis, afin de les faire pendre, d'autant qu'ils sont cause qu'il ne vend guère de sa gazette imprimée, de laquelle on se moque ici.

Les courtisans disent que notre jeune reine devient grasse, mais non pas grosse, quoiqu'elle mange bien. Si M. le chancelier mourait demain, M. Le Tellier serait en un instant son successeur, et chancelier de France; c'est un seigneur très habile, et très digne de l'être.

P.-S. — Je viens d'un lieu d'honneur, où l'on tient pour certain que le cardinal Mazarin est mal, et qu'il aura bien de la peine à passer le mois de mars. Il y a un honnête homme, qui a dit que le Mazarin était dur et cruel, qu'il n'avait pitié de personne, qu'il ne rabattait ni tailles, ni impôts depuis la paix faite, mais que la mort n'aurait point pitié de lui. On dit que le roi d'Angleterre n'a pas trop rejeté la proposition qu'on lui a faite d'épouser la nièce du cardinal Mazarin, ni même

ceux de son conseil, que l'on croit être gagnés, mais que le peuple d'Angleterre est cause de ce refus, qui ne veut point de cette alliance, vu qu'elle n'est point de bonne maison, qu'elle est Italienne, et de différente religion; elle a un oncle puissant véritablement, mais apparemment il ne peut plus guère vivre. On dit que le chancelier et le Parlement d'Angleterre ont été de ce même avis, mais que le roi ne l'eût point refusée, se sentant ébloui de la somme immense d'argent qu'on lui proposait, s'il y voulait consentir.

A FALCONET. 13 janvier 1661. — Le cardinal Mazarin a dit à un de ses amis qu'il se porte mieux, depuis qu'il ne se sert plus du conseil des médecins, qu'il veut dorénavant s'en passer, et ne plus faire leurs remèdes. Ne fera-t-il pas bien, s'il peut?

La cherté des charges ne diminue point, et ne sait-on quand elle pourra diminuer; la charge de maître des comptes est à 90 000 écus. On parle fort au Louvre de bal, de ballets, et de réjouissances, mais on ne dit rien de soulager le peuple, qui meurt de misère, et sans exemple, après une si grande et si solennelle paix générale. *O pudor! ô mores! ô tempora!* Le soulagement du peuple devait être le premier dessein de cette paix, et aurait été exécuté, si nous étions tombés entre les mains d'un bon Français qui aimât sa patrie, mais de malheur, nous sommes tombés entre les mains d'un étranger, d'un Italien, qui ne songe qu'à son profit : aussi toutes nos affaires vont bien mal. La reine mère a fait supprimer certains droits qui se levaient sur la rivière de Seine par quelques particuliers, au passage des ponts, sans aucun droit ni vérification : on dit que cela se faisait par l'autorité de MM. le Chancelier et le Surintendant, et la connivence du prévôt des marchands qui bâtissaient cela ensemble. Quelle honte! le péage allait jusqu'à cinquante sous par tonneau. Plût à Dieu

que cette même reine prit un pareil soin pour diminuer la taille, qui est un fardeau effroyable, par lequel le pauvre peuple est plus maltraité par les partisans que ne sont les forçats et les galériens sur mer.

La reine d'Angleterre est arrivée au Havre avec la princesse sa fille, qu'elle ramène pour être mariée avec M. le duc d'Anjou. Ladite reine veut demeurer ici jusqu'à la mort et ne jamais retourner en Angleterre, ne se voulant jamais fier à l'humeur farouche et cruelle des Anglais.

Sa fille aînée, veuve du feu prince d'Orange, est morte à La Haye de la petite vérole, comme son mari en mourut, il y a quelque temps.

A FALCONET. 18 janvier 1661. — La princesse d'Orange, qui est morte depuis peu à Londres, où elle était allée voir le roi son frère et la reine sa mère, n'avait que vingt-huit ans. Elle n'est point morte de la petite vérole, mais d'un remède fort violent qu'elle avait pris, pour un soupçon qu'elle avait de quelque mal caché qui eût duré plus de six mois; ce mal appartient au passage de l'Apologétique de Tertullien : *Nec natam refert quis eripiat animam, an nascentem disturbet*. Ce sont des désordres des princes; la plupart desquels font comme David, qu'ils imitent bien en ses péchés, mais non pas en sa pénitence.

Il y a du bruit au palais pour un voleur âgé de quatre-vingt-trois ans, qui fut pris sur le fait samedi dernier dans l'Élection. Il fut aussitôt condamné à être pendu : appel sur-le-champ à la Cour des aides qui confirma la sentence. Aussitôt le bailli du palais s'y opposa, disant que cela était de sa juridiction, et il fit fermer toutes les portes du palais, pour en être le maître. La cour des aides eut recours à M. le Chancelier, qui envoya demander le prisonnier, par un huissier de la chaîne et quatre hoquetons. Le bailli du palais gagna en attendant M. le premier président, qui répondit à

l'huissier que M. le chancelier était mal informé de la vérité du fait, que le prisonnier était dans la Conciergerie, où il demeurerait jusqu'à ce que ce différend fût réglé. Les quatre hoquetons n'osèrent paraître ni avancer, parce que le bailli avait déjà fait entrer dans la cour du palais quatre compagnies d'archers. Messieurs de la Tournelle disent aussi que ce procès leur appartient. Ainsi pour trop de juges, le larron n'est point pendu, mais je crois qu'il le sera bientôt.

A FALCONET. 25 *janvier* 1661. — Le Mazarin a eu une fort mauvaise nuit; la reine mère y est allée aujourd'hui matin (23 janvier); il a eu de grandes tranchées, et n'a pu dormir, bien qu'il eût hier au soir pris de l'opium (qui est ce qui tua feu M. le président de Believre) que lui donnèrent Valot, Guénaut, et autres médecins, et courtisans, pour apaiser les douleurs qu'il sentait d'une suppuration qui se faisait dans son côté; si le Mazarin est réduit à l'opium, ou au laudanum, et les médocastres ne pouvant mieux faire, que deviendra cet homme?

Hier (ce lundi 24 janvier) fut faite une grande consultation pour le cardinal Mazarin, où il fut résolu qu'il serait saigné au pied, ce qui fut sur-le-champ exécuté, et qu'il serait purgé mardi qui sera demain, mais comme la nuit a été mauvaise, il a fallu presser le remède, et il l'a été ce matin : il y a bien ici du monde au guet et aux écoutes, pour ce qui arrivera après le décès de cet homme.

Quand on fait ces grandes consultations c'est signe que le mal est grand, et néanmoins je n'ai pas encore ouï dire qu'il ait pensé à sa conscience et au salut de son âme. Ne serait-ce point que les cardinaux en seraient exempts?

Je viens d'apprendre que le cardinal Mazarin est faible, et que, dès qu'il a mangé, la fièvre lui redouble; il ne fait plus rien touchant les affaires publiques et tout est

abandonné, en attendant la crise, et MM. de Villeroy, Le Tellier et Fouquet courent après la fortune, et jouent tous trois à qui l'attrapera; quelques-uns disent qu'il n'y aura plus de ministre d'État et que le roi gouvernera lui-même. Dieu lui en fasse la grâce!

A FALCONET. 28 janvier 1661. — En continuant mes petits offices, je vous dirai ce que me vient de dire, ce mercredi 26 janvier, un homme de qualité, c'est qu'enfin le cardinal Mazarin se résout à mourir, qu'il croyait bien qu'il est perdu, et qu'il ne peut guérir de ce mal; on parle des eaux et du lait, mais je vous laisse à penser de la grandeur de ces remèdes : j'ai fort mauvaise opinion de l'événement de son mal, et du succès de tant de remèdes.

Valot l'a purgé soixante fois avec deux gros de sené, et deux onces de manne; je l'en voudrais ôter tout à fait, et y mettre plutôt de la casse, des tamarins, et quelques sirops des trois purgatifs : *diarrhodon*, *persicorum* *aut de cichorio*, et ménager cela avec la misérable constitution de ses entrailles qui ne peuvent être que désolées, mais ils ont beau faire, tous les purgatifs du monde, même les meilleurs, ne le garantiront point, et ne peuvent effacer la male tache.

Il voudrait bien qu'on le menât au bois de Vincennes, mais les forces commencent à lui manquer, et ne lui permettent pas la fatigue. Ce qui augmente le soupçon de l'événement funeste de son mal, c'est que les deux prétendus archiâtres ont demandé du conseil, et on leur en a donné sept, si bien qu'ils sont neufs. S'ils l'avaient cru pouvoir guérir, ils n'auraient appelé personne.

On parle ici de faire un beau service du bout de l'an du feu duc d'Orléans, et j'en tire le plus mauvais augure pour le cardinal Mazarin, vu que l'an passé, après sa mort, on ne lui fit aucun service, combien qu'il fût oncle du roi. Ce sera dans Notre-Dame, où toutes les compagnies assisteront : j'entends les souve-

raines et l'université pareillement. Quelques mois après ce service, il en viendra un autre.

On dit que la reine mère s'entretient souvent des affaires avec M. Le Tellier, qui a beaucoup de disposition pour la première place, néanmoins il y en a qui croient que le cardinal de Retz reviendra, et qu'elle s'en servira par nécessité, *afin d'avoir en lui un homme à opposer à Condé*, qu'elle craint et qu'elle hait. La santé du prince n'est pas trop bonne, il est maigre, défait, exténué et décoloré; il prend du lait d'ânesse, et a souvent la goutte : le prince de Conti, son frère, est en Languedoc aux États pour avoir de l'argent.

On a promis au cardinal Mazarin de ne lui parler, d'un mois, d'aucune affaire; la reine tient le conseil avec MM. de Villeroy, Le Tellier et M. Fouquet, le surintendant, mais depuis quatre jours il lui est arrivé un grand malheur. Comme il était dans l'antichambre du cardinal Mazarin, son frère l'abbé Fouquet y survint (ils sont mal ensemble il y a deux ans) : ils commencèrent à se quereller l'un l'autre, en présence de beaucoup de monde, et se dirent des rudes injures; l'abbé Fouquet dit au surintendant qu'il était un voleur, qu'il cachait en terre l'argent de la France, qu'il avait consommé 18 millions en bâtimens, qu'il dépensait à sa table autant que le Roi, qu'il entretenait force femmes qu'il lui nomma par leur propre nom, et dit beaucoup d'autres injures : l'autre lui dit aussi tout ce qu'il put, et entre autres, lui reprocha ses amours avec M^{me} de Châtillon : on les croit irréconciliables, mais l'abbé Fouquet a vu le cardinal Mazarin et y a si fort chargé son frère le surintendant, qu'on le tient en état d'être pendu. On s'est de tout temps moqué de la fortune sans vertus, on se moque déjà de celui-ci, qui est haï de bien du monde, hormis des partisans et des jésuites, gens de bien et d'honneur; ce sont les publicains et les pharisiens que Notre-Seigneur Jésus-Christ voulait convertir.

La nuit dernière on a volé, dans un cabinet des bains de la reine, 6000 pistoles qui étaient dans une cassette, laquelle appartient à M. le duc d'Anjou.

A FALCONET. 4 février 1661. — On dit, ce 2 de février, que le cardinal est un peu mieux, d'autant qu'il dort; nous croyons pourtant qu'il mourra d'hydropisie du poumon. Il a le pouls intermittent, palpitations de cœur, et, en un mot, il est orthopnoïque : tout le corps est exténué et il n'a de gros que les pieds. Il n'y a pas encore un mois entier d'ici en mars, qui est un mauvais mois pour les étiques et tabides; cependant les sots veulent qu'il se porte mieux, et il y en a un nombre infini.

On dit ici que le cardinal Mazarin, outre son mal ordinaire, a une grande affliction d'esprit, pour quelque méchante nouvelle qu'il a reçue de Rome, où il avait envoyé M. le président Colbert pour obtenir quelque grâce du pape, dont il n'a pu venir à bout, qui était pour le duc de Modène son neveu, et une autre grâce qu'il demandait contre le cardinal de Retz, qu'il craint après sa mort.

A FALCONET. 13 février 1661. — Le cardinal Mazarin est toujours dans le bois de Vincennes, où il prend du lait; il fut purgé vendredi dernier, dont il se trouva très mal le samedi; dimanche on croyait qu'il mourrait, lundi il fut un peu soulagé, mais il est maigre, sec, décoloré, exténué, hydropique du poumon, orthopnoïque, et il a de dangereuses suffocations nocturnes, *denique proxime venturus in rationem libitinæ*. Je soupai samedi et dimanche chez M. le premier Président, où nous rîmes bien : l'évêque de Vannes en basse Bretagne lui a donné d'excellent vin d'Espagne, dont il voulut que je busse; il en a bu aussi deux petites fois, lui qui d'ailleurs est le plus sobre homme du monde; il m'a dit que le pape est hydropique confirmé, et qu'il ne peut plus guère

vivre : il me témoigne autant d'amitié que l'on peut, et voudrait que je l'allasse voir trois fois la semaine, c'est-à-dire que je me trouvasse auprès de lui, quand il a un peu de loisir pour se désennuyer.

Le roi a envoyé quantité d'officiers sur les villes frontières de Picardie, Champagne, Flandres, comme aussi à Sedan, Nancy, Brisach, Philipsbourg, et en Alsace, apparemment pour donner ordre aux gouverneurs de ces places, de peur de quelque changement en cas que notre premier ministre meure : peut-être pour s'assurer de quelque gouverneur qu'on soupçonne d'infidélité.

La femme de M. le maréchal de Fabert mourut ici dimanche dernier, et néanmoins il reçut ordre de partir hier au matin et de s'en aller à Sedan, ce qu'il fit tout à l'heure. Même on a vu des compagnies suisses et françaises qui prennent leur chemin de ce côté-là; on dit que ce sont des troupes que Mazarin ne voulait point congédier et qu'enfin l'ambassadeur d'Espagne a obtenu qu'on les enverrait. On dit qu'elles vont à Vienne en Autriche, et que ces troupes sont destinées pour faire la guerre au Turc, en Hongrie, le mois de mai prochain.

A FALCONET. 22 février 1661. — Je ne vous écris jamais qu'avec joie, mais comment vous écrirai-je, quand je n'ai point de matière? On ne dit plus rien ici depuis que le cardinal se porte mieux. On parle seulement de danser un ballet pour la réjouissance de la cour et de la reine d'Angleterre, qui revient et ramène sa belle fille, la princesse d'Angleterre, pour être, à ce qu'on dit, mariée à M. le duc d'Orléans. Je soupai hier chez M. le premier Président, où j'appris que le cardinal ne se porte point encore trop bien. On augure qu'il mourra bientôt de ce qu'il fait de si grandes aumônes, et qu'il envoie de l'argent en différents endroits pour faire prier Dieu pour lui : mais je crois qu'il vaudrait mieux faire restitution qu'aumône. Dieu ne voulait point autrefois des sacrifices faits avec du miel, à cause qu'il est fait de la rosée

que les abeilles ont pillée sur les fleurs. C'est dans le *Levitique*, chap. II.

Je viens de recevoir la vôtre du 15 février, de laquelle je vous remercie, et aussi du soin que vous avez de ma santé, qui est bonne, Dieu merci. Je crois bien que je suis guéri par les prières de madame votre femme, mais je ne m'en doutais pas, et je l'attribuais à la saignée. Il ne faut point douter que les prières d'une si bonne femme ne soient d'une grande efficace. Vous savez que l'Église chante pour le dévot sexe féminin, *pro devoto fœmineo sexu*. Je lui en rends grâces de toute mon affection.

On me vient de dire que le cardinal est fort enflé et qu'il ne dort point; néanmoins on dit par la ville qu'il se porte mieux; et qu'il s'attend fort au beau temps pour s'en aller au loin, où il espère de guérir. On lui enveloppe ses pieds œdémateux avec de la fiente de cheval, mais cela ne peut ôter la cause de son mal. Pour moi je n'en ai point bonne opinion; car si son mal était léger, il ne ferait point faire tant de consultations qui lui coûtent de l'argent, lui qui l'aime tant! Il se dégoûte fort de ses médecins et de leurs médecines: cela est ordinaire dans les longues maladies. Je suis, etc.

A FALCONET. 25 février 1661. — Les nuits du cardinal Mazarin continuent d'être fâcheuses, et néanmoins le bruit court qu'il a envie de partir pour aller à Bourbon le 20 mars; peu de gens le voient hormis ses officiers; il n'y a guère que le roi et la reine mère qui entrent en sa chambre, mais on dit qu'il est fort décoloré, et qu'il a le visage tout défait, dont je ne m'étonne point, vu la grandeur et la longueur de sa maladie; il y en a qui le font fort malade, et qui disent qu'il n'ira pas jusqu'au 15 de mars; un maître des requêtes me vient de dire que les médecins ont été consultés pour savoir si on le mettrait au lait de femme: les avis ont été différents, enfin il est résolu d'en prendre; on lui cherche des nour-

rices : il faut que cet homme qui a été le fléau du genre humain, et qui a mangé tant d'hommes, soit réduit à vivre de la mamelle des femmes, c'est-à-dire à sucer partout.

La dame Hortense, nièce de Son Éminence, fut hier accordée à M. le grand-maître de l'artillerie, auquel il donne le duché de Mayenne et beaucoup d'argent comptant. Le cardinal a donné ses pierreries au roi pour la couronne et il en a obtenu le pouvoir de résigner ses bénéfices à qui il voudra ; il en a pour sept millions. On dit qu'il est fort empiré depuis trois jours et qu'il ne dort point, ni ne peut soutenir sa tête ; il empire tous les jours. Cet homme n'a que faire de rien ordonner pour qu'on se souvienne de lui ; on s'en souviendra longtemps pour tant de maux qu'il nous a causés.

Les articles du mariage de M. le duc d'Anjou avec la princesse d'Angleterre sont dressés et accordés. On dit que le cardinal Mazarin ne craint rien et qu'il meurt intrépide : comme disent les Italiens. Il n'est pas le premier de son pays *qui ait regardé la mort en face et qui ne craignent rien* : ainsi meurent la plupart des cardinaux à Rome, et les papes aussi, et entre autres, Urbain VIII et Innocent X. Toute la cour est au bois de Vincennes. On dit que le Mazarin se plaint fort des médecins, qui ne peuvent empêcher un homme de mourir, et que M. le maréchal de Villeroy sera celui qui aura la meilleure part au gouvernement futur : il y en a qui disent que le Mazarin a perdu l'esprit, qu'il rêve, qu'il ne connaît personne ; il y a eu un médecin qui a dit qu'il le faudrait mener à Sainte-Reine : c'est en Bourgogne, près de Flavigni et d'Alise.

Lundi prochain le grand maître épousera la nièce Hortense, laquelle lui apporte 1 200 000 écus d'argent comptant, le gouvernement de la Fère et du bois de Vincennes, les duchés de Ponthieu et de Mayenne, à la charge qu'il changera d'armes et de nom, et qu'il sera appelé Jean Armand de la Porte Mazarin. *Mais il me*

déplaît de vous entretenir de pareilles bagatelles, ce n'est qu'un sot travail d'inepties. Je vous baise les mains et suis, de tout mon cœur, votre, etc.

A FALCONET. 1^{er} mars 1661. — On dit que le Mazarin dépêche d'achever ses affaires et que les six évêchés qui vaquent depuis un an sont donnés. S'il les a donnés, il fait contre sa coutume, car il a celle de les vendre, et il en tenait banque en sa maison. Il a fait de beaux présents aux deux reines, en leur donnant à chacune une grosse poignée de diamants; il a fait présent au roi de la somme de 14 millions, dont il lui fait la remise, prétendant qu'elle lui est due : ne serait-ce point qu'il les aurait apportés d'Italie pour les prêter au roi? Le monde est bien fou.

Je me suis caché dans mon étude aujourd'hui (ce dimanche 27 février) et me suis retiré des rues, pour les profanations qui s'y font, ou plutôt pour vous dire avec Barclay, *de peur que je ne semblasse autoriser par ma présence, les folies de tant de gens qui courent les rues* : les anciens ont appelé autrefois ces jours gras, *Festum fatuorum*; on pourrait encore dire pis aujourd'hui.

Le cardinal Mazarin a été fort mal ces deux dernières nuits; on ouvre les fenêtres de sa chambre en plein minuit, pour lui aider à respirer, et de peur qu'il n'étouffe.

On dit qu'il est enflé, atténué et raccourci; hélas! ce bon seigneur a bien raccourci les joies de la France, mais je ne sais si celui qui lui succédera, vaudra mieux; nous sommes si sujets à mal avoir, que j'en ai déjà peur : il étouffe la nuit de la poitrine, et le jour du ventre.

Le roi d'Angleterre fait fortifier Dunkerque, et l'on croit qu'il épousera la princesse de Portugal : si cela arrive, le roi d'Espagne ne pourra pas sitôt rentrer dans Lisbonne, ni se rendre maître de ce petit royaume.

La nièce Hortense a été aujourd'hui mariée à M. le

grand maître. On avait eu le dessein de remettre à dimanche prochain, mais la grandeur de la maladie a fait presser la conclusion du marché.

Je viens d'achever mes visites en divers endroits. Je suis honteux de voir tant de sortes de fous par les rues.

A FALCONET. 4 mars 1661. — Enfin le mardi gras est passé, mais la folie des hommes ne l'est pas. Le cardinal Mazarin prit dernièrement une pilule de la main d'un gentilhomme, nommé de Plainville, avec laquelle il a dormi trois heures. Il est fort dégoûté des médecins, mais il a autour de soi en récompense six docteurs de Sorbonne, qui lui font connaître les voies du ciel et qui lui parlent du paradis. Il ne prend plus de lait, ni de bouillon, ni de gelée, mais seulement des consommés faits d'une douzaine de perdrix à la fois, qui coûtent quatre francs la pièce, car elles sont fort rares ici. On dit que le roi a envoyé demander à Rome un chapeau de cardinal pour l'abbé de Montaignu, qui est un Anglais, fort dans les bonnes grâces de la reine mère; c'est lui qu'on croit qui gouvernera après le Mazarin. Ne sera-ce pas un grand bonheur à la France, que nous trouvions un Anglais qui veuille bien prendre la peine de nous gouverner, après que nous aurons perdu un Italien si honnête homme? A propos de cet homme de bien, en voici de fraîches nouvelles. Il a eu l'extrême-onction, et a demandé tous ses parents, qui sont allés au bois de Vincennes. La mort frappe à sa porte et demande son âme. On a envoyé en diverses maisons de moines, afin qu'on y priât Dieu pour lui, et qu'en chaque moinerie l'on y dît dix messes, pour dix francs qui y ont été délivrés : vous voyez qu'il les prennent à vingt sols pièce. N'est-ce pas une marque certaine qu'il croit bien fermement en Dieu, puisqu'il a recours aux gens de bien, tels que les moines. Mais à propos d'âme, cet homme en a-t-il une? Il est Italien, et de ce pays-là, il y a bien des gens qui font de bonne heure provision d'athéisme,

afin que les scrupules de conscience ne les empêchent jamais de faire fortune : car, après tout, le mal qu'ils font ne leur paraît que des peccadilles. On dit que, par le commandement du roi, des prières de quarante heures se disent pour le Mazarin; mais parce que c'est pour lui, le peuple ne se hâte point et il n'y a point grande presse dans les églises. Quoi qu'il en soit, il est fort mal et nous aussi, si Dieu ne nous en envoie un meilleur, plus humain, moins avare et moins larron, mais surtout qui soit Français et laisse respirer le peuple à son aise.

A FALCONET. 7 mars 1661. — Il court un bruit que je tiens faux, que l'on a découvert que le cardinal est empoisonné. Otez les petits grains d'opium et un peu de vin émétique que l'on peut lui avoir donné, principalement dans la médecine qui lui fut donnée, comme il était pressé d'un étouffement signalé, quand on lui fit quitter le lait, je crois qu'il n'y en a pas d'autre... mais c'est que l'on ne peut empêcher les sots de parler... Il y a des railleurs qui disent bien autrement. On dit ici qu'il y a plus de quatre jours que le diable aurait emporté le Mazarin, mais qu'il ne sait par où le prendre, tant il pue, et que l'autre a peur que le Mazarin ne lui donne la peste par la puanteur de son corps, s'il le touche. Ce serait bien pis, s'il était informé de la puanteur de son âme. Le Mazarin s'est moqué de toute la nature durant sa fortune : aujourd'hui, avant qu'il soit mort, on se moque de sa vie, de sa mort, de son corps, et de son âme, de sa fortune, qui lui a tant promis et tant donné. On dit qu'il a écrit en faveur du pape, et qu'il lui fait présent de 200 000 écus, à la charge qu'ils seront appliqués et employés à la première guerre que le pape fera aux infidèles : voilà de grands présents qui ne lui ont guère coûté; on dit qu'il demande fort à revenir à Paris, mais qu'il est si faible et si abattu, que l'on ne sait comment l'y ramener; peu de gens le voient, il n'y a

guère que le roi, et peu de ses officiers, le prince de Condé ne le voit point; il a retranché beaucoup du nombre de ses médecins; il ne laisse point de songer à l'argent; il s'en fait apporter d'où il peut : il a envoyé demander à MM. des gabelles trois millions, dont ils se sont excusés : on dit qu'il a confessé au roi qu'il avait beaucoup d'argent dans Brisach et dans Sedan, et pour cet effet on y a envoyé quérir M. le maréchal de Fabert, qui en est gouverneur. On dit que le roi ira la semaine prochaine au parlement, pour y faire passer quelque chose qu'il a promis au Mazarin, et entre autres y changer le duché de Mayenne en duché Mazarin : on dit qu'il a donné l'évêché de Mende à un Italien jacobin, qui était évêque d'Orange, et 100 000 écus aux Théatins, pour bâtir leur église, dans laquelle il veut être enterré, et en attendant qu'elle soit bâtie, il veut que son corps soit conservé dans le bois de Vincennes. On lui a parlé d'un grand médecin juif, qui demeure à Hambourg, mais je pense que l'on n'ira pas le quérir.

Le roi d'Angleterre ne veut point que l'on marie la princesse sa sœur sitôt, c'est pourquoi on dit que cela est remis au mois d'avril; on dit aussi qu'enfin le duc de Lorraine a obtenu ce qu'il demandait, et que son traité a été arrêté et signé; on dit que ce moine à qui on a donné l'évêché de Mende, est un honnête homme, et qu'il était compagnon de frère Michel, j'entends Michel Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'Aix, frère de celui-ci.

Le maréchal de la Meilleraie est ici fort malade d'une goutte supprimée; on dit qu'il mourra de la joie de ce que son fils unique le grand maître est marié, et qu'il a rencontré un si puissant et si riche parti.

Le cardinal Mazarin demande fort à revenir à Paris; on a travaillé à aplanir les chemins; s'il est demain assez fort, on tâchera de l'y apporter; on dit qu'il veut mourir dans Paris; il est raison qu'il y meure, puisqu'il y a tant, et si bien vécu, et qu'il y a fait une si belle

fortune. On dit que M. Le Tellier, secrétaire d'État, est celui qui est en plus belle passe pour succéder au cardinal Mazarin. Je l'en tiens aussi le plus capable et le plus sage. Le cardinal a été très mal la nuit passée, et on a envoyé dès le matin à quelques églises le recommander aux prières des gens de bien, et entre autres à M. Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui est un des théologiens qu'il a consultés quelquefois durant sa maladie. La recommandation a été en ces propres termes : « Priez Dieu pour M. Tel, car il est à l'agonie. » Le roi ne bouge du bois de Vincennes, et on croit qu'il n'en reviendra point que le cardinal ne soit mort. Hier au soir on en soupçonna quelque chose, à cause que la reine mère en revint, mais le roi n'en bougea. Le cardinal a fait de grands reproches à Valot de ne l'avoir pu guérir et d'être cause de sa mort; l'autre, pour paraître fâché de tels reproches, s'est mis au lit et s'est fait saigner trois fois. La jeune reine est au lit, et nonobstant la chute qu'elle a faite sur les deux genoux, on soupçonne encore qu'elle est grosse. Plût à Dieu qu'elle nous donne un prince qui rétablisse la France et qui aime les gens de bien!

On dit que le cardinal Mazarin donne la plupart de ses bénéfices au duc de Mercœur, veuf de sa nièce et qui sera cardinal. L'évêché de Dol, en Bretagne, est donné à M. l'abbé Toream de Poitiers; reste l'évêché de Lombez qui vaque, mais on ne sait qui l'aura. L'évêque d'Évreux est ici fort malade, septuagénaire, d'un asthme furieux.

Le cardinal Mazarin a dit que tandis qu'il a été dans les affaires, il a tout fait lui tout seul, mais qu'après lui ce ne sera pas de même, qu'il y aura un conseil de dix hommes qui gouvernera tout; le roi même en a dit autant à quelqu'un, si bien que l'on croit que cela ira ainsi : vous ne doutez pas que M. de Villeroy n'en soit un des principaux. Le Mazarin a dit à un nommé de Termes, qui appartient à M. le maréchal de Fabert :

Dites à votre maître que je m'en vais trouver sa femme, et que lui, bientôt après, nous viendra trouver. N'est-ce pas mourir intrépide que de parler ainsi, quand la mort nous tient à la gorge?

Je soupai hier avec M. le premier président, où nous étions fort peu, et y rîmes bien : mais il vint du monde en grand nombre après souper, tant de la part de M. le chancelier que du surintendant des finances, à qui nous quittâmes la place; un conseiller de la cour me ramena dans son carrosse, j'entends moi et mon fils Carolus, pour lequel Son Altesse présidentielle a des amitiés surprenantes : aussi le fait-il bien rire quand il lui parle des antiquités et de ces grands hommes du temps passé : nous parlons aussi des modernes, et il en dit de bons mots.

Ce matin, le Mazarin a reçu l'extrême-onction, et de là est tombé dans une grande faiblesse; il a reproché à Valot qu'il est cause de sa mort : hier à deux heures dans le bois de Vincennes quatre de ses médecins, savoir Guénaut, Valot, Brayer et des Fougerais *alterquaient* ensemble et ne s'accordaient pas de l'espèce de maladie dont le malade mourait : Brayer dit que la rate est gâtée, Guénaut dit que c'est le foie, Valot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans la poitrine, des Fougerais dit que c'est un abcès du mésentère, et qu'il a vidé du pus, qu'il en a vu dans les selles, et en ce cas il a vu ce que pas un des autres n'a vu. Ne voilà pas d'habiles gens! Ce sont les fourberies ordinaires des empiriques et des médecins de cour, qu'on fait suppléer à l'ignorance. Cependant, voilà où sont réduits la plupart des princes!

A FALCONET. 9 mars 1661. — Je vous envoyai hier plusieurs nouvelles du Mazarin; mais depuis que ma lettre fut envoyée à la poste, je vis un homme qui m'apprit que lundi dernier 7 mars, le roi avait tenu conseil dans le bois de Vincennes avec trois hommes seulement, savoir : MM. Fouquet, Le Tellier et de Lionné, MM. les

maréchaux de Villeroy et de Turenne étant demeurés dans l'antichambre, dont ils n'étaient guère contents.

Enfin tout le monde avoue que le Mazarin est mort ce matin à deux heures et un quart; mais ce sont des perroquets qui ne disent que ce qu'ils ont ouï et ce qu'on leur fait dire : il mourut lundi dernier, 7 mars, entre deux et trois de l'après-dîner. Cet homme a été si grand fourbe durant sa vie, qu'il fourbe encore après sa mort, et fait rudement mentir les fous qui ne savent ce qu'ils disent.

On continue de parler d'un voyage de Fontainebleau; depuis le matin force chariots chargés de bagages n'ont fait qu'arriver du bois de Vincennes, et même voilà le roi, qui n'en a bougé de longtemps, qui vient d'arriver à Paris, et au Louvre.

On ne parle plus de la mort du Mazarin; il est passé, il a plié bagage, il est en plomb l'éminent personnage, mais on parle de son testament et de ses écus, et on est en peine de celui qui lui succédera en sa toute-puissance politique et financière : on dit qu'il a légué deux millions pour faire bâtir un grand collège, dans lequel seront instruits de pauvres gentilhommes des quatre nations (je pense que c'est comme l'université) à Paris, ou à Nevers, qu'il sera enterré dans l'église de ce collège, comme un illustre fondateur; d'autres disent qu'il sera enterré dans Saint-Denis en France, comme en étant l'abbé : mais il importe peu où on l'enterre, pourvu qu'il ne dérobe plus, et qu'il ne tyrannise plus le monde, comme il a fait trop longtemps. Bon Dieu, que votre patience a été grande sur ce tyran! On dit que ce collège sera bâti vis-à-vis les galeries du Louvre, sur le bord de la Seine. On dit aussi que la reine mère n'est point fâchée de la mort du Mazarin, ni le duc d'Anjou, et que le roi les en a querellés. Le Mazarin a prié le roi de ne mettre jamais en son conseil aucun homme d'épée; on dit que M. Le Tellier sera le premier, et que bientôt il sera garde des sceaux que l'on ôtera à M. le chance-

lier. Les quatre nations dont je vous ai parlé ci-dessus, sont des Espagnols, des Italiens, des Allemands et des Anglais : il emploie le bien qu'il a dérobé en France pour des étrangers, non pour des Français : il donne 120 000 écus aux Théatins pour leur faire une belle église où il sera enterré : on a défendu à tous libraires et imprimeurs de rien imprimer sur sa mort, ni sur sa vie : on dit qu'on lui fera un beau et solennel service dans Notre-Dame la semaine prochaine, où M. l'archevêque d'Embrun lui fera une harangue funèbre, devant MM. du Parlement, de la Chambre des comptes, la Cour des aides, l'Hôtel de ville, l'Université, et autres compagnies souveraines. Le cardinal de Retz est en Angleterre, mais fort mal dans l'esprit du roi Louis XIV, par la sujétion du cardinal Mazarin, qui a eu peur de lui jusqu'après sa mort : le roi d'Angleterre a fait prier le roi, qu'il permette au cardinal de Retz de se déclarer dans Londres, où il est caché il y a longtemps : c'est la reine d'Angleterre qui en a porté la parole au roi et à la reine mère, qui ont été fort étonnés de cette demande, et qui ont pris terme pour y répondre. Le roi d'Angleterre a fait dire qu'il avait de l'obligation à ce cardinal de Retz, le conseil duquel lui avait bien servi, pour se faire rétablir dans Londres. Pour M. le chancelier on le tient perdu, et que M. Le Tellier sera son successeur.

Ce matin dans la chambre du roi, où plusieurs attendaient qu'il fût levé, M. l'évêque de Rhodéz, ci-devant précepteur du roi, a reçu commandement de sortir, et de se retirer en sa maison; on croit que c'est qu'il avait dit quelque chose en faveur du cardinal de Retz. Le roi a montré les cassettes du cardinal Mazarin, et a dit que c'était pour y mettre les requêtes qu'on lui présenterait dorénavant.

A FALCONET. 13 mars 1664. — L'évêque d'Évreux est mort ici asthmatique, avec le vin émétique de Guénaut et des Fougerais. Le jour avant sa mort, comme on le sai-

gnait de peur qu'il n'étouffât, il sortit avec le sang un ver gros comme une plume, et long d'un quartier. Le cardinal Mazarin a touché avant que de mourir 500 000 livres d'argent comptant, pour la charge de chancelier de la reine, qu'il a vendue à M. de Fieubert, maître des requêtes. De plus il s'est fait payer de ses gages pour l'an 1661 des places et gouvernements qu'il avait, et a demandé à M. Tubeuf une somme de 26 francs, qu'il lui devait de reste d'un certain jour qu'ils avaient joué ensemble. N'était-ce pas être bon ménager? On dit qu'il n'a rien fait en mourant que ce qu'il avait fait durant sa vie. Il pria M. Joli, curé de Saint-Nicolas, de lui parler de Dieu jusqu'au dernier soupir de sa vie, et pour lui témoigner qu'il l'entendait, il promit de lui serrer la main. C'est un métier qu'il a toujours fait, et qu'il a fort exercé à son profit. Le roi a défendu dans le Louvre, que personne n'eût à dire du mal de Mazarin. Il n'en faut donc point parler, ni en mal, de peur de déplaire au roi, ni en bien de peur de mentir. On commence à débiter ici des épitaphes contre lui : quand il y en aura quelques bonnes, nous vous en ferons part. Elles ne se disent encore qu'à l'oreille. Je suis, etc.

A FALCONET. 18 mars 1661. — Le roi a dit au seigneur Ondedei, évêque de Fréjus, qu'il ne veut point qu'il s'en aille à son évêché, qu'il veut faire approcher son évêché de Paris, afin de prendre son conseil, quand il en aura besoin, et pour cet effet il a donné l'évêché de Fréjus à l'abbé Ondedei, neveu de celui-ci, et celui d'Évreux à cet oncle, ce qui rend les Italiens tout glorieux, et ainsi l'on pourra dire du Mazarin, ce que l'on disait autrefois d'Alexandre le Grand, *etiam mortuus adhuc imperat*. On dit que la reine mère est mal contente de ce qu'elle n'est point appelée au conseil ; on dit même que MM. Fouquet et de Lionne sont fort bien ensemble, aux dépens de M. Le Tellier, mais je ne le crois point du tout, au contraire.

M. Colbert a prêté serment pour sa charge d'intendant des finances. Le gouvernement de Saint-Germain en Laye a été donné au marquis de Richelieu, gendre de M^{me} de Beauvais. Mardi dernier, M. Talon, avocat général, entretint le roi dans son cabinet, seul à seul, trois heures entières, qui est une nouvelle qui réjouit ici tout le monde, sur ce que M. Talon est un excellent personnage, qui ne donnera jamais que de très bons conseils au roi, qui prend plaisir à recevoir des requêtes des uns et des autres, et à dire qu'il veut gouverner lui-même, dont tout le monde conçoit ici fort bonne espérance. M. le premier président l'a pareillement entretenu; le roi lui a dit qu'il voulait gouverner lui-même, et il lui répondit que jamais les sujets n'avaient mieux, ni plus volontiers obéi, que lorsqu'il n'y avait que leur maître qui leur commandait.

On dit que le feu Mazarin a laissé cent cinquante millions de biens. Il faut qu'il ait bien volé. Le roi devrait prendre tout cela, et soulager son pauvre peuple qui souffre depuis si longtemps.

Le feu Mazarin s'est moqué, en mourant, de Guénaut; il avait promis de lui donner une abbaye près de Soissons, de 4000 livres de rente, nommé Val-Chrétien; deux jours avant que de mourir, il la donna à l'abbé de Tallemant en présence de Guénaut, qui est bien en colère d'avoir refusé les deux pistoles que l'on donnait aux autres par consulte, puisqu'il n'a pas eu l'abbaye qu'on lui faisait espérer; il dit, pour se consoler, qu'il espère que le roi lui en donnera quelqu'autre.

A FALCONET. 29 mars 1661. — Aujourd'hui a été porté le cœur du Mazarin en grande cérémonie à neuf heures du soir, du bois de Vincennes à la chapelle des Théatins, qui est au faubourg Saint-Germain près du pont Rouge: encore que cet avare cardinal soit mort, il semble qu'il règne encore.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

- Adam** (le P.), 74, 196.
Ader (Guillaume), 163.
Aiguillon (Marie de Vignerot, duchesse d'), 57, 70, 84, 86, 87, 101, 211, 214, 248.
Akakia, 180.
Alais (comte d'), 3, 46, 47, 72, 73, 94, 95, 104, 132.
Alexandre VII, 164, 169, 175, 177, 187, 189, 190, 198, 205, 222, 236, 238, 243, 245, 250, 275, 296, 302, 332, 344, 358, 361.
Alexis, grand-duc de Moscovie, 170.
Alméras (chevalier d'), 79.
Alphonse VI, roi de Portugal, 199.
Amelot, premier président de la Cour des Aides, 25, 49.
Amory [Claude Audbry?], évêque de Coutances, 154, 176, 252.
Ancre (marquis d'). Voy. Concino Concini.
Anglure (Charles II-François d'), évêque d'Aire, 181.
Angoulême (duc d'), 95.
Anjou (Philippe de France, duc d'), 4, 7, 48, 50, 136, 161, 165, 221, 222, 246, 256, 259, 260, 307, 323, 334, 341, 351, 355, 358, 365.
Annat (le P.), 163, 170, 183, 192, 193, 249.
Anne d'Autriche, reine de France, 2, 3-9, 11, 18, 21-29, 32, 34, 36-39, 41-43, 45, 46, 48, 53, 61, 64-69, 71, 73, 75, 77, 78, 80, 81, 84, 85, 88, 89, 95, 96, 98, 102, 104, 107, 109, 111, 113, 114, 127, 128, 132, 134, 136, 142, 144, 148, 158, 161, 163, 165, 168-171, 173, 178, 183, 189, 193, 212, 221, 222, 242, 244, 248, 249, 252, 256, 257, 273, 280, 285, 287, 289, 323, 337, 350, 352, 354, 360.
Anne de Bretagne, 268, n.
Apulée, 160.
Archagathus, 306.
Argencourt (M^{lle} d'), 238.
Argenson (M. d'), 41.
Aristophane, 255.
Aristote, 306, 324.
Armagnac (comte d'), 134.
Arnauld (Antoine), 134, 170, 180, 183, 185, 186, 188, 275.
Arnauld (Henri), évêque d'Angers, 134.
Arnoulet, 151, 152.
Attichy (Dony d'), évêque de Riez, 57, puis d'Autun, 215.
Aubusson de la Feuillade (Georges d'), archevêque d'Embrun, 81, 306.
Auguste (l'empereur), 246.
Augustin (saint), 139, 188.
Aumont (maréchal d'), 250, 251, 261, 266.
Avaux (Claude de Mesme,

comte d'), surintendant des finances, 3, 5, 21, 26, 57, 59, 74, 83, 102, 103, 105.

Avogeur (Marie d'). Voy. Montbazou (M^{me} de).

B

Bachet de Meziriac (Claude Gasp.), 131.

Bailleul (président de), 339.

Balzac, 118, 138, 276.

Bar (M. de), 80, 128.

Baradas [Baradat?], évêque de Noyon, 301.

Barberini (M^{no}), 39, 41.

Barbier, 344.

Barclay (John), 263, 295, 359.

Bautru, 166.

Bautru Sery, 166.

Beaufort (duc de), 9, 12, 16, 33, 35, 39, 41, 43, 49, 53, 54, 64, 66, 67, 81, 83, 90, 96, 98, 99, 100, 104, 105, 111, 113, 121, 251, 305.

Beaumont de Péréfixe (Hardouin de), 79, 141, 325, 329.

Beauvais (M^{no} de), 61, 62, 248, 257, 368.

Beauveau (Gabriel de), évêque de Nantes, 297.

Béjart, 289.

BELIN FILS, 31, 32, 39, 41, 45, 50, 67, 91, 108, 117, 121, 123, 126, 127, 130, 151, 222, 240, 291, 338.

Belin père, 32, 61.

Bélisaire, 74.

Bellebrune, 242.

Bellièvre (M. de), premier président, 2, 22-25, 28, 49, 52, 56, 88, 109, 115, 126, 140, 179, 207, 208.

Bénard de Rezé, 179.

Bernage, aumônier du roi, 11.

Bersi-Malon, 156.

Bertault, 131.

Bertier (Pierre de), évêque de Montauban, 202.

Bichi (cardinal), 222.

Bignon, 19, 94, 160.

Bitaus, 25.

Bitaut (M. de), 119.

Blancménéil, 9, 51, 70, 71, 208, 327.

Boilesve, 273.

Bois-Morand (M. de), 138.

Bois-Robert (abbé), 163.

Bonneau, 55.

Bonnesson (marquis de), 298, 299, 300, 301.

Bordeaux (de), 332, 333, 336.

Bossuet, 313.

Bouillon (M. de), 18, 26, 72, 73, 79, 80, 86, 87, 90, 95.

Bouillon (M^{me} la duchesse de), 13, 65, 67, 71.

Bouillon-Sedan (M. de), 8, 11, 77.

Bouillon-Sedan (duchesse de), 74.

Bourbon (M. de), 131.

Bourbon (M^{no} de), 335.

Bourdelot, 75, 168, 175.

Boutant [Boutault?], évêque d'Aire, 19, puis d'Evreux, 363, 367.

Bouteville (M. de), 14, 131, 253, 266.

Bouteville (M^{no} de), 16.

Bouthilier, 313.

Bouvard, 194.

Brachet (Théophile), sieur de La Milletière, 228 n.

Brayer, 70, 226, 364.

Breteuil, 297.

Breteuil-Tonnellier, 229.

Bretonvilliers (M^{no} de), 137.

Brezé (maréchal de), 72, 75.

Briconnet, 25.

Bridieu, 88, 148.

Brienne (comte de), 182.

Brisacier, 273.

Broglio (comte de), 189.

Broussel, 9, 51, 70, 71, 74, 153, 327.

Broussel fils, 9, 153.

Buckingham, 165, 171.

Bullion, 313.

Bury (comtesse de), 284.

Buzenval (Nic. Choart de), évêque de Beauvais, 134, 252.

C

- Caen, 347.
 Camaro, 168.
 Candale (M. de), 144, 145, 213, 219, 238, 241.
 Caraffe (cardinal Charles), 160.
 Carignan (princesse de), 315.
 Carlier, 244.
 Carnavalet (M. de), 67, 68, 75.
 Casaubon, 102.
 Casina (comtesse de), 263, 295.
 Voy. aussi : Moret.
 Castelnau de Maunissière, 233, 254.
 Catarina de Portugal, reine d'Angleterre, 4, 186, 344, 348, 351, 356, 366.
 Catulle, 110, 314.
 Caumartin (M. de), 53.
 Caumartin (M^{me} de), 53.
 Caussin (père), 65.
 César, 232.
 Cesi-Sancy (comte de), 225.
 Cezi (comte de), 263.
 Chabot (duc de Rohan), 159.
 Chamarante, 238.
 Chamelier, 136.
 Champlastreux, 126.
 Champrond, 199.
 Chapelain, 175.
 Charlemagne, 332.
 Charles IX, 95, 233, 235.
 Charles I^{er}, roi d'Angleterre, 215, 292.
 Charles II, roi d'Angleterre, 296, 339, 341, 346, 349, 359, 362, 366.
 Charles X, roi de Suède, 163, 170, 173, 174, 232, 243, 247, 286, 309.
 Charles III, duc de Lorraine, 121, 122, 123, 129, 143, 144, 164, 294, 305, 306, 332, 334, 362.
 Charles II, duc de Mantoue, 170.
 Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, 279, 343.
 Charles, infant d'Espagne, 284.
 Charon, 61.
 Charpentier, 278, 310.
 Charron, 102.
 Charton (marquis de), 287.
 Chassebras, curé de la Madeleine, 156, 169, 171.
 Châteauneuf (M. de), 67, 114, 115, 121, 123.
 Châtelain, 272.
 Châtelet (abbé du), 287.
 Châtillon (duc de), 14, 15, 16, 34, 229.
 Châtillon (M^{me} de), 16, 177, 179, 210, 354.
 Chaulnes (chevalier de), 128.
 Chaunes (maréchal de), 39.
 Chaunes (M^{me} de), 57.
 Chavigny (M. de), 73, 114.
 Chemeraud de Barbezières (chevalier de), 220, 226, 227, 228.
 Chenailles (M. de), 198, 200, 207, 211.
 Chevreuse (duc de), 51, 202.
 Chevreuse (M^{me} la duchesse de), 22, 66.
 Chifflet, 135.
 Choiseul (Gilbert de), évêque de Comminges, 134.
 Choisi de Cham, 305.
 Christine de Bourbon, duchesse de Savoie, 171.
 Christine de Holstein, reine de Suède, 155, 162, 182, 190, 193, 230-232, 239, 242, 243, 277.
 Cicéron, 292, 322, 324.
 Cinq-Mars (M. de), 57.
 Clanleu (M. de), 15, 16.
 Claude (l'empereur), 67.
 Clément (Jacques), 283.
 Clerembaut (maréchal de), 186.
 Clinchamp, 129.
 Cohon (Antoine Denis), évêque de Dol, 19.
 Colbert (président), 280, 355, 368.
 Colligny, 253.
 Cologne (l'archevêque électeur de), 221.
 Colot (Ph.), 198, 288.
 Combalet (M^{me} de), 12, 57.
 Comminges (M. de), 41.
 Concino Concini, marquis d'Ancre, 23, 50, 57, 85, 171.

Condé (prince de), 2, 3, 5, 7, 10, 11, 12, 14, 18, 20, 23, 24-26, 28, 31-33, 36, 39, 40, 45-48, 51, 53-57, 65-68, 72-76, 78, 80, 92, 93, 95, 101, 110, 113, 114, 115, 117, 121, 123, 125-131, 133, 136, 141, 142, 144, 145, 148, 149, 153, 156, 157, 164, 167, 168, 172-173, 177, 181, 187, 190, 193, 196, 198, 199, 202, 207, 220-222, 225, 226, 232, 239-240, 243, 253, 254, 255, 258, 259, 266, 271, 283, 285, 296, 298, 305, 307, 308, 322, 323, 326, 332, 335, 344, 354, 362.

Condé (princesse de), 31, 49, 75-78, 80, 90, 95, 104, 127, 129, 131, 145, 187, 195, 284.

Condé (M^{me} la princesse douairière de), 26, 102, 104.

Constantin, 323.

Contarini, 85.

Conti (prince de), 9, 15, 51, 66, 67, 70, 73, 76, 86, 113, 123, 126, 141, 142, 145, 149, 150, 157, 166, 191, 195, 246, 270, 282, 285, 307, 337, 354.

Conti (M^{me} la princesse de), 157, 268, 285, 337.

Corneille, 119 n., 131.

Costar, 276.

Courtenai (abbé de), 214.

Courtois, 310.

Coutures, 79.

Cramoisy, 237, 272.

Cramoisy (Gabriel), 272.

Créqui de Bernière (duc de), 259, 301.

Crespin, 261.

Croissi-Fouquet, 256.

Cromwell, 166, 171, 173, 182, 186, 187, 211, 214-216, 225, 243, 246, 247, 252, 266, 271, 292, 301, 323.

Cumont (M. de), 189.

D

Dalamé, 254.

Dameri, 301.

Damville (duc de), 186.

Danse (M^{lle}), 10, 11.

Dantan, 168.

Daquin (A.), 173, 256, 257.

Delorme (Marion), 57.

Delrio, 316.

Derval, 229.

Deslande Payen, 76, 78.

Desmarets, 69-70.

Despautère (Jean), 277.

Desprez, 221, 223.

Dinet (le P.), 136.

Dodart, 321, 324, 343.

Dognon (comte de). Voy. Foucault.

Dourlan, 263.

Douvier (Hector) [Douvrier?], évêque de Nîmes, 94.

Doyen (le) de la Faculté de Médecine, 340.

Dubuisson, 239.

Duhamel, curé de Saint-Médéric, 239.

Du Mesnil, 243.

Dumon, 69.

Dumont, 2.

Dumont (M^{me}), 1, 2.

Dunois (comte de), 9.

Duns Scotus, 289.

Duperron (cardinal), 57.

Duprat, 136.

Dupré, 70, 153.

Dupuy, 175.

Duret, 269.

E

Effiat (maréchal d'), 313.

Elbène (Alphonse d'), évêque d'Orléans, 252.

Elbeuf (M. d'), le père, 8.

Elbeuf (duc d'), 9, 15, 51, 145, 261.

Élisabeth, reine d'Angleterre, 233.

Emery (M. d'), 4, 6, 56, 59, 60, 61, 69, 74, 77, 79, 81, 83, 103, 313.

Emmerez, 340.

Enghien (duc d'), 75, 95, 104, 129, 131, 308.

Entragues (M. d'), 95.

Erasmus, 102, 112.

Erlac, 43, 65, 66.

Erval (M. d'), le fils, 189.

Esnai (l'abbé d'), 127.
 Espernon (duc d'), 17, 39, 41, 61, 63, 69, 71, 80, 81, 90, 100, 144, 145, 158, 213, 219, 238, 265, 281, 320, 321, 334.
 Esprit, 229, 268, 325, 331.
 Este (cardinal d'), 151.
 Estrées (maréchal d'), 126.
 Etampes de Valencey (M. d'), 41.
 Eugène (prince), 203.

F

Fabert (maréchal), 167, 265, 345, 362, 364.
 Fabert (M^{mo}), 356.
 FALCONET, 33 n., 34, 41, 44, 48, 58, 65, 66, 82, 96, 99, 101, 106, 110, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 126, 128, 134, 146, 147, 152, 153, 158, 181, 196, 208, 241, 244, 257, 268, 274, 275, 276, 277, 279, 282-290, 293-302, 304, 306, 312, 315, 316, 318, 325, 327, 329, 331, 335, 337, 338, 340-345, 350-353, 355-357, 359-361, 364, 367, 369.
 Falconet (M^{mo}), 107, 285, 318, 319, 322, 337.
 Falconet (fils), 269, 276, 282, 285, 286, 287, 293, 294, 299, 309, 317, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331, 338, 340.
 Fargues, 217, 245, 247.
 Faure (le P.), 34.
 Ferdinand II, duc de Florence, 343.
 Ferdinand-Marie, duc de Bavière, 165, 221.
 Fernel, 102, 278, 269, 299, 313, 322, 324, 327.
 Ferrand, 199.
 Ferrier (Jérémie), ministre, 203, 329.
 Ferrières, 76 n.
 Fiennes (M^{mo} de), 259, 260.
 Fiesque (M^{mo} de), 210.
 Fieubert, 336, 367.
 Fieubet, 273, 313.
 Fordé (M. de), 73.

Foucalt, comte de Dognon (maréchal), 189, 202, 203.

Fougerais (B. des), 137, 161, 364, 367.

Foulé, 88.

Fouquet (Nicolas), 104, 142, 176, 177, 207, 220, 240, 255, 297, 300, 322, 330, 345, 350, 353, 354, 367, 368.

Fouquet (M^{mo}), 284, 342.

Fouquet (abbé), 141, 267, 347, 354.

Fouquet¹, évêque d'Agde, puis coadjuteur de Narbonne, 267.

François I^{er}, 236, 319.

François I^{er}, duc de Modène, 156, 210.

François de Paule, 268 n.

François (prince), 298.

Frédéric III, roi de Danemark, 286.

Fuensaldagne, 141.

G

Galien, 258, 269, 322, 324.

Galigai (Leonora), marquise d'Ancre, 23.

Galland, 12.

Gallard de Poinville, 300.

Gargant, 207.

Garnier, 40, 58, 319.

Gassendi, 132, 139, 175.

Gaston, duc d'Orléans. Voy. Orléans (Gaston, duc d').

Gelas de Leberon (Charles-Jacob de), 150.

Geneviève (sainte), 122, 123.

George (le P.), 74.

Gérard d'Alsace, 332.

Germain, 79.

Gerzé (marquis de), 62, 69, 75.

Girardin, 220, 225, 228.

Godart de Petit-Marais, 185.

Godefroy de Bouillon, 332.

1. Gui Patin semble (voir ci-dessus, p. 267) faire une confusion. François Fouquet, d'abord évêque de Bayonne, fut nommé évêque d'Agde en 1643, coadjuteur de Narbonne en 1656, et évêque de Narbonne en 1659.

Godeau, évêque de Valence, 181.
Gondi (Jean-François-Paul de), Cardinal de Retz. Voy. Retz.
Gondi (le P.), 337.
Gontier, 125.
Goulu (le P.), 118.
Gourville, 195.
Grammont (maréchal de), 3, 86, 156, 167, 215, 216, 221, 222, 294, 297.
Grancey (maréchal de), 272.
Grandier (Urbain), 118.
Gras, 197, 198.
Granvelle (cardinal de), 171.
Grimaldi (cardinal), 127.
Grotius, 102.
Guébriant (M^{me} la Maréchale de), 295.
Guénaut, 70, 104, 132, 133, 136, 137, 155, 173, 201, 207, 240, 242, 256, 257, 281, 282, 307, 314, 326, 331, 335, 347, 352, 364, 367, 368.
Guerchi (M^{me} de), 320.
Guérin, 307, 314.
Guillaume (Jean), 294.
Guillemeau, 148, 165, 196.
Guise (M. le duc de), 2, 88, 199, 202, 283.
Guise (chevalier de), 54, 129.
Guise le Balafre (duc de), 280.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, 162.
Guitaut (M. de), 69, 75, 253, 266.
Gyrault, 197.

H

Habaut, 347.
Hamon, 194.
Harcourt (comte d'), 10, 31, 42, 66, 83, 86, 116, 119, 134, 137, 140, 143, 148, 203.
Hardouin (Saint-Jacques), 206.
Harlai (président), 263.
Haro (Don Luis de), 289, 294.
Heinsius, 102.
Henri II, 236, 283.
Henri III, 235, 238, 241, 280, 283.

Henri IV, 49, 235, 263, 285, 295, 315, 340.
Henriette de France, princesse d'Angleterre, 358.
Henriette-Marie, reine d'Angleterre, 339.
Héraud (Jean), sieur de Gourville, 195.
Hesse (la landgrave de), 66.
Hervart, 61, 284, 300, 312.
Hesse (la landgrave de), 66.
Hippocrate, 269, 284, 324.
Hobbes, 115.
Hocquincourt (maréchal d'), 177, 178, 181, 245, 253, 254, 259, 260.
Hollande (l'ambassadeur de), 262.
HOLLIER, 338.
Homenas, 227, 313.
Horstius (Jean-Daniel), 214.
Hortense, **Hortensia**, nièce de Mazarin. Voy. Mancini (Hortense).
Houdancourt (maréchal de), 127.
Hurlaut, 268 n.
Housset, 273.
Hoziar (d'), 344.

I

Ignace (le P.), 134.
Ignace (saint), 155.
Innocent X, 3, 20, 116, 125-127, 136, 151, 155.

J

Jansénius, 138, 139, 183, 185, 275.
Jean IV, roi de Portugal, 199.
Jean-Casimir, roi de Pologne, 174.
Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, 63, 64, 79, 363, 367.
Morlaie (le P. Joseph de), 247.
Joudouyn (G.), 296.
Joyeuse (cardinal de), 236, 237.
Juan d'Autriche (don), 253, 266, 271, 285.

Julien, 330.
Junot, 287.
Justinien, 74.

L

- La Bazinière, 166, 242.
Label, 107, 328.
La Boulaye (marquis de), 16, 64, 79.
La Ferté-Senneckerre (marquis de), 98, 167, 189, 190, 253, 255, 261.
La Feuillade (comte de), 321.
Laffemas, 207.
La Fontaine, 261.
La Force, 77, 94.
La Haye (M. de), 53.
La Meilleraye (maréchal de), 2, 3, 26, 31, 33, 57, 61, 77, 87, 90, 127, 145, 153.
Lamboiy, 66.
La Milletière. Voy. Brachet (Theoph.).
Lamoignon 274, 278, 279, 324.
La Mothe-Houdancourt (maréchal de), 8, 9, 11, 12, 16, 127, 209.
La Mothe-le-Vayer (M. de), 75, 175, 323.
La Nauve, 25.
Langlois, 221, 223, 310, 325, 327.
La Peyrère (Isaac de), 162, 195, 244, 245.
La Porte Mazarin (Jean Armand de), 359.
La Prune, 268.
La Rablière, 12.
La Rivière, évêque de Langres (l'abbé de), 5, 24, 26, 55, 68, 73, 96, 159, 164, 244, 245, 247, 339.
La Roche Flavin, 205, 253.
La Rochefoucauld (duc de), 77, 79, 195, 235.
La Trémouille, 77.
Laubardemont, 118.
Laurencher, 332.
La Valette (cardinal de), 241, 280, 281.
La Valette (chevalier de), 17, 18, 19.
La Valette (duc de), 80, 87.
La Vie (M. de), 86.
La Vieuville (ou La Viéville), 57, 81.
Lavigne, 97, 148, 319.
La Vrillière (M. de), 154.
Le Bouts (Guillaume), évêque de Dax, 299.
Le Bret (Cardin), seigneur de Flacourt, 158.
Le Brun (Laurent), 191.
Le Camus, 83, 286.
Le Clerc, médecin, 196.
Le Clerc (Eustache), évêque de Coutances, 315, 332, 346.
Le Cocq, 25.
Le Coigneux (président), 10.
Le Comte, 310.
Le Coq de Corbeville, 185.
Le Ferou (président), 13.
Le Fèvre, 25.
Le Gaumont, 298.
Lenglet, 306.
Le Noble, 143.
Léopold (archiduc), plus tard empereur d'Allemagne, 2, 20, 21, 22, 31, 32, 33, 39, 65, 81, 144, 221, 335.
Le Sanier, 285, 325, 330.
L'Escuyer, 25.
Le Tellier, 17, 90, 96, 156, 158, 164, 229, 244, 248, 258, 273, 330, 341, 347, 348, 353, 354, 363, 366, 368.
Ligne (prince de), 273.
Ligny (chevalier de), 199.
Lingendes (le P.), 146.
Lingendy, évêque de Mâcon, 181.
Lionne (M. de), 45, 189, 190, 215, 221, 222, 294, 333, 336, 368.
Lipse (Juste), 38, 102.
Lombez (l'évêque de), 363.
Lone, 19.
Longueil (M. de), sieur de Maisons, 267.
Longueville (M. le prince de), 3, 9, 10, 13, 21, 25, 29, 54, 55, 56, 66, 67, 78, 86, 105, 113, 183, 235, 283, 284.
Longueville (M^{me} de), 79, 83, 123, 322.
Longueville (M. de), fils aîné, 13.

Longueville (Charles-Paris de), comte de Saint-Pol, 13.
Longueville (M^{lle} de), 183, 210, 220.
Lorraine (duchesse de), 137.
Louis XII, 319.
Louis XIII, 215, 301, 319.
Louis XIV, 2, 4, 7, 8, 23, 27-29, 31, 32, 34, 37, 39, 41, 42, 45-53, 61, 66-69, 77, 79, 83-89, 94, 95, 98-100, 111, 113, 115, 117, 123, 126-130, 132, 134, 136, 137, 140, 142, 144, 147, 148-151, 153, 155, 173, 175-183, 186-190, 202-208, 212-215, 217, 219, 221, 222, 225, 226, 228, 230, 233, 236, 238, 239, 241, 242, 244, 249, 251, 252, 256-260, 262, 264, 268, 270-279, 284, 285, 289, 291, 292, 294, 295, 297, 298, 300, 301, 302, 308, 309-311, 317, 320, 321, 323, 324, 327, 328-334, 336-338, 341, 342, 347, 348, 356, 358, 360-368, 369.
Loyola, 139.
Loysel, 63.
Lubert (M^{me} de), 107.
Lucien, 269.
Luyne (connétable de), 57.

M

Machaut, 185.
Madelaine, 199.
Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, 3, 6.
Mahomet IV, Grand Turc, 296.
Maisons (président de), 56, 81, 83, 103, 114, 313.
Mancini, 235, 236, 268, 286, 305.
Mancini (M^{me} de), 201, 202, 203.
Mancini (Hortense), 38, 114, 116, 165, 176, 186, 187, 203, 335, 347, 358, 360.
Mancini (M^{lles}), nièces de Mazarin, 42, 54, 60.
Manis, 228.
Marca (M. de), archevêque de Toulouse, 121, 207, 221, 223.
Marchais (jeune), 107.
Maréchal (le P.), 77.
Margotin (abbé), 172.

Marguerite de Savoie, 165.
Marie-Thérèse, infante d'Espagne, 225, 280, 287, 289, 292, 298.
Marie-Thérèse, reine de France, 321, 324, 328, 331, 333, 335, 337, 338, 348, 363.
Marigni (M. de), 298.
Marillac (maréchal de), 159, 280.
Marin, 55.
Marolles (abbé de), 132.
Marsillac, 235.
Marsin, 253.
Martin, 225.
Martineaux, 79.
Martinossi (la), 142.
Matthieu, 310.
Maurevers (chevalier de), 213, 219, 238.
Maurice de Savoie, 165.
Mayence (l'archevêque-électeur de), 221.
Mazarin (cardinal de), 2, 3, 5, 7, 8-16, 19, 21-24, 26, 30-44, 46-56, 60-63, 66-68, 71-74, 76-95, 98, 100-107, 111, 113, 115-123, 126-131, 134, 136, 141-149, 151-153, 155, 156, 161-164, 165, 167, 170-183, 186-192, 195, 197, 199, 201-205, 207, 209, 212, 217, 218, 222, 223, 225, 228-235, 237, 239, 244-251, 254, 258, 259, 260, 265-270, 272, 274-276, 281, 285-287, 289, 297-300, 310, 319, 323, 324, 325, 327-331, 335-348, 350, 352, 353, 355-361, 364-368.
Mazarin (Michel), cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'Aix, 362.
Mazarin (la sœur de), 237.
Meaux (l'évêque de), 287.
Médicis (cardinal de), 127.
Meille (comte de), 253.
Meilleraye (duc de la), 145, 358, 360.
Meilleraye (maréchal de la), 145, 362.
Meliaud, 19.
Ménage, 175, 311, 329, 333, 334.
Ménardeau-Champré, 156.
Menardeau-Champré (M^{me} de), 203.

Mentel, 310.
Meraut, 55.
Mercœur (M. le duc de), 38, 41, 42, 53, 54, 98, 114, 116, 261, 363.
Mercœur (duchesse de), 203, 204.
Merlet, 133, 151, 346.
Mersenne, 310.
Mesmes (président de), 20, 25, 26, 57, 59, 102, 105, 107, 248, 265, 270, 271, 272.
Mesnardeau, 25.
Messat, 346.
Mestrezat (de), 219.
Meunier de Lartige, 208.
Meusnier (femme), 44.
Meziriac (M. de), 131.
Milly (de), 80.
Miron, 92, 106, 278.
Modène (de), 2, 155, 355.
Molé (Mathieu), garde des sceaux, 77, 86, 130, 155, 174, 175.
Monaldeschi, 230-232.
Mondejeu (maréchal de), 232, 259.
Mondin (abbé), 68.
Monerot, 329.
Montaigne, 102.
Montaigu (abbé de Saint-Martin de Pontoise), 341, 360.
Montauban, 211.
Montauron, 119, 120.
Montbazou (M^{me} de), 104, 210, 217.
Montejeu (maréchal de), 164, 267.
Montgommery (comte de), 79, 130.
Montmaur (Petrus), 67.
Montmor (H. de), 139.
Montmorency (maréchal de), 43, 295, 344.
Montorin, 121.
Moreau, 146, 148, 196, 310.
Moret (comte de), 242, 295.
Moret (comtesse de), 263, 295.
Morisset, 1.
Morlaie (le P. Joseph de), 248.
Morlet, 45, 46.
Muret, 102.
Musnier de Gènes, 190.

N

Naudé (Gabriel), 102, 120, 121, 130, 146, 316.
Navailles (M. de), 144.
Nemours (M. le duc de), 120, 121, 183, 210, 220.
Nemours (M^{me} de), 39.
Néron, 67, 286.
Nesle (marquis de), 74.
Nesmond (M. de), 305.
Neufchèse (Jacques de), évêque de Chalon-sur-Saône, 217.
Neuville (Ferdinand de), évêque de Chartres, 329.
Neuville de Villeroy (Camille de), archevêque de Lyon, 310.
Niceron, 342.
Nicolaï (M. de), 1^{er} président de la Chambre des comptes, 49, 50.
Nieremberg (Jos-Eus.), 150.
Nonce du Pape. Voy : Piccolomini.
Novion (M^{me} la présidente de), 300.

O

Ondedei, évêque de Fréjus, 142, 217, 237, 330, 367.
Orange (prince d'), 21, 65, 351.
Orange (princesse d'), 186, 195, 351.
Orléans (Gaston, duc d'), 3, 4, 5, 7, 14, 20, 24-26, 31, 33, 43, 45, 47, 48, 50, 55, 57, 64, 66-69, 72-78, 81-83, 85-88, 90, 91, 93, 94-96, 103, 105, 106, 107, 110, 111-114, 120, 127, 133, 136, 137, 186, 187, 211, 212, 214, 215, 252, 254, 255, 288, 298, 305, 306, 307, 319, 353, 356.
Orléans (M^{me} la duchesse d'), 31, 49, 50, 92, 305, 307, 314, 322, 345.
Orléans (M^{me} d'), 127.
Orgeval (M. d'), 202.
Ovide, 131.

P

Padet, 175.
Paget, 273.
Palatine (la comtesse), sœur de la reine de Pologne, 260.
Palatine (la princesse), 323.
Palavicini Sforza, 299.
Palliot, 271.
Palluau. Voy. **Paluau** (de).
Paluau (M. le comte de), 5, 25, 26, 120.
Pamphilio (cardinal), 20.
Papin (Nicolas), 166.
Pardaillan de Gondrin (Louis-Henri de), archevêque de Sens, 79, 134, 252, 273.
Paris, 25.
Particelli d'Emery, 313.
Pascal (nièce de), 194 n.
Passerat (Jean), 293.
Patin (Charles), 37, 106, 117, 146, 196, 279, 283, 288, 291, 302, 324, 325, 364.
PATIN (Gui), 59, 99-100, 101, 108, 148, 159, 162, 308, 321, 322.
Patin (M^{me} Guy), 319, 322.
Patin (Robert), 108, 109, 117.
Paul V (pape), 266.
Paul (saint), 162.
Pavillon (M.), 12.
Pellisson, 131.
Perdulcis, 338.
Péréfixe (Hardouin de), évêque de Rodez, 264, 366.
Perraud, 66.
Perrault, 79.
Perreau, 310.
Perrot d'Ablancourt, 131.
Perry (baron de), 79.
Persan, 253.
Petau (le P.), 124.
Petit, 17, 262, 310.
Petitpied, 211, 290.
Pétrone, 286.
Philippe de France, duc d'Anjou. Voy. : **Anjou** (duc de).
Philippe IV, roi d'Espagne, 21, 31, 117, 127, 141, 164, 210,

227, 255, 259, 287, 290, 291, 305, 309, 360.

Piccolomini (nonce du Pape), 174, 181, 203, 205, 275.

Piètre, 33, 102, 124, 310, 322,

Piètre (Jean), 96, 124.

Piètre (Nicolas), 96, 110.

Piètre (Simon), 96, 110, 124.

Pigneranda (comte de), 33, 45, 128, 141, 216.

Pilate (femme de), 329.

Pimentel, 279.

Pirot (P.-G.), 273.

Piton, 307.

Plainville, 360.

Plassac, 286.

Platon, 265.

Plaute, 204

Plessis-Mornay (maréchal du), 233, 300.

Plessis-Praslin (maréchal du), 82, 83, 98, 222.

Pline, 306.

Pol (chevalier), 79, 323.

Pomereau (de), 301.

Pompon de Believre, 88.

Pons de Miessans, 70.

Pont-Carré (de), 185.

Prévot des marchands (le), 7, 13, 25, 46, 49, 55, 72, 73, 123, 166.

Prez (chevalier des), 198.

Puellez (Thomas), 338.

Puilon, 310.

Pures (abbé Michel de), 133.

Q

Quénaut, 102.

Quillet, 175.

R

Rabelais (François), 20, 102, 282, 294.

Rainssant, 155, 207, 310, 322.

Rancé (l'abbé de), 217 n.

Rantzau (maréchal de), 26, 43, 93.

Rapaccioli (cardinal), 222.

Ravillac, 17, 23, 248, 283.

Ravaud, 42, 61.

- Ravenal**, 177 n.
Rébé (Claude de), archevêque de Narbonne, 176, 181.
Rechigne-Voisin de Guron (Louis de), évêque de Tulle, 252.
Recteur de l'Université, 26, 328.
Regnier, 106.
Reims (l'archevêque de), 81, 127, 154, 183, 220, 222, 236.
Renaudot (Eusèbe), 166, 194.
Renaudot (Théophraste), 97, 137, 194, 348.
Renouard, 131.
Retz (Jean-Fr.-P. de Gondi, cardinal de), 14, 43, 49, 64, 66, 96, 105, 125, 127-129, 132, 136, 141, 143, 145, 147, 151, 153, 156-158, 164, 169, 171, 174, 177, 179, 181, 182, 187, 191-194, 196, 202, 214-216, 218, 221, 223, 237, 243, 249, 251, 256, 275, 330, 332, 333, 337, 345, 346, 354, 355, 366.
Réveillé-Parise, 33, 119 n., 120 n., 167 n., 188 n., 205 n., 284 n., 291 n., 313 n., 331 n., 347.
Rhodes (M. de), 312.
Richelieu (abbé de), 248.
Richelieu (Antoine de), 277.
Richelieu (cardinal), 13, 57, 69, 79, 86, 101, 133, 159, 209, 211, 214, 241, 257, 258, 280, 297, 313, 344.
Richelieu (duc de), 70, 84, 86, 87, 101, 214, 248.
Richelieu (duchesse de), 84.
Richelieu (marquis de), 248, 257, 368.
Riant de Villeraï (de), 228.
Richebourg, 55.
Richer (Edm.), 175 n.
Ricou, 131.
Riez (l'évêque de). Voy. Attichy.
Riolan, 37, 97, 106, 148, 153, 154, 156, 204, 327, 338.
Robinet (M^{me}), 157.
Rocher-Portail, 121.
Rohan (Chabot, duc de), 159.
Rohan (M^{me} la douairière de), 340.
Rohan (Tancrede de), 340.
Roland, 55.
Rome (l'ambassadeur de France à), 171.
Roncy (comte de), 130.
Roquelaure (M. le duc de), 1, 259.
Roquelaure (chevalier de), 79, 344.
Rose (colonel), 80.
Rosières (de), 247.
Rosières (M^{me} de), 247.
Rosmadec (Charles de), évêque de Vannes, 345, 355.
Rostain (marquis de), 284.
Rousseau, 202.
Ruffin (A.), 198.

S

- Saint-Aubin**, 280.
Saint-Eustache (le curé de), 320.
Saint-François, 218.
Saint-Luc, 99.
Saint-Micaut, 68, 78.
Saint-Simon, 77, 217 n.
Sainte-Beuve (M. de), 188.
Sainte-Marguerite, 218.
Sainte-Marie-Papillon, 217.
Saint-Paul (le curé de), 146, 147, 172.
Saint-Séverin (le curé de), 156, 167, 179.
Saintôt, 54.
Sales (François de), 102.
Saligni, 266.
SALINS (J.-B. DE), 160.
Sangton (de), 3.
Sanguin (Denis), évêque de Senlis, 119.
Sanguin (Nicolas), évêque de Senlis, 119.
Sarrazin, 109.
Saumaise (Claude), 102, 130.
Sausoy, 257.
Saussay, 157.
Sauvebeuf (de), 87.
Savoie (duc de), 151, 310.
Savoie (duchesse de), 68, 210.
Saxe (l'électeur de), 216.

- Scaliger**, 102, 112.
Scarron, 338.
Scarron (le conseiller), 338.
Schomberg (maréchal de), 143, 144, 182, 348.
Schœnborn (Joan.-Phil. von), archevêque de Mayence, 221.
Scudéri, 139.
Séguier (Pierre), chancelier de France, 5, 17, 20, 24, 26, 36, 44, 46, 48, 52, 55, 67, 122, 126, 134, 155, 156, 188, 199, 223, 249, 272, 275, 277, 323, 326, 348, 350, 352, 366.
Séguier de Saint-Brisson, 204.
Seguin (Simon), 58, 229.
Senault (le P.), 215.
Sénèque le Tragique, 278.
Senèque, 286, 316, 322, 324.
Sennertus, 263.
Sentinelli, 230, 231.
Serroni (Hyacinthe), évêque d'Orange, puis de Mende, 340, 362.
Servien (chancelier de), 31, 72, 73, 176, 177, 179, 207, 221, 225, 313.
Sève (M. de), 214.
Sevin, évêque de Cahors, 76, 284.
Sillery (de), 87.
Siri (Vittorio), 57, 77.
Soissons (comte de), 43, 203, 334, 336, 339, 344, 346.
Soissons (Olympe Mancini, comtesse de), 232, 342.
Solminiac (Alain de), évêque de Cahors, 284.
Sorbière, 116, 175.
Sorel (Charles), 131.
SPON (Ch.), 1, 2, 4, 7, 8, 12, 22, 30, 33, 34 n., 36, 37, 39, 42, 46, 48, 51, 52, 54, 56, 59, 61, 63, 65, 74, 75, 78, 79, 83, 84, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 98, 100, 102, 105, 106, 109, 111, 128, 130, 132, 133, 134, 135, 138, 141, 142, 143, 145, 148, 149, 151, 155, 159, 160, 161, 162, 165, 167, 168, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 178, 181, 185, 187, 188, 190, 192, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 207, 209, 212, 214, 217, 219, 220, 223, 225, 228, 230, 232, 235, 237, 238, 242, 245, 247, 249, 251, 253, 256, 258, 260, 262, 266, 269, 273, 278, 318, 319, 334, 337.
Spon (M^{lle}), 138, 227, 233, 234, 235.
Suétone, 67.
Sully (M. de), 340.
- T**
- Tacite**, 131, 286.
Tallemant (abbé de), 368.
Talon, 19, 124, 188, 214, 233, 250, 279, 304, 307, 332, 368.
Tambonneau (les frères), 19.
Tardy, 168.
Tavannes (comte de), 68, 94.
Termes, 364.
Thomas, sieur de Girac (Paul), 276.
Thomas (prince), 141, 171, 185, 203, 233.
Thou (M. de), 57, 102, 197, 219, 221, 222.
Thou (président de), 210, 211, 277, 286.
Thoré (M. de), 313.
THURIANUS, 266.
Tibère, 246.
Tilladet, 158.
Tiron (le P.), 249.
Touchet (Marie), 95.
Toream [Mathieu Thoreau?], évêque de Dol, 363.
Tournes, 218.
Tremblai, 10.
Trèves (l'archevêque-électeur de), 221.
Troisdames, 289, 313, 320, 324, 325.
Turenne (maréchal de), 26, 62, 65, 66, 71, 77, 79, 80, 83, 91, 92, 105, 121, 130, 153, 163, 167, 177, 189, 216, 222, 253, 260, 261, 263, 273, 277, 367.
Tubœuf, 83.
Turgot, 289.

U

Urbain VIII, 358.
 Ussel (marquis d'), 127.
 Uxelles (marquis d'), 264.

V

Vacherot, 128, 129, 153.
 Vallée, sieur de Chenailles,
 205.
 Valleriola (Fr.), 163.
 Valois (duc de), 94.
 Valot, 69, 155, 167, 173, 175,
 201, 209, 229, 236, 256, 257, 264,
 326, 331, 343, 352, 353, 363, 364.
 Van der Linden, 348.
 Vandî, 85.
 Vardes (marquis de), 263, 295.
 Varennes (M. de), 36, 263.
 Varillas, 288.

Vautier, 61, 78, 102, 103, 187.
 Vauvre (Marie), 143.
 Vendôme (M. le duc de), 35,
 36, 38, 42, 49, 53, 66, 80, 82,
 114, 219, 305, 305, 320, 321, 322.
 Vendôme (M^{me} de), 39, 53.
 Ventadour (M^{me} de), 344.
 Vespasien, 246.
 Vezou, 173.
 Vignerot (Marie de), 57.
 Vignon, 137.
 Villemontré (de), 73, 185.
 Villeneuve ((Thomas de), 288.
 Villequier (de), 98, 261.
 Villeroy (maréchal de), 26,
 35, 127, 259, 325, 328, 330, 347,
 493, 354, 358, 364.
 Vincent (le P.), 337.
 Vincent de Paul (saint), 163.
 Viole (président), 25, 284, 307.
 Virgile, 31.
 Vivenet, 60.
 Vivonne (comte de), 286.
 Voiture, 64, 276.
 Vulcain, 62.

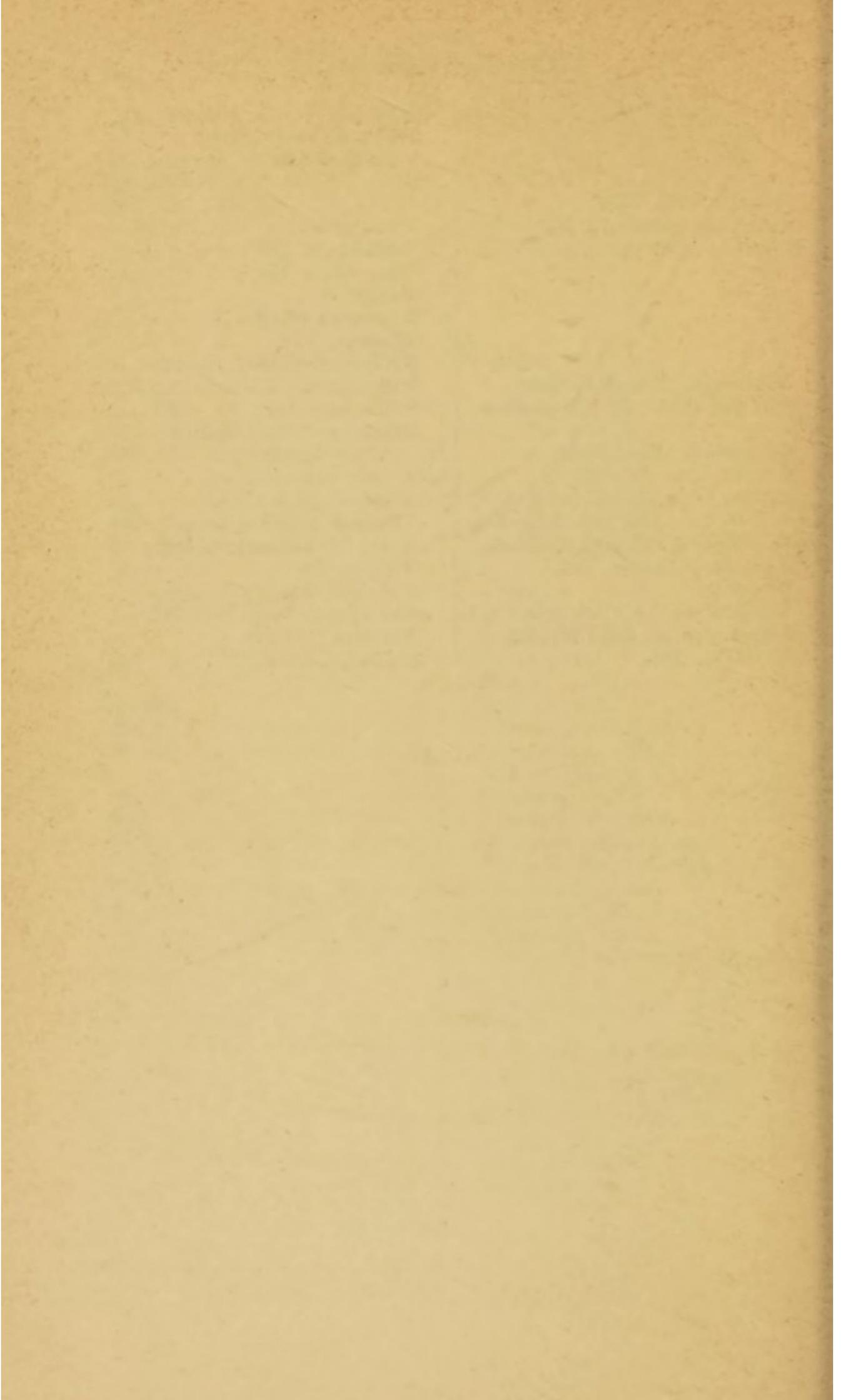


TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	v
INTRODUCTION	xv

LETTRES DE GUI PATIN

1648

A Ch. Spon, 1, 2, 4.

1649

A Belin fils, 31, 32, 39, 41, 45, 50. — A Belin père, 61. — A Falconet, 34, 36, 41, 48, 58. — A Garnier, 40. — A Ch. Spon, 7, 8, 12, 22, 30, 33, 39, 42, 46, 48, 51, 52, 54, 56, 59, 61, 63.

1650

A Belin fils, 67, 91. — A Falconet, 65, 66, 82, 96, 99, 101, 106. — A Ch. Spon, 67, 74, 75, 78, 79, 83, 84, 86, 87, 88, 90, 92, 94, 95, 98, 100, 102, 105.

1651

A Belin fils, 108, 117. — A Falconet, 112, 113, 114, 115, 117, 118. — A Ch. Spon, 109, 111.

1652

A Belin fils, 126, 127, 130. — A Falconet, 125, 126, 128, 131, 134. — A Ch. Spon, 128, 130, 132, 133, 134, 135.

1654

A Belin fils, 151. — A Falconet, 146, 147, 152, 153. — A Ch. Spon, 138, 141, 142, 143, 145, 146, 148, 149, 151.

1655

A Falconet, 158, 181. — A J.-B. de Salins, 160. — A Ch. Spon, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 167, 168, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 178, 181.

1656

A Falconet, 196. — A Ch. Spon, 185, 187, 188, 190, 192, 194, 195, 197, 198, 199.

1657

A Belin fils, 222. — A Ch. Spon, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 214, 217, 219, 220, 221, 223, 225, 226, 228, 229, 230, 232, 233.

1658

A Belin fils, 240. — A Falconet, 241, 244, 257, 268, 274, 275, 276, 277, 279. — Ch. Spon, 235, 237, 238, 242, 245, 249, 251, 253, 256, 258, 260, 262, 266, 269, 273, 278.

1659

A Belin fils, 291. — A Falconet, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302.

1660

A Falconet, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 329, 331, 332, 335, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347.

1661

A Falconet, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 359, 360, 361, 364, 367, 368.



La Noblesse française sous Richelieu,
par M. le Vicomte G. d'AVENEL. Un volume in-18 jésus,
broché. 3 50

Histoire de la Civilisation française,
depuis les origines jusqu'à nos jours, par M. ALFRED
RAMBAUD. Deux volumes in-18 jésus, brochés. 8 »

Histoire générale du IV^e siècle à nos jours,
publiée sous la direction de MM. ERNEST LAVISSE et ALFRED
RAMBAUD.

OUVRAGE COMPLET EN DOUZE VOLUMES

- | | |
|---|--|
| I. Les Origines (395-1095). | VII. Le XVIII ^e siècle (1715-1788). |
| II. L'Europe féodale ; les Croisades (1095-1270). | VIII. La Révolution française (1789-1799). |
| III. Formation des grands États (1270-1492). | IX. Napoléon (1800-1815). |
| IV. Renaissance et Réforme ; les nouveaux mondes (1492-1559). | X. Monarchies constitutionnelles (1815-1847). |
| V. Les Guerres de Religion (1559-1648). | XI. Révolutions et Guerres nationales (1848-1870). |
| VI. Louis XIV (1643-1715). | XII. Le Monde Contemporain (1870-1900). |

Chaque volume in-8^o broché, 16 fr.; avec demi-reliure, tête dorée, 20 fr.

Histoire de la Langue et de la Littérature française, des Origines à 1900, ornée de 156 planches hors texte dont 21 en couleur, publiée sous la direction de M. L. PETIT DE JULLEVILLE.

OUVRAGE COMPLET EN HUIT VOLUMES

- | | |
|--|---|
| I. Moyen âge : Des Origines à 1500 (1 ^{re} partie). | V. Dix-septième Siècle (2 ^e partie, 1661-1700). |
| II. Moyen âge : Des Origines à 1500 (2 ^e partie). | VI. Dix-huitième Siècle. |
| III. Seizième Siècle. | VII. Dix-neuvième Siècle (Période romantique, 1800-1850). |
| IV. Dix-septième Siècle (1 ^{re} partie, 1601-1660). | VIII. Dix-neuvième Siècle (Période contemporaine, 1850-1900). |

Chaque volume in-8^o broché, 20 fr.; avec demi-reliure, tête dorée, 25 fr.

